TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9234 | 30 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 22-LUNDI 23 SEPTEMBRE 1974

Après la visite de M. Gromyko

M. Gerald Ford recevra M. Leonid Brejnev à Washington en 1975

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 80 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,80 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

POUR CONSTITUTION D'UN PARTI « KOMINFORMISTE »

Trente-deux Yougoslaves sont condamnés à l'emprisonnement

Des appuis « étrangers » ?

Le maréchal Tito réclamait un châtiment « exemplaire » pour les militants qui ont essayé de constituer en Yougoslavie un parti de type « stalinien ». Le tribunal l'a entendu. Mais à quoi et à qui doit servir cet exemple ? En apparence, la situation est limpide : bénéficiant d'appuis extérieurs, des communistes qui n'ont pas accepté la rupture de 1948 avec le Kominform complotaient pour ramener le pays sur la voie de l'orthodoxie la plus stricte. En fait, les informations diffusées à Belgrade apportent quelques réponses et posent beaucoup de questions.

Le tableau serait simple si le monde communiste était resté en l'état où il se trouvait au moment de la mort de Staline. Il y a une vingtaine d'années, le maréchal Tito et ses compagnons « révisionnistes » étaient seuls face à un camp socialiste monolithique. « Kominformistes », « staliniens », « pro-soviétiques », étaient alors des termes synonymes. On ne peut faire une analyse aussi manichéenne maintenant que d'anciens staliniens s'accusent mutuellement de trahison. Appliqué à la réalité d'aujourd'hui, que signifie le mot « kominformiste » ? Il peut certes désigner des hommes qui, un quart de siècle après avoir condamné la résistance à l'U.R.S.S., ont en commun la nostalgie ou le désir de la revanche. [...] sont restés inconditionnellement fidèles au Kremlin : ils estiment qu'un Etat socialiste doit s'inspirer du modèle déposé à Moscou. Les autres, partageant sur ce point les conceptions des Albanais et des Chinois, accusent l'Union soviétique d'avoir pris la tête du révisionnisme moderne ».

Les documents publiés par les autorités yougoslaves n'indiquent guère à quelle catégorie de « kominformistes » on a affaire. Ils parlent en termes très généraux des « pays étrangers » qui ont apporté un appui aux conspirateurs. Des informations non officielles mais manifestement inspirées mettent en cause l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie et la Hongrie. Bref, si le régime se garde de présenter de manière dramatique les événements, il profite de l'occasion pour adresser une mise en garde à des gouvernements avec lesquels il entretient apparemment des relations très cordiales.

Il est toujours prêt à développer la coopération. Il ne refuserait même pas le principe d'envoyer des représentants à la conférence européenne des partis communistes, actuellement en préparation. Mais il veut mettre les points sur les « i ».

Le maréchal Tito n'est sans doute pas mécontent d'administrer ainsi une nouvelle preuve d'indépendance. Depuis deux ans, il a imposé un resserrement de la discipline. Beaucoup de commentateurs et même des hommes d'Etat étrangers ont pensé que la Yougoslavie redevenait un pays communiste semblable aux autres. Les déclarations sur le non-alignement se heurtaient souvent au scepticisme. Le procès des « kominformistes » fournit à point nommé aux dirigeants titistes une occasion de montrer que les actes correspondent aux propos. Après avoir maintes fois frappé à droite, ils portent l'attaque sur l'autre front. Cette fermeté devrait rassurer les pays occidentaux, les Américains surtout, qui soutiennent l'économie yougoslave mais commençaient à s'interroger.

Jusqu'à présent, cependant, les pays mis en cause se sont abstenus de toute réaction. Et M. Dolants, secrétaire exécutif de la Ligue des communistes, affirme que cette affaire n'aura pas de répercussions sur les relations entre Belgrade et Moscou. Aussi longtemps au moins que le maréchal Tito tiendra la barre, la Yougoslavie et l'Union soviétique semblent bien décidées à préserver une amitié dont elles ont appris à connaître les limites.

Trente-deux militants qui avaient tenté de créer un parti communiste « kominformiste » ont été jugés en Yougoslavie et condamnés à des peines de prison. Les textes officiels affirment que ces militants avaient des appuis à l'étranger. Selon des informations qui circulent à Belgrade, l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie et la Hongrie auraient été mises en cause. Les explications qu'elles auraient fournies seraient « non satisfaisantes ».

De notre correspondant

Belgrade. — Le parquet fédéral a annoncé, dans un bref communiqué publié dans l'après-midi du vendredi 20 septembre, que les procès intentés à un groupe de trente-deux kominformistes, qui « *agissaient contre l'ordre social existant, l'autogestion, la Constitution et l'indépendance de la Yougoslavie* », ont pris fin, l'un à Pec, dans la région autonome de Kosovo, et l'autre à Titograd, capitale du Monténégro. Vingt-neuf personnes ont été condamnées à des peines allant de deux à quatorze ans de « *prison sévère* », et trois à des peines d'un an de « *prison simple* ».

Seuls les noms des dirigeants du groupe sont révélés. Il s'agit de MM. Kommen Yovovitch, présenté comme retraité à Pec, et Brnislav Boskovitch, professeur à Prichtina.

Le communiqué confirme en substance ce que le président avait dit récemment à Jesenice, en Slovénie (*le Monde* du 7 septembre), à savoir que ce [...] statuts d'un nouveau parti communiste et élu sa direction. Seul élément nouveau, il est indiqué qu'il fut démantelé dès avril.

D'après un commentaire de l'agence Tanyoug, reproduit ce samedi matin 21 septembre par l'ensemble de la presse, le groupe voulait désorganiser les préparatifs du dixième congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie, qui eut lieu en mai dernier. Il essayait de faire « *dévier notre pays dans son développement autogestionnaire et dans sa politique d'indépendance nationale et de non-alignement* ». Tout en insistant sur les méfaits que les « kominformistes » ont causé à la Yougoslavie, l'agence Tanyoug passe sous silence les noms des condamnés et ne parle que des « *pays étrangers* » impliqués dans cette affaire, sans en nommer aucun expressément. Il n'est donc pas étonnant que les rumeurs les plus contradictoires et totalement invérifiables continuent à circuler sur les noms des condamnés. Cependant les informations concordent quant aux « pays étrangers ». Elles font état en effet d'un « centre d'initiative » ayant son siège à Prague et d'un « centre de coordination » avec son siège à Kiev. A la tête de ce dernier, se trouvait, affirme-t-on, M. Mileta Perovitch, un ancien colonel partisan, qui, après la condamnation de la Yougoslavie par le Kominform en 1948, s'était réfugié en U.R.S.S. Ces centres auraient pris l'initiative de former le « groupe illégal ». Ils lui envoyaient les directives quant aux actions à entreprendre. Un matériel de propagande subversive, imprimé, dit-on, en Tchécoslovaquie, fut importé en Yougoslavie clandestinement.

PAUL YANKOVITCH.

AU JOUR LE JOUR

Surdités

Evoquant la question du France, M. Chirac a parlé de dialogue de sourds, sans préciser qui, dans ce dialogue, ne voulait pas entendre et qui ne voulait pas écouter.

Mais, en fait, il s'agit d'une longue chaîne de surdités qui emprisonne notre bizarre civilisation : la surdité du Bédouin trop éloigné pour entendre les cris des compagnies pétrolières ; la surdité des gouvernements dont les oreilles effarées fuient les décibels qui les assaillent ; la surdité traditionnelle des portefeuilles bien garnis ; et l'ab-surdité de l'or noir qui vient jaillir dans le désert de préférence au Massif Central.

BERNARD CHAPUIS.

LES RESTRICTIONS A L'ENTRÉE DES FRANÇAIS EN ESPAGNE

Madrid demande à Paris plus de rigueur à l'égard des révolutionnaires basques

Pour inciter le gouvernement français à mettre fin à l'« indulgence » dont il ferait preuve à l'égard des militants antifranquistes, le gouvernement espagnol a décidé que les ressortissants français devraient désormais, contrairement aux dispositions d'un accord de février 1966, produire un passeport en cours de validité pour pénétrer en Espagne. Cette mesure, entrée en vigueur dès vendredi 20 septembre, à 14 h. 30, a pris de court les touristes et les transporteurs routiers qui se trouvaient à Hendaye. Elle n'est pour l'instant pas applicable aux Français quittant l'Espagne.

A Paris, on fait d'abord observer que Madrid ne respecte pas l'accord de 1966, celui-ci ne pouvant être dénoncé que deux mois avant son renouvellement annuel, qui intervient en février par tacite reconduction.

Selon le ministère français de l'intérieur, la décision espagnole est diversement appliquée : très strictement dans la région des Pyrénées-Atlantiques, et notamment à Hendaye ; de manière plus souple — et parfois pas du tout — dans d'autres postes frontières.

De notre correspondant

Madrid. — Le gouvernement espagnol a décidé, le vendredi 20 septembre, en « représailles » contre le traitement dont bénéficieraient en France les militants du mouvement révolutionnaire basque ETA, que les citoyens français dépourvus de passeport en cours de validité se verraient désormais refuser le passage de la frontière française vers l'Espagne. Un accord franco-espagnol remontant à 1966 réduisait au minimum les formalités de police pour les Français se rendant en Espagne : une carte d'identité suffisait. Cette mesure n'était d'ailleurs pas accompagnée de réciprocité, puisque — par la volonté du gouvernement de Madrid — les Espagnols devaient présenter un passeport en cours de validité pour se rendre en France.

La décision espagnole, prise sans préavis et immédiatement [...] Aux postes frontières des Pyrénées-Orientales toutefois, la carte d'identité française suffit encore.

La note officielle publiée à l'issue du conseil des ministres — qui s'était réuni à Madrid — déclarait :

« *Le gouvernement a étudié avec attention la situation créée par le traitement que reçoivent en territoire français les terroristes de l'ETA qui, se prévalant de leur condition apparente de réfugiés politiques, ont fait du Pays basque français la base des opérations subversives qu'ils mènent en Espagne ; il a décidé de demander au gouvernement français de prendre les mesures adéquates pour mettre fin à cette situation, incompatible avec les relations amicales qui existent entre les deux pays. Le gouvernement espagnol augmentera au maximum la surveillance de la zone frontalière avec la France.* »

La note officielle espagnole avait été précédée [...] France aux nationalistes basques.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

(Lire la suite page 4.)

POUR 1975

LA COMMISSION EUROPÉENNE S'ATTEND à une reprise de la croissance chez les Neuf

En ces temps troublés, les experts de la Commission européenne font preuve d'un relatif optimisme quant au proche avenir économique de la Communauté. Selon leur rapport annuel (voir page 27), le produit intérieur brut de la C.E.E. devrait progresser de 3,5 % en 1975, alors qu'il n'augmenterait que de 2,5 % en 1974.

Pour la France, l'inflation et la détérioration de la balance des paiements constituent les deux problèmes « essentiels ». La Commission préconise que des mesures soient prises pour modérer les revendications de revenus, limiter les dépenses publiques et encourager l'épargne privée. M. Fourcade a récemment déclaré à ce propos que « l'indexation de l'épargne et des prêts casserait net la croissance économique ». *Ce n'est pas l'avis de M. Edgar Faure, qui a préconisé vendredi* « une sorte d'indexation modérée et organisée » *ni, dans l'article qu'on lira ci-dessous, de M. Jean-Marcel Jeanneney.*

L'indexation de l'épargne

Serait-ce casser l'expansion ?

Par JEAN-MARCEL JEANNENEY (*)

Selon *le Monde*, M. Fourcade a déclaré le 17 septembre à Talloires, aux parlementaires républicains indépendants : « *Une indexation des prêts serait la mesure la plus efficace et la plus rapide pour casser net le taux d'expansion de notre économie. C'est une arme que je préfère laisser au programme commun de la gauche.* »

Par là, le ministre de l'économie et des finances entend dire que l'expansion ne se poursuivra que, si la hausse annuelle des prix étant supérieure au taux d'intérêt, un transfert continu de richesses s'opère aux dépens des épargnants, au bénéfice des emprunteurs.

Cet aveu est d'une extrême gravité. Admettre que le fonctionnement de notre économie repose sur une [...] quant. C'est aussi très inquiétant, car dans une telle conjoncture, les prêteurs, pour tenter de sauvegarder la valeur réelle de leurs avoirs, exigent des intérêts très élevés. Les emprunteurs n'acceptent de les payer qu'en escomptant une hausse des prix qui en allège le poids réel. Cette hausse doit être supérieure aux prévisions des prêteurs.

Ainsi, la spoliation des épargnants, jugée nécessaire à l'expansion économique, exige que l'inflation s'accélère constamment, ce qui ne peut finir que par des catastrophes en chaîne : la rupture des circuits financiers, l'arrêt des investissements, la contraction du commerce extérieur, le chômage, la baisse des niveaux de vie et des injustices plus criantes que jamais. Voilà les tristes [...] tes effets dénoncés par le ministre.

A condition qu'elle ne s'applique qu'aux prêts à plus d'un an et qu'elle soit pour ceux-ci générale et obligatoire, elle aiderait à vaincre l'inflation et permettrait de financer une croissance régulière de la production.

M. Fourcade est bien bon de laisser cette excellente arme au programme commun de la gauche. A l'étranger, ce sont des libéraux de grand renom, notamment aux Etats-Unis Milton Friedman, en Allemagne Herbert Giersch et Ludwig Ehrard, qui ont préconisé l'indexation des prêts comme remède à l'inflation.

Il s'agit de sortir de la spirale inflationniste et de résorber le déséquilibre du commerce extérieur, en s'efforçant de ne pas réduire les revenus réels des Français, et de ne pas provoquer un chômage généralisé. Pour atteindre ces objectifs, compte tenu des actuelles capacités françaises de production, il est nécessaire à la fois de modérer les consommations et de promouvoir des investissements massifs, indispensables au maintien du plein emploi et à une élévation ultérieure du niveau de vie. Le seul moyen de modérer les consommations, sans réduire les revenus et sans non plus recourir à un rationnement bureaucratique, est de favoriser l'épargne, en assurant aux épargnants une rémunération réelle des capitaux prêtés par eux.

(*) Ancien ministre, professeur de politique économique à l'université Paris-I.

(Lire la suite page 27.)

L'IMPRESSIONNISME AU GRAND PALAIS

La gloire du présent

Il y a cent ans s'ouvrait à Paris, dans l'atelier de Nadar, au coin de la rue Daunou et du boulevard des Capucines, l'exposition d'un groupe de peintres que l'indignation du public et la malveillance de la critique baptisèrent du nom d'impressionnistes. L'événement est commémoré par une exposition, inaugurée vendredi matin par le président de la République et présentée au public à partir de ce samedi au Grand Palais. L'exposition a été préparée par le musée du Jeu de paume et le Metropolitan Museum de New-York (où elle ira ensuite).

*On pourait rêver d'une grande rétrospective qui aurait décrit les origines du mouvement, son évolution, ses franges, ses rapports avec le réalisme des années 1860 et l'art officiel. L'impossibilité de déplacer certains tableaux, la réticence des prêteurs, l'énormité des frais d'assurance, la rendaient sans doute irréalisable. On a donc pris le parti de ne présenter qu'une quarantaine de toiles, choisies parmi les plus glorieuses et les plus proches de 1874. Malgré quelques absences assez cruelles (*la Loge *et* le Déjeuner des canotiers, *de Renoir,* le Déjeuner dans l'atelier *et* le Bar des Folies-Bergère, *de Manet), l'ensemble est éblouissant, puisque l'on pourra voir à côté des tableaux du Jeu de paume et de tableaux européens moins familiers du public parisien (*Chez le Père Lathuile, *de Manet, du musée de Tournai,* le Déjeuner sur l'herbe, *de Monet, du musée Pouchkine), les plus beaux fleurons des très riches collections américaines : ainsi la prodigieuse* Femme au perroquet, *de Manet, le* Golfe de Marseille, *de Cézanne, le premier des très grands Cézanne,* la Grenouillère *et le* Boulevard des Capucines, *de Monet, la* Famille Charpentier, *de Renoir, et un ensemble de Degas, qui, venu de New-York, de Boston et de Minneapolis, apparaît comme la partie la plus cohérente, et, pour la période considérée, la plus complète de l'exposition.*

Par ANDRÉ FERMIGIER

Qu'est-ce que l'impressionnisme ? Il serait présomptueux de poser une telle question à propos d'un mouvement dont l'histoire est bien connue, mais dont l'analyse, sur le plan de ses intentions et de ce que l'on pourrait appeler sa dissidence, n'a jamais été vraiment faite. Rappelant une phrase de Van Gogh, selon laquelle la peinture de l'avenir « *dépasse la puissance d'un individu isolé... et sera donc créée probablement par des groupes d'hommes se combinant pour exécuter une idée commune* », John Rewald remarque avec raison que « *l'impressionnisme est le premier groupe de ce genre qui ait existé dans l'art moderne* ». Et même dans l'art ancien : les révolutions esthétiques sont en général le fait d'une personnalité unique (Giotto, Caravage, David, Picasso), dont l'exemple rend caduques, insupportablement désuètes, les solutions, les pratiques les mieux établies.

L'impressionnisme au contraire est le fait d'un groupe de peintres qui se connaissaient, échangeaient des idées dans ces fameux cafés qui furent le quartier général du mouvement, souvent même travaillaient en commun devant le même motif : ainsi Pissarro et Cézanne à Pontoise en 1873, Monet et Renoir à Bougival en 1869 (voir les deux tableaux de *la Grenouillère*), puis en 1873-1874 à Argenteuil, où vint les rejoindre Manet, qui, sans cette rencontre, n'aurait peut-être jamais peint ce chef-d'œuvre de plein air, d'effusion lumineuse vibrant de la poussière de l'instant qu'est *En bateau*. Il y a d'ailleurs peut-être là une influence du « préraphaélite brotherhood » et de cette idée d'atelier qui parcourt tout le dix-neuvième siècle pour aboutir au Bauhaus.

★ Grand Palais, jusqu'au 24 novembre.

(Lire la suite page 20.)

ASIE

Chine

COMMENCÉE PAR UN ENTRETIEN AVEC M. CHOU EN-LAI

La visite de Mme Marcos prépare un échange d'ambassadeurs entre Pékin et Manille

M. Marcos, chef de l'Etat philippin, a déclaré, le vendredi 20 septembre, que son gouvernement contrôle bien la situation dans le sud de l'archipel, agité par une rébellion musulmane. Il a justifié une fois encore l'imposition, depuis deux ans, de la loi martiale et déclaré que rien ne l'oppose à l'Eglise catholique. Le président a affirmé que les Etats-Unis continueraient à utiliser leurs bases militaires dans le pays.

Ces déclarations ont été faites alors que la femme du président commençait sa visite officielle en Chine, prélude à l'établissement de relations diplomatiques entre Manille et Pékin. Mme Marcos a été reçue par M. Chou En-lai.

De notre correspondant

Pékin. — Avec les manières d'une star familière des festivals, mais aussi les prudences d'un diplomate chevronné, faisant un large usage de son beau visage et de sa gracieuse silhouette, Mme Marcos a commencé, vendredi 20 septembre, à vive allure, sa visite en Chine populaire. Trois heures à peine après son arrivée, elle était reçue par M. Chou En-lai pour une discussion d'une heure environ. Le premier ministre, bien remis de son opération et de bonne humeur, était venu l'attendre à l'entrée de l'hôpital où il séjourne encore et l'a dirigée à travers les couloirs jusqu'au lieu de l'entretien.

Comme l'a précisé M. Chou En-lai, c'est le vice-premier ministre, M. Li Hsien-nien, qui conduira l'essentiel des entretiens. Les sujets traités sont d'ordre bilatéral avant tout : il s'agit plus précisément d'échanger des ambassadeurs. Entre la Chine et les Philippines, il reste encore bien des questions à régler, qui découlent notamment de la longue coopération de Manille avec Taipeh ; de l'importante minorité chinoise des Philippines dont une partie conserve un passeport taïwanais, sans oublier le problème de la guérilla dans les îles du Sud (à vrai dire, s'il y a appui extérieur à cette rébellion semi-maoïste, il vient des pays arabes et non de la Chine).

Pour l'instant, Manille ne veut pas brûler les étapes. A la tribune de l'Assemblée, Mme Marcos, dont la longue robe jaune brodée gardait quelque chose des atours de la vieille aristocratie coloniale espagnole, mêla aux sourires la prudence : *« A présent, nous voulons examiner quels pas nos deux pays peuvent franchir dans leurs relations d'une manière plus délibérée (...). Je suis venue avec l'esprit ouvert pour observer et pour apprendre »*, dit-elle.

M. Li Hsien-nien avait présenté auparavant la position connue de son gouvernement, à savoir, la possibilité d'échanger des missions diplomatiques sur la base de ces principes : non-ingérence dans les affaires intérieures, pas de menace à la souveraineté territoriale et relations pacifiques.

Le voyage de M. Ould Daddah

L'autre vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-ping, n'assistait pas au banquet en vertu d'une commode répartition des tâches entre les assistants directs de M. Chou En-lai. Il est chargé des discussions avec le président mauritanien qui vient d'entamer son voyage en province. Avec M. Ould Daddah les problèmes sont moins complexes qu'avec la délégation philippine. La Chine et la Mauritanie sont de bons amis. Pékin se réjouit des positions unitaires prises par Nouakchott s'agissant de coopération en Afrique de [illegible] son discours du 17 septembre, le président mauritanien soutint les revendications chinoises pour le *« retour des îles dans la mère patrie »*, formule élastique qui peut inclure non seulement Taïwan, mais encore les îles de la mer de Chine méridionale, voire, à la limite, les îles occupées par les Soviétiques dans les fleuves de la Chine du Nord. En échange, Nouakchott s'attend à recevoir l'appui chinois dans la question du Sahara espagnol et fait valoir que par la géographie, la population et la culture, le territoire devrait établir normalement des liens ; préférentiels avec la Mauritanie.

M. Ould Daddah a eu une entrevue qualifiée de chaleureuse et amicale avec le président Mao, jeudi matin, dans le petit bungalow entouré de buissons de la plage de Peitaihe, lieu de villégiature traditionnel des Pékinois.

ALAIN BOUC.

Vietnam

L'agitation contre le régime touche désormais Saigon

L'agitation contre le régime de M. Thieu, commencée à Hué au début du mois, a atteint Saigon le vendredi 20 septembre. Six journaux avaient décidé de publier l'*Acte d'accusation numéro 1* qui vise le président Thieu, et dont on trouvera l'analyse ci-dessous. Il s'agissait du *Dai Dan Toc*, du *Dien Tin*, du *Song Thanh*, de l'*Hoa Binh*, du *Dong Phuong* et du *Dan Luan*. Les trois premiers ont fait l'objet d'une saisie, les trois autres ont finalement renoncé à leur projet.

Des personnalités de l'opposition se sont rendues en cortège devant les immeubles des journaux qui publiaient l'*Acte* et ont pris dans la rue la parole devant une foule de sympathisants et de curieux. On vit ainsi apparaître des bonzes, des publicistes, des députés (MM. Dang Van Tiep, Nguyen Trong Nho, Nguyen Van Kim), les sénateurs Vu Van Mau personnes ont, en public, brûlé des exemplaires des publications, mais de très nombreux journaux ont été répandus de par la ville.

Ainsi, des catholiques et des bouddhistes mènent-ils de concert et dans les rues de la capitale l'agitation contre le régime. Samedi, le président Thieu devait répondre à la radio à ce qu'il considère comme une campagne de diffamation. Mais, dès le matin, des dizaines de parlementaires, d'hommes politiques, de militants catholiques et bouddhistes avaient observé cinq minutes de silence devant l'Assemblée en signe de deuil : ils estiment que l'Assemblée est « morte », car elle ne lutte pas contre les atteintes à la liberté de la presse. Sur la porte ont té épinglées des feuilles de papier été épinglées des feuilles de papier sur lesquelles on lisait : *« A bas le régime corrompu de Thieu, qui piétine le peuple ! »* et *« A bas les laquais de Thieu ! »* Alors qu'en d'autres temps elle aurait vivement réagi, la police mains du F.N.L. de la localité de Gia-Vuc l'un des maillons du système défensif de la base de Da-Nang dans le Centre-Vietnam.

« L'Acte d'accusation n° 1 »

L'« Acte d'accusation n° 1 », dont la publication intégrale par la presse saigonnaise a provoqué un grand émoi vendredi, a été rédigé par le Mouvement populaire contre la corruption, pour le salut national et la restauration de la paix. Il s'agit d'un long document dont voici les données essentielles :

1) *L'affaire des immeubles :* M. Thieu occupe, outre le Palais de l'indépendance, des villas à Dalat, Ban-Me-Thuot, Vung-Tau, Nha-Trang, etc. La restauration de trois appartements que possède l'état-major, et qui demeurent vides, lui a rapporté de grosses sommes. Il a acheté pour son fils *« une villa appartenant à la compagnie Shell au prix de 40 millions de piastres (...), et, au nom de sa femme, le bâtiment appartenant à la plantation des Terres-Rouges, rue Cong-Ly, à Saigon, pour la somme de 98 millions de piastres, somme payée par N. Nguyen Xuan Nguyen, un de ses parents par alliance, qui est président de la compagnie des engrais Hai Long »*. Pendant ce temps, *« les soldats n'ont pas de quoi se nourrir, se vêtir ni se loger »*.

2) *L'affaire des terres :* Le génie militaire et les travaux publics dépensent de fortes sommes afin d'aménager pour M. Thieu un terrain d'une valeur réelle de 60 millions de piastres à Dalat ; le président possède en outre des terres laissées en friche à Long-Khan, Gia-Dinh, etc. *« Pendant ce temps, les réfugiés, les invalides de guerre n'ont pas même un lopin pour faire vivre leurs familles. »*

3) *L'affaire des engrais :* Ainsi que l'établit un rapport sénatorial, le président protège M. Nguyen Xuan Nguyen, déjà cité, qui, de connivence avec des élus, des chefs de province et des commerçants malhonnêtes, gagne d'énormes sommes dans des trafics d'engrais. Les *« agissements illégaux »* de la compagnie Hai-Long, qui entend disposer d'un véritable monopole, sont dénoncés : 30 milliards de piastres ont été *« prélevés sur le dos de la population »* ; ainsi, la *« révolution verte »*, qui nécessite beaucoup d'engrais, est-elle *« étranglée par celui-là même qui l'a lancée »*, car les paysans ne peuvent acheter les engrais.

4) *L'affaire de l'« Hôpital pour le peuple » :* Il s'agit d'une *« propriété privée de Mme Thieu et de son Association des femmes »*, dont la construction a été principalement financée par la vente de marchandises qu'a confisquées la douane. L'opération avait été aussi dirigée par Mme Thieu et faite sans aucun contrôle. Pour être nommé médecin de cet hôpital, il faut être bien vu du palais. *« Les mots « pour le peuple » ne sont qu'un paravent qui cache bien des malheurs »*, et les pauvres sont exclus de l'hôpital.

5) *L'affaire des stupéfiants :* L'« Acte d'accusation » reprend les arguments présentés dans son livre par l'Américain McCoy (*The Politics of heroin in South East Asia*), qui met en cause M. Thieu et son premier ministre, le général Khiem. Pourquoi ce livre est-il interdit au Sud ? Pourquoi, si l'auteur s'est trompé, M. Thieu ne fait-il pas poursuivre McCoy ?

6) *L'affaire du riz :* Le Centre-Vietnam manque de riz. En fait, cette pénurie est organisée par des fonctionnaires et des trafiquants qui empochent de très gros bénéfices sur les importations de cette céréale des Etats-Unis. L'acte d'accusation met en cause *« Pham Sanh, président de la banque Nam Viet »*, et Mme Ngo Thi Huyet, tante du président et mère du ministre de la propagande, M. Nha. Ainsi, bien protégé, Pham Sanh peut ignorer sans danger les avertissements donnés par la Banque nationale. Or *« la population du Centre manque de tout et doit même manger des racines de bananier, des cactus, et on a déjà compté plusieurs morts* (de faim). *Mais personne ne s'en soucie ; certains savent mettre dans leur poche 50 à 60 millions de piastres par mois* (grâce au trafic du riz). *Il s'agit d'un danger national, dont la responsable n'est autre que la tante du président et la mère d'un ministre, qui exploite la misère de la population. (...) Il s'agit de la pire des corruptions, car c'est une corruption qui menace la survie de la nation, c'est une trahison de la nation. »*

Un « Acte d'accusation n° 2 » est en préparation.

UNE NOUVELLE CONSTITUTION SERAIT MISE AU POINT

Plusieurs organes de presse japonais, l'agence Kyodo et le quotidien *Asahi* notamment, ont fait état, le vendredi 20 septembre, d'un projet de nouvelle Constitution chinoise qui pourrait être approuvé lors de la prochaine réunion du Congrès national du peuple à Pékin.

Selon ces informations, le président Mao Tse-toung serait désigné comme le *« grand dirigeant du peuple chinois, chef de l'Etat de la dictature du prolétariat et commandant suprême des forces armées »*. Le « projet » affirme encore que *« le droit le plus fondamental du peuple chinois et son devoir seront de défendre son grand chef, le président Mao Tse-toung »*.

Le texte publié à Tokyo, qui comprend quatre chapitres et trente articles (au lieu de cent six articles dans la Constitution de 1953), garantit d'autre part le droit de vote à dix-huit ans, le droit au travail et à l'éducation, l'égalité des droits entre hommes et femmes dans tous les domaines, la liberté de publication, d'association, de manifestation, de grève et de religion.

[Si l'on sait depuis quelque temps qu'un projet de Constitution destiné à remplacer celle de 1953 est en préparation en Chine, l'authenticité du texte publié à Tokyo est difficile à établir. Il s'agit, selon certaines agences, d'un texte manuscrit et qui ne semble pas complet, ce qui, déjà, invite à beaucoup de prudence. En toute hypothèse, on rappellera que le projet d'une nouvelle Constitution a donné lieu à des discussions à travers la Chine tout entière, en vue de son approbation finale par le prochain Congrès national du peuple. Il n'est pas exclu que le texte parvenu à Tokyo corresponde à l'un des documents qui ont pu voir le jour au cours de cette discussion.]

Une médiation discrète mais énergique des États-Unis a favorisé l'apaisement entre le Japon et la Corée du Sud

Une violente manifestation à laquelle ont pris part environ trois mille travailleurs réclamant une augmentation de salaire et l'amélioration de leurs conditions de travail a eu lieu le vendredi 20 septembre sur le plus grand chantier naval de Corée du Sud, à Ulsan, à 400 kilomètres au sud-est de Séoul. Une quarantaine d'ouvriers et une trentaine de policiers ont été blessés au cours des affrontements, indique-t-on de source officielle. D'autre part, la tension entre le Japon et la Corée du Sud paraît maintenant s'apaiser, écrit notre correspondant à Tokyo, Robert Guillain.

De notre correspondant

Tokyo. — La crise ouverte entre le Japon et la Corée du Sud par l'attentat du 15 août contre le président Park, perpétré à Séoul par un Coréen procommuniste venu de Tokyo, paraît maintenant apaisée.

La visite à Séoul d'un envoyé spécial du gouvernement japonais, M. Shiina, porteur d'une lettre du premier ministre, M. Tanaka, et les assurances qu'il a données, ont eu pour effet d'arrêter comme par enchantement les manifestations antijaponaises dans la capitale sud-coréenne. Une médiation discrète, mais énergique, des Etats-Unis, a également été décisive pour éviter la rupture, dit-on dans les milieux informés. Le vendredi 13, Tokyo se trouvait devant une sorte d'ultimatum de Séoul, dont les exigences étaient de son point de vue inacceptables. A Washington et à Séoul, on paraît avoir fait comprendre à la Corée du Sud qu'elle allait trop fort, et la pression américaine, facile à exercer étant données l'importance et les formes variées du soutien des Etats-Unis, a fait lever l'ultimatum.

De son côté, le Japon, pressé aussi par Washington, est allé aussi loin que possible dans les concessions. La lettre de M. Tanaka, non publiée, était, disent les sources d'information gouvernementales, assez en retrait sur les exigences de Séoul, mais M. Shiina apportait le baume de déclarations verbales complémentaires, où il admettait une certaine responsabilité du Japon, exprimait sinon des excuses du moins des regrets et donnait des assurances de la bonne volonté de son gouvernement. Celui-ci promettait, en effet, de contrôler strictement les activités politiques dirigées du Japon contre le régime du président Park si elles étaient *« criminelles »*. Opérant un recul important par rapport à sa position antérieure, il citait nommément la Chosen Soren, organisation des Coréens procommunistes au Japon, comme pouvant être l'objet de ce contrôle. Il promettait enfin de continuer l'enquête sur le complot du 15 août en collaboration avec la police sud-coréenne.

Une capitulation

L'opposition japonaise ainsi que la Corée du Nord protestent contre ce qu'elles dénoncent comme une capitulation qui ouvre la voie, affirment-elles, à un droit d'intervention de Séoul dans les affaires japonaises, et de la C.I.A. sud-coréenne dans les activités des résidents coréens au Japon. Séoul réclamait, rappelle-t-on, la dissolution de la Chosen Soren et la participation de la C.I.A. sud-coréenne à l'enquête sur l'attentat.

La réconciliation entre Tokyo et Séoul est-elle solide ? On a des doutes à ce sujet dans les milieux diplomatiques de Tokyo, et l'on parle plutôt d'un replâtrage de durée problématique. Le président Park, dont le pouvoir était mis en péril au début de l'année par la montée de l'opposition, a réussi à se consolider en détournant la tempête vers le Japon.

Mais cette manœuvre n'est pas sans danger pour les relations des deux pays et pour la Corée du Sud elle-même, étant donnée l'importance de la collaboration du Japon au développement de l'économie sud-coréenne. La vieille haine des Coréens à l'égard de leurs anciens colonisateurs pourrait bien compromettre cette collaboration, si on l'invite à se défouler.

Du côté japonais, l'affaire n'est pas faite non plus pour apaiser un vieux sentiment anticoréen, qui continue à s'exprimer ici par une constante discrimination contre les Coréens vivant au Japon. Les Japonais, en outre, demeurent furieux d'avoir été bafoués dans l'affaire Kim Dae Jon (l'enlèvement du chef de la gauche sud-coréenne). Ils restent en majorité très hostiles au caractère dictatorial et répressif du régime du président Park. Ils tiennent fermement à poursuivre un rapprochement avec la Corée du Nord, pour favoriser un équilibre politique en Corée, et aussi pour des motifs économiques, leurs échanges avec Pyongyang ayant plus que doublé depuis un an.

Il n'est pas sans importance enfin d'enregistrer qu'à la faveur de la querelle d'août-septembre le gouvernement japonais s'est définitivement débarrassé de la fameuse *« clause coréenne »* inscrite à la fin 1969 dans un communiqué Sato-Nixon. C'est ce que le ministre des affaires étrangères, M. Kimura, a indiqué, dans une déclaration en date du 30 août. Le Japon, par le communiqué de 1969 s'engageait à venir au secours de la Corée du Sud si elle était attaquée, en servant de base à une contre-attaque américaine, comme en 1950. Voulant reprendre plus de liberté d'action, il déclare maintenant, de façon beaucoup plus générale, qu'il est intéressé à la sécurité de la *« Corée tout entière »*.

ROBERT GUILLAIN.

PROCHE-ORIENT

A Beyrouth

TROIS ORGANISATIONS PALESTINIENNES DÉNONCENT LES ENTRETIENS TRIPARTITES DU CAIRE

Trois organisations palestiniennes, le F.P.L.P. de M. Georges Habache, le Front de libération arabe, proche de l'Irak, et le F.P.L.P.-commandement général de M. Hamed Jebril ont critiqué vendredi la réunion tripartite qui groupe au Caire MM. Ismail Fahmi (ministre des affaires étrangères égyptien), Abdel Halim Khaddam (ministre des affaires étrangères syrien) et Farouk Kaddoumi, responsable du département politique de l'O.L.P.

Ces trois organisations, qui font partie du Front du refus arabe, déclarent dans un communiqué publié à Beyrouth qu'ils constituent la moitié des mouvements palestiniens représentés au sein du comité exécutif de l'O.L.P. Elles mettent en garde contre tout accord que ce dernier conclurait avec le régime jordanien.

Au Caire, les trois dirigeants arabes qui s'efforcent de parvenir à une position commune en vue d'une éventuelle participation palestinienne à la conférence de Genève devaient poursuivre leurs entretiens ce samedi. Ils auront notamment à examiner le délicat problème de la représentativité de l'O.L.P. et de ses relations avec le régime hachémite. — (A.F.P.)

Les « Izvestia » assurent qu'« il suffit d'une étincelle » pour provoquer un nouveau conflit

De notre correspondant

Moscou. — Au moment même où M. Gromyko rencontrait le président Ford à la Maison Blanche, les *Izvestia* publiaient, vendredi après-midi à Moscou, un article assez révélateur consacré à la crise du Proche-Orient. Sous le titre *« Ça sent le brûlé »*, M. Koudriavtsev, le commentateur politique du quotidien du gouvernement soviétique, affirme notamment qu' *« il suffit d'une étincelle pour qu'éclate la cinquième guerre au Proche-Orient »*. Le journaliste rend responsables de la situation non seulement Israël mais aussi les *« milieux agressifs américains »*. *« Ce que fait Israël avec l'encouragement des milieux agressifs d'outre-Atlantique est en contradiction flagrante avec la détente internationale »*, affirme-t-il avant d'ajouter : *« On est fondé à penser que M. Rabin a reçu pendant sa visite à Washington l'assurance du soutien des EtatsUnis. (...) A la suite de cette visite, les livraisons d'armements américains à Israël iront en augmentant de mois en mois et la plus grande partie de ces livraisons sera constituée par des armements de caractère offensif. »*

Les *Izvestia* s'inquiètent également d'informations, de source américaine, affirmant que le président Ford aurait promis à M. Rabin de soutenir la position israélienne selon laquelle un nouveau retrait partiel des troupes de Tel-Aviv devrait entraîner des gestes politiques engageant les Etats arabes sur la voie de la non-belligérance. Pour les *Izvestia*, en effet, *« il est impossible de normaliser la situation au Proche-Orient sans le retrait inconditionnel des forces armées israéliennes de tous les territoires arabes occupés et sans le rétablissement total des droits nationaux légitimes du peuple arabe de Palestine »*.

Que faut-il entendre par *« rétablissement total des droits nationaux légitimes du peuple arabe de Palestine »* ? M. Koudriavtsev l'indique assez clairement, et c'est un autre intérêt de son article : faisant référence aux décisions de l'ONU de 1947, il rappelle que la Cisjordanie aurait dû faire partie d'un Etat palestinien. Au passage, il fustige *« la position actuelle des milieux dirigeants jordaniens qui reconnaissent l'Organisation de libération de la Palestine comme étant le seul représentant du peuple palestinien, mais seulement en dehors de la Jordanie »*. Cette position rend perplexe, affirme M. Koudriavtsev, qui égratigne aussi l'Egypte, accusée d'avoir souscrit à la position jordanienne au cours de la dernière rencontre égypto-jordanienne de mai à Alexandrie.

Ainsi, peu à peu, se précise la position de l'U.R.S.S. sur la question palestinienne. On est maintenant fondé à penser que Moscou serait prêt à soutenir la création d'un Etat palestinien qui comprendrait la rive occidentale du Jourdain et Gaza, mais à condition que le mouvement palestinien puisse s'unir derrière cette revendication.

JACQUES AMALRIC.

Pendant sa visite au Liban

M. SAUVAGNARGUES RENCONTRERA M. YASSER ARAFAT

M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, rencontrera pendant sa visite officielle au Liban, les 19 et 20 octobre, M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, déclare-t-on de source française informée.

M. Sauvagnargues, qui doit également se rendre en Jordanie les 21 et 22 octobre, et en Israël les 31 octobre et 1er novembre, a reçu, vendredi 20 septembre, M. Ben-Natan, ambassadeur d'Israël à Paris.

APRÈS AVOIR DÉMISSIONNÉ DE SA CHARGE

Mgr Raya a quitté Israël pour le Canada et les États-Unis

Mgr Yossef Raya, archevêque melchite de Galilée, qui vient de démissionner de ses fonctions (*le Monde* du 21 septembre), a quitté Israël vendredi après-midi 20 septembre, pour se rendre au Canada et aux Etats-Unis.

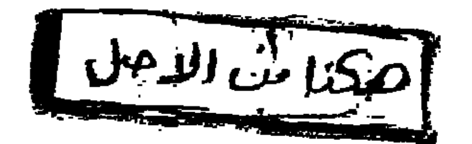
A son départ de l'aéroport Ben-Gourion, à Lod, le prélat a à nouveau déclaré, devant les journalistes : *« Ma démission a été provoquée par les immixtions injustifiées et illégales du patriarche melchite Maximos V Hakim* (qui réside à Beyrouth), *du Vatican et d'autres prélats de très haut rang dans les affaires de mon diocèse. »*

Mgr Raya a admis que son attitude politique *« avait sans aucun doute joué un rôle »* dans ses différends avec les autres prélats. Il a, à ce propos, réaffirmé sa prise de position sur Jérusalem qui doit, a-t-il dit, *« demeurer sous la souveraineté d'Israël, aussi longtemps que la liberté du culte et d'accès aux Lieux saints demeurera garantie à toutes les religions »*.

De très nombreuses ouailles de Mgr Raya avaient tenu à l'accompagner et à lui rendre hommage.

Le départ de Mgr Raya coïncide avec l'ouverture à Jérusalem du procès de Mgr Capucci, archevêque de Jérusalem. Mgr Raya avait à plusieurs reprises condamné les activités politiques de Mgr Capucci qu'il jugeait incompatibles avec ses fonctions ecclésiastiques. Ses déclarations, au moment où l'archevêque de Jérusalem fait figure de *« héros de la cause palestinienne »*, avaient été mal accueillies à Beyrouth et dans les milieux melchites.

Le mode de défense adopté vendredi au cours de la première journée du procès de Mgr Capucci donne à penser que ce procès pourrait durer assez longtemps et avoir des prolongements politiques. En effet, contrairement à ce qu'on avait pu croire, aucun accord ne semble avoir été passé entre l'accusation et la défense pour couper court aux débats et conclure assez vite par un verdict de principe permettant une expulsion rapide du prélat.



AFRIQUE

Éthiopie

Le président du conseil militaire annonce que les dignitaires de l'ancien régime seront jugés par une cour martiale

Un représentant du Foreign Office a annoncé, vendredi 20 septembre, à Londres, que le gouvernement britannique avait reconnu officiellement le nouveau régime éthiopien. Il a également indiqué qu'avant de prendre cette décision la Grande-Bretagne avait consulté ses partenaires de la Communauté européenne et d'« autres puissances amies ».

A Addis-Abeba, le général Aman Andom, chef du gouvernement provisoire militaire, a tenu, vendredi également, sa première conférence de presse. Il a confirmé que les ministres et dignitaires de l'ancien régime seraient traduits devant une cour martiale.

Correspondance

Addis-Abeba. — Quelques éclaircies, beaucoup d'ombre, tels sont les impressions qui se dégagent de la première conférence de presse du lieutenant-général Aman Michael Andom, président du Conseil militaire provisoire et du conseil des ministres, ministre de la défense et chef d'état-major de l'armée éthiopienne.

« *Avec tous ces titres, le lion de l'Ogaden n'est pas sans rappeler le lion de Juda* », remarquait un Ethiopien à la sortie de la conférence donnée devant quelque deux cents journalistes du monde entier.

Le général a pourtant abordé toutes les questions que l'on peut se poser dans la conjoncture actuelle et tout d'abord sur le sort du monarque destitué et sur celui de son immense fortune. Hailé Sélassié serait devenu « *un citoyen comme tout le monde* », à une nuance près : les 5 milliards de dollars américains au moins qu'il se refuse à rapatrier.

Le général Aman a indiqué que « *pour des raisons de sécurité* » il n'était pas possible d'approcher l'ancien souverain ou même de dire où il se trouve. Les militaires espèrent encore qu'il se décidera à faire revenir en Ethiopie ne serait-ce qu'une partie de son trésor. De toute façon, le sort du souverain « *sera déterminé par le peuple* » qui, dans l'état actuel des choses, semble de plus en plus vouloir qu'il soit traduit en justice. Le général a également laissé entendre que l'avenir de la monarchie constitutionnelle dépendra de l'attitude populaire et de la hâte que mettra Asfa Wossen, le prince héritier, à regagner son pays.

Le général Aman a indiqué que le Conseil militaire provisoire était composé de cent vingt militaires élus par la base et comprenait des représentants de tous les échelons de la hiérarchie, du simple soldat au commandant. Il a précisé que le fonctionnement de cet organisme était extrêmement démocratique et qu'en son sein existaient plusieurs comités ayant pour tâche de préparer une Constitution et la mise en place d'un gouvernement conformément à l'idéologie nationaliste « *Ethiopia Tekdem* », Ethiopie d'abord, du nouveau régime.

Concernant le problème crucial de la réforme agraire, le général a souligné qu'elle constituerait la priorité des priorités bien que sur ce point comme sur d'autres « *le pouvoir de décision ne lui appartienne pas en propre* ».

Conformément au programme politique du mouvement révolutionnaire, le sort des anciens dignitaires du régime féodal sera réglé par une cour martiale. Quant aux perspectives d'avenir du régime, qu'il s'agisse des partis politiques, des syndicats, des élèves et étudiants, les réponses du général n'apportent aucun éclaircissement décisif.

En matière de politique étrangère, le général a réaffirmé le désir de stricte neutralité du nouveau régime.

KIFLE BESEAT.

● *Une délégation officielle libyenne* est arrivée vendredi soir à Addis-Abeba et aura des entretiens avec les dirigeants. Tripoli est ainsi la première capitale étrangère a envoyer une mission en Ethiopie depuis la destitution de l'empereur. — *(Corresp.)*

Mozambique

Le « gouvernement » de transition souhaite enrayer l'exode de la communauté blanche

Lourenço-Marques *(A.F.P., Reuter)*. — Le Mozambique a franchi, vendredi 20 septembre, une nouvelle étape sur le chemin de l'indépendance, avec l'installation par le haut-commissaire portugais, le contre-amiral Victor Crespo, du « *gouvernement de transition* » prévu par l'accord de Lusaka, le 7 septembre dernier. Le nouveau cabinet a un chef de trente-cinq ans, M. Joaquim Chissano, qui occupe la troisième place dans la hiérarchie du FRELIMO.

M. Chissano, qui a fait des études de médecine à la Sorbonne et à l'université de Lisbonne, est considéré comme un excellent administrateur. Il avait abandonné l'université pour rejoindre le Front de libération du Mozambique, dont il est l'un des membres fondateurs. Avec lui, six nationalistes font leur entrée dans l'exécutif provisoire. Il s'agit de MM. Armando Emilo Guebuza (administration intérieure), Oscar Monteiro (information), Rui Baltassar Dos Santos (justice), Mario Fernandes de Graca (coordination économique), Mariano Matsinhe (travail) et Guideon Ndobe (éducation). La désignation à la justice de M. Rui Baltassar Dos Santos, avocat blanc de Lourenço-Marques, connu pour ses idées libérales et sympathisant du FRELIMO, marque sans aucun doute la volonté des nationalistes de rassurer la communauté portugaise et d'enrayer l'exode des Blancs vers le Portugal, la Rhodésie ou l'Afrique du Sud. S'il se poursuivait au rythme actuel, cet exode aurait, en effet, des conséquences catastrophiques pour l'administration et l'économie du pays.

Le nouvel exécutif comprend aussi trois ministres nommés par le haut-commissaire portugais : MM. Joaquim Paulino (santé), Alcantara Santos (travaux publics) et Batista Piccolo (communications).

Le même jour ont été désignés les membres de la commission militaire mixte chargée de surveiller l'application du cessez-le-feu. Ce sont, pour le Portugal le général de brigade Joao Pizarro Rangel de Lima — et non le major Melo Antomes, comme nous l'avions annoncé dans nos dernières éditions de vendredi sur la foi d'une dépêche d'agence — et pour les nationalistes, M. Alberto Chipenda.

FRANCOPHONIE

L'Association des parlementaires a tenu ses assises à Bruxelles

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — L'Association internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.), qui tenait depuis le 16 septembre à Bruxelles sa cinquième assemblée générale et réunissait cent trente-deux députés et sénateurs venant de trente-deux pays francophones, a terminé ses travaux vendredi 20 septembre, au Sénat, par une allocution de son président, M. Charles Hélou, ancien chef de l'Etat libanais. Après avoir rappelé que l'Association a pour but de favoriser les initiatives de toute nature pour le rayonnement de la langue française, M. Hélou a déclaré : « *En intervenant dans tous les problèmes qui agitent notre monde, nous avons prouvé la qualité, la nécessité, les bienfaits de l'humanisme qui a nom francophonie* » Depuis la dernière assemblée générale à Dakar, en janvier 1973, l'Association a été accréditée à l'ONU, à l'UNESCO et au Conseil de l'Europe, affermissant ainsi son audience internationale. Elle a, en particulier, provoqué le premier débat sur la sécheresse dans le Sahel au Conseil économique et social de l'ONU.

Les travaux de l'assemblée ont bien montré que la notion d'« *impérialisme culturel du français* » était dépassée et que l'extension de la culture française dans les pays francophones n'empêchait nullement les cultures propres à chaque pays de se développer. Parmi les résolutions préparées par les trois commissions, générale, de coopération et culturelle, et adoptées en séance plénière, figurent des questions aussi diverses que l'envoi d'une mission au Sahel pour sensibiliser à nouveau l'opinion internationale au drame de la sécheresse, la mise à l'étude de moyens pratiques de restaurer l'enseignement du français en Extrême-Orient ou l'établissement de liens avec les compagnies aériennes pour les inciter à utiliser davantage à bord des avions le français, qui ne cesse de reculer au profit de l'anglais.

Au cours de la séance de clôture, M. Gol, ministre de l'économie régionale wallonne, a cité Albert Camus : « *Ma patrie, c'est la langue française* », pour conclure : « *Cette patrie vous l'avez affermie et vous lui avez donné l'espoir de vivre.* »

G. de F.

DIPLOMATIE

La première rencontre du nouveau président et de M. Gromyko

M. Ford confirme qu'il recevra M. Brejnev aux États-Unis en 1975

Le président Ford a eu vendredi 20 septembre son premier entretien avec M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, qui, venu à New-York pour la session de l'Assemblée générale des Nations unies, s'était rendu à Washington. La conversation, qui a duré deux heures quarante-cinq minutes, a été suivie d'un déjeuner entre MM. Kissinger et Gromyko au département d'Etat. On apprenait par la suite que le ministre soviétique aurait ce samedi 21 septembre un nouvel entretien, non prévu à l'origine, avec le président américain. La Maison Blanche a fait savoir dès vendredi soir que le président Ford « envisage avec satisfaction » un nouveau « sommet » soviéto-américain pour l'année 1975. Depuis 1973, il a été décidé que de telles rencontres auront lieu chaque année, et c'est au tour de M. Brejnev de se rendre aux Etats-Unis ; le secrétaire général du P.C. soviétique visiterait à cette occasion une ou plusieurs villes américaines en dehors de Washington.

L'entretien de vendredi entre MM. Ford et Gromyko a porté notamment sur la limitation des armements stratégiques, la situation au Proche-Orient et les aspects de la détente entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis.

De notre correspondant

Washington. — La détente était également à l'ordre du jour de l'entretien que le président Ford a eu avec le sénateur Jackson concernant le compromis intervenu au sujet de l'émigration des juifs soviétiques. Apparemment le président et le sénateur Jackson ne partagent pas entièrement les mêmes vues sur la portée de l'accord au terme duquel l'U.R.S.S. se serait engagée à laisser partir chaque année de cinquante à soixante mille émigrants. Pour le président, une fois que le Congrès l'aura autorisé à accorder les concessions commerciales et douanières à l'Union soviétique, il n'aura pas à redemander chaque année cette autorisation au Congrès et disposera seulement de son droit de veto. Pour le sénateur Jackson, au contraire, le président devrait obtenir chaque année l'approbation du Congrès.

De son côté, M. Kissinger, en déposant jeudi devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, avait tempéré son optimisme en soulignant que « *les Etats-Unis ne peuvent envisager que l'Union soviétique renverse des décennies de régime soviétique et des siècles d'histoire russe...* ». Néanmoins, le secrétaire d'Etat avait laissé prévoir qu'un accord serait conclu dans les prochains jours.

Quant au discours du président Ford aux Nations unies, mercredi dernier, il est considéré dans les milieux officiels comme un compromis entre des vues divergentes au sein du gouvernement américain. Ainsi, le département d'Etat envisagerait primitivement de doubler le programme d'aide alimentaire, le portant jusqu'à 1 800 millions de dollars. Il était sur ce point en contradiction directe avec les services du budget et les conseillers économiques du président, qui sont opposés à tout accroissement des dépenses. M. Kissinger aurait fait valoir que les Etats-Unis ne pouvaient s'attendre que les pays producteurs de pétrole accroissent leur production et réduisent leurs prix sans un geste des Etats-Unis indiquant leur souci de partager leurs ressources alimentaires avec les pays dans le besoin.

En fin de compte, M. Kissinger aurait gagné la partie, en acceptant en retour de réduire ses demandes d'augmentation du programme d'aide alimentaire, qui passera seulement de 900 millions à 1 035 millions de dollars. En fait, l'interdépendance proclamée par M. Kissinger entre le prix du pétrole et le volume de l'aide alimentaire ainsi que la décision d'accroître le programme mondial d'assistance, vont à l'encontre de la politique antérieure définie sous le gouvernement Nixon. Les milieux officiels estimaient alors que les Etats-Unis n'avaient à prendre aucune initiative ; ils espéraient que les nations les plus pauvres, « coincées » entre l'augmentation du prix de l'énergie et celui des produits alimentaires, exerceraient elles-mêmes une pression sur les pays producteurs de pétrole pour les amener à baisser leurs prix.

HENRI PIERRE.

EUROPE

Espagne

L'EXIGENCE DES PASSEPORTS AUX FRONTIÈRES

Le préavis prévu par les accords n'est pas respecté

INDIQUE-T-ON A PARIS

Le gouvernement de Madrid n'avait donné, samedi matin, au gouvernement français aucune explication aux mesures qu'il a prises à la frontière franco-espagnole et qui ne sont pas, indique le ministère français des affaires étrangères, conformes aux accords entre les deux pays. Toutefois, une explication devrait être prochainement transmise.

Deux accords sur les passages frontaliers ont été conclus entre la France et l'Espagne, l'un en 1959, supprimant réciproquement les visas ; l'autre, le 15 février 1966, supprimant l'obligation de produire un passeport en cours de validité et disposant que les cartes d'identité suffisaient. Cet accord était réciproque. Cependant, il était sans effet pour les Espagnols dans le sens Espagne-France, parce que le gouvernement de Madrid continuait d'exiger de ses ressortissants qu'ils produisent un passeport valide pour sortir d'Espagne. L'accord de 1966 était conclu pour un an et renouvelable par tacite reconduction. Il pouvait être dénoncé avec un préavis de deux mois avant la date d'expiration annuelle. C'est cette disposition qui n'a pas été respectée.

Le gouvernement français n'a fait aucun commentaire, dit-on samedi matin au Quai d'Orsay, sur les accusations formulées à Madrid au sujet des nationalistes basques.

Au ministère de l'intérieur, on rappelle que la position de la France vis-à-vis des réfugiés espagnol. est claire : Paris apprécie toujours selon le droit international en vigueur les exigences du gouvernement espagnol, lorsque des ressortissants de ce pays sont poursuivis pour des crimes ou des délits commis sur son territoire.

Dans les affaires de droit commun, les demandes d'extradition sont du ressort de la seule justice. Dans les affaires politiques, le principe est de ne pas extrader Toutefois, si des preuves permettent d'accuser formellement un réfugié d'avoir participé à des actions répréhensibles en Espagne les autorités françaises prennent des mesures de rétorsion à son égard, mais dans un cadre strictement national.

Quant aux actions menées par des réfugiés sur le territoire français — enlèvement du banquier Suarez, attentats du GARI — elles ont fait à chaque fois l'objet de poursuites. On ajoute que, précisément, le communiqué du gouvernement espagnol ne comporte rien d'autres que des présomptions qui ne sauraient suffire à engager une action contre quiconque.

L'attitude de la France à l'égard des réfugiés espagnols — notamment basques — a sensiblement évolué au cours des derniers mois dans le sens d'une libéralisation : c'est ainsi que le 16 mars dernier, alors qu'il était ministre de l'intérieur, M. Jacques Chirac avait abrogé les mesures d'éloignement des départements frontaliers prises à l'égard de nombreux réfugiés par son prédécesseur, M. Raymond Marcellin.

MADRID DEMANDE PLUS DE RIGUEUR à l'égard des révolutionnaires basques

(Suite de la première page.)

« Du fait de cette attitude « inamicale », écrivait le quotidien conservateur catalan *la Vanguardia, il est impensable que l'on installe en Espagne le système de télévision SECAM ou que nous achetions des Mirage.* » De son côté, le quotidien monarchiste conservateur *A. B. C.* affirmait : *« Il s'agit là pour les Espagnols d'un problème qui n'est pas nouveau. Le terrorisme de l'ETA trouve auprès des autorités françaises des facilités plus ou moins grandes, mais en tout cas des facilités, qui sont la condition nécessaire et suffisante pour qu'il puisse attenter contre la paix et l'ordre public de notre patrie. Les enlèvements, les assassinats et autres violences perpétrés au sud des Pyrénées n'auraient véritablement pu avoir lieu si le gouvernement français avait agi selon sa parole et ses proclamations d'amitié.* »

On a pu lire d'autres commentaires du même ordre dans le reste de la presse espagnole, par exemple dans *Informaciones* (indépendant) ou dans *Ya* (catholique conservateur).

Tandis que la police espagnole (tout spécialement la garde civile) poursuit ses battues dans le Pays basque à la poursuite des militants de l'ETA, pratique de nombreuses arrestations et s'empare de dépôts d'armes, les autorités policières gardent le silence le plus absolu au sujet de l'attentat commis le 14 septembre dans un restaurant madrilène (onze morts), qui avait d'abord été attribué par ces mêmes autorités à l'organisation révolutionnaire basque.

Selon des sources proches de l'ETA, cette organisation, spécialement la tendance appelée « Cinquième assemblée », est en proie à des dissensions internes du fait du fossé qui semble s'être creusé entre le « front ouvrier » et le « front politico-militaire ». D'autre part, entre les « militaires », dont les principaux chefs — selon la presse espagnole — se promènent librement sur la côte basque française, l'union n'est pas non plus le trait dominant, d'où l'existence d'un certain nombre de commandos, composés de membres très jeunes, qui agiraient sans se soumettre à aucun contrôle.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

A Hendaye

La décision a pris de court touristes et transporteurs routiers

De notre correspondant

Bayonne. — A Hendaye et dans les différentes stations de la côte basque, la nouvelle s'est répandue vendredi après-midi comme une traînée de poudre : *« Les ressortissants français ne peuvent plus se rendre en Espagne s'ils ne présentent pas un passeport en cours de validité. »* Cette mesure a été accueillie avec la plus grande surprise : personne, absolument personne, ne s'y attendait.

Depuis janvier 1966, le passeport n'étant plus obligatoire, frontaliers et touristes avaient pris l'habitude de passer avec la seule carte d'identité, mais ce qui a sans doute surpris encore davantage, c'est la mise en application immédiate de cette mesure. Aucun délai n'a *été en effet* accordé : le nouveau régime est entré en vigueur dès vendredi 21 septembre à 14 h. 30. Les policiers espagnols se sont montrés extrêmement stricts : ils refoulaient systématiquement, avec courtoisie, mais fermement, tous ceux qui n'avaient pas le passeport, soit plus de 90 % des automobilistes français. Aucune dérogation n'a été consentie. Tout au plus, les services frontaliers ont-ils indiqué que certains cas sociaux pourraient être examinés à Madrid, par exemple celui de personnes qui iraient chercher un parent victime d'un accident ou tombé malade en Espagne, sans préciser du reste quel délai demanderait l'examen de ces situations particulières.

Des familles qui allaient en vacances en Espagne ont dû rebrousser chemin. Des Français déjà en vacances dans la région de Saint-Sébastien et qui étaient venus passer la journée à Hendaye ont été pris au piège et n'ont pu franchir la frontière pour aller récupérer leurs affaires. D'autre part, des transporteurs routiers se dirigeant vers l'Espagne vont se trouver bloqués, ce qui ne va pas manquer de poser de nombreux problèmes.

A Hendaye et à Saint-Jean-de-Luz, de nombreuses personnes se sont déjà présentées au commissariat de police pour faire une demande de passeport, à tel point que le stock de formulaires disponibles a été épuisé, vendredi, en quelques heures. Pourtant, beaucoup pensent qu'il s'agit d'une mesure provisoire, appliquée durant quelques semaines, au pis pendant quelques mois. *Mais il est hasardeux d'avancer un pronostic à ce sujet.*

Ce qui est évident, et Madrid ne fait pas de mystère à ce sujet, c'est qu'il s'agit d'une mesure destinée à faire pression sur le gouvernement français, auquel les autorités espagnoles reprochent de se montrer trop bienveillant à l'égard des militants de l'organisation basque ETA, comme l'indique d'autre part notre correspondant à Madrid.

La présence en territoire français de M. Juan-Manuel Gallarraga-Mendizabal, que la police espagnole a désigné comme le responsable numéro un de l'attentat contre un restaurant de Madrid, doit indisposer le gouvernement franquiste. Cependant, M. Gallarraga, que des journalistes ont rencontré vendredi soir près de Bayonne, affirme être totalement étranger à cette affaire, et il vient de déposer une demande d'asile politique en France.

Allemagne fédérale

L'enquête sur l'affaire Guillaume

Les défaillances du contre-espionnage paraissent au grand jour

De notre correspondant

Bonn. — Avec l'audition, vendredi 20 septembre, de l'ancien chancelier Brandt et de M. Genscher, ministre de l'intérieur dans le précédent gouvernement et, à ce titre, responsable politique des services de protection de la Constitution (contre-espionnage), la commission d'enquête parlementaire chargée de l'affaire Guillaume est arrivée au cœur de son sujet.

Dans les déclarations des premiers témoins, il était clairement apparu que les négligences et la mauvaise coordination des services de renseignements et des services de contre-espionnage avaient permis à l'agent Guillaume, malgré les indices permettant de penser qu'il travaillait, ou en *tout cas* avait travaillé, pour la République démocratique allemande, d'entrer dans le cabinet du chancelier. La commission s'intéresse maintenant à un deuxième problème : pourquoi Guillaume est-il resté dans l'entourage de M. Brandt près d'un an encore après que les services de protection de la Constitution l'eurent soupçonné d'être un agent est-allemand ?

L'essentiel des débats tourne autour de deux questions :

— Le 29 mai 1973, soit dix mois avant l'arrestation de Guillaume, M. Nollau, président du service de protection de la Constitution, a-t-il pleinement informé M. Genscher, son ministre de tutelle, des graves soupçons qui pesaient sur le conseiller du chancelier ?

— Est-il exact que M. Genscher ait mis au courant M. Brandt contre l'avis de M. Nollau ?

Les déclarations qu'ont faites M. Nollau, d'une part, et MM. Genscher et Brandt, d'autre part, devant la commission sont contradictoires. Alors que le chef des services de contre-espionnage a déclaré avoir informé M. Genscher *« autant que l'affaire le nécessitait »*, l'ancien ministre de l'intérieur *ne se souvient que de « vagues soupçons »* contre Guillaume. A l'appui de sa déclaration, M. Nollau indique que M. Genscher, contre son avis personnel, a tenu à informer immédiatement le chancelier, ce qui tendrait à prouver qu'il était convaincu de la gravité de l'affaire. Cependant, M. Nollau a indiqué qu'à la fin du mois de mai 1973, au moment de sa conversation avec M. Genscher, il ne savait pas exactement quelle était la fonction de Guillaume à la chancellerie. De la part du chef des services de contre-espionnage cette ignorance est pour le moins surprenante.

Une réforme inévitable

M. Genscher, de son côté, a déclaré que M. Nollau ne lui avait fait part que de soupçons peu convaincants demandant à être encore étayés. C'est pourquoi il s'était laissé convaincre de conserver Guillaume dans le cabinet du chancelier. M. Brandt a confirmé la déclaration de son ancien ministre et répété ce qu'il vient d'écrire dans son récent livre *Au-delà du jour* : *« Si j'avais su exactement ce qui était reproché à Guillaume, je ne l'aurais pas toléré plus longtemps près de moi.* » D'après ce que M. Genscher lui avait rapporté de sa conversation avec M. Nollau, l'ancien chancelier avait retiré l'impression que les soupçons contre Guillaume n'étaient pas fondés et qu'il s'agissait, en maintenant la surveillance, de les écarter définitivement. M. Brandt a précisé devant la commission que, pendant plusieurs mois, il n'avait plus entendu parler de cette affaire.

Que ce soit au moment de l'engagement de Guillaume à la chancellerie ou pendant les quelques mois précédant son arrestation, les services de contre-espionnage semblent donc avoir commis de grosses erreurs d'appréciation. M. Nollau a même ajouté devant la commission qu'il avait été mis au courant du fait que Guillaume avait accompagné M. Brandt en vacances en Norvège au mois de juillet 1973 seulement après leur départ. A ce moment-là, la surveillance de Guillaume durait depuis plus de trois mois. Il est maintenant établi que pendant son séjour en Norvège, Guillaume a eu accès à des documents ultra-secrets concernant l'OTAN. Quelles que soient les conclusions de la commission d'enquête, il apparaît que les jours de M. Nollau à la tête des services de protection de la Constitution sont comptés. Le gouvernement Schmidt a d'ailleurs l'intention de réformer de fond en comble les services de contre-espionnage et les services de renseignements. Mais certains se demandent à Bonn si M. Nollau ne va pas servir de bouc émissaire pour que cette affaire perde son caractère explosif pour la coalition libérale-socialiste.

DANIEL VERNET.

Union soviétique

LES PEINTRES NON CONFORMISTES POURRAIENT TENIR LEUR EXPOSITION DANS UN PARC DE MOSCOU.

Moscou *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — Les peintres non conformistes, dont l'exposition à ciel ouvert dans une banlieue de Moscou avait été écrasée par des bulldozers le dimanche 15 septembre, seront autorisés à présenter leurs tableaux samedi 28 septembre dans un parc de la banlieue de Moscou. La nouvelle a été annoncée à trois d'entre eux, vendredi 20 septembre, par M. Vladimir Chkodine, chef du département culturel de la municipalité de la capitale. Les autorités et les artistes doivent visiter le parc ensemble pour s'entendre sur un site adéquat.

Le jour même, néanmoins, le journal *Sovietskaya Koultoura* publiait une lettre de *« quatre travailleurs »* accusant les peintres d'être des *« agents provocateurs politiques »*, les journalistes étrangers d'avoir attaqué les milices civiles et les diplomates *« capitalistes »* d'avoir amené les tableaux *« dégoûtants »* dans leur voiture jusqu'au lieu de l'exposition. Ces lecteurs s'en prennent particulièrement à un journaliste scandinave, affirmant qu'il a *« frappé au visage un auxiliaire de la police »*.

Or, selon ses confrères, M. Nils Morten Ungaard a été bousculé par les policiers en civil, qui lui ont pris des pellicules dans son sac, mais n'a touché, lui, aucun policier. D'ailleurs, les correspondants à Moscou (américains, allemands, français, suédois et norvégiens) ont protesté *« vigoureusement »* le même jour auprès du ministère soviétique des affaires étrangères contre les brutalités qu'ils ont eu à subir le 15 septembre.

D'autre part, on apprend à Londres que, à la suite de cette affaire, Sir Norman Reid, directeur de la Tate Gallery, a décidé d'annuler la visite officielle qu'il devait faire prochainement à Moscou. Sir Norman devait discuter du prêt à l'U.R.S.S. de trente toiles de Turner pour des expositions à Moscou et à Léningrad au printemps de 1975.

● UN *« CRIMINEL DE GUERRE »* A ETE CONDAMNE A MORT par le tribunal militaire de Krasnodar, annoncent les *Izvestia* le 20 septembre. M. Georgi Tsinaridzé était accusé d'avoir participé à l'extermination de plus de trois mille Soviétiques au Caucase, en Ukraine et en Crimée, de 1941 à 1943, alors qu'il était membre d'un bataillon formé par les nazis. Réfugié au Canada après la guerre, M. Tsinaridzé était revenu, en 1973, dans son village natal, où il avait été reconnu par vingt témoins, dont sa femme et ses enfants. Le journal ajoute que trois membres du même bataillon sont actuellement réfugiés en France, en Angleterre et en Turquie. — *(A.F.P., UPI.)*

A travers le monde

Belgique

● LE GOUVERNEMENT a rejeté le vendredi 20 septembre la demande de convocation anticipée des Chambres, formulée par l'opposition socialiste. Le Parlement rentrera à la date prévue le 8 octobre. Le parti socialiste proposait une discussion immédiate de la politique anti-inflation de M. Tindemans. L'indice officiel des prix pour le mois de septembre est en hausse de 1,86 point, une augmentation record, alors que le ministre des affaires économiques, M. Oleffe, annonçait, il y a quelques jours à peine, *« une stabilisation, voire une diminution »*. — *(Corresp.)*

Canada

● M. ROBERT BOURASSA, premier ministre du Québec, effectuera une visite officielle à Paris, les 5 et 6 décembre prochain.

Dahomey

● LA PREMIERE PHASE DES POURPARLERS devant aboutir à la révision des accords de coopération entre la France et le Dahomey s'est ouverte jeudi 19 septembre à Paris, au ministère de la coopération. Cette révision avait été demandée par le commandant Mathieu Kerekou, chef de l'Etat dahoméen en novembre 1972, un mois environ après la prise du pouvoir par un groupe d'officiers.

Espagne

● LE PARTI CARLISTE a annoncé, le 20 septembre, qu'il a décidé de se joindre à la junte démocratique récemment formée *« pour collaborer avec toutes les forces populaires, politiques et sociales dans le combat pour la liberté du peuple espagnol »*. Le chef des carlistes est le prince Xavier de Bourbon-Parme, qui vit en France. Son fils, Charles-Hughes, né en France, a épousé la princesse Irène des Pays-Bas. Tous les membres de la famille des Bourbon-Parme sont interdits de séjour en Espagne.

États-Unis

● LA MAISON BLANCHE a annoncé le vendredi 20 septembre que le président Ford se rendra au Japon du 19 au 21 novembre et qu'il ira ensuite en Corée du Sud les 22 et 23 novembre. — *(UPI.)*

Grande-Bretagne

● UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE JURISTES sur l'application du droit soviétique à l'égard des citoyens juifs en U.R.S.S. s'ouvre ce samedi 21 septembre à Londres. Présidée par M. Arthur Goldberg, ancien ambassadeur américain à l'ONU, *« la conférence*, selon le communiqué qui l'annonce, *a lieu dans un contexte de multiplication d'allégations, de persécutions, de discriminations, de fausses arrestations, de faux procès, de preuves fabriquées de toutes pièces et de pressions contre les candidats à l'émigration »*. — *(Reuter)*

Danemark

Le syndicat des O.S. décide de ne plus subventionner uniquement les sociaux-démocrates

De notre correspondante

Il n'y aura pas d'élections anticipées au Danemark. En effet, le gouvernement minoritaire libéral de M. Hartling, (qui ne dispose que de vingt-deux députés sur les cent soixante-dix-neuf), a obtenu vendredi 20 septembre le rejet de quatre motions de défiance et l'adoption d'une réforme fiscale prévoyant une réduction de 7 milliards de couronnes de l'impôt sur le revenu (5 milliards de francs environ), à compenser par des économies budgétaires. Le vote a été acquis par 88 voix contre 41 et 48 abstentions, dont celles des 46 sociaux-démocrates. Ces abstentions s'expliquent par le fait que ceux-ci, comme les autres formations, souhaitent éviter un retour aux urnes dans l'immédiat. Or M. Hartling avait annoncé qu'en cas d'échec il décréterait des élections pour le 15 octobre.

Copenhague. — Le syndicat des manœuvres et des ouvriers spécialisés, qui regroupe deux cent soixante mille membres sur les neuf cent cinquante mille travailleurs syndiqués du pays, a décidé, au cours de son trente-septième congrès, qui s'est tenu du 12 au 19 septembre, que le soutien financier qu'il accordait uniquement au parti social-démocrate sera partagé dorénavant entre les différents partis de gauche au prorata de leur représentation parlementaire. Jusqu'à présent, le parti social démocrate avait toujours réussi à dominer les syndicats, du moins au niveau des instances supérieures, en se proclamant le seul parti socialiste capable de défendre la classe ouvrière et en accusant les autres formations de la gauche (actuellement les communistes et les socialistes du peuple) de diviser les travailleurs.

D'autres syndicats suivront-ils l'exemple de celui des O.S. ? Les responsables sociaux démocrates se refusent, en tout cas, pour l'instant de faire le moindre commentaire sur la décision prise par le plus important des syndicats qui a, au demeurant, décidé de changer de nom et s'appellera désormais syndicat des ouvriers spécialisés danois (SID). M. Ejler Soender, nommé président intérimaire lorsqu'en 1972 M. Anker Joergensen était devenu premier ministre, a été confirmé à l'unanimité dans ses fonctions pour trois ans. — C. O.

Pays-Bas

L'affaire de La Haye

M. DEN UYL AFFIRME QUE L'USAGE DE LA FORCE AURAIT MIS EN DANGER LA VIE DES OTAGES

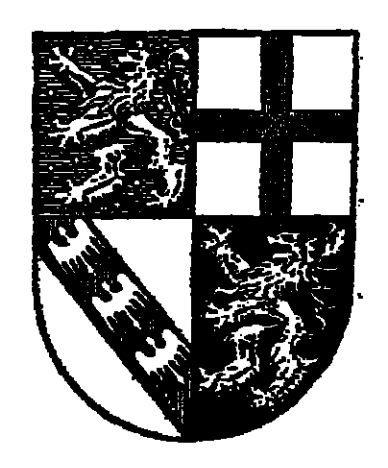
Le gouvernement néerlandais a publié vendredi 20 septembre un Livre blanc consacré à la récente prise d'otages par un commando japonais à La Haye. Selon ce document, la décision de rechercher par la négociation plutôt que par la force un dénouement du drame était la meilleure. Il précise aussi que le refus initial de la France de mettre un appareil français à la disposition du commando et le refus de ce dernier d'utiliser un DC-8 néerlandais avaient placé les négociations dans l'impasse ; elles n'ont été débloquées qu'à la suite de l'entretien qu'eurent à l'occasion du dîner du samedi soir à l'Elysée MM. Giscard d'Estaing et Den Uyl, premier ministre néerlandais.

Ce dernier a déclaré vendredi, au cours d'une conférence de presse, que la question de la demande d'extradition à la Syrie de Furuya était *« du ressort de la France »*. Il a expliqué que Furuya, libéré de sa prison à Paris et amené à La Haye, était un prisonnier de la justice française *« venu aux Pays-Bas afin d'être échangé contre les otages »*. Le ministère néerlandais de la justice étudie le cas des trois autres membres du commando.

En outre, les Pays-Bas *« ont promis aux quatre terroristes de les laisser partir »*. *« La question se pose alors de savoir si l'on doit revenir sur la parole donnée*, a-t-il poursuivi. *D'un point de vue moral, on pouvait envisager de revenir sur cette décision, mais nous avons décidé de ne pas le faire. Nous voulons garder pour l'avenir la possibilité de ne pas compromettre les chances d'un éventuel échange d'otages.* » Le premier ministre a précisé que les relations entre La Haye et Paris ont *« surtout été difficiles au début »* : *« La position des deux pays était très différente. A Paris, à 500 kilomètres de La Haye, on ne comprenait pas très bien comment la situation se présentait exactement ici. D'où la question : pourquoi n'avons-nous pas maîtrisé les terroristes par la force et pourquoi n'avons-nous pas sauvé les otages en ouvrant le feu contre le commando ? »*

Le premier ministre s'est opposé à une action armée dans l'ambassade, estimant que les otages auraient alors couru de grands risques. Il a ajouté, sans autre précision, qu' *« il avait été établi qu'un autre membre de l'Armée rouge japonaise se trouvait aux Pays-Bas »*. — *(A.F.P.)*

LA SARRE



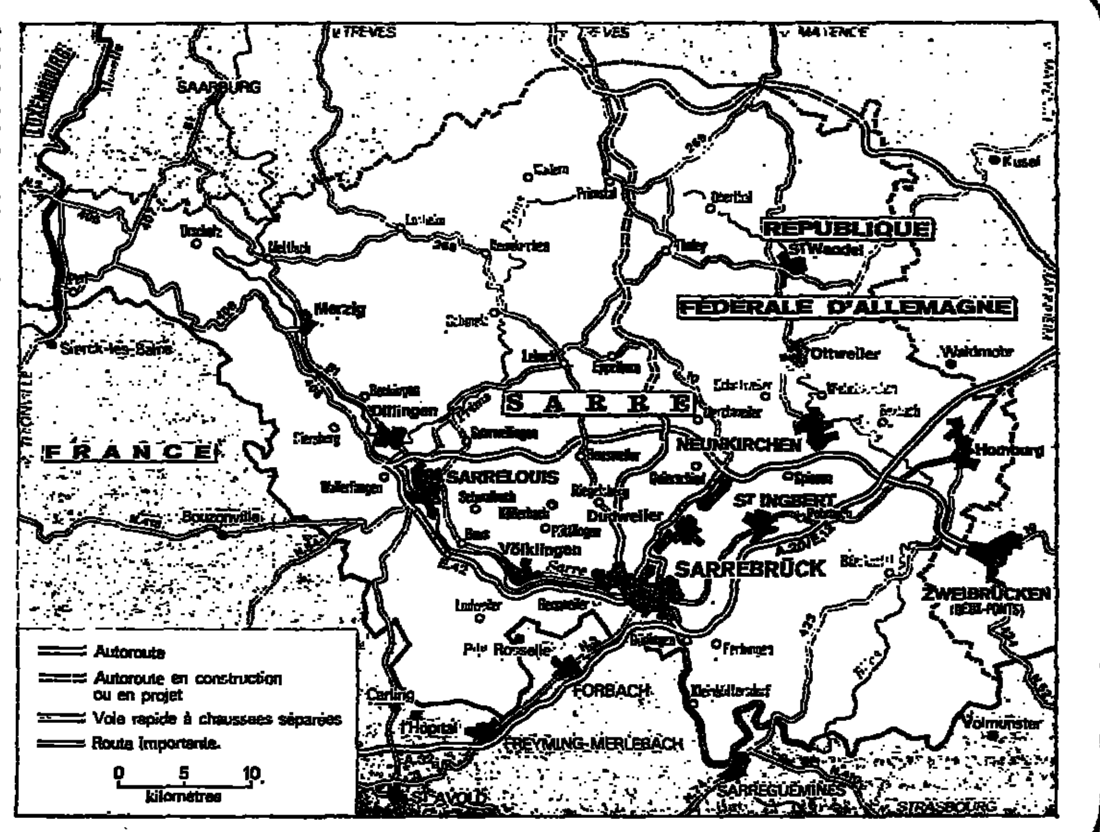
UNE ALLEMAGNE TOURNÉE VERS LA FRANCE

Pour illustrer l'évolution de l'Allemagne sur tous les plans depuis la dernière guerre, on trouverait difficilement un Land mieux approprié que la petite Sarre. Enjeu des rivalités franco-allemandes, elle a, fort heureusement, perdu le rôle que lui valait sa richesse charbonnière pour devenir la région de la République fédérale la plus ouverte aux influences françaises, la seule à maintenir à notre langue dans l'enseignement un statut en recul partout ailleurs et à faire une place aussi importante au commerce avec son voisin de l'Ouest. Pourtant, deux fois, à vingt ans d'intervalle, les Sarrois ont proclamé qu'ils étaient Allemands et refusaient toute forme de rattachement à la France. En se jetant dans les bras du « Reich millénaire » en 1935, les citoyens du territoire défini par le traité de Versailles se préparaient quelques désagréments. En revanche, lorsqu'en 1955 ils ont choisi, contre le « statut européen » que leur proposait M. Hoffmann, l'intégration à la République fédérale, ils se sont associés à une majorité des deux tiers à un État démocratique et prospère et, en dépit d'une certaine déception initiale, n'ont pas eu à le regretter. Deux monuments de Sarrebruck, l'Opéra et la Kongresshalle, cadeaux l'un de Hitler et l'autre d'Adenauer pour remercier les Sarrois de leur constance dans le germanisme, témoignent encore de ce *double* ralliement.

L'époque du refus de la « vassalité économique » de Paris, la campagne référendaire hargneuse de 1955, sont bien oubliées aujourd'hui, et le Land de Sarre, longtemps lanterne rouge de la République fédérale, a concentré tous ses efforts sur une reconversion économique rendue indispensable par la fin de l'âge du charbon. Les gouvernements chrétiens-démocrates de Sarrebruck, présidés depuis quinze ans par l'inamovible Franz-Joseph Roeder, ont sans cesse mis l'accent sur la qualité des rapports qu'ils voulaient entretenir avec la France et sur leur rôle de trait d'union entre Paris et Bonn. Ils ont lutté avec succès contre les handicaps que leur imposait la situation géographique du pays, mal desservi et marginal, que les autoroutes et la canalisation de la Sarre vont enfin désenclaver. Alors que la population diminue lentement, les Sarrois ont tenté également d'enrayer le chômage. La stabilité politique, l'arrivée de nouvelles industries, le sérieux et le goût du travail de la population, la qualité de l'administration locale, ont permis au Land d'accéder à une situation enfin comparable à celle de régions d'Allemagne moins défavorisées.

Près de vingt ans après le retour à la mère patrie, la Sarre dresse un bilan largement positif. Son rôle dans le dialogue franco-allemand reste considérable, et il serait encore accru si une coopération pouvait s'institutionnaliser avec la Lorraine voisine. Toutefois, les efforts dans ce sens n'ont pas encore abouti à des formules satisfaisantes. Pour cette petite Allemagne tournée vers la France et qui se satisfait mal de se limiter à importer de la main-d'œuvre lorraine, une telle coopération « interrégionale » serait la forme la plus heureuse de ce « destin européen » qu'elle avait refusé naguère lorsqu'il lui semblait impliquer le reniement de son identité nationale.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.



Essor et désenclavement d'un district minier périphérique

COMBIEN sont-ils exactement à passer chaque jour la frontière entre la Lorraine et la Sarre ? Dix mille ? Dix-sept mille ? Aucune statistique précise n'existe, mais on admet généralement que le nombre des travailleurs frontaliers français qui ont leur emploi en Sarre tourne autour de treize mille. Tout est bien organisé. Les entreprises sarroises effectuent des tournées de ramassage dans les villes et les villages lorrains. « *Quand on évoque les relations particulières entre la France et l'Allemagne fédérale*, nous dit M. Sinnwell, ministre sarrois de l'économie, *il faut d'abord parler des rapports entre la France et la Sarre.* »

Les relations économiques entre les deux régions frontalières ne se laissent pas réduire à des chiffres abstraits d'importation et d'exportation. Quotidiennement, des milliers de travailleurs passent la frontière, mais nombre de ménagères sarroises viennent aussi toutes les semaines remplir leurs paniers en France, où avec leurs deutschemarks elles achètent presque deux fois plus de produits qu'en République fédérale. Depuis les réévaluations de la monnaie allemande, le chiffre d'affaires du commerce de détail sarrois dans la région frontalière a diminué de 33 %. Autre exemple : les Sarrois achètent volontiers leurs voitures françaises de l'autre côté de la frontière. En France, ils ne paient pas la T.V.A. A la douane, ils doivent seulement acquitter la T.V.A. allemande de 11 %. Gain net : 12 % du prix de la voiture. Les protestations des concessionnaires des marques françaises installés en Sarre qui ont vu baisser leur chiffre d'affaires n'ont pas eu beaucoup d'effet. Au cours des six premiers mois de cette année, il a été dédouané mille huit cents voitures venant de France, autant que pendant toute l'année 1973.

Le nombre des frontaliers français qui travaillent en Sarre témoigne de la réussite de la reconversion de l'industrie sarroise qui, au lendemain de la guerre, était largement dominée par les industries minières et sidérurgiques. Qu'il y ait des ombres au tableau, personne ne songe à le nier. Le chômage est en moyenne plus important que dans l'ensemble de la République fédérale, les emplois féminins ont été créés en nombre insuffisant et il est difficile pour des personnes ayant une formation moyenne de trouver une place. Les nouvelles entreprises qui se sont implantées au bord de la Sarre sont le plus souvent des filiales de grandes sociétés dont le siège social est ailleurs, en République fédérale ou à l'étranger. Les dirigeants sarrois, malgré leurs efforts, n'ont pas réussi à attirer de grands centres de recherches publics ou privés. Certains détracteurs du gouvernement régional se demandent aussi si on n'a pas remplacé la dépendance vis-à-vis des industries minières et sidérurgiques par une dépendance vis-à-vis de l'automobile, qui emploie déjà 14 % des salariés, à un moment où l'avenir de cette activité n'apparaît pas aussi prometteur qu'il y a quelques années.

Sans doute ces critiques ne sont-elles pas toutes injustifiées, mais devant l'évolution des migrations quotidiennes dans les deux sens entre la Sarre et la Lorraine, force est bien de constater que si la reconversion sarroise n'est pas parfaite, la comparaison avec sa voisine occidentale tourne, sans conteste, à son avantage. En 1960, environ sept cents travailleurs passaient la frontière dans le sens France-Allemagne et quatre mille dans le sens inverse. En 1973, les chiffres étaient respectivement de treize mille et de mille cinq cent trente.

« Les Lorrains ne sont pas des immigrés »

S'il pose quelques problèmes aux petites et moyennes entreprises lorraines qui ne peuvent soutenir la concurrence salariale, ce transfert de main-d'œuvre est très bien accueilli en Sarre. « *Les Lorrains qui travaillent ici ne sont pas considérés comme des immigrés* », nous assure M. Sinnwell, qui ajoute : « *Un Lorrain qui va travailler à Paris ne reviendra jamais vivre en Lorraine, mais un Lorrain qui vient travailler à Sarrebruck ne s'installera jamais en Sarre. Nous contribuons ainsi à la stabilisation de la situation en Lorraine.* » Les Sarrois souhaiteraient d'ailleurs que les Français travaillant chez eux reçoivent une formation plus poussée et parlent mieux l'allemand pour qu'ils puissent accéder à des postes de responsabilité. Le projet de création d'une école technique franco-sarroise à Sarreguemines pourrait répondre à leurs préoccupations.

Dans l'ensemble, la progression des exportations sarroises vers la France a suivi celle des ventes ouest-allemandes. Malgré les réévaluations successives du deutschemark, les exportations de Sarre en France augmentent plus vite que les importations. Il y a quelques années, les courbes d'importation-exportation suivaient un cours parallèle, mais depuis 1972 leur évolution est totalement divergente. En 1973, les importations sarroises en provenance de France (qui représentaient 57 % du total des importations) ont augmenté de 2 % tandis que les exportations sarroises vers la France qui représentaient 55 % du total des exportations) ont augmenté de 16,7 %. Au cours des six premiers mois de cette année, le mouvement s'est poursuivi, les chiffres étant respectivement de moins 22 % et de plus 12 %. Le déficit des échanges entre la France et la Sarre est passé de 101 millions de deutschemarks en 1972 à 385 millions en 1973.

La différence de taux de change favorise cependant les entreprises françaises qui veulent travailler en Sarre. Grâce à leurs prix très compétitifs, elles sont bien placées sur le marché des travaux publics. Les entreprises de services et, jusqu'à ce que leurs activités aient été réglementées, les sociétés de location de personnel étaient donc très bien installées dans le Land. La canalisation de la Sarre, qui commencera l'année prochaine pour s'achever vers 1983, offre un marché potentiel de 1 milliard de deutschemarks. La différence de taux de change, que beaucoup de Sarrois et de Français s'accordent à trouver artificielle, aurait pu permettre également le développement en France de la sous-traitance pour des firmes allemandes. Malheureusement, les entreprises françaises se sont montrées incapables de faire face à la demande.

D'autre part, de grandes sociétés françaises se sont implantées directement dans le Land : Kléber-Colombes à Saint-Ingbert, Michelin à Homburg, Peugeot à Sarrebruck, Lesieur à Hanweiler, etc. Elles ont ainsi respecté une tradition qui date de plus de trois cents ans, et les Sarrois aiment à croire que lorsqu'une société française songe à s'installer en Allemagne elle pense d'abord à leur pays.

Le refus de M. Messmer

Dans l'ancien « *triangle de fer* » Lorraine-Sarre-Luxembourg, le centre de gravité se déplace vers l'est. Pourtant, les Sarrois ne s'abandonnent pas au triomphalisme. Ils considèrent qu'à plus ou moins long terme seule une politique de développement harmonisé de la région dans son ensemble permettra à la Lorraine comme à la Sarre de sortir de leur situation marginale. Aussi attendent-ils beaucoup d'une coopération interrégionale. Jusqu'à maintenant leurs espoirs ont été déçus. Mis à part l'aménagement en centre de loisirs du Stausee, lac à cheval sur la frontière, et la coopération entre l'École supérieure technique de Sarrebruck et les I.U.T. de Metz et de Nancy, les grands projets de collaboration économique ou industrielle ont été abandonnés ou réduits dans une mesure telle qu'ils ne sont plus significatifs. C'est ainsi que le projet de grand aéroport interrégional sur une ancienne base de l'OTAN près de Saint-Avold s'est heurté aux susceptibilités des uns et des autres, et aux questions de prestige. Chaque capitale régionale aura ainsi son aéroport avec une rentabilité douteuse. La lutte contre la pollution, qui ne peut être que difficilement limitée à un pays, pourrait être aussi un objet de coopération.

« *La frontière n'existe plus pour nous* », entend-on dire souvent en Sarre. Si la phrase vaut pour la circulation des biens et des personnes, la planification de l'espace s'arrête encore à la frontière. Le préfet de la région Lorraine le déclarait d'ailleurs clairement en 1972 : « *L'aménagement du territoire est un devoir national. C'est pourquoi il doit être réalisé dans un cadre national.* » Des deux côtés de la frontière, l'idée qu'une étroite coopération est nécessaire fait cependant son chemin. Mais elle se heurte à l'inertie des structures administratives. Le gouvernement sarrois, qui jouit d'une relative autonomie, ne trouve pas en Lorraine d'interlocuteurs responsables. Toute décision d'importance doit être prise à Paris. Il est très difficile dans ces conditions de faire coopérer un État souverain, le Luxembourg, un Land possédant des pouvoirs spécifiques, la Sarre, et une région « faible », la Lorraine. La commission gouvernementale SAAR-LOR-LUX végète ou crée des sous-commissions qui font un travail utile mais insuffisant.

La coopération interrégionale se heurte aussi à un principe politique. Lors d'une visite officielle à Paris au début de cette année, M. Röder, ministre président de Sarre, avait acquis la conviction que le gouvernement français était favorable à ce projet. Mais il était à peine rentré à Sarrebruck que M. Messmer déclarait à Lyon : « *Il faut s'ôter de l'esprit l'idée d'une coopération organique entre des régions françaises et étrangères voisines.* » Les dirigeants sarrois attribuent toutes ces difficultés à la structure politique et administrative de la France, mais également à une certaine crainte, qu'ils s'efforcent d'apaiser, de la réussite économique de la Sarre. Ils ne sont pas les seuls pourtant à penser que si rien ne change, la capitale de la Lorraine en l'an 2000 s'appellera Sarrebruck, et ce n'est pas pour eux un sujet particulier de satisfaction.

DANIEL VERNET.

LES ENTREPRISES ET PARTICIPATIONS FRANÇAISES

Kléber-Colombes (pneus pour voitures particulières) à Saint-Ingbert.

Michelin (pneus pour camions) à Homburg.

Peugeot à Sarrebruck.

Lesieur à Hanweiler.

Halberger Hütte (fonderies et tuyaux) à Sarrebruck-Burbach (appartient à Pont-à-Mousson).

Chemische Werke Saar-Lothringen (urée et colles urée-formol) à Besch (appartient à C.D.F.-Chimie).

Comotor (moteurs rotatifs) à Altforweiler (appartient pour 50 % à Citroën).

Deutsche Bendix-Ausrüstung (freins à disques) à Sarrebruck.

Saarland-Raffinerie (naphta et fuel lourd et léger) à Klarenthal (appartient pour 50 % aux Charbonnages de France et à trois compagnies pétrolières).

Dillinger Hütte à Dilligen (hauts fourneaux) (appartient pour 34 % à la Compagnie Saint-Gobain-Pont-à-Mousson).

Vereinigte Vopelius'sche und Wentzel'sche Glashütten (vitres et verres épais) à Saint-Ingbert (appartient pour 33 % à la Compagnie Saint-Gobain).

LA SARRE

PORTRAIT

FRANZ JOSEF ROEDER doyen des ministres-présidents



AVEC son élégance un peu désuète, soulignée par la pochette blanche, ses cheveux poivre et sel soigneusement calamistrés, les gros sourcils qui dominent des yeux noisette aussi mobiles que la main soulignant chaque affirmation, M. Franz Josef Roeder a de faux airs de notable sicilien égaré dans la politique allemande. Affable, d'une bonhomie qui, selon ses adversaires, cache une résolution parfois têtue et un certain autoritarisme, il est sans doute le plus populaire des ministres-présidents de la République fédérale, et, en tout cas, leur doyen incontesté dans ces fonctions qu'il occupe sans interruption depuis le 30 avril 1959, et auxquelles, pour la quatrième fois, il a été réélu le 13 juillet 1970. « Je briguerai un cinquième mandat et, ensuite, nous verrons », *assure-t-il avec un sourire. Sans rival sérieux ni successeur menaçant, il convient volontiers qu'il représente le type même du « Landesvater » — père bienveillant du Land :* « Après tout, c'est vrai dans la mesure où je ne fais aucune distinction entre mes cinq enfants et mes administrés. »

Cet ancien professeur de lycée, né à Merzigen en 1909, philologue parlant un français parfait, épousa naguère une de ses élèves. Il a gardé de l'enseignement le double goût de l'explication et de la discipline. De l'avis général, il dirige ses gouvernements successifs — d'abord en collaboration avec les socialistes et les libéraux et, aujourd'hui, avec les seuls chrétiens-démocrates — d'une main adroite et ferme. Dans le dernier remaniement, il a fait d'une jeune femme de trente-trois ans, Mme Rita Waschbüsch, le plus jeune ministre d'Allemagne Ses adversaires du S.P.D. reconnaissent que le petit peuple sarrois, conservateur et volontiers respectueux, voit dans M. Roeder un chef de gouvernement compétent et inamovible, et que même la séparation de la direction de la C.D.U., confiée à M. Scherer, héritier probable, et du poste de ministre-président n'a pu affaiblir sa position.

Sa grande heure, M. Roeder l'a vécue deux mois après avoir quitté le ministère des affaires culturelles pour devenir le patron de la moderne et discrète « Maison Blanche » de la Ludwigplatz de Sarrebruck, siège de la « chancellerie de l'Etat ». *C'était dans la nuit du 5 au 6 juillet 1959. Juché sur la base de béton de la barrière douanière qui, depuis la guerre, séparait la Sarre de l'Allemagne, le ministre-président célébrait, dans la liesse populaire, le retour économique de son pays au sein de la République fédérale.* La « nuit de Bruchmühlbach » *est restée pour les Sarrois — qui avaient provoqué ce dénouement à une majorité des deux tiers — le grand moment historique de leur après-guerre.*

Etranger aux violentes et parfois haineuses controverses qui avaient précédé ce rattachement, M. Franz Joseph Roeder n'a jamais cessé d'être un francophile convaincu et passionné. Dans tous les moments d'irritation ou de tension entre les deux pays, il a proposé ses bons offices, et on lui attribue le mérite d'avoir « réconcilié » MM. Jobert et Scheel, un moment en froid. Ce rôle lui a valu d'être reçu à Paris, fin janvier de cette année, avec des égards tout à fait exceptionnels. Il est vrai que M. Roeder, en tant que ministre-président, ou encore, à deux reprises, en qualité de président du Bundesrat (Chambre haute), a beaucoup voyagé à l'étranger, du Canada à la Corée et de la Sierra Leone à la Turquie. Ses déplacements sont, avec les affaires culturelles (chef du gouvernement, il a conservé ce ministère jusqu'en 1965), la seule passion connue d'un ministre-président qui a toujours préféré — et s'en est bien trouvé — être le premier à Sarrebruck que le second à Bonn. — P.-J. F.

Notre mission est de créer un bon climat entre Paris et Bonn

nous déclare le chef du gouvernement sarrois

« Votre Land, M. le ministre président, éveille en France l'idée d'une grande richesse minière et le souvenir d'une crise européenne et d'un dissentiment avec Paris. Pourtant, ce n'est plus l'image que vous désirez donner de vous ?

— Certainement pas. Tous les Sarrois sont heureux du fait que ce passé-là a été porté en terre et ils se réjouissent profondément de la réconciliation franco-allemande. En fait, c'est la première fois dans notre histoire que la Sarre est appelée à jouer le rôle de trait d'union qu'elle aurait dû jouer depuis toujours. Il est capital pour nous, avec la Lorraine et le Luxembourg, de jeter notre poids spécifique dans la balance industrielle européenne et de donner à notre potentiel une dimension de cet ordre. Par exemple, je ne tiens pas du tout à ce que les Lorrains viennent ici uniquement pour gagner de l'argent puis retournent chez eux en faisant supporter à leur pays toutes les charges qui devraient nous incomber. En tout cas, je vois la mission même de la Sarre dans la création d'un bon climat politique et économique entre Paris et Bonn. Les pères fondateurs de la Communauté s'imaginaient que la coopération économique allaient entraîner une intégration politique en Europe. A l'époque, je n'étais pas de cet avis et l'histoire m'a donné raison : il fallait plutôt créer un climat d'entente et de compréhension politique rendant la collaboration économique possible. C'est là que nous avons vu notre mission propre.

— La République fédérale a-t-elle souscrit à cette définition politique de votre tâche de rapprochement franco-allemand ?

— Oui, Bonn a toujours pensé que c'était utile et nécessaire. Lorsque M. Scheel a quitté il y a quelques mois les affaires étrangères pour accéder à la présidence de la République, il m'a écrit une lettre pour me remercier de mon rôle dans les relations franco-allemandes. Le fait que, depuis quelques années, le gouvernement sarrois soit du parti opposé à celui qui gouverne à Bonn n'a rien changé à cela. On ne nous a pas traité différemment parce que nous sommes C.D.U. et dans ces questions de principe les considérations partisanes n'ont pas à intervenir.

— Lorsque vous avez décidé l'incorporation à la République fédérale, vous redoutiez d'être un Land périphérique et un peu marginal, négligé par Bonn. Etes-vous parvenus à vaincre cet isolement ?

— C'était une difficulté énorme due surtout au fait que l'on avait négligé notre infrastructure routière dans le passé, ne sachant pas à qui elle serait utile en cas de guerre. Nous avons essayé de désenclaver ce petit coin d'Allemagne éloigné du centre et d'en faire un pays charnière. Je suis très heureux de penser que l'autoroute déjà existante jusqu'à Metz va être poursuivie jusqu'à Paris et j'ai dit, lors de mon voyage officiel en France au début de l'année, toute l'importance que nous y attachions. Cela va contribuer à faire de nous une plaque tournante en Europe. Le projet de canalisation de la Sarre va aussi jouer un rôle à cet égard.

— Vous avez voulu désenclaver le Land mais aussi le délivrer de ce qu'on a appelé parfois ici la tyrannie du charbon. Y êtes-vous encore hostile après la crise pétrolière ?

— Au moment où le charbon lui-même traversait la grande crise que vous connaissez, la structure même de la Sarre lui faisait courir un risque considérable, tout comme en Lorraine où les problèmes sont à peu près les mêmes que chez nous. Nous avons fait tout notre possible pour installer des industries modernes auprès des mines de charbon et des aciéries, et nous nous réjouissons d'avoir pu attirer toute une série de firmes françaises : Kléber-Colombes, Michelin, Citroën, qui collabore ici avec N.S.U. à la fabrication du moteur rotatif dans une entreprise typique de la coopération franco-allemande. Il ne faut jamais oublier que ce qui se passe de l'autre côté de la frontière française ne peut et ne doit pas nous laisser indifférents, car notre prospérité dépend aussi de la vôtre. D'ailleurs les milliers de Lorrains qui viennent travailler chaque jour chez nous nous rendent service en même temps qu'ils se voient ainsi éviter des migrations plus lointaines.

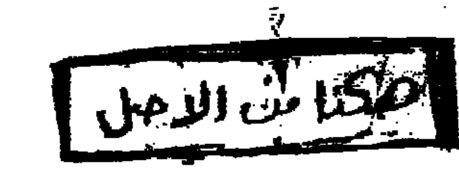
— Vos relations privilégiées avec la France se traduisent aussi dans le domaine de l'enseignement. Alors que la langue française est de plus en plus négligée en Allemagne, vous êtes les seuls à lui conserver un statut spécial ?

— Oui. J'étais ministre des affaires culturelles dès 1957 ici, et, tout en m'employant à aligner notre enseignement sur celui du reste de la République fédérale où nous nous réintégrions, j'ai bien pris soin de faire en sorte que le français soit et demeure première langue obligatoire, enseignée dès l'école primaire. Dans les conférences des ministres des affaires culturelles, puis dans celles des ministres présidents, j'ai toujours soutenu qu'il était nécessaire de donner au français une position considérable en Allemagne en raison, d'une part, de la construction de l'Europe, et aussi, il faut le dire, de ses vertus formatrices pour la clarté et la distinction de l'esprit. Malheureusement, les lycées en Allemagne se prononcent en masse pour l'anglais, et tous mes collègues ne me soutiennent pas dans ma lutte, à l'exception pourtant de celui du Bade-Wurtemberg et du ministre président de Bavière. Bien entendu, les gens de Hambourg et de Brême, tournés vers l'Angleterre et l'Amérique, n'ont pas les mêmes raisons que moi de prôner le français. Notre lycée franco-allemand est une institution pilote et sans précédent.

— Ce rôle particulier de charnière que vous assignez à la Sarre va-t-il jusqu'à lui destiner, si possible, une fonction européenne, par exemple en donnant l'hospitalité à une institution à naître. Pouvez-vous redevenir d'une certaine façon ce « territoire européen » que vous avez renoncé à être par référendum lorsque vous avez décidé la réincorporation à l'Allemagne ?

— Ce que nous voulons, c'est exercer notre fonction de médiation entre la France et la République fédérale, mais il faut éviter tout malentendu. Jadis, de la Bourgogne à la Flandre, l'Europe a connu un pays qui a joué un rôle éclatant et glorieux. J'espère que dans les générations à venir nous parviendrons à recréer, au-delà des frontières et des nationalismes, une telle région. Bien entendu, à elle seule, la Sarre en est bien incapable, mais ma politique dans ce pays est de ne rien faire pour rendre difficile cette évolution à long terme. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai toujours voulu faire ma carrière ici et que j'ai renoncé à occuper des fonctions sur le plan fédéral à Bonn. Ma tâche est ici et non ailleurs, et elle consiste à éliminer les séquelles du passé, de la guerre et du grand déssacord franco-allemand. »

Propos recueillis par
PAUL-JEAN FRANCESCHINI.



FIN DE RÈGNE POUR LES CHRÉTIENS DÉMOCRATES ?

UNE équipe jeune, menée par M. Friedel Läpple, qui a moins de quarante ans, à l'assaut du plus ancien ministre président de la République fédérale, M. Roeder, soixante-cinq ans : l'image pourrait être trompeuse. Les élections de la Diète de Sarre du printemps prochain ne se résumeront pas, en fait, à un affrontement entre deux générations. M. Roeder a déjà préparé la relève. Un « jeune » lui a succédé l'année dernière à la présidence régionale de l'Union chrétienne démocrate. Le « Landesvater » a conservé le poste de ministre président, mais ce sera certainement à ce titre son dernier combat électoral. Au début de cette année, il a procédé à un vaste remaniement ministériel qui a amené dans le cabinet sarrois les hommes nouveaux réclamés de toutes parts.

Ce rajeunissement n'est pas seulement destiné à donner à la C.D.U. une nouvelle image de marque. Dans ce pays où l'influence de l'Église catholique est encore très forte — 75 % de la population est catholique contre 15 % seulement de protestants, — les jeunes votent depuis que le droit leur en est reconnu en majorité pour la C.D.U. La Sarre est le seul Land de la République fédérale avec la Bavière où les jeunes de plus de dix-huit ans votent si volontiers pour la démocratie chrétienne. De même les ouvriers n'hésitent-ils pas à apporter leurs voix à la C.D.U. La figure paternelle de M. Roeder, qui paraît ennuyé par la politique quotidienne et qui plane au-dessus des problèmes, rassure. Ce n'est pas le moindre atout de la démocratie chrétienne pour les prochaines élections.

L'optimisme de l'opposition

L'évocation du « patriarche sarrois » suscite les sourires de l'opposition. Dans son petit bureau de la Diète régionale M. Lapple, président du parti social-démocrate, conteste cette image. Pour lui au contraire M. Roeder est devenu un poids pour son parti. Il estime que ses propres chances seront plus grandes si le ministre président — comme tout le laisse supposer — se représente. Son optimisme s'appuie sur les résultats en Sarre des élections législatives de 1972. Le S.P.D. (47,9 %) a enregistré un gain important par rapport aux élections précédentes et pour la première fois a relégué la C.D.U. à la deuxième place (43,4 %). Le parti libéral a franchi quant à lui la barre des 5 % sur laquelle il avait buté précédemment. C'est certainement un résultat encourageant, car s'il se reproduisait l'année prochaine il garantirait une victoire confortable à un gouvernement de coalition entre libéraux et socialistes. L'assurance des sociaux-démocrates ne fait cependant pas oublier qu'un an et demi après les élections législatives le S.P.D. perdait dix points aux élections communales. M. Lapple n'est pas loin de considérer cette contre-performance comme un accident de parcours sans grande signification. Il s'est produit, observe-t-il, à un moment où la courbe de popularité du S.P.D. dans toute l'Allemagne fédérale était au plus bas.

La cause des progressions et des reculs de chacun est en tout cas expliquée de façon diamétralement opposée par les sociaux-démocrates et par les chrétiens-démocrates. *« La C.D.U. a perdu des voix en 1972 parce que le gouvernement régional ne s'était pas engagé à fond pour ses candidats »*, nous a dit son secrétaire général. Pas du tout, réplique le S.P.D., c'est justement le soutien du gouvernement qui a fait perdre des voix aux candidats chrétiens-démocrates. La querelle n'aurait pas d'intérêt si elle ne témoignait pas de la place centrale attribuée négativement ou positivement au gouvernement et au ministre président du Land.

La tactique des libéraux

Les deux camps sont tout à fait d'accord sur un même point, qu'ils s'en réjouissent ou qu'ils le craignent. Ils estiment que c'est en Sarre, parmi tous les Laender de la République fédérale, que les possibilités d'un changement de majorité sont les plus grandes. Les sociaux-démocrates n'espèrent certes pas remporter à eux seuls la majorité absolue, mais ils pensent pouvoir avec l'aide du parti libéral mettre fin à quinze ans de règne, solitaire ou partagé, de la démocratie chrétienne sur la Sarre.

Les libéraux sont-ils prêts à les suivre dans cette voie ? Le F.D.P sarrois est l'héritier du parti démocratique de Sarre qui a été dans les années 50 le principal animateur du mouvement pour le rattachement de la Sarre à la République fédérale. Après le référendum, il fut le deuxième parti du Land après la C.D.U. et, aux premières élections, le nombre de ses voix atteignait 20 %. La majorité des membres du parti étaient des « nationaux-libéraux ». L'héritage était dur à assumer. Le parti a éprouvé quelques difficultés à réussir sa conversion. Les électeurs traditionnels ont admis difficilement la formation à Bonn d'un gouvernement de coalition avec les sociaux-démocrates. Le nombre des voix libérales a régulièrement diminué, si bien que depuis 1970 le F.D.P. n'est plus représenté à la Diète régionale. Pourtant, aux élections législatives de 1972 et aux élections communales de 1974, le F.D.P. sarrois a obtenu le même score que le parti au niveau national (environ 7 % des suffrages). Pour y parvenir, il a dû s'implanter sur de nouvelles bases dans le Land, où sa clientèle traditionnelle — les classes moyennes — est peu nombreuse.

La démocratie chrétienne est disposée à former un gouvernement de coalition avec qui le lui proposera. *« Les libéraux sont plus proches de nous que des sociaux-démocrates*, dit-elle. *Le S.P.D. préférerait une grande coalition avec nous à une petite coalition avec les libéraux. Wehner ne veut pas »*, ajoute le secrétaire général du parti chrétien. Sans prêter à M. Herbert Wehner, président du groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag, le rôle de *deus ex machina* du S.P.D. que lui attribue généralement la démocratie chrétienne, il est vrai qu'actuellement les libéraux répugnent, comme les sociaux-démocrates, à former dans les Laender des coalitions différentes de celle de Bonn. La situation d'un gouvernement régional C.D.U.-S.P.D. ou C.D.U.-F.D.P. serait intenable au Bundesrat (Chambre des États), où la démocratie chrétienne dispose déjà d'une voix de majorité.

Officiellement, le parti libéral de la Sarre n'a pas encore pris position sur la question de la coalition. Il le fera avant les élections communales pour présenter aux électeurs une option claire. Mais M. Klumpp, son président, ne cache pas ses préférences : si la C.D.U. n'obtient pas la majorité absolue, le F.D.P. et le S.P.D. formeront un gouvernement de coalition. Pour M. Klumpp la « fonction historique » du parti libéral est de mener une politique de réforme tout en empêchant les sociaux-démocrates d'aller trop loin sur la voie de changements socialistes. *« En s'alliant avec le C.D.U. le parti perdrait sa raison d'être »* dit-il.

Cependant les deux futurs associés ne partiront pas en guerre avec les mêmes arguments. M. Klumpp reconnaît que « seules des nuances » séparent la politique de la C.D.U. de celle qu'un autre gouvernement pourrait mener. Le gouvernement sarrois a introduit la transformation de structures économiques et dans l'ensemble cette politique a réussi. Les libéraux se plaisent à remarquer que le programme de réforme structurelle a été lancé par un ministre de l'économie appartenant au F.D.P. La prépondérance des industries minières et sidérurgiques qui il y a moins de quinze ans réalisaient 60 % du chiffre d'affaires de l'industrie a été battue en brèche. Des activités se sont diversifiées, des grandes entreprises se sont installées en Sarre, notamment dans le secteur automobile, les liaisons ferroviaires et routières ont été améliorées, la canalisation de la Sarre commencera l'année prochaine. Sans doute ici et là des améliorations de détail pourraient-elles être apportées. La démocratie chrétienne en est d'ailleurs d'accord. Elle reconnaît que la réalisation du plan de développement régional est un peu lente, qu'une solution satisfaisante pour les transports notamment sur les petites distances n'a pas encore été trouvée, que le sous-emploi féminin est préoccupant.

Le poids du patronat

Les critiques du parti social démocrate sont beaucoup plus vives. M. Läpple reproche au gouvernement sa timidité et ses atermoiements dans la politique structurelle. Il attribue *« ces hésitations et ces négligences »* aux liens que la démocratie chrétienne entretient, selon lui, avec la grande industrie. Les patrons installés depuis longtemps en Sarre, explique-t-il, n'ont pas vu d'un bon œil l'arrivée de nouvelles industries et ont tout fait pour l'empêcher. Pour le président du S.P.D., *« des décisions erronées ont été prises pendant les années décisives »*. Si aujourd'hui le taux de chômage est, en Sarre, sensiblement supérieur à la moyenne nationale (3,7 % contre 2,3 %), la faute n'en revient pas selon lui à la politique conjoncturelle du gouvernement fédéral comme voudrait le faire croire la C.D.U. mais aux *« erreurs des dirigeants sarrois »*. M. Läpple reproche en outre au gouvernement régional d'avoir négligé les problèmes d'éducation.

La tâche du S.P.D. est difficile. Tandis qu'une grande partie des ouvriers vote pour le « parti catholique », le S.P.D. est gêné sur sa gauche par un parti communiste relativement plus fort que dans les autres Laender de la République fédérale. Les résultats électoraux du D.K.P. ne sont pas à la mesure de son influence dans les entreprises. Au mois d'octobre dernier, il a appuyé une grève des mineurs sarrois et, pour la première fois depuis bien des années, les Sarrois étonnés ont vu les mineurs, considérés jusqu'alors comme de « braves travailleurs », descendre dans la rue et manifester devant le siège de la Diète pour réclamer des augmentations de salaire.

Les considérations de politique régionale risquent cependant de ne jouer qu'un rôle marginal dans la prochaine campagne électorale. Certes la démocratie chrétienne défendra l'existence de la Sarre qu'elle estime menacée par les projets de regroupement des Laender prêtés au gouvernement fédéral. Mais c'est surtout le climat politique général qui sera décisif le jour du scrutin. *« Si le gouvernement Schmidt-Genscher parvient à se créer une bonne image de marque dans le pays, nous pourrons gagner les élections*, nous a déclaré M. Läpple, *sinon...* ». — D. Vt.

LA BRÈVE PERCÉE DU S.P.D.

AUX élections régionales de 1970, l'Union chrétienne-démocrate, avec 47,8 % des voix, a remporté la majorité absolue à la Diète sarroise (27 sièges contre 23 au parti social-démocrate, qui n'a obtenu que 40,8 % des suffrages). Avec 4,4 %, le parti libéral n'a pu franchir la barre des 5 % et a ainsi été exclu de la Diète. Depuis quinze ans, la démocratie chrétienne a obtenu son meilleur résultat électoral lors des élections communales de cette année, où elle a recueilli 56,4 % des voix.

Le S.P.D., dont le pourcentage de voix aux différentes consultations a tourné autour de 40 %, a réalisé son meilleur score lors des élections législatives de 1972 avec 47,9 % des suffrages. Il devenait ainsi le premier parti de Sarre, devant l'Union chrétienne-démocrate. Dix-huit mois plus tard cependant, il a connu dans le Land les mêmes désillusions qu'aux élections régionales de Hambourg ou aux élections communales de Hesse et du Schleswig-Holstein. Aux élections communales, il a perdu dix points, se retrouvant à 37,3 %.

Quant au parti libéral, qui était très fort au lendemain du référendum, il espère obtenir l'année prochaine le même résultat qu'aux élections législatives de 1972 et aux élections communales de 1974 (plus de 7 % des voix) et faire ainsi sa rentrée au parlement régional.

Que signifie ROEBUR 662 ?

Effectifs

22 635 personnes qualifiées

Equipement

Des installations modernes destinées à l'élaboration de l'acier depuis les convertisseurs OBM et LDAC, les fours à arc, une installation ESR (la plus importante du monde) jusqu'à la métallurgie sous vide. Des trains de laminage continu, le train à fil le plus moderne d'Europe, une nouvelle forge. Des moyens de contrôle à tous les stades de la fabrication.

Importance

Le plus grand producteur de profilés et d'aciers en barres de la République Fédérale d'Allemagne, une des plus importantes usines européennes d'aciers fins et spéciaux.

Capacités

Une production approchant les trois millions de tonnes d'acier brut avec un chiffre d'affaires de 1 631 millions de DM en 1973. Des investissements d'environ 1,7 milliard de DM au cours des 15 dernières années.

Performances

Parallèlement aux efforts quotidiens pour garantir la qualité, des progrès exceptionnels ont été réalisés dans de nouveaux domaines technologiques. L'exemple le plus récent: un conteneur en cinq éléments de 100 tonnes à l'état de livraison, poids jamais atteint jusqu'à ce jour.

Un nom

Stahlwerke Röchling-Burbach GmbH

RÖCHLING-BURBACH

662 Völklingen-Saar, Postfach 1980
Tél.: (06898) 101, Télex: 4429841
Télégr.: Roebur 662 Voelklingen

---

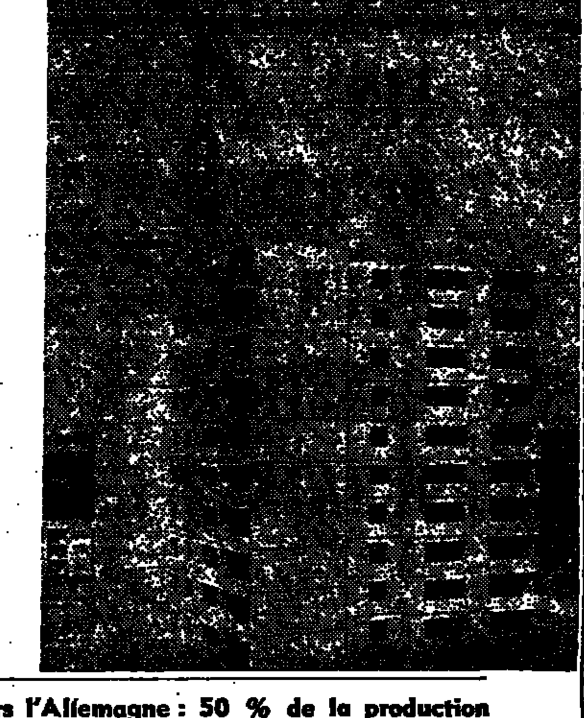
camus Dietsch

Constructeurs

Société anonyme
au capital de F 500 000

Procédés industriels de construction

RAYMOND CAMUS



Exportation Camus-Dietsch vers l'Allemagne : 50 % de la production

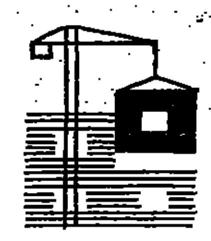
Plus de 300 000 logements Camus construits par 23 usines dans 12 pays. Grands ensembles, immeubles locatifs ou en copropriété, maisons monofamiliales groupées ou isolées, halls d'usine, bâtiments administratifs, écoles, salles de gymnastique, piscines.

Fabrication sous licence Camus-Dietsch :

République fédérale d'Allemagne :
1 250 appartements Camus construits à Hambourg par an.

Autriche :
1 800 appartements Camus construits à Vienne par an.

Tchécoslovaquie :
4 usines produisant au total 3 400 logements par an.



57200 Sarreguemines, place Jeanne-d'Arc, boîte postale 233
Téléphone (87) 02-01-01 - Télex 86437 F - CAMDI Sarreguemines

USINES :
57600 Marienau-lès-Forbach,
42, rue d'Emmersweiler.
Téléphone (87) 85-23-54.
Telex 86633 F.

AGENCES :
57000 Metz,
8, rue de Pont-à-Mousson.
Téléphone (87) 68-88-10.

66 Sarrebruck (R.F.A.).
Am Homburg 3.
Téléphone (0681) 3 95 35.
Telex 4421192 D.



Sous ce signe, qui represente
la cooperation internationale entre les
EUROPARTENAIRES

BANCO DI ROMA - BANCO HISPANO AMERICANO - COMMERZBANK - CREDIT LYONNAIS

vous trouverez en SARRE
carrefour des echanges Franco-Allemands
cette nouvelle banque

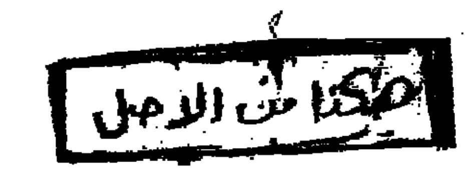


COMMERZ-CREDIT-BANK

AKTIENGESELLSCHAFT

EUROPARTNER

AGENCES REUNIES DE LA COMMERZBANK ET DU CREDIT LYONNAIS EN SARRE
SIEGE CENTRAL
D 66 SARREBRUCK - FAKTOREISTRASSE 4
TEL.: 4001-1 Telex 4421 160
Agences: Saarbrücken, Homburg, Neunkirchen, St. Wendel, Saarlouis



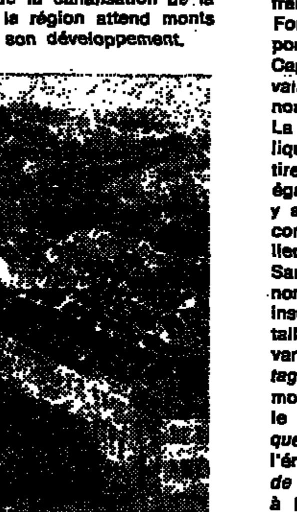
Lettre de Sarrelouis

LES PISCINES DU ROI-SOLEIL

SI l'on arrive par le train, Sarrelouis évoque, d'emblée, son passé guerrier.

La gare est située à bonne distance de la ville, comme il sied à une cité qui était encore « forteresse » au siècle dernier, et ne pouvait donc se laisser aborder trop civilement. Aujourd'hui, elle arbore encore, au passage du taxi qui conduit dans le centre, quelques bastions de Vauban élégamment aménagés en « café-casemate », mais qui, avec leurs demi-lunes et leurs redons, évoquent les « trois mousquetaires » au siège de La Rochelle. A moins qu'on ne préfère s'émouvoir du lointain sacrifice des hommes qui, dans un marais, construisirent en 1680, sur ordre du Roi-Soleil, ce magnifique ensemble fortifié, et y laissèrent leur vie : le médecin-chef de l'hôpital actuel conserve encore les listes quotidiennes de ceux qui moururent de « fièvre maligne » pour assurer, après la paix de Nimègue de 1679, la sûreté de la nouvelle frontière de l'Est par une « *place forte imprenable* ». De même que la cité conserve ses armes, où un soleil chassant les nuages accompagne la devise : « *Dissipat atque fovet* » — « Il disperse et fait prospérer », — du moins modeste des monarques.

La petite ville allemande de Saarlouis (quarante mille habitants), qui s'enorgueillit de ce passé, fait aussi de son mieux pour en conserver les vestiges. Les bastions



que le Land, propriétaire insoucieux, avait loués à des particuliers peu soigneux ont été rachetés il y a trois ans par la municipalité. Achat et restauration, avant la recherche de locataires plus « sérieux », lui ont coûté 2,5 millions de marks. Un autre million est allé à la rénovation du long bâtiment du dix-huitième siècle, où elle est en train d'installer la bibliothèque municipale. Partout, les remparts de Vauban sont en cours de dégagement, avec l'aide de quelques commerçants avisés qui ont accepté, pour installer une brasserie ou un grand magasin, de faire office de mécènes. En revanche, dans l'étroite Bierstrasse, la maison natale du maréchal Ney, achetée par un fleuriste ménager de ses marks, menace de tomber en ruine... « *Il nous l'a soufflée, mais nous allons l'obliger à la restaurer* », soupire le maire, M. Manfred Henrich, ancien magistrat, qui préside depuis huit ans aux destinées de la cité.

Avec son allure de boxeur cultivé et son étonnant dynamisme, cet « Oberbürgermeister » amoureux de sa ville empoigne le visiteur de passage, l'installe dans sa Mercedes, et lui fait faire, à vive allure, le bilan d'une gestion impressionnante. « *Nous nous sommes diablement endettés* », reconnaît-il. « *Tout cela coûte vraiment beaucoup d'argent* » Mais « *tout cela* » c'est un ensemble architectural ressuscité avec amour, et des installations modernes qui marquent une nette prédilection pour les piscines. A 200 mètres du centre-ville, de vastes parcs gazonnés modestement baptisés « Stadtgarten » attendent pour s'animer un soleil un peu réticent cette année. Un gigantesque « Hallenbad » (bains couverts), comprenant deux bassins où « *l'eau est surélevée pour que mes administrés, en se baignant, ne voient que la verdure* », a coûté la bagatelle de 7 millions de marks. Plus loin, un « Freibad » est un superbe ensemble de loisirs qui justifie pleinement les 2 millions de la facture. Dans le quartier de Steinrausch, nouveau brelan de piscines pour 4,5 millions. Enfin, le cours de la Sarre, naguère douteux et malodorant, a été canalisé et assaini, mais « *tout de même, avec l'aide du Land, car c'était trop cher pour nous* » ; c'est d'ailleurs là le début de la canalisation de la rivière, dont toute la région attend monts et merveilles pour son développement.

CETTE politique de jardins d'agrément et d'installations sportives obéit à une préoccupation centrale : *le maire a voulu faire de Sarrelouis une « ville de résidence »* où les jeunes aient envie de demeurer. Pour retenir les parents on a encouragé les commerçants. Ils offrent tant de variété et de choix à leur clientèle que plus personne ou presque n'éprouve le besoin d'aller, comme naguère, « *faire les courses à Sarrebruck* » Sur la grande place du Marché, qui fut naguère le Paradeplatz et vit tant de revues et prises d'armes, l'animation incessante montre que le pari a été gagné Du passé ne subsiste plus ici que la façade d'une vieille église donnant hors de la vue du promeneur par un édifice moderne de béton, et qui témoigne de la ferveur historique des habitants. Elle est encore noircie par l'incendie qu'allumèrent, en 1880, les feux d'artifice tirés avec trop de fougue à l'occasion du deuxième centenaire. Il est vrai que l'on a ici du tempérament et une joie de vivre naturelle. « *J'ai mis sur pied,* dit fièrement M. Henrich, *une grande société de gymnastique et une semaine annuelle de fête. Cela marche très bien.* » Les citoyens de la ville jumelée de Saint-Nazaire, dont les armes trônent dans le hall de la mairie, sont d'ailleurs largement associés à toutes ces festivités.

Si l'on ajoute que les citadins peu portés sur la natation disposent d'un théâtre de sept cents places où passent, toute la saison, les meilleurs troupes d'Allemagne et d'ailleurs, on se prend à envier les quarante mille administrés de M. le maire, sinon à redouter que le renversement de sa majorité au conseil ne le prive de son mandat. En effet, le parti social-démocrate, dont il est membre, a été distancé d'un siège aux dernières élections par la C.D.U. « *Cela ne fait rien,* commente-t-il, *de toute façon les décisions sont prises, ici, à l'unanimité. D'ailleurs je suis élu pour dix ans, et le conseil municipal pour cinq seulement à une date différente.* »

SARRELOUIS doit l'essentiel de sa prospérité actuelle à des implantations industrielles sur la vaste surface dont la ville dispose depuis l'incorporation de six quartiers anciennement autonomes, dont les antiques lieux-dits français « Picard » et « Beaumarais ». Ford s'est installé sur 140 hectares pour fabriquer les modèles Escort et Capri et l'usine géante donne du travail à six mille personnes dont bon nombre de Lorrains venus en voisins. La grande firme de constructions métalliques D. S D. (Dillinger Stahlbau), qui tire son nom de la ville toute proche, est également une dispensatrice d'emplois. On y ajoutera les chocolateries Strumpf, bien connues outre-Rhin, qui emploient un millier de femmes. C'est sur ce point que Sarrelouis tente d'obtenir davantage. Le nombre de postes de travail féminin y est insuffisant. Après avoir envisagé de s'installer, Grundig a fait la fine bouche devant « *un air trop pollué pour des montages de précision* ». On en est encore mortifié dans une ville où — assure-t-on — le régime général des vents évite « *presque toujours* » de respirer la fumée de l'énorme aciérie voisine. « *Il y a moins de pollution qu'à Sarrebruck* », jure-t-on à l'intention du futur occupant d'un terrain de 14 hectares réservé exclusivement à une « *industrie de main-d'œuvre féminine* » qui se fait attendre Certains investisseurs sont découragés par le fait que Ford, pratiquant les hauts salaires, donne un « mauvais exemple ». Mais la firme américaine, comme toute l'industrie automobile, connaissant une mauvaise passe, vient de réduire ses horaires et pourrait bien ne plus inquiéter avant longtemps.

Le nouveau quartier de Steinrausch est l'enfant chéri du bourgmestre. Dans une plaine balayée par le vent, il trouve des accents lyriques pour vanter — encore — une fastueuse piscine (4,2 millions de marks) et l'ensemble d'habitations que la ville fait construire. Tout le chauffage y est électrique, « *pour éviter la pollution* », et l'on n'y voit aucune antenne disgracieuse, chaque maison recevant par câble les six programmes, dont les trois de l'O.R.T.F., qui sont visibles en Sarre. La municipalité a eu le bon esprit d'acheter, il y a quelques années, de vastes terrains pour couper court à la spéculation. Elle les revend à environ 13 marks le mètre carré. Une maison coûte donc en moyenne ici 120 000 marks (environ 240 000 F) et trouve aisément preneur. Pour ceux qui ne peuvent y prétendre, la ville loue à un prix moyen de 5 marks le mètre carré, et, même, 70 appartements sont offerts aux « cas sociaux » pour 3,83 marks, le surplus constituant une subvention. Pour les vieillards, un foyer ultramoderne donnant sur la grand-place de Sarrelouis offre une centaine de places dont la moitié sont gratuites.

A beau bâtir qui vient de rien... Le modernisme de la cité — exception faite de son patrimoine fortifié — tient aussi aux destructions subies à l'issue de la dernière guerre, lorsque l'avance américaine s'était stabilisée, en automne 1944, sur la rive ouest de la Sarre. Un duel d'artillerie de plusieurs mois avait alors fait place nette. Ce temps de peur et de misère semble désormais aussi lointain que l'époque où, par une singularité sans doute unique, un général de la Grande Armée de Napoléon, né à Sarrelouis, Michel Reneault, demeura jusqu'en 1826 bourgmestre prussien de la ville, arborant sur sa redingote, en bon Européen, sa Légion d'honneur auprès de l'Aigle de troisième classe des Hohenzollern. Symbolique destin, en tout cas plus exemplaire pour la coopération franco-allemande où la ville voit sa vocation que celui du bourgmestre nazi de Saarlautern. Les nationaux-socialistes avaient, en effet, débaptisé la ville pour effacer le souvenir abhorré du Roi-Soleil. Lorsque l'inspecteur de région (« Gauinspektor ») vint installer le nouveau maire sous la croix gammée, il tint un discours admirable de concision et significatif des procédés du régime à un conseil municipal médusé : « *Puisque aucune opposition ne se manifeste, et afin de ne pas perdre de temps à voter, j'ai le plaisir de vous annoncer que vous venez d'élire à l'unanimité le chef de cercle Franz Schubert comme nouveau bourgmestre...* » Il ne restait plus qu'à faire acclamer l' « élu » à la population, rassemblée sur la place du Marché qui, à l'époque, s'appelait d'ailleurs Adolf-Hitler-Platz. Soixante-neuf noms de rues, insuffisamment « nationaux », avaient été modifiés...

Il y a loin de cette dictature expéditive à la gestion démocratique de M. Henrich, restaurateur des bastions de Vauban et grand architecte des piscines du Roi-Soleil Le pouvoir central qui a succédé au « Gross Berlin » est représenté par M Riotte, haut fonctionnaire affable qui est, dans le Kreis, l'équivalent d'un sous-préfet français. Après un cours doctoral de droit public allemand, lui aussi vante les mérites de la ville. Il évoque ensuite son cher souci : « *Je suis en train de créer sur 50 hectares, tout près de votre frontière, le seul et unique golf de la Sarre. J'ai été attaqué et accusé de m'intéresser aux seuls riches Mais je me disais : attirons-les et ils nous laisseront leur argent...* » Là encore, le calcul n'a pas été mauvais, si l'on en croit les villas qui se construisent ici et là A croire que la vie est plaisante en ces lieux que la princesse de Soubise, exilée par Louis XIV, avait sans trop récriminer rehaussés de son élégance. Terre de double lignage que, jusqu'à la Révolution, les « dames abbesses » de Wadgassen sanctifiaient de leurs prières « *dites en tous respect, amour et fidélité au Roi très chrétien et au Saint-Empire romain germanique* ».

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

LA SARRE

Des études « françaises » à l'Université

L'UNIVERSITE de la Sarre a conservé de son statut particulier « franco-allemand » dans l'immédiate après-guerre une vocation originale.

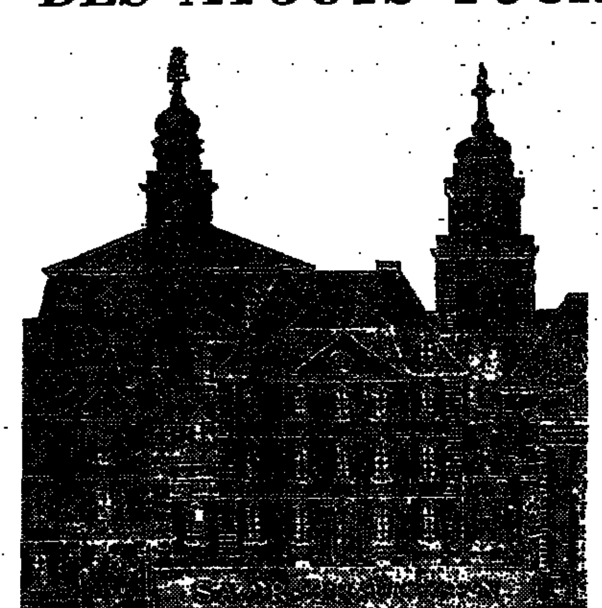
La loi l'oblige, en effet, à *« prendre un soin particulier des relations franco-allemandes ainsi que de l'idée européenne »*. C'est la seule loi allemande qui fixe un but « politique » à un établissement d'enseignement. En outre, l'université dispose de deux filières « en français » : les études d'allemand (licence et maîtrise) et le droit (1re et 2e année). Ces deux filières sont reconnues en France selon le procédé dit « d'homologation ». Les Français peuvent également passer un diplôme de traducteur et d'interprète à Sarrebruck et recevoir des bourses données soit par le D.A.D. (service allemand d'échanges académiques), soit par l'Office franco-allemand de la jeunesse.

Pour ces études « françaises », le Land et l'université dépensent plus de deux millions de deutschemarks par an. Pour l'année 1974, environ trois cent soixante-dix étudiants français sont inscrits à Sarrebruck. Ils viennent, pour la plupart, des régions voisines de la Sarre.

Une commission mixte, dont les travaux doivent s'achever au printemps de 1975, étudie actuellement le problème des équivalences. En outre, depuis plus d'un an, l'université essaie d'obtenir que les étudiants français continuent à recevoir leurs bourses au cours de leurs études à Sarrebruck.

L'ambassade de France en R.F.A. et l'Office franco-allemand de la jeunesse ont exprimé un avis favorable. La décision du ministre français de l'éducation nationale se fait toujours attendre.

DES ATOUTS TOURISTIQUES INSOUPÇONNÉS



QUI l'eût cru ? Cette Sarre industrielle et charbonnière que l'on tient naturellement pour le décor des Indes noires *de Jules Verne est un pays de verdure et de forêts où l'amateur de nature peut fort bien ignorer les cheminées d'usine. Les chiffres le prouvent amplement : 16 000 hectares de* « fabriques »*, mais aussi et surtout 212 000 hectares de champs et de prairies des rives de Sarre bucoliques, des chemins de randonnée sur 4 500 kilomètres, des* « terrains de repos » *d'une bonne tenue toute germanique où s'élèvent jusqu'aux sanatoria des* « stations climatiques »*. Le gouvernement de Sarrebruck, très soucieux de démentir la* « légende noire » *qui à ses yeux fait beaucoup de tort au pays en en détournant, outre les touristes, les habitants éventuels en quête d'un séjour agréable, a d'ailleurs consenti un effort exceptionnel d'équipement touristique et de lutte contre la pollution. Deux grands lacs de retenue sont en cours d'installation et doivent constituer des* « paradis de vacances » *pour une clientèle sociale. A la frontière française, à Bisten-Merten, un projet ambitieux de centre nautique et sportif associe les deux pays.*

Le nord de la Sarre, très peu industrialisé, se prête tout particulièrement à l'équipement touristique et offre des paysages attrayants, une véritable station de sports d'hiver à Braunshausen, un « centre de camping et de repos familial » *à Orscholz. Mais des zones moins favorisées par la nature sont fort bien équipées notamment à Sarrelouis et à Sarrebruck même. Aussi, hors de ce tiers du territoire que couvre la forêt, on peut donc trouver bon nombre de piscines et de terrains de sport agréablement installés et qui semblent désormais mieux connus puisque plus de cent cinquante mille touristes sont venus, l'an dernier, passer leurs vacances en Sarre et que, pour la plupart, il s'agissait d'un second séjour.*

La « Saarbrücker Zeitung »

Un grand régional deux fois séculaire

C'EST au prince Wilhelm Heinrich von Nassau-Saarbrücken que la *Saarbrücker Zeitung* doit l'existence. Aussi n'a-t-il pas seulement donné son nom à un pont de la cité ; son portrait orne encore la salle de conférences de la rédaction du quotidien. Le 24 janvier 1761, le prince enjoignait par ordonnance de faire paraître un hebdomadaire « à titre d'essai ». Essai transformé si bien que le journal, à deux cent treize ans, n'est pas seulement l'une des plus vieilles gazettes de langue allemande mais l'une des plus anciennes du monde.

Les expériences, heureuses ou pénibles, ont marqué cette longue vie. Comme le rapportait le rédacteur chargé de célébrer le deux centième anniversaire, le journal a dû informer à sept reprises ses lecteurs de guerres affectant leur territoire.

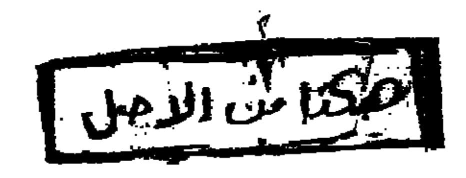
C'est peut-être à ces difficultés que le journal doit sa belle résistance. A l'époque nazie il fut déprivatisé et nationalisé, puis mis sous séquestre français après la guerre. C'est en première ligne qu'il livra la bataille pour le référendum. Lorsque le traité de Luxembourg du 27 octobre 1956 apporta enfin un règlement honorable entre la France et la R.F.A., le nouveau gouvernement de la Sarre put racheter le journal et le confier à la gestion de trois banques allemandes.

Le procédé donna lieu à malentendu et les adversaires de la *Saarbrücker Zeitung* voulurent y voir une feuille d'avis gouvernementale. Pourtant, on peut l'assurer en toute sincérité, il n'y eut pas plus de censure à l'époque qu'aujourd'hui.

Ce qui était prévu dans le traité franco-allemand de 1956 fut exécuté le 6 novembre 1969 : la Diète sarroise vota la reprivatisation du quotidien, ce qui n'alla pas sans affrontements politiques sévères. Depuis ce scrutin, l'éditeur de Stuttgart, Georg von Holtzbrinck, détient 49 % des actions contre 26 % aux fondations des partis politiques (fondation Konrad-Adenauer pour le C.D.U., fondation Friedrich-Ebert pour les socialistes et fondation Friedrich-Naumann pour les libéraux). 15 % des actions sont allées — phénomène unique en Allemagne — aux personnels du journal, qui les ont acquises à des conditions de faveur et sont représentés, en tant que copropriétaires, dans le conseil de surveillance. Les banques anciennement chargées de la tutelle de l'entreprise ont enfin acquis 10 % de l'actif.

Moderne dans sa structure de propriété, la *Saarbrücker Zeitung* l'est aussi dans la mesure où elle fut l'un des premiers journaux à avoir un statut de la rédaction énonçant sa position politique : fidélité inconditionnelle à la démocratie, libéralisme refusant toutefois les concessions aux extrémistes, adhésion à l'économie sociale de marché et action en faveur de l'Europe et de l'amitié franco-allemande.

JOACHIM WIDERA.



Le Monde aujourd'hui

IMAGINATION

Inventez votre logement

« DO it yourself. » Bricolage, poterie, jardinage, tricot aux aiguilles connaissent une vogue grandissante en réaction contre les objets préfabriqués, le prêt-à-porter, les plats cuisinés et les clefs en main. Va-t-on renouer aussi le geste oublié du chef de famille-architecte-maçon qui bâtit sa demeure en fonction de ses besoins ? Un ensemble d'une centaine de logements va être construit par la SCIC du Val-d'Yerres (1), à 20 kilomètres au sud de Paris : avant de l'habiter, les clients devront se mettre au travail et tracer eux-mêmes le plan de leur appartement, quitte à le modifier à l'usage.

Au lieu d'imposer au futur propriétaire un appartement tout fait, tout cuit, un cadre rigide et sans appel, les spécialistes leur fournissent un espace sans murs, jalonné de poteaux qui délimitent des lots de 15 mètres carrés, afin qu'ils l'organisent à leur guise.

Combien de lots voulez-vous ? Quatre ? Sept ? A vous de délimiter la surface de votre futur appartement. Où voulez-vous mettre les fenêtres (dix-neuf modèles sur le catalogue), les cloisons, le bloc sanitaire, les portes, les placards ? A vous de choisir les revêtements de murs et de sols et jusqu'à l'emplacement de chaque prise de courant.

L'imagination — la vôtre — est au pouvoir. Vous pouvez même concevoir un appartement sans fenêtre ou sans cloison aucune, ou mettre trois salles de bains dans un deux-pièces. Tous les poteaux sont en effet équipés de canalisations (d'eau et d'électricité), ce qui permet d'installer n'importe où les sanitaires et la cuisine. C'est dans la multiplicité de ces « colonnes vivantes » que réside l'originalité du projet. Les rares réalisations du même genre comportent généralement une seule gaine qui contraint à placer les salles d'eau à proximité.

Les techniciens vont fournir le gros œuvre de ces trois immeubles (de un à trois niveaux) : le plafond, le plancher, les commodités. Le reste, c'est l'affaire de l'acheteur, on lui fournira une maquette au dixième de son futur appartement, avec mini-meubles, cloisons, panneaux de façades en proportion. Avec ces jouets, qu'il pourra déplacer, agencer, réassortir, ses tâtonnements seront filmés au magnétoscope et projetés sur un écran afin qu'il se rende compte de ce qu'il fait. « On le fera réfléchir le plus possible », disent les responsables du projet.

Même une fois installé dans la demeure qu'il a modelée, le propriétaire pourra — en y mettant le prix — modifier l'agencement initial, tous les panneaux, même ceux des façades étant démontables. L'arrivée d'une grand-mère ou d'un troisième enfant ne devrait donc pas le prendre au dépourvu.

L'intérêt — ou l'inconvénient — de ce type de construction est qu'il exige beaucoup du client. Inventer son logement prend du temps, demande du travail et exige d'être disponible. L'usager est-il capable de s'écarter du modèle passe-partout ?

Les auteurs du projet, deux jeunes architectes, Georges Maurios et Bernard Kohn, et un psychologue, Michel Herrou, en sont convaincus.

ANNE GUÉRIN.

(1) Les Marelles, Boussy-Saint-Antoine (91).

CROQUIS

L'HOMME ET L'OMBRE

L'HOMME introduit la clé dans la portière de sa voiture. Une ombre apparaît à ses côtés :

« C'est à vous, ce véhicule ?

— Oui.

— Vous êtes vraiment le propriétaire ? »

L'homme est traversé par une lueur d'espoir. Il a collé une pancarte sur la vitre arrière : « A vendre. Prix Argus. » Avec son téléphone. Il a envie de demander : « Pourquoi, vous êtes intéressé ? » Mais il se retient. L'ombre est en uniforme. Avec un képi. Un numéro sur le col. La tenue des gardiens de la paix. Alors, il se contente de répondre : « Oui. »

« Je vous ai collé une contravention, *enchaîne l'ombre.* Et pas une petite, une qu'on met sur le pare-brise. Non, une méchante. Vous serez convoqué directement devant le tribunal correctionnel. »

L'homme est éberlué.

« Mais pourquoi ? »

— Vous ne le savez pas ? *s'étonne l'ombre.* Vous ne savez pas qu'il est interdit de vendre une voiture sur la place publique. Il y a des garages pour ça. Vous n'avez pas de patente ?

— Non, *dit l'homme.* Mais j'ignorais cette interdiction. J'ai vu que beaucoup d'automobilistes procédaient ainsi. J'ai fait comme eux.

— C'est ça, *ricane l'ombre.* Alors, un mari tue sa femme, vous n'allez pas plus loin, vous en faites autant.

— Non, *proteste l'homme.* Tout de même pas. Car tuer sa femme, ou même la femme d'un autre, je sais que c'est interdit. Tandis que là, je croyais que c'était autorisé. »

Il aurait bien envie d'ajouter : « Et à la télé, je vois tout le temps tuer des tas de flics. Je ne le fais pas. Car je sais que c'est défendu. » *Mais il se contient. Avec l'autorité, il convient de ne pas user de trop de liberté, y compris celle du langage. Il se contente d'enchaîner :* « Et puis, ma femme, je n'ai pas envie de la tuer. Tandis que j'ai envie de vendre ma voiture.

— Bon, bon, *grommelle l'ombre.* Il y a longtemps que votre véhicule est en stationnement ici ?

— Deux jours, pas plus. J'ai eu un gros rhume. Je n'ai pas pu sortir.

— Si je la revois encore dans le quartier, hop ! je la fais enlever. Directement à la fourrière.

— Mais, *proteste l'homme,* ce n'est pas la zone bleue, ici. Le stationnement est autorisé.

— Le *stationnement,* mais pas la ventouse.

L'agent s'éloigne. L'homme s'éponge le front. « Non, mais qu'est-ce qu'ils ont, les gardiens de l'autorité, en ce moment ? » *Il ouvre la portière. Il s'installe. Il tire sur le démarreur. Rien. Il a laissé ses veilleuses allumées durant ces deux jours. La batterie est à plat.*

Il ne lui reste plus qu'une ressource. Sur l'envers de la pancarte « A vendre » qu'il a enlevée, il écrit : « En panne de batterie » et il glisse la feuille sur le pare-brise. Advienne que pourra !

PAUL MORELLE.

APRÈS LA HAYE

Violence et non-violence des Japonais

ON se tromperait fort à l'étranger si l'on venait à penser, après les « exploits » des terroristes nippons en Europe, que le Japon est un pays de haute criminalité où l'on ne doit pas se sentir en sûreté. C'est le contraire qui est vrai. Tokyo a compté, en 1970, deux cent treize meurtres, contre onze mille à New-York. La criminalité, en baisse continue depuis 1971, est actuellement au Japon la plus basse de tout l'après-guerre. On est encore plus en sûreté à Tokyo qu'à Paris.

Une première constatation s'impose, c'est que le Japon est un des pays les plus ordonnés du monde : discipliné et fortement policé. On y vole et y cambriole moins qu'ailleurs. La possession d'armes à feu est strictement interdite, les crimes comportant l'usage de ces armes sont rarissimes. On en dirait autant de la drogue : c'est un mal auquel le Japon a su échapper. Faut-il rappeler enfin le sentiment profondément pacifiste des Japonais depuis la guerre et Hiroshima ? La non-violence en politique extérieure est inscrite dans leur Constitution.

Ordre et brutalité

Mais le Japon est un pays de contradictions et d'ambivalences. Tout étranger qui y réside est frappé aussi par la présence très répandue d'une violence latente ou active. L'Etat et les citoyens semblent même l'enseigner et la cultiver à plaisir. Témoins les sports martiaux, pratiqués ici avec des hurlements féroces. Ou la télévision et ses batailles au sabre, spectacle chéri des Japonais. Ou les hebdomadaires à bandes dessinées, d'une violence choquante, mais lus par des millions de gens.

Rappelons les résultats d'une enquête sur le petit écran : un dimanche soir, entre 8 heures et 9 heures, on a pu additionner, sur les sept chaînes de Tokyo, plus de cinq cents actes de violence et voies de fait, et quarante et un meurtres ou mises en pièces, à coup de sabres, dans les combats de samouraïs ou de brigands. Les magazines pour enfants sont confondants par leurs images de brutalité. Citons encore, au hasard, comme exemples d'un tempérament violent cette fois-ci en action, la témérité de beaucoup d'automobilistes japonais au volant, les excès des enragés de la motocyclette, la puissance considérable des gangs, enfin la turbulence des étudiants contestataires.

En grande majorité, les étudiants ont mis fin à leur rébellion contre le système. Mais les quelques groupes d'ultras qui continuent la lutte l'ont retournée contre eux-mêmes, se livrant entre factions une petite guerre d'une violence incroyable qui fait des blessés et des morts.

Il y a donc coexistence au Japon de l'ordre et de la violence. On est tenté de penser que le phénomène est en partie voulu et organisé et qu'il est une des sources de la puissance du Japon dans le monde. La violence n'est pas vraiment réprouvée ni rejetée, car elle est utile. Contrôlée, captée par la collectivité, elle peut lui apporter une formidable énergie. Le Japon militaire le savait bien, qui faisait de chaque jeune Japonais une bombe toujours prête à éclater : il le bourrait d'un enseignement explosif, et vissait par-dessus le couvercle d'une discipline de fer.

Certes, le nouveau Japon a rejeté la guerre. Mais, dans une certaine mesure, il est resté grand producteur et consommateur de violence, avec cette différence qu'il la contrôle maintenant pour construire. La formidable poussée du Japon d'après guerre, sa croissance accélérée, sa rage de produire et de vendre : n'y a-t-il pas là des formes de violence ? L'ancienne violence de l'âge militaire s'est métamorphosée en énergie positive, mais de l'une à l'autre le courant qui passe n'est pas très différent.

Un pays qui explose sur lui-même

Souvent d'ailleurs la violence reparaît tout de même au grand jour. Le Japon, on l'a déjà noté, explose aujourd'hui sur lui-même. Quand l'industrialisation cause à l'environnement des dégâts sans équivalent dans aucun autre grand pays, quand ingénieurs et ouvriers défoncent les campagnes, rasent les collines, taillent dans les montagnes et assassinent les anciens rivages marins, c'est l'ancienne violence qui est là, tragiquement détournée vers le massacre de la nature. Quand la pollution a pu durer des années avant qu'on réagisse, c'est encore la vieille violence de jadis : l'empoisonnement du citoyen, comme jadis la blessure ou la mort du soldat, fait partie du prix à payer par chacun pour la puissance de la nation ou de la firme...

Le Japon, bien entendu, n'a pas le monopole des erreurs de notre âge industriel et capitaliste. Mais son impétuosité pourrait faire de lui, s'il ne la calme pas, le premier pays inhabitable de la planète.

Les terroristes de l'Armée rouge du Japon sont donc, tout compte fait, les produits de cette société de forte discipline et de violence latente. A la différence du citoyen moyen, ils ne lui ont pas apporté leur acceptation, plus ou moins résignée ou enthousiaste.

Leur violence, ils l'ont gardée à l'état pur, la faisant échapper aux contrôles de la collectivité. Mais, pour cela, il a fallu qu'ils s'exilent hors du pays. Ici, la police est trop forte et trop bien faite. Pire encore, la population tout entière, y compris la grande majorité des jeunes, leur a retiré leur soutien et les désapprouve ou les déteste.

Le Japon est une pile atomique. La dangereuse puissance de millions d'atomes y est disciplinée et utilisée.

Mais quelques particules s'échappent, et les terroristes de l'Armée rouge sont cela. Atomes perdus, neutrons lâchés au-dehors, isolés et sans contrôle, ils sont de la violence en liberté.

ROBERT GUILLAIN.

Au fil de la semaine

« NUS OU HABILLÉS, MAIS DEBOUT »

Par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

LES images de ces films que les uns nomment pornographiques et que les autres préfèrent appeler érotiques débordent des écrans de cinéma sur les murs des villes et dans la presse. Ce déferlement suscite, en apparence, trois types de réactions.

L'indifférence : c'est, sans doute, l'attitude la moins répandue, surtout si on attend qu'elle soit tout à fait sincère, vraiment exempte d'arrière-pensées.

L'indignation, l'exaspération, la colère : à côté de refus fermement exprimés, de dénonciations mesurées et recevables, il en est trop que leur véhémence, leur acharnement rendent suspects.

La gêne enfin : c'est le sentiment le plus communément ressenti. Elle recouvre et mêle des craintes et des curiosités, des refus et des vertiges, des frustrations peut-être, dans un étrange cocktail dont le dosage peut varier à l'infini.

Ainsi ces films n'auraient pratiquement pas de défenseurs, ils ne compteraient, en tout cas, que de très rares amateurs. Comment se fait-il alors qu'ils réalisent plus de la moitié des recettes des salles, représentent près de la moitié de la production française actuelle ? La poignée de vieillards libidineux, de refoulés chroniques et d'adolescents montés en graine — puisque âgés de dix-huit ans au moins — qui, dans la tradition nationale, sont les seuls véritables amateurs de pornographie, seraient-ils devenus si nombreux ? Il doit bien y avoir d'autres explications à cet attrait et à cette affluence qu'une curiosité malsaine, l'imbécillité ou le vice.

Les puritains et les tartuffes n'ont jamais eu bonne presse au pays de la virile gauloiserie : se déclarer choqué par certaines scènes, c'est courir le risque d'être jugé rétrograde, hypocrite ou même, qui sait ? soupçonné d'impuissance. Mais, d'un autre côté, l'adulte français, tous milieux confondus (et les plus simples ne sont pas les moins pudiques), est si bien façonné par une éducation pleine de silences et de tabous, soumis à des principes moraux ou religieux qui, pratiquement, nient et proscrivent en bloc toute la sexualité et même la simple nudité, qu'il n'a guère de choix, devant ces films, qu'entre le gloussement et le haut-le-cœur.

Encore ne s'agit-il pas ici de ces solides cochonneries qui s'intitulent franchement « Faut pas jouer avec les vierges », « Prenez la queue comme tout le monde », voire « Laissez les fesses faire » : avec ceux-là, au moins, on sait où on est et où on va. Mais ce joli prénom d' « Emmanuelle », le tourbillon poétique qu'évoquent « les Mille et Une Nuits », l'innocente poupée de « Grandeur nature », comme hier la nostalgique mélopée du « Dernier tango à Paris », recouvrent des images d'une toute autre force. Or ce sont précisément ces quatre films qui réalisent, avec quelques autres de même caractère, les records de recettes en France. Et ce n'est qu'un début...

Alors, devant ce raz de marée et ces succès, on peut, certes, se voiler la face en déclarant que l'époque est pourrie, qu'il n'y a plus de pudeur, plus de morale, plus rien, et que, décidément, ce pauvre peuple a les distractions qu'il mérite. On peut aussi fulminer contre les habiles commerçants qui, pour gagner de l'argent, pervertissent le goût et l'esprit d'un public auquel on fait avaler n'importe quoi ; il est si bête, n'est-ce pas ! On peut encore, selon qu'on en a, parler de diversion réactionnaire aux vrais problèmes de la société ou, au contraire, incriminer l'influence occulte de ce progressisme révolutionnaire qui prône aveuglément toutes les libérations. Mais quand on a dit tout cela, on n'a pas avancé d'un pouce.

***

Où finit l'érotisme, où commence la pornographie ? Sur un point, la réponse des experts, linguistes ou philosophes, est claire : l'érotisme est lié à la sexualité, la pornographie à l'obscénité. A partir de là, tout se brouille. L'érotisme englobe-t-il tout ce qui a trait à l'amour physique ou désigne-t-il ses seuls excès, voire ses dépravations ? Relève-t-il de la pathologie ou de l'art, peut-on lui reconnaître ou doit-on lui refuser une valeur esthétique ? Exclut-il les sentiments ou même le désir ? A chacun sa réponse. Ce qui paraîtra obscène à l'un — et pas seulement au cinéma : dans la nature, dans la vie — ne heurtera pas l'autre. Les limites de la normalité en matière sexuelle ne seront pas moins différentes et subjectivement définies par celui-ci et celui-là. De même, les critères si souvent invoqués de la laideur et de la vulgarité apparaissent souvent bien ténus et les lignes de démarcation dans ce domaine aussi quasi impossibles à tracer. Bref, les distinctions subtiles de ceux qui déclarent admettre « un certain érotisme » — lequel ? Le leur, sans doute... — mais rejettent avec dégoût la pornographie volent en éclat dès qu'on passe de la querelle de terminologie à l'image et au geste.

Ce n'est pas nouveau. La fameuse vague d'érotisme ne s'est pas levée d'hier pour crever soudain l'écran. Les mêmes débats, les mêmes cris d'horreur et les mêmes bousculades ont salué la naissance de tant de livres, de manifestes, d'œuvres d'art, de poèmes, de spectacles, et depuis si longtemps, que le film, aujourd'hui atteint à son tour, n'est qu'une étape de plus et probablement pas la dernière. On va plus loin, plus fort : est-ce bien sûr ? Mais voilà : ce qu'on jugeait acceptable en matière d'art et de littérature parce qu'alors réservé aux seuls amateurs éclairés ou prétendus tels, ce qu'on admettait fort bien à Pigalle, ces maisons qu'on tolérait, ces personnes dites de mauvaise vie et ces pratiques dont on ne parlait qu'à voix basse, tout cela faisait déjà partie, si l'on peut dire, des mœurs.

Aujourd'hui, l'agression est générale et permanente. Au détour d'une affiche, d'une vitrine, d'une plage, chacun peut être atteint sans que le cinéma soit en cause. La sexualité envahit tout, submerge tout, ce qui, soit dit en passant, remet à leur juste place les troubles que quelques placards publicitaires pourraient provoquer chez des enfants. N'en ont-ils pas vu et entendu déjà bien davantage, n'en savent-ils pas parfois plus que leurs parents ? La France n'est pas seule atteinte, elle l'est même beaucoup moins et beaucoup plus tard que les pays anglo-saxons et nordiques. Mais pour avoir été touchés plus tôt et plus profondément, ils ne paraissent pas en avoir souffert moralement.

La publicité de ces films dans la presse pose certes un problème. Faut-il censurer les placards suggestifs qui peuvent choquer ? Bien souvent, le refus d'un cliché jugé trop audacieux — ce qui est, au « Monde », de pratique courante — conduit l'annonceur à lui substituer une image moins osée, voire tout à fait lénitive ; mais alors, le lecteur ne risque-t-il pas d'être induit en erreur et de croire qu'il s'agit d'un film parmi d'autres, comme les autres ? Et, là encore, où passe la frontière entre l'art et l'obscénité, le beau et le laid, la vulgarité et le réalisme ?

***

Rien n'est facile dans ce domaine, et il n'existe ni recette miracle ni solution réellement satisfaisante. Lorsqu'il était ministre de la culture, Jacques Duhamel avait envisagé de réserver à ces films un certain nombre de salles dans chaque ville ; mais la distribution cinématographique est libre ; tout exploitant peut parfaitement, comme n'importe quel commerçant, choisir de proposer, à ses risques et périls, de mauvais produits. Le ministre avait également préconisé de limiter la publicité au seul titre du film sans illustration dans la presse, ni images à la porte des salles. On retrouve là le risque, signalé plus haut, d'erreur et de tromperie.

La liberté ne se divise pas. Parmi ceux qui réclament à cor et à cri l'établissement d'une véritable censure cinématographique, ou tout au moins une rigueur accrue de la commission chargée de veiller à ce que certaines limites ne soient pas dépassées, combien seraient enclins aussi à juger de proche en proche que la violence, la mise en cause de l'ordre, le refus de l'autorité, l'exaltation de la contestation, ne sont guère moins dangereuses que la pornographie et doivent être également combattues et interdites. Ils n'auraient d'ailleurs pas forcément tort, tout au moins sur le premier point : car les films de violence ont un effet d'entraînement et d'incitation autrement puissant que le cinéma érotique. On aboutirait ainsi très vite au rétablissement de la censure politique, dont le président de la République annonçait, dans son allocution du 27 août, la suppression.

En revanche, ne peut-on envisager de réviser la loi d'aide au cinéma, qui accorde automatiquement à tous les films, y compris les plus médiocres et quelle qu'en soit la nature, une prime de 12 % sur les recettes au guichet ? Plutôt que d'ajouter ces 12 % aux bénéfices du « porno », ne pourrait-on consacrer ces sommes à une aide modulée qui encouragerait le cinéma de création et de recherche, favoriserait l'apparition de jeunes talents ?

Au-delà de ces quelques idées, il ne reste plus qu'un vœu, peut-être un vœu pieux, à formuler sans trop d'illusions : que la fin du puritanisme hypocrite débouche finalement sur une liberté sans complaisance, une vérité sans vulgarité : le nu, c'est-à-dire le corps, est noble, la sexualité est humaine, épanouissante. Utopie peut-être, mais que n'hésitait pas à choisir récemment un chroniqueur de « la Croix » (1), qui, rappelant que « la chair signifie l'âme », souhaitait que les spectateurs « soient délivrés de l'angoisse muette, étrange et ambiguë qui plane à certains moments dans certaines salles », et concluait : « Nus ou habillés, les hommes seront enfin debout. »

(1) Jean Moussé dans *la Croix* des 8-9 septembre 1974.

LE MONDE

ETRANGER

Reflets du monde entier

La photo de la semaine



Un jeune Sud-Coréen se tranche le petit doigt d'un coup de hache, dans une rue de Séoul, afin de l'envoyer à l'ambassadeur du Japon en signe de colère et de protestation. Au cours des manifestations anti-japonaises en Corée du Sud (provoquées par l'attentat qui a coûté la vie à la femme du président Park Chung Hee), la police a dénombré une trentaine de ces mutilations volontaires, inspirées d'une coutume de l'ancienne Corée, également connue du vieux Japon, et qui reste encore vivace. (*Le Monde* du 11 septembre.)

(Photo U.P.I. reproduite par *TIME*, édition européenne, numéro du 23 septembre.)



Les chorales des tribus

Le bimensuel catholique camerounais *L'ESSOR DES JEUNES* s'en prend vivement aux *chrétiens* qui utilisent l'Eglise pour leur plus grande gloire (politique et financière) personnelle, dans un petit dialogue à peine fictif :

LUCAS. — *Que penses-tu de cette histoire de chorale et de collège ?*

JEAN-PIERRE. — *Moi, je n'en sais rien, je ne sais même pas qu'on parlait de quelque chose comme ça.*

L. — *Il paraît que certains chrétiens ont juré de prendre le « maquis », sinon vrai, du moins spirituel, parce que leur évêque leur a dit de s'unir aux autres chrétiens sans distinction de tribu et de département pour chanter les louanges du Dieu unique.*

J.-P. — *Qu'est-ce que ces gens entendent donc par* chorale d'Eglise ?

L. — *Pour eux la* chorale *était le remplaçant d'un parti politique propre à eux, à leur langue, etc., avec des fonds importants, semble-t-il. Mettre fin à leur chorale, c'était pour ainsi dire prononcer la dissolution d'un parti politique. Voilà pourquoi, ces gens sont furieux et veulent saccager les missions catholiques, voire détruire les objets de culte...*

J.-P. — *Mon vieux, il y a des gens susceptibles comme des femmes ! Au fait quel salaire gagnent les dirigeants des chorales-ersatz de partis politiques ?*

L. — *Dieu seul et la sûreté nationale peuvent le savoir...*

NEWSLETTER FROM SCOTLAND

Les Ecossais du Pakistan

Après les « cheikhs du charbon », les Ecossais découvrent avec un certain étonnement les « khans des Highlands ». Le bulletin du service d'information d'Ecosse, *NEWSLETTER FROM SCOTLAND*, publie, en effet, cette information :

« Deux membres éminents de l'importante communauté pakistanaise de Glasgow, M. Mustapha Khan et son jeune frère Saed, ont établi de solides liens d'amitié avec la nombreuse communauté de langue gaélique, en organisant des soirées de musique écossaise dans les salons de l'hôtel Dorchester, dont ils sont propriétaires.

» Nous avions de nombreux clients qui venaient chanter » d'anciennes chansons gaéliques dans nos salons, raconte » M. Mustapha Khan. Un soir, l'un d'eux nous a suggéré » d'organiser un « ceilidh » (soirée folklorique écossaise). *Nous » avons d'abord hésité : nous ne savions pas comment les vrais » Ecossais apprécieraient cette initiative. Aujourd'hui, nous » sommes sûrs que c'est la meilleure idée que nous ayons eue » depuis notre arrivée de Lahore, il y a quinze ans.*

» En fait, ces chansons des Highlands sont assez proches de » certains des chants populaires pakistanais... Saed et moi » songeons sérieusement à apprendre maintenant le gaélique, et » peut-être à nous mettre à chanter dans nos « ceilidhs ».

» Ravis, les habitués du Dorchester ont baptisé les deux frères les « MacKhans »...

Lettre d'Ankara

Jupes longues et minarets de verre



Il n'était pas toujours facile d'être Français en Turquie ces dernières semaines. Il n'aurait servi à rien d'évoquer l'amitié légendaire de François Ier et de Soliman le Magnifique. Ni de rappeler que près du carrefour de la route d'Ephèse, où, sans y prêter attention, croisent chaque année des milliers de touristes, se trouvait cette ferme imposante dont la Sublime Porte fit don, avec une pension annuelle de 80 000 piastres, à un candidat — malheureux, il est vrai, — à la présidence de la République française, Alphonse de Lamartine. Aujourd'hui, avec une curiosité un peu insistante, on s'enquiert de votre nationalité. Des enfants gonflent leurs joues et font glisser au raz de votre nez leur main en piqué, imitant le bruit des Mirage. D'autres poussent leurs jeux habituels jusqu'à lancer quelques cailloux dans les vitres déglinguées et poussiéreuses des 4 L et des 2 CV.

Tout cela ne va jamais bien loin. Mais les plus modérés et les plus raisonnables des amis turcs avouaient qu'ils auraient mieux compris certaines prises de position parisiennes si elles avaient été davantage pures de considérations de prestige et d'arrière-pensées de négoce. Ils s'étonnent aussi, avec quelque amertume, que l'indulgence ou la sévérité soufflent toujours du même côté.

On disait qu'à la Foire internationale d'Izmir, qui a ouvert ses portes en pleine bagarre, le pavillon français était volontairement déserté. Ce n'est pas exact. La vérité, c'est qu'il est plutôt modeste par rapport à ceux des autres pays et manque de pouvoir attractif. Au pavillon britannique, qui, lui au moins, dispose d'une salle de cinéma, la foule, pas rancunière, se bouscule devant le mariage de la princesse Anne.

On pourrait craindre aussi un boycottage de la langue et de la culture, une diminution des inscriptions dans les centres français et dans les écoles, pour la plupart religieuses. On verra bien à la rentrée d'octobre. Mais il y a déjà belle lurette que le dernier journal français d'Istanbul s'est sabordé, faute de soutien, et qu'à travers tout le pays les étrangers doivent se satisfaire d'un *Daily News* quotidien. Les établissements français disposent sans doute de moyens limités par rapport à leurs homologues allemands ou américains. Mais l'Institut d'Ankara fait bonne figure sur la Ziya Gökalp, en plein centre de la ville. Pourquoi faut-il que les lettres de son inscription bilingue tombent l'une après l'autre, comme des dents cariées ? Les remplacera-t-on avant que l'amitié franco-turque ait repris sa vitesse de croisière ?

Cependant, cet été, ce sont les Français qui ont représenté l'un des plus forts contingents de touristes. Il y a, bien sûr, les troupes bien encadrées du Club Méditerranée, que les gentils organisateurs rassemblent comme des moutons aux aéroports et font tourner comme des derviches de la vieille Phocée à Istanbul, de Kusadasi à Ankara. Le responsable du gîte d'étape d'Uçhisar se lamente du manque d'eau dans les chambres. Mais qu'importe à ceux qui vont plonger d'un seul coup dans le décor hérissé et convulsif de la Cappadoce !

Il y a aussi les individuels qui se sont lancés à l'aventure et se sont parfois empêtrés dans les chars en marche vers Mersin. Ou ces explorateurs plus hardis qui redescendent du sommet du Nemrut-Dag, encore éblouis par le spectacle des statues colossales surgies de la nuit glacée, sous un soleil qui va bientôt atteindre 50 degrés. Dans ce lieu privilégié, extravagant, ils n'ont rencontré que des Belges, des Italiens, et d'autres Français. Et dans l'admirable Musée hittite d'Ankara, ce sont les visiteurs français, guide bleu en main, qui emportent souvent les suffrages pour leur sagesse et leur application.

LES opérations de l'été 1974 appartiennent déjà à l'histoire. Quand, sur le boulevard Atatürk, on s'agglutinera de nouveau autour des transistors, ce ne sera, espérons-le, que pour suivre les péripéties d'un match de football. Déjà la radio s'est reprise à diffuser, avec la musique traditionnelle, des airs de jazz et même des chansons françaises.

Pour l'heure, sur les trottoirs cahoteux, la foule bruissante et pacifique monte et descend la vaste avenue, ou la traverse, pas toujours au bon moment, poursuivie par les sifflets des agents de police et les klaxons rageurs des voitures. Le temps n'est pas loin où il n'y avait qu'un seul feu de croisement, à Ulus. Depuis, ils se sont multipliés dans tous les quartiers, sans pour autant entrer tout à fait dans les mœurs.

Car ce pays reste celui des contrastes. On pouvait dire autrefois que flâner sur le port de Galata, à Istanbul, c'était aller à la rencontre de toutes les nations. Maintenant, franchie la courbe du nouveau pont sur le Bosphore, miracle d'une technique élégante et audacieuse, on peut choisir de descendre vers les stations en forme de Saint-Tropez de la Marmara ou de remonter vers la mer Noire : maquis verdoyants, vieilles maisons de bois, les eaux douces d'Asie, Pierre Loti.

Dans la capitale, en perpétuelle expansion, déambuler sur le boulevard Atatürk, c'est découvrir à la fois le passé traditionnel et les promesses de l'avenir. Des gosses vendent aux passants altérés l'eau d'une gargoulette transpirante, d'autres des semits, ces couronnes croustillantes saupoudrées de grains de sésame dont ils transportent l'échafaudage en équilibre sur leur tête. Des cireurs de tous les âges attendent devant leurs boîtes aux cuivres étincelants. Des femmes, et beaucoup d'entre elles jeunes encore, sont restées fidèles aux fichus stricts et aux pantalons à fleurettes. Car, au-delà du fourmillement des « gecekundu », ces maisons bâties en une nuit, et des immeubles en hauteur qui bordent le thalweg d'Ankara, on entre de plain-pied, abruptement, dans la campagne anatolienne. Mais d'autres jeunes femmes et d'autres jeunes filles, juchées sur leurs chaussures aux épaisses semelles, ont abandonné la mini-jupe pour tous les modèles de jeans, et les jeans pour les jupes longues dernier cri, colorées, bariolées, taillées dans les beaux tissus de la Sümberbank.

A la terrasse de l'Odu Evi, la maison de l'armée, de paisibles officiers sirotent leur café en famille. Il faudra aller un peu plus loin, au Gencilk Park, pour retrouver les fumeurs de narghileh. Des troufions, que les journaux appellent les « petits Mehmet », se baladent deux par deux, se tenant parfois par la main ou par le petit doigt, selon la touchante habitude villageoise.

Ankara, elle aussi, a été saisie par la frénésie des tours. On démolit des immeubles qui n'ont pas vingt ans. On en construit d'autres, plus vastes et plus hauts, de béton, d'acier et de verre. Ulus s'est déplacé vers Kizilay, le carrefour du Croissant-Rouge. Et Kizilay se déplace vers les collines de Çankaya, qui n'abritent plus seulement des édifices officiels et des ambassades, mais des magasins chics, des restaurants à la mode, fiers de leurs terrasses et de leur décor, mais où l'on ne mange pas mieux que dans les bonnes vieilles « lokantas » de la basse ville.

La jeune université d'Hacettppe continue à proliférer, sous la houlette d'un recteur dynamique et bâtisseur, imaginant des systèmes d'enseignement dont bien des pays, en apparence plus avancés, pourraient utilement s'inspirer. Et, presque en face, l'énorme mosquée en construction de Malteppe tarde à sortir de la gangue de ses échafaudages. Des mosquées, il en pousse un peu partout, et les plus modestes en adopté un nouveau style, la pointe de leurs minarets est en verre et brille de toutes ses facettes au soleil.

Jupes longues et minarets de verre, c'est un peu le symbole de la fragile coalition qui tient le pouvoir, et dont, passée l'exaltation de journées héroïques, on recommence à entendre les craquements : le premier ministre, M. Ecevit, le progressiste kémaliste, et son second, M. Erbakan, fidèle soutien de l'enseignement religieux et de l'islamisme fondamental.

L'environnement aussi a changé. Ankara, ce désert, est presque une ville verte à présent, pleine d'arbres, de plantes et de fleurs. Les premières pluies d'orage sont tombées, la cendre de l'automne commence à envahir le ciel immuablement bleu. Bientôt, hélas ! les fumées des chauffages s'épaissiront jusqu'à former, l'hiver venu, ce dôme de pollution au-dessus de la ville, que nul vent ne peut dissiper.

Nous n'en sommes pas là encore. Le marché de Yenisehir croule sous les pyramides de pastèques, de melons, de concombres, de courgettes, d'aubergines, de pêches et de griottes. Au milieu des cageots de raisins smyrniotes, aux grains blonds, petits et serrés, sans pépins, s'étalent de lourdes grappes sombres. L'étiquette porte : raisin de Chypre.

LOUIS LATAILLADE.

Un rameau méconnu du judaïsme

LA DIASPORA SUD-AFRICAINE

C'EST à Hatfield Street, au centre de la vieille ville du Cap, à proximité du jardin botanique et des allées victoriennes du parc, où les promeneurs dominicaux viennent flâner devant la Galerie nationale d'art, que bat le cœur de l'un des rameaux les plus méconnus, et sans doute les plus puissants, de la Diaspora. Un temple, dont la façade est anonyme et sans âge, et dont les proportions architecturales sont modestes, y passe pour la plus vieille synagogue d'Afrique du Sud.

Construit en 1862, grâce aux libéralités du baronnet britannique Sir Moses Montefiore, mécène israélite dont le nom est connu à l'égal de celui des Rothschild (1), ces murs ne furent dressés qu'une vingtaine d'années après la fondation de la première communauté juive sud-africaine. La compagnie des Indes néerlandaises, qui présida à la naissance de la colonie du Cap, ayant longtemps exigé que ses colons fussent de confession protestante, ce n'est, semble-t-il, qu'au début du dix-neuvième siècle qu'apparut dans cette région d'Afrique le premier colon d'origine juive. Sept années avant la bataille de Waterloo, en 1808, Frankel, médecin d'origine allemande, qui accompagnait un groupe de pionniers anglais, se fixa au Cap. Il y est considéré comme l'un des fondateurs de la congrégation israélite et de l'université de la ville.

Les thoras enluminées du musée du Cap

C'est à la vieille synagogue du Cap, aujourd'hui transformée en « musée juif » — sans doute le seul du continent noir, — que l'on retrouve le souvenir de Frankel pieusement entretenu. Au milieu d'une collection de thoras enluminées, dont les rouleaux de parchemins sont conservés dans des étuis d'argent ciselé, et de divers objets du culte provenant des cinq continents, se trouve une précieuse petite bibliothèque aux destinées de laquelle préside avec intelligence Miss Clara Friedman-Spits, conservateur du musée.

Bien que la communauté de Johannesburg, ville que certains Britanniques antisémites avaient, par dérision, baptisée « Jew-hannesburg », soit de loin la plus nombreuse d'Afrique du Sud, c'est au Cap qu'il faut se renseigner sur la diaspora sud-africaine. En butte à de sévères critiques de la part de leurs compatriotes d'origines différentes, les juifs de Johannesburg sont, en effet, généralement plus soucieux de se fondre au sein du « melting-pot » sud-africain que d'affirmer leur personnalité.

Le fait que le *Progressive Party* d'Helen Suzman et Walter Schwarz comprenne de nombreux cadres d'origine israélite, que son combat soit vigoureusement soutenu par une presse qui compte beaucoup de journalistes israélites, qu'Harry Oppenheimer, de confession anglicane mais d'origine juive, finance le *Progressive Party*, explique l'existence d'un puissant courant antisémite dans la population blanche. La richesse de certains éléments de la minorité juive — la famille Oppenheimer est réputée contrôler un tiers de l'industrie sud-africaine, par l'intermédiaire de la seule compagnie Anglo-American — aggrave ce sentiment d'hostilité, en partie à base de concurrence, non seulement dans le monde des affaires, mais encore dans celui des professions libérales.

Contradictoirement, les juifs sud-africains sont, dans leur propre pays, accusés de faire souffler un vent dangereux de libéralisme et de contestation, tandis qu'à l'étranger on les accuse d'être complices du régime de M. John Vorster et de pactiser avec le système d'apartheid. Le docteur Malan fut l'un des premiers hommes d'Etat étrangers à visiter l'Etat d'Israël après la proclamation de son indépendance. La République Sud-Africaine a toujours ouvertement sympathisé avec l'Etat juif, favorisant les transferts de fonds collectés par la Diaspora en faveur d'*Eretz Israël*. Riches et puissants, les Israélites sud-africains sont des sionistes militants. Ils expédient régulièrement d'importantes sommes à leurs coreligionnaires et, au moment de la guerre du Kippour, près de deux mille d'entre eux s'engagèrent volontairement pour combattre à leurs côtés. M. Abban Eban, ministre israélien des affaires étrangères, est originaire d'Afrique du Sud.

Les « Hoggeiheimers »

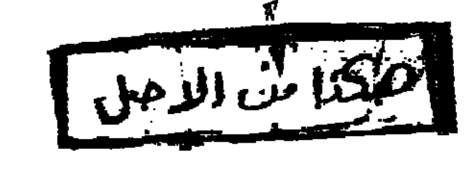
Il est difficile de connaître le nombre exact des juifs vivant en Afrique du Sud. On affirme généralement qu'ils représentent 4 % de la population blanche, évaluée à quatre millions de personnes. Mais, pour la seule ville de Johannesburg, les évaluations varient de 80 000 à 150 000 individus. Il est certain que les deux plus importantes communautés sont concentrées à Johannesburg et au Cap, tandis qu'une dizaine de milliers de leurs coreligionnaires vivent au Natal, en majorité à Durban. Cependant, le nombre des synagogues visibles dans les principales villes du pays laisse supposer que ces évaluations sont largement sous-estimées. C'est ainsi qu'on en compte une vingtaine au Cap et dans sa banlieue, pour une population juive qui n'atteindrait théoriquement que 30 000 personnes.

Dans toutes les grandes villes on trouve des écoles privées, allant du jardin d'enfants aux classes terminales. Les professeurs y enseignent à la fois en afrikaan, en anglais et en hébreu. Le judaïsme sud-africain a ses « anciens » et ses « modernes », et, la congrégation juive réformée, plus ouverte au modernisme, dispose de ses propres synagogues à Durban, au Cap et à Johannesburg. Cependant, les orthodoxes du Cap se retrouvent à la nouvelle « Schule », construite en 1904, sur le modèle d'un temple analogue de Florence, édifice qui permet de regrouper près de deux mille fidèles. C'est à Muizenberg, petite ville balnéaire située dans la péninsule du Cap de Bonne-Espérance, et au vieux cimetière juif de Woodstock que l'on se recueille aux sources du judaïsme sud-africain traditionnel.

Les petits-fils des « Litvaks » (Lithuaniens) venus ici vers les années 1925-1930 comme petits commerçants sont aujourd'hui médecins ou avocats. Les arrière-petits-fils des juifs anglais, arrivés une génération plus tôt, avec les premiers chercheurs d'or du Witwatersrand, les avaient déjà précédés sur la même voie. Leurs parents avaient commencé à fréquenter les « publics schools » britanniques huppées et à épouser de riches héritières du Kent ou du Surrey. Hommes réalistes et appliqués au travail, ils sont devenus ces célèbres « Randlords », dont les clerks écossais ou irlandais gèrent les entreprises minières et industrielles. Mais la promotion sociale, loin d'apaiser l'antisémitisme, l'attise, et nombreux sont les « aryens » qui ne cherchent pas à dissimuler leur mépris pour ceux qu'ils appellent les « Hoggenheimers », qualificatif péjoratif destiné à « *la finance germano-sémitique du Rand* », dont ils regrettent que « *le pur accent d'Oxford ait évincé le zézaiement yiddish* ». On en voudra, notamment pour preuve l'attitude des dirigeants du très sélect Rand Club de Johannesburg qui, il y a quelques années encore, refusaient catégoriquement l'admission de tout membre juif...

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Philanthrope israélite britannique, né en 1784 à Livourne, mort à Ramsgate en 1885, Sir Moses Haim Montefiore était allié aux Rothschild par mariage. Il consacra sa vie à l'amélioration du sort de ses coreligionnaires, notamment ceux qui vivaient dans les limites de l'Empire ottoman.



RADIO-TELEVISION

Raconter le surréalisme

C'EST le sujet - piège par excellence. Car le surréalisme, ce mouvement passionné, tumultueux, qui a marqué toute une génération d'écrivains et d'artistes, appartient, d'abord, à ceux qui l'ont fait et vécu, à ceux qui en ont hérité. A des « spécialistes » attachés à leurs souvenirs, à leurs luttes, à leurs querelles, à leurs excommunications majeures. Dès que quelqu'un du « dehors » écrit sur le surréalisme, en parle, lui consacre une émission à la télévision, la fièvre monte.

En produisant deux films de cinquante minutes chacun, destinés, par le jeu de la coproduction européenne, à une large diffusion, Michèle Arnaud et Reiner Moritz ont évidemment pris le risque de provoquer des réactions diverses si leur évocation n'est pas jugée fidèle à l'orthodoxie surréaliste. De ce sujet-piège, de cette histoire vraiment compliquée, ils ont voulu faire — et ils ont fait — un exposé vivant, à l'usage d'un public pour lequel le surréalisme n'est, à tout prendre, qu'un mot et quelques noms célèbres. Leurs deux films sont donc des films de vulgarisation, c'est-à-dire qu'on ne peut leur reprocher ni obscurité, ni hermétisme, ni intellectualisme.

***

Pour qui voudra se laisser tenter par cette promenade au pays des écrivains, des poètes et des peintres qui bouleversèrent en France la vie artistique des années 20 et 30 et tentèrent de changer la société, ils n'ont qu'à suivre un parcours bien fléché par Edouard Kneuzé, qui a recueilli témoignages et entretiens, et par Adrien Maben, qui a conçu sa réalisation non comme un assemblage de documents divers (parmi lesquels figurent des extraits de films et d'émissions) mais comme une suite de « collages » illustrant, du même coup, cette démarche particulière aux surréalistes.

La première partie est un portrait d'André Breton. Si le terme « surréalisme » est apparu, en 1917, à la suite de la pièce d'Apollinaire les Mamelles de Tirésias *(qualifiée, par son auteur, de drame surréaliste), il semble qu'on ne puisse, selon André Pieyre de Mandiargues, le définir autrement que par le fait d'André Breton. «* Pour moi, *dit Mandiargues,* il n'y a de surréalisme que par rapport à André Breton, et qu'à partir d'André Breton. »

***

Retraçant successivement les origines plastiques du mouvement (la peinture de Gustave Moreau et de Giorgio de Chirico), ses origines littéraires (Lautréamont et les Chants de Maldoror*), ses origines sociales (la guerre de 1914), cette première partie recrée donc une personnalité dominante — et fascinante — autour de laquelle s'organise « la révolution surréaliste ». Manifestes, écriture et peinture automatiques, appels à « la toute-puissance du rêve, au jeu désintéressé de la pensée », rapports d'André Breton avec Freud et Jacques Vaché, c'est un temps de batailles et d'exaltation, qui nous revient, qu'on peut découvrir.*

Breton est d'ailleurs présent, jusqu'à sa mort, dans la deuxième partie, où passent — commentés avec fougue par le critique d'art Alain Jouffroy — les grands maîtres de la peinture surréaliste (Max Ernst, Tanguy, Magritte) et ceux de la deuxième vague (Delvaux, Bellmer), où les ruptures (Soupault, Vitrac, Desnos, Crevel, Aragon, Dali), les départs pour les Etats-Unis au début de la deuxième guerre mondiale, teintent de regrets et de mélancolie le panorama historique. Echos des années 50 où revit le surréalisme, flammes qui s'éteignent. Il faut se quitter. La promenade est achevée. Le surréalisme est-il mort ? Les auteurs de ces deux émissions laissent le public libre de conclure.

JACQUES SICLIER.

★ Dimanches 22 et 29 septembre, deuxième chaîne, 20 h. 35.

Les écrans de l'étranger

AU KENYA, LA DÉMOCRATIE DU COCA-COLA

QUAND on dit Kenya, on pense safari. On pense à M. Kenyatta, le président « Mzee », le père de la nation, avec sa barbe, son tue-mouches et ses cravates à fleurs. On pense « Uhuru » (traduisez : indépendance et liberté). Le Kenya, c'est aussi une voix, the Voice of Kenya, service public autrefois détaché du gouvernement britannique, aujourd'hui rattaché au ministère de l'information. Ses origines l'ont marquée. Elle en a gardé un ton particulier, vaguement imité de la B.B.C. Une chaîne de télévision. Et deux stations, produisant à Nairobi et à Mombasa, diffusent de 17 heures à 23 heures quotidiennement des programmes interchangeables et différents. En noir et blanc, bien sûr. Encore que ce ne soit pas tellement évident. A Zanzibar (en Tanzanie), ils ont la couleur. Et le clou de girofle, énorme source de revenus. Ceci explique cela.

La VOK, dont dépendent également cinq stations radiophoniques, s'exprime en anglais et en swahili à l'écran. En quinze autres langues africaines et en hindoustani sur les ondes. Combien de récepteurs ? De radio : plus d'un million deux cent mille. De télévision : moins de quarante mille, d'après les estimations officielles. Les antennes sont rares. Et rare pour l'hôte de passage l'occasion de dénicher un poste en état de marche, sinon dans certains palaces genre Hilton — on les compte sur les doigts d'une main.

Ce qui frappe d'ailleurs, c'est l'indifférence de la clientèle, très mélangée pourtant à l'heure de grande écoute, celle du verre ou du dîner d'affaires — les restaurants d'hôtel passent pour les meilleurs. Et je me suis retrouvée soir après soir quasiment seule dans les petits salons attenant à des bars où se pressaient autant d'autochtones que d'étrangers.

Même impression de saine distance au foyer de cette résidence réservée aux forces de police de la capitale. *« Si vous voulez voir une « télé » publique, allez donc chez les flics »*, m'avait-on conseillé. Dans les maisons de jeunes ou les salles de fêtes, une fois sur deux, les postes sont détraqués : *« On les manipule, alors forcément... »*. Ici, pas de danger. Il est accroché à hauteur de plafond, hors de portée. Au fond à gauche, un comptoir — cela fait café-tabac-épicerie, — l'affiche d'une jolie blonde, heureusement soulagée de sa migraine par un analgésique quelconque, et le portrait de Son Excellence. Il y a du monde. Beaucoup de monde. Des hommes surtout, assis, debout, discutant le coup, des gosses culbutant entre les barreaux de chaises, des femmes aussi, venues acheter un peu de maïs ou de riz. Le ventre, le dos arrondis par ces bébés que l'on fait passer devant derrière au fil de naissances encore considérées comme un signe extérieur de prospérité, sinon de richesse. Grosse propagande, et bien faite, et qui commence à porter surtout auprès des jeunes, en faveur du *birth control*.

Les séries anglaises en fin de soirée

On entre, on sort, sans un regard, ou si distrait, pour ce réalisateur tanzanien invité à un débat genre « Actuel 2 ». On adore ça ici, on les multiplie. Il ressemble un peu à Sammy Davis Jr, et parle en swahili de ce formidable instrument d'éducation des masses, l'audo-visuel, quand il est bien utilisé. Ainsi en va-t-il dans sa patrie socialiste de ces films promenés en camion et projetés en plein air avec explications et commentaires. Autour de moi, la masse, apparemment peu soucieuse de son instruction, reflue vers la sortie. Qu'est-ce qui leur plaît ? Le catch et la boxe. Pour le match Mohamed Ali-Foreman, au Zaïre, ça va être du délire. Et puis, mon cornac, un sikh enturbanné, souriant directeur de la production à la VOK, n'a pas une seconde d'hésitation : les variétés. Quant aux séries anglaises ou américaines programmées en fin de soirée, on attend que « Mzee » soit allé se coucher pour les passer. Il a horreur de ça, me confiera M. Dawson Marani, responsable de la station de Mombasa. Et on les passe au petit bonheur la chance d'une arrivée en provenance du Niger, du Ghana, de la Zambie, de l'Ouganda et autres pays membres d'une sorte de pool TV.

« Nos achats à l'étranger sont préalablement soumis, m'explique M. James Kagwana, P.D.G. de la VOK, *à une commission de contrôle composée de hauts fonctionnaires, d'éducateurs, d'hommes d'affaires et de femmes d'intérieur »* (Les femmes ici ont leur mot à dire ; le maire de Nairobi est la propre fille du président, et le M.L.F. ne chôme pas.) Ses critères ? *« Ils s'inspirent en partie de ceux qui honorent l'Angleterre »*. Ses interdits ? *« Frapper la violence gratuite et l'accent placé sur les valeurs matérielles au mépris des valeurs morales »*. Et, sous prétexte d'insulte à la sexualité, la prostitution et la nudité, elle a refusé « Sesame Street », la célèbre série américaine destinée aux très jeunes enfants noirs, blancs et portoricains, préférant s'en inspirer pour mettre éventuellement sur pied une émission plus appropriée à la réalité africaine.

Cette fameuse réalité africaine, je la sens frémir soudain, et puis bouillir autour de moi. L'orateur tanzanien vient de céder l'antenne à une chorale religieuse. Et cela y va de la canette de bière, de la chéchia brodée, et de la tête du nouveau-né, agitée, secouée, bercée au rythme tonitruant et syncopé d'un hymne rock. *« La télévision, vous connaissez ? »*, ai-je demandé à la famille de ce planteur de café kikuyu : sept filles, cinq garçons et une femme, une seule, très fière de la monogamie de son époux catholique, qui me faisait visiter sa shamba, sa ferme semée de petites maisons rondes et carrées, dont certaines de type traditionnel à toit de chaume se confondaient avec l'ocre des labours. Nous parlions anglais, les gamines l'avaient appris à l'école. *« Oui, vaguement. »* Elle s'en souciait comme d'une guigne, visiblement, le jerk, par contre...

Encore un hymne à l'écran, très différent du précédent. L'hymne à Coca-Cola, prélude à un rallye automobile à forte dominance blanche (cinquante mille Européens au Kenya, ne l'oublions pas), qui nous est offert par la société de mise en bouteilles locale. Ces trente minutes d'antenne lui coûteront environ 2 000 de nos francs. Assumé à 50 % par l'Etat — on ne paie pas ici de redevance — le budget de la VOK s'appuie pour moitié sur la publicité. Peu de films, des avis de naissances ou de deuils, des cartons à l'enseigne d'un magasin ou d'un « lodge » ; limitation sur l'alcool et le tabac ; jamais d'annonces pendant ou après les émissions éducatives ou religieuses et les bulletins d'information. Rien d'agressif. Un petit fonds de roulement que l'on aimerait voir se développer à la cadence du taux de croissance nationale. L'argent manque. Comme partout. Il en faudrait pour doter les écoles et les universités de postes et surtout de programmes qui leur soient destinés. Il en faudrait pour étoffer une production à 70 % nationale : intéressant effort sur les documentaires et sur les pièces de théâtre improvisées à partir d'un thème donné par des acteurs supérieurement doués. Il en faudrait pour former de nouveaux talents, capables de maîtriser ce nouvel instrument, le vidéo.

L'Intervilles de Mombasa

Il en faudrait pour illustrer davantage des journaux télévisés qui ont fait de la photographie de « Mzee » leur indicatif. Deux fois par jour, à 19 h. 15 en swahili et à 21 h. 30 en anglais, un journaliste (il se croit très justement dispensé de sourire « cheese » ; de leur côté, les présentatrices font preuve d'une dignité et d'un sérieux tels qu'on hésite à leur attribuer le titre décrié de speakerines), le journaliste de service, donc, commente une actualité immanquablement et longuement dominée par les allées et venues d'un président dont j'ai pu apprécier *de visu* la tranquille popularité. C'était à la foire agricole de Mombasa, sous un ciel gris et bleu, les lents, les joyeux tourbillons d'une sorte de « fête à Neuneu » avec des stands, des tirs, des manèges, des concours de bûcherons façon « Intervilles », des démonstrations mimées sur la meilleure manière d'arrêter un conducteur ivre ou un voleur de bicyclettes, des matches de football série dames, des danses folkloriques et des orchestres, plein d'orchestres militaires, pénitentiaires, administratifs et scolaires.

Quand arriveront, dressés dans une sorte de char à bancs automobile entièrement découvert, le président, en flanelle anthracite rayée, et sa suite en uniforme blanc, on les applaudira sans excès, gentiment. Revue des troupes, au pas noblement balancé du chef de l'Etat, qui préfère les sandales aux chaussures, long discours inaugural, et visite de la foire en voitures, la sienne et celle de sa famille. Premier arrêt devant la maison du béton, où j'étais. « Mzee », Jomo Kenyatta descend, sourit, salue de la canne et du tue-mouches le cercle de gosses assemblés que viendra grossir, au lieu de les disperser, un service d'ordre parfaitement décontracté. C'est cette même impression détendue et bon enfant que m'aura laissée un trop bref aperçu de la télévision au Kenya, pays de parti unique, démocratie du Coca-Cola.

CLAUDE SARRAUTE.

Point de vue — *LES FINALITÉS DE FRANCE-CULTURE*

Par GUY ERISMANN (*)

AVANT toute chose, il faut réfuter certaines critiques dont France-Culture est assaillie quant à son audience et son style, mettre au placard certains sondages dont le principe même est proche de l'erreur intellectuelle, pure et simple, donc nocif.

Si nous parlons de radio, nous nous trouvons en présence de deux options, non pas opposées ou s'excluant l'une l'autre, mais complémentaires. D'une part une radio de divertissement ou d'ameublement que ponctue à intervalles réguliers l'information événementielle. Elle est destinée à un auditoire passif, mais mobile par les nécessités de la vie quotidienne. En un mot, c'est le public du transistor et de l'autoradio. Bien que destinée à satisfaire un public plus raffiné — la musique classique étant socialement placée à un niveau plus élevé, — une chaîne comme France-Musique répond à peu de chose près à la même définition. Sa mission est de distribuer, sans sollicitation culturelle contraignante, l'aliment favori des mélomanes et des amateurs de haute fidélité et de stéréophonie. Il semble que, grâce à des révisions et aménagements saisonniers, ces deux radios soient au point et donnent satisfaction. Mais là, est-ce vraiment la radio ou s'agit-il seulement de distributeurs ou diffuseurs diversement spécialisés ?

L'autre option est figurée par France-Culture et il semble que, là seulement, il soit possible de parler de la véritable radio. Il est donc normal que la plupart des contestations ou problèmes touchant à l'audience, au style, aux finalités, s'y trouvent affirmés d'une manière plus aiguë. Les réactions récentes à l'opération annuelle menée par France-Culture à l'occasion du Festival d'Avignon soumettent, singulièrement dans le contexte actuel, ces questions à notre méditation.

Les finalités de France-Culture devraient être définies en fonction des divers aspects de l'audio-visuel dans lequel la télévision tient la vedette. Elles sont à définir également en fonction du service public de la culture qui est avant tout du rôle de l'Etat, lequel se trouve être également en possession du monopole de la radiodiffusion. Si l'on tient compte de ces deux données fondamentales, on déduirait que la mission de la radio — en l'occurrence, France-Culture — doit être reconsidérée avec imagination et audace selon une analyse minutieuse de sa spécificité : mobilité, incitation culturelle, pouvoir de communication et de réflexion. Ainsi, dans la panoplie des médias qu'offre l'audio-visuel, une redistribution des cartes est à faire au profit de la radio; mais que doit être cette radio culturelle ?

La fréquentation du public, comme il nous arrive de la pratiquer quotidiennement à Avignon — un public volontaire, curieux et conscient de la notion de service public, — montre que sont fragiles et relatifs les antagonismes qui opposent apparemment les mots « élitaire » et « populaire » quand on parle du degré d'accessibilité aux programmes de France-Culture. Il est difficile de faire admettre que c'est en banalisant ou en vulgarisant les programmes qu'on peu accroître l'efficacité fondamentale de France-Culture.

Fausse participation...

C'est ignorer les spécificités des publics successifs de France-Culture, publics divers, volontaires et personnalisés, en opposition avec le public passif et monolithique qui forme l'auditoire d'autres radios. Flatter cette masse, plus encline à subir qu'à évoluer, conduirait à bref délai au mépris de ce public qu'on chercherait à tout prix à séduire et aboutirait à l'institutionnalisation d'une culture gadget, c'est-à-dire une culture au rabais, dirigée, octroyée, donc insipide. C'est ainsi que, croyant bien faire, peuvent apparaître dangereuses des pratiques qui tendraient à éliminer le spécialiste au profit du journaliste touche-à-tout et brillant, à prôner le spontanéisme bavard et approximatif au détriment de l'exposé concis introduisant la réflexion, à céder démagogiquement à la notion de fausse participation.

On aurait tort de considérer France-Culture comme le simple appendice d'un appareil culturel national, lequel est loin de posséder le même potentiel d'efficacité et d'imagination. Depuis la diffusion de l'information culturelle, à laquelle s'ajoute la méditation qu'elle inspire ou suggère, jusqu'à la recherche et la création artistiques, toutes les disciplines y sont abordées. France-Culture est donc en posture d'organe central culturel duquel émaneraient une politique et des actions dont les justifications radiophoniques ne sont pas *à priori* nécessaires.

Ce point de vue n'est qu'apparemment paradoxal. La radio deviendrait alors un incitateur permanent à la connaissance et à l'activité artistique, et, au lieu de souffrir, comme trop souvent aujourdhui, du complexe d'antenne qui consiste à servir celle-ci d'abord, comme une fin en soi, elle doit élargir le champ de ses activités extérieures en tant qu'incitateur, promoteur, animateur, éditeur. Elle doit s'affirmer comme créateur d'événements, être elle-même l'événement permanent et — choc en retour salutaire — ses antennes deviendraient tout naturellement le reflet riche et vivant de ses propres activités France-Culture est prête à opérer ce recyclage qui est une véritable mutation. La dernière décennie, émaillée d'expériences diverses, organisées malheureusement dans l'empirisme, le tâtonnement et avec timidité, l'a d'ailleurs bien préparée à cette ère nouvelle.

Cette action est appelée à revêtir diverses formes et doit toujours — dans la continuité — être remise en question. Elle requiert de la part des concepteurs et animateurs beaucoup d'imagination, d'audace et de persévérance. La culture n'est pas versatile comme la mode qui commande trop facilement la radio commerciale, elle est affaire de génération. L'investissement à long terme est une nécessité. A ce sujet, l'action passée de France-Culture, considérée trop souvent comme marginale, un peu clandestine même, répond du futur. Le rôle de France-Culture dans l'information culturelle couvrant toutes les sciences, techniques, mouvements de pensées et de communications, sa présence irremplaçable dans les domaines de la recherche et de la création artistique, théâtrale et musicale surtout, ont besoin d'être popularisés et cités en exemple.

...ou recherche sonore ?

Ce sont ces activités qui doivent connaître à l'extérieur une vie éclatante et conquérir une place à part entière sur l'échiquier national. La crise du papier qui met en péril la presse et l'édition — donc la liberté d'expression — ne devrait-elle pas inspirer une prise en considération de la radio en tant que media privilégié ? Monter en épingle ce que devraient être les activités extérieures — nous dirions para-radiophoniques — n'est pas ignorer ou sous-estimer la radiophonie à l'état pur. En France, l'O.R.T.F. a l'exclusivité, de fait, de la recherche dans l'expression sonore. Le monde du son et ses phénomènes ne sont-ils pas, en cette époque de pollution, à redécouvrir ? Leur valeur de communication émotionnelle ne doit-elle pas être à la base de toute recherche ? Ne doit-on pas revaloriser un sens ignoré, perdu, dévié ou perverti, et apprendre le « savoir écouter » ? A partir du matériau brut (verbe ou bruit) notre métier, par ses techniques et son art, ne consiste-t-il pas à atteindre à l'œuvre d'art, c'est-à-dire à une notion de communication d'un niveau supérieur ? Il y a longtemps déjà que certains hommes de radio ont travaillé dans ce sens et ont compris que la radio ne pouvait se contenter d'être un théâtre au rabais, un livre sonore, le refuge d'une certaine éloquence, mais tout simplement et hautement la « radio ».

(*) Responsable des émissions de musique commentée à la régie radio et de la coopération musicale O.R.T.F.-Festival d'Avignon.

ÉCOUTER, VOIR

● **FILM : LE SILENCE DE LA MER. — Mardi 24 septembre, deuxième chaîne, 20 h. 35.**

Paru en 1941, sous l'occupation allemande, publié aux Editions de Minuit clandestines, signé d'un pseudonyme, Vercors, le Silence de la mer *appartenait à cette littérature de la Résistance qui s'acharnait à défendre les valeurs françaises, à refuser la défaite et l'avilissement.*

Un vieil homme et sa nièce vivant à la campagne ont été contraints de loger un officier allemand, Werner von Ebrennac. Correct, poli, raffiné, cet officier, qui est aussi un intellectuel, croit à un rapprochement, au nom de l'art et de la culture, entre la France et l'Allemagne, provisoirement ennemies. Il prend l'habitude de venir chaque soir saluer ses hôtes. Il veut engager la conversation. Il est réduit au monologue. Le vieil homme et la jeune fille s'enferment dans le silence. Werner von Ebrennac comprend cette attitude — et sa propre illusion — après un voyage à Paris où il a découvert les véritables intentions des nazis à l'égard de la France et des Français.

Cette œuvre de circonstance, œuvre de lutte, vit son audience se prolonger dans les années qui suivirent la libération.

L'adaptation qu'en a réalisée, au cinéma Jean-Pierre Melville est née elle aussi, dans des conditions particulières. Production marginale avec équipe technique réduite, financement difficile. Melville à son premier long métrage n'était pas un cinéaste « agréé » par la réglementation très stricte du cinéma français. Ce « film d'auteur » traçait, en 1947, la voie à la nouvelle vague de 1959. Melville avait pour directeur de la photographie Henri Decae, qui allait travailler plus tard avec Louis Malle et Claude Chabrol. Et l'esprit du livre de Vercors est fidèlement traduit dans son œuvre.

Le Silence de la mer *vient illustrer, aujourd'hui, à la télévision, un débat dont le sujet : « La presse et l'édition clandestines sous l'occupation », annonce suffisamment l'intérêt de cette soirée des Dossiers de l'écran.*

● **ESSAI DRAMATIQUE : ICI PEUT-ÊTRE. — Jeudi 26 septembre, première chaîne, 20 h. 30.**

Dans « Ici, peut-être », Gérard Chouchan et Marcel Trillat parlent de l'indifférence : le héros de leur film, Arthur, est un travailleur immigré qui va de chantier en chantier, là où il y a du travail, selon les besoins du marché. Partagé entre l'envie de vivre, le refus de la mécanisation et la nécessité de gagner de l'argent, un jour, il disparaît. Son frère partira à sa recherche, en vain... « Nous vivons, dit Gérard Chouchan, *dans un monde où l'on peut être jeté hors de la société, ignoré, anéanti, quand on ne lui sert plus. »*

RADIO-TELEVISION

Samedi 21 septembre

● CHAINE I

20 h. 15 Documentaire : La vie des animaux, de F. Rossif.

20 h. 30 Dramatique : La ligne. Scénario G. Œlschlegel. Réal. H. Ballmann. Avec S. Rupp et M. Kubitschek.

Un funambule vivant en Allemagne de l'Est cherche à s'enfuir.

22 h. 10 Un certain regard : Germaine Tillion. — Deuxième partie : la République des cousins. Réal. F. Bouchet et J. Kebadian.

L'œuvre scientifique et ethnologique de Germaine Tillion.

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.

20 h. 35 Variétés : Top à... Sacha Distel.

21 h. 35 Série : Le comte Yoster a bien l'honneur : l'épreuve du feu.

22 h. 25 Samedi soir, de P. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

20 h. 35 Découverte : La route de l'or, de C. Clairval, réal. B. d'Abrigeon (première partie).

Le commerce de l'or en Afrique dans l'Antiquité.

21 h. 30 Musique : Festival de Divonne-les-Bains. Réal. H. Beuchey.

Orchestre de chambre de Lausanne, direction A. Jordan.

● FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Allegro... de J. Chouquet : « Tout l'humour du monde » ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « les Oranges », de T. Tardos (réal. G. Peyrou) ; 22 h., Sciences humaines : Criminologie et criminalistique ; 22 h. 30, Répétitions, par A. Durel. Analyse et interprétation du « Trio à cordes » de Schoenberg, par le Trio à cordes de Paris ; 23 h. 15, Poèmes du monde.

● FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30 (S.), Récital de piano Jean-Pierre Armengaud et Gabriel Tacchino : « Impromptu n° 3 en sol bémol », Chopin ; « Papillons », Schumann ; « Troisième et quatrième impromptus », Schubert ; 19 h. 5, Jazz s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs : Avant-dernier retour en France (Debussy, A. de la Halle, P. du Mage, Lalo, Pierné) ; 21 h. 30 (S.), Mélodies russes, par N. Gedda ; 24 h. (S.), La musique française au XXe siècle : En compagnie de Jehan Alain ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

Inter-Variétés : 20 h. 10, Inter troisième âge ; 20 h. 25, L'opérette ; 21 h. 30, Variétés poétiques.

HORAIRES DES INFORMATIONS A LA TÉLÉVISION

PREMIERE CHAINE : éditions complètes à 13 h., 19 h. 45 et en fin de soirée (vers 23 h.).

DEUXIEME CHAINE : éditions complètes à 20 h. et en fin de soirée (vers 23 h.).

TROISIEME CHAINE : Flashes à 19 h. 15 et 20 h. 25 ; bulletin en fin de soirée (vers 22 h.).

Dimanche 22 septembre

● CHAINE I

9 h. Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
12 h. 30 Jeu : Réponse à tout.
13 h. 20 Variétés : L'inconnu du dimanche.
13 h. 45 Jeu : Le dernier des cinq.
14 h. 30 Sport : Le sport en fête.
17 h. 45 Film : « la Valse des colts », de R. G. Springsteen (1963), avec T. Young, D. Duryea.

Un jeune shérif, à la suite d'un meurtre commis en état de légitime défense, affronte un cow-boy acharné à sa perte.

18 h. 40 Magazine : La France défigurée.
19 h. 10 Musique : Les musiciens du soir.

Avec la chorale l'Avenir des Fins (Doubs), direction C. Faivre-Roussel.

La Montée de l'alpage *(folklore)*, la Puce *(C. Lejeune)*, Yerushaleim *(Aznavour)*, O ma belle aurore *(ballade anglaise du dix-septième siècle)*, Signorina Concertina *(folklore)*, les Souvenirs du temps passé *(J. Bovet)*.

20 h. 50 Film : « la Bonne Soupe », de R. Thomas (1963), avec M. Bell, A. Girardot, C. Dauphin.

Une vieille « lionne », habituée du casino de Cannes, raconte au croupier sa jeunesse et sa carrière de femme galante faussement rangée dans la bourgeoisie.

D'après la pièce de Félicien Marceau, un film de Boulevard, d'une énorme vulgarité.

● CHAINE II (couleur)

12 h. 30 Inf. 2 Dimanche.
13 h. Concert symphonique : Orch. philh. de l'O.R.T.F.

Direction A. Ceccato. Deuxième symphonie en ut mineur *(Tchaïkowsky)*.

13 h. 40 Reportage. Le roman de la Louisiane : « A trois siècles d'intervalle ».
14 h. 30 Film : « Tu es à moi », d'A. Hall (1952), avec M. Lanza et D. Morrow.

Un ténor d'opéra, appelé au service militaire, est aux prises avec les inconvénients de la vie de caserne et des difficultés sentimentales.

La voix de Mario Lanza et quelques grands airs, dans une comédie mièvre.

16 h. 10 Forum des arts, d'A. Parinaud.

17 h. 10 Magazine : On en parle, de J. Chabannes.

17 h. 40 Jeu : Familion.

19 h. 30 Documentaire : « Les animaux du monde », de F. de La Grange.

20 h. 35 Une pierre blanche à Farman, de J.-J. Bloch.

21 h. 35 (★) Emission artistique : Le surréalisme, de M. Arnaud, R. Moritz. Réal. E. Kneuze et A. Maben. Première partie : « La personnalité d'André Breton ».

22 h. 35 Ciné-club : Cycle J. Losey. « The Servant » (1963), avec D. Bogarde, J. Fox, S. Miles (v.o. sous-titrée, N.).

Un jeune bourgeois anglais, riche et veule, se laisse dominer par son valet de chambre, qui l'asservit et le détruit.

Analyse clinique d'une dégradation de la personnalité provoquée par une manière de vivre périmée (les rapports maître-domestique dans la société anglaise). Lutte des classes et perversion sexuelle. Un film qui choque et qui fascine.

● CHAINE III (couleur)

13 h. 40 Récit : Les éclaireurs du ciel. « Objectif Tonder ». Réal. H. Both. Avec R. Urquhart, J. Watling.

20 h. 35 Ecran sans frontières : « les Doubles Jeux de l'été passé », d'après la nouvelle de G. de Maupassant. Réal. I. Herz. Avec Y. Plichtova, M. Lasica, F. Velecky.

Film tchèque qui a obtenu le premier prix au Festival de télévision de Monte-Carlo en 1970.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Musique-service* ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud : « Falstaff », Verdi ; 12 h., *Ma non troppo*, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre de l'O.R.T.F. Nice-Côte d'Azur, direct. P. Mule : « *Première suite anglaise* », H. Rabaud, « Triptyque de Botticelli », Respighi, « Symphonie italienne », Mendelssohn ;

13 h. 45, Le monde insolite. Une survivance du passé : Le Val Saint-Imier, par R. Gombin ; 14 h. 15, « Est-il bon, est-il méchant ? », de Diderot, par les comédiens-français, et « le Lièvre », de Carmontelle (réal. J. Reynier) ; 16 h. 15, « *Isabelle et Pantalon* », de Max Jacob, pour le trentième anniversaire de sa mort, musique Roland-Manuel, avec A. Simon, F. Betti, A. Doniat, G. Friedmann, M. Vigneron, orchestre de chambre O.R.T.F., direct. P. Capdevielle ; 16 h. 51, Les grandes heures de la sorcellerie : « l'Œil du sorcier » (suite) ; 17 h. 36, Concert à la salle des Fêtes de la mairie de Montreuil. Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., direct. O. Danon, F. Lodéon, violoncelle : « Kikimora », Liadov, « Concerto n° 1 pour violoncelle et orchestre », Chostakovitch, « Symphonie n° 8 en sol majeur », Dvorak ;

20 h., « le Jeu de Sainte-Agnès », de M. Constant (créé au dernier Festival de Besançon) ; 21 h., Mise en scène de G. Dumur : Portrait d'Antoine Vitez ; 22 h., Escales de l'esprit ; 22 h. 30, Libre parcours variétés ; 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Marcel Pagnol (1).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Alsace, direct. L. Fourestier : « la Chasse du roi Arthur », G. Ropartz, « le Bal vénitien », C. Delvincourt, « Symphonie n° 2 en si bémol, opus 57 », V. D'Indy ; 14 h. 30 (S.) La tribune des critiques de disques (« Messe en si mineur, solennelle » de Bach) ; 16 h. 15 (S.), Voyag autour d'un concert : Takemitsu, Yashiro, Stravinski, Messiaen ; vers 17 h. (S.), Orchestre philharmonique de Berlin, direct. S. Ozawa : « Symphonie n° 73 », Haydn, « Polaritaten », M. Ishif, « Daphnis et Chloé », Ravel ; 18 h. 20 (S.), Voyage autour d'un concert : « Quatuor à cordes en sol majeur, Haydn, « Concerto pour violon n° 5 », Mozart ; 19 h. 3' (S.), Jazz vivant : Dizzy Gillespie et son quintette ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Fantaisie en sol mineur, opus 77 » (Beethoven), « Symphonie n° 2 en ut mineur Résurrection » (Mahler), avec E. Gundari, soprano, et M. Forrester, contralto ; 22 h. (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : Patrice Fontanarosa, violoniste, et Françoise Parrot, pianiste : « Airs bohémiens », Sarasate, « Concerto pour violon et orchestre à cordes », Mendelssohn ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

Voir les émissions régulières.

Inter-Variétés : 20 h. 20, Ballades en villes ; 20 h. 50, Petit théâtre de nuit : « le Portrait de Dorian Gray », d'après O. Wilde ; 21 h. 40, Rythm and blues.

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

FRANCE-CULTURE

7 h. 15, Horizon, de J. Bourdarias ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine ; 10 h., Messe.

TELEVISION

9 h. 15, A Bible ouverte : « La paix de Kippour » ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Lire la Bible » ; « Une nouvelle Pentecôte » ; 11 h., Messe célébrée au fort de Villeneuve-Saint-Georges ; Prédication du Père Bro.

ENTENDU

« Les maths, à quoi bon ? »

« JE vais vous dire ce qu'est un point. Un point n'a ni largeur ni épaisseur. » *Et le prof de maths prend un morceau de craie et inscrit, au tableau, un point. Si quelque forte tête, quelque faible élève s'avise de protester :* « Mais, monsieur, vous venez de dire... », *on lui répliquera aussitôt que la chose tracée à la craie ce n'est pas un « vrai point ». Alors, c'est quoi, un « vrai point » ? « Mais enfin, je viens de vous en donner une définition. Vous n'avez donc rien compris ? » Une définition doit être apprise, répétée, respectée... un point c'est tout. C'est le « Dialogues » consacré aux mathématiques, mardi prochain sur France-Culture.*

Quelques expériences de ce genre (elles ne manquent pas) et les chers petits se disent : « Les maths, à quoi bon ? » Leurs parents ne sont pas loin d'en dire autant, déroutés par les « ensembles », embrouillés par les graphes, exclus de la pseudo-modernité des pédagogies en vogue. Car le nœud de la question est bien de savoir comment peuvent s'enseigner les mathématiques.

Avec vivacité, avec rigueur aussi, Jean-T. Desanti, professeur à l'université de Paris I, philosophe, épistémologue des mathémathiques, et Stella Baruk, auteur d'un livre frondeur et pertinent : Echec et maths *(Seuil), tentent de lever les ambiguïtés et de dissiper les illusions qui entourent cet « apprentissage » particulier. Pourquoi vouloir faire « comme si » les êtres mathématiques pouvaient, en classe, surgir petit à petit du concret ? Comment, quand on « sait », imaginer l'état de celui qui ne « sait » pas ?*

A travers ces questions, c'est le statut du « savoir » mathémathique qui est en cause. Et Jean-T. Desanti brosse, au passage, un tableau magistral de leur histoire, de cette élaboration *des théories qui se trouve masquée, gommée par l'enseignement, lequel ne se réfère qu'aux édifices construits.*

Moralité : quand un enfant de dix ans s'ennuie face à un triangle rectangle, n'allez surtout pas lui dire que dans quinze ans ans il pourrait être ingénieur. Mieux vaut lui avouer que les mathématiques, « en vérité », ne servent à rien. *Sinon à provoquer, quand on a compris cela, une certaine forme de jubilation. Une jubilation très proche somme toute de celle que l'on éprouve à l'écoute de cette émission, où des gens fort savants parlent de graves questions avec — chose rare — autant de clarté que d'esprit.*

R.-P. D.

★ « Dialogues », mardi 24 septembre, France-Culture, 20 h. 30.

Une lettre de M. Marceau Long

Nous recevons de M. Marceau Long, président-directeur général de l'O.R.T.F., la lettre suivante:

En lisant *le Monde* daté du 15-16 septembre 1974, je relève, cette fois sous la signature de Catherine Humblot, de nouvelles allusions à une censure « insidieuse » dont serait victime l'émission « Les atomes nous veulent-ils du bien ? », réalisée par M. Claude Otzenberger.

Je constate que, tout en variant les termes (votre collaborateur Alain Faujas parlait déjà le 10 septembre 1974 « d'une censure qui n'avoue pas son nom »), vos journalistes s'en tiennent à une version des faits inexacte.

Mon attention avait été attirée sur cette émission par le professeur Louis Leprince-Ringuet, qui, en accord avec les professeurs Latarget et Francis Perrin, m'en signalait la partialité et le parti pris. Dans le même temps, certaines organisations professionnelles du Commissariat à l'énergie atomique effectuaient des démarches dans le même sens.

La convergence des critiques émanant de personnalités ou d'organismes aussi divers et indépendants m'amenèrent à saisir de la question le comité des programmes de l'O.R.T.F. Celui-ci, à l'unanimité, estima que, cette émission étant extrêmement déséquilibrée et favorisant outrageusement une thèse par rapport à une autre, il convenait de ne pas la diffuser, étant entendu qu'un débat ou des déclarations liminaires ne permettraient pas d'en redresser les excès. Après avoir saisi et consulté le conseil d'administration de l'O.R.T.F., dans sa séance du 25 juin, je décidai de ne pas programmer cette émission.

Il apparaît donc que la décision à laquelle ont fait allusion à deux reprises des journalistes du *Monde* a été prise en plein jour et en pleine connaissance de cause, après consultation des instances compétentes de l'O.R.T.F. et en plein accord avec de hautes personnalités scientifiques dont nul ne contestera la sérénité de jugement.

[L'émission « Les atomes nous veulent-ils du bien ? » avait cependant été programmée le 18 mai — plus d'un mois avant la saisine du conseil d'administration — et retirée au dernier moment de l'antenne sous le prétexte que sa diffusion (ultérieure) devait être assortie d'un débat. Les producteurs de l'émission affirment d'autre part que M. Leprince-Ringuet n'a été consulté qu'au mois de septembre.]

INFORMATIONS PRATIQUES

P.T.T.

● *Cinq mille six cents nouvelles lignes téléphoniques à Paris.* — Deux opérations d'extension de centraux téléphoniques ont été connectées avec le réseau. Le centre Laborde voit sa capacité accrue de deux mille lignes. Le centre Tuileries reçoit également deux mille nouvelles lignes, plus seize cents équipements à fort trafic.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. - COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries: I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE	104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

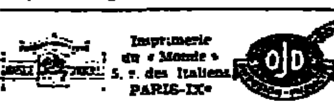
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

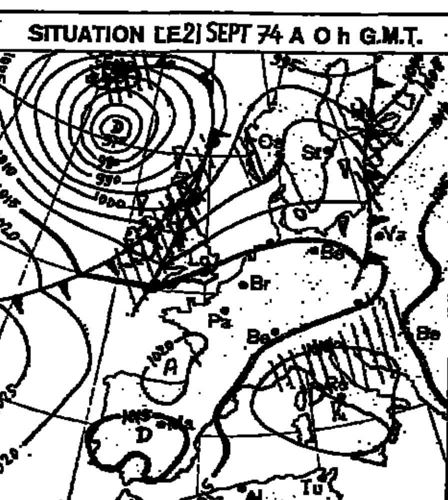
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

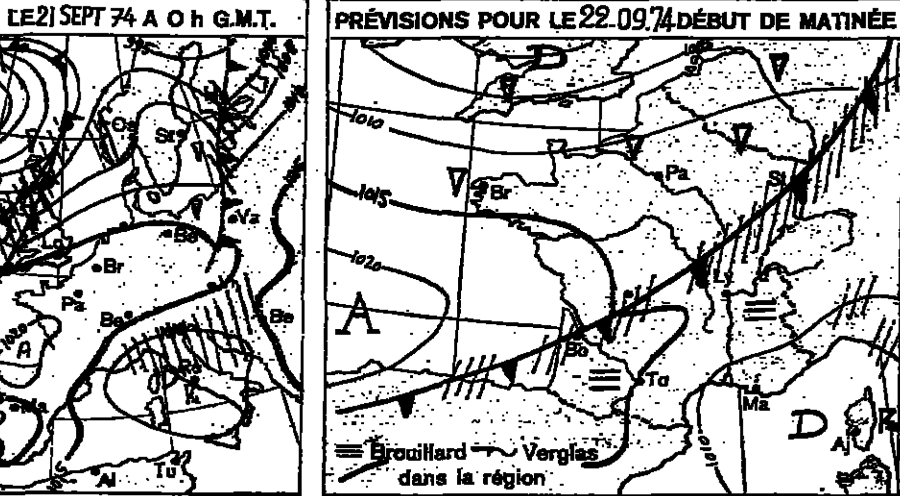
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 21 septembre à 0 heure et le dimanche 22 septembre à 24 heures :

La profonde dépression du sud de l'Islande se dirigera vers l'Ecosse, où elle commencera à se combler. La perturbation qui l'accompagne traversera la majeure partie de la France sous la forme d'une bande très nuageuse relativement étroite, dont l'activité pluvieuse sera faible. Après son passage, le temps deviendra nuageux avec des averses.

Dimanche, cette étroite zone très nuageuse, accompagnée par quelques faibles pluies, se situera approximativement le matin du Bordelais aux Vosges et au Jura. Le soir, elle se désagrégera sur les Pyrénées et les Alpes, tandis que quelques orages pourront encore se manifester de l'extrême Sud-Est à la Corse. Après le passage de cette perturbation, le temps deviendra plus variable par le nord-ouest avec des éclaircies passagères et des nuages, parfois accompagnés d'averses. Ces dernières seront surtout localisées du nord de la Loire aux frontières du Nord et du Nord-Est.

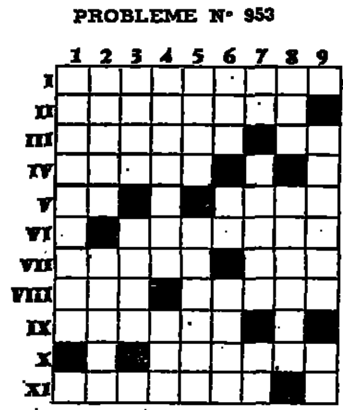
Il fera encore frais au début du jour sur la moitié nord de la France et les températures maximales baisseront un peu dans le Midi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 septembre; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Biarritz, 19 et 10 degrés ; Bordeaux, 19 et 3 ; Brest, 15 et 12 ; Caen, 16 et 9 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 17 et 7 ; Dijon, 18 et 9; Grenoble, 15 et 8; Lille, 17 et 7; Lyon, 18 et 9 ; Marseille, 22 et 12 ; Nantes, 17 et 11 ; Nice, 22 et 18 ; Nancy, 17 et 3 ; Nantes, 17 et 11 ; Nice, 22 et 18 ; Paris - Le Bourget, 17 et 8 ; Pau, 20 et 6 ; Perpignan, 22 et 15 ; Rennes, 17 et 12 ; Strasbourg, 18 et 5 ; Tours, 17 et 6 ; Toulouse, 20 et 6 ; Ajaccio, 23 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 17 et 5 degrés ; Athènes, 27 et 17 ; Bonn, 17 et 4 ; Bruxelles, 17 et 7 ; Le Caire, 30 (max.) ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 16 et 8 ; Genève, 20 et 10 ; Lisbonne, 27 et 15 ; Londres, 18 et 10 ; Madrid, 26 et 9 ; Moscou, 15 et 6 ; New-York, 26 et 22 ; Palma-de-Majorque, 27 et 11 ; Rome, 21 et 16 ; Stockholm, 15 et 4 ; Téhéran, 30 (max.).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 953



HORIZONTALEMENT

I. Peut entraîner une suspension de fonctions. — II. Tapis émaillés de fleurs. — III. Entrées et sorties ; Pronom. — IV. Cause de blessures. — V. Préfixe ; Trouva un moyen d'échapper aux contingences terre à terre. — VI. Possessif. — VII. Attirer vers un endroit déterminé ; Eclatait puis tombait. — VIII. Vient d'être ; La plus modeste des récompenses. — IX. Ses fils devaient sentir mauvais ! — X. S'abrite sous une ombrelle. XI. Repoussés.

VERTICALEMENT

1. Troublés dans leurs aspirations les plus naturelles. — 2. Quel supplice ! Prête à rendre service. — 3. Servent en desservant ; Vieux sceau. — 4. Ne peut que gagner à être complète ; N'est donc pas resté de marbre. — 5. Point trop n'en faut ! Pincent des lèvres. — 6. Localisé ; Deux consonnes ; Vécut, il y a bien longtemps. — 7. Fin de participe ; Perd difficilement la tête ; Font obstacle aux réformes. — 8. Réserve d'écus ; A la disposition des partisans de la correction (pluriel). — 9. Localement élargie ; Appelle une suite.

Solution du problème n° 952

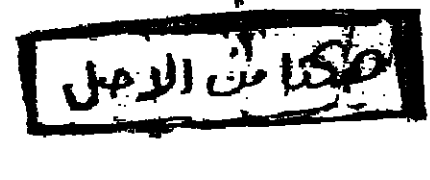
HORIZONTALEMENT

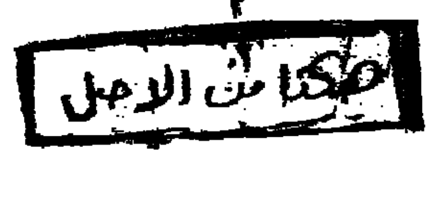
I. Fièvre ; Prison. — II. Rouille ; Scribe. — II. Ho ! Erié ; Soin ; Où. — IV. Oné ; Emeri ; Ee ; Un — V. Nive ; Alise ; Gé. — VI. Néant ; On. — VII. Es ; Te ; Jambes ; Ad. — VIII. Matou ; Geste. — IX. Régie ; Serment. — X. Striera ; Pô. — XI. Mancini ; It ; Im. — XII. Ile ; Chose ; Cep. — XIII. Di ; Salerne ; Gogo. — XIV. Isatis ; Décorés (cf « crachat »). — XV. Eden ; Passagère.

VERTICALEMENT

1. Honneur ; Midi. — 2. Ironies ; Egalise. — 3. EO ; Eva ; MG ; NL ; Ad. — 4. Vue ; Entai ; Ceste. — 5. Rire ; Tête ; Ain. — 6. Elimé ; SN ; LS. — 7. Lee ; Justice. — 8. Pé ; Rata ; Er ; HR. — 9. Sil ; Moribonds. — 10. Iso ; Iab ; Me ; Sées. — 11. Scies ; Egérie ; Ca. — 12. Ornée ; Sénat ; Gog. — 13. NI ; St ; Core. — 14. Bougnat ; Piéger. — 15. Jeûne ; Décomposé.

GUY BROUTY.





RADIO-TELEVISION

Lundi 23 septembre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
14 h. 30 Film : « la Tulipe noire », de Christian-Jaque (1964), avec A. Delon, V. Lisi, D. Adams.
A la veille de la Révolution de 1789, dans le Roussillon, un jeune aristocrate et son frère jumeau jouent les justiciers masqués.
Film de cape et d'épée qui emprunte abusivement le titre d'un roman d'Alexandre Dumas mais qui ne manque ni de mouvement ni de pittoresque.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : Sur mon cahier.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Feuilleton : « l'Odyssée », d'après Homère. Réal. F. Rossi. Avec B. Fhemiu, I. Papas, B. Verley (4).
Ulysse raconte comment il échappa au Cyclope Polyphème.
21 h. 30 Émission littéraire : Ouvrez les guillemets, de B. Pivot.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Actuel 2.
L'agriculture aux carrefours de l'Europe. Avec M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture.
21 h. 35 Variétés : Sans tambour ni trompette, de C. Anglade.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Découverte : Soul. Réal. D. Berger.
20 h. 5 Cinéma : Morceaux de bravoure. « Les films d'espionnage ». Réal. G. Paumier, avec Y. Boisset.
Des extraits de l'Attentat, *d'Y. Boisset,* Notorious, *d'A. Hitchcock,* Le jour où la terre s'arrêta, *de R. Wise.*
20 h. 35 Film : « l'Assassinat de Trotsky » (1971), de J. Losey. Avec R. Burton, A. Delon, R. Schneider.
En 1940, à Mexico, un tueur réussit à s'introduire chez Léon Trotsky, ancien compagnon de Lénine en exil et adversaire de Staline, pour l'assassiner.
Récit scrupuleux, stricte illustration d'un fait divers historique avec deux acteurs, monstres sacrés du cinéma. Un échec, si l'on songe à la tragédie politique que Losey aurait pu — aurait dû — nous donner.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h. Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouze : L'immunologie ; le jeu d'échecs et la science ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : L'identité culturelle de l'Islam, avec J. Bergue, M. Rodinson ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... Claude Mauriac ; 11 h. 45, Vie et passion de Magellan ; 12 h., Evénement-Musique ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France, par J. Duchâteau ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes, chronique de Jean-Louis Curtis, par P. Galbeau : « Un jeune couple » ; 14 h. 10, Magazine ; 14 h. 25, « Un marchand d'Ahmériques », de L. Bérimont (2) ; 15 h. 35, Les Mémoires d'un spectateur, par C. Lattgrat ; 16 h. 10, Tribune internationale des compositeurs 1973 ; 17 h. 30, Reportage ; 17 h. 45, Un livre, des voix « Romans II », de Céline (réal. J.-P. Colas) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Prestige de la musique. Concert de l'orchestre national de l'O.R.T.F., direct. M. Janowski, avec Gwyneth Jones : « Métamorphoses pour vingt-trois instruments à cordes », R. Strauss, « Salomé, opéra en un acte (scène finale), R. Strauss, « Siegfried Idyll », Wagner, « le Crépuscule des dieux », Wagner ; 21 h. 55, Indicatif futur, par C. Dupont : L'Inde (1) ; 22 h. 25, Black and blue (retour sur le Festival d'Antibes) ; 23 h. 15, Libre parcours récital, par J. Bouvier, piano, P. Roge, piano, J.-J. Kantorov, violon. Œuvres de Ravel.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous du... film musical, par Ch. Ford ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Symphonies de Haydn par divers chefs d'orchestre ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique de chambre de Dvorak ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : « Concerto pour trompette, cordes et continuo », G. Torelli, « Sinfonia n° 8 avec trompette », G. Bononcini, « Sendionero musical et poétique portugais », « Concerto pour clavecin et orchestre en sol majeur », Haydn ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quatuor en ré majeur », Franck ; 16 h. 30, Musique à découvrir : « Missa solemnis », extraits, Fiocco, « Quatuor à cordes, opus 45 », Roussel ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie en ut majeur d'Iéna » (attribuée à Beethoven), « Symphonie Mathis le peintre », Hindemith ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Microkosmos », extraits, Bartok, « Lunnotar », Sibelius, « Concerto pour violon n° 1 », Szymanovsky, « The Entertainer », Joplin ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Concert Myslivecek (1737-1781) : « Concerto en ré majeur pour violon et orchestre », « Abraham et Isaac » (première audition) ; 22 h. (S.), Correspondances : Fauré ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Reflet du temps passé », Ton That Tiet, « le Chant des mondes », Th. Brenet ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 20 h. 15, Les espions et l'histoire : « Lumière de toutes les femmes, Moor Jnayat Kahn », avec N. Borgeaud ; 20 h. 50, Moisson d'exil.

Mardi 24 septembre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
13 h. 35 Magazine : Je voudrais savoir. « La femme et le sport ».
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : Espoir et champion.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Histoire d'animaux.
20 h. 55 Magazine : Latitude 101. « Vie et mort des volcans ».
21 h. 55 Récital de piano : Luciano Sgrizzi.
Sonate (Haydn) ; Variations sur un thème de « la Molinara » (Beethoven) ; Valses (Clementi).

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui madame.
La mère.
15 h. 15 Film : « Oasis », de Y. Allégret (1954), avec M. Morgan, P. Brasseur, C. Borgers.
Un ancien pilote pratique la contrebande de l'or au Maroc. Deux femmes, travaillant pour un groupement financier, cherchent à le séduire pour l'espionner.
D'après un roman de Joseph Kessel. Le réalisateur n'a pas été inspiré.
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 (★) Les dossiers de l'écran : « le Silence de la mer », de J.-P. Melville (1947), avec H. Vernon, N. Stéphane, J.-M. Robain (N).
Au début de l'occupation, dans un petit village de France, un officier allemand, musicien et intellectuel détaché des contingences politiques, est logé chez un vieil homme et sa nièce. Il tente un rapprochement avec ses hôtes forcés qui, par dignité, s'enferment dans un silence obstiné.
Débat. — Les éditions clandestines pendant la guerre.
Avec la participation de Vercors, auteur du Silence de la mer *; de Pierre Seghers ; de Mme Madeleine Braun, ancienne directrice des Editeurs français réunis ; de Pascal Copeau, co-fondateur du journal* Libération *; de M. Debu-Bridel, co-fondateur des* Lettres françaises.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : Mort au jury, de R. Reouven. Réal. J. Cabin-Maley. Avec A. Gael, P. Brice.
20 h. 5 Initiation artistique : L'œil apprivoisé. « Parure et comédie ».
20 h. 35 Dramatique : « la Cité crucifiée », de J.-L. Rieupeyrout (2e partie). Réal. J.-P. Roux. Avec S. Lory, Ph. Bouclet, Y. Brainville.
Les événements qui amenèrent la reddition de La Rochelle en 1628.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : Mort à Paris du compositeur belge Grétry ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Vingt ans de communauté rurale (1900-1920), par A. Grey ; 8 h. 32, L'Oiseau ; 8 h. 50, Université radiophonique : Hommage à Pétrarque, par U. Bosco ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : La musique ; 11 h., Entretiens avec Lily Laskine ; 11 h. 20, Disques ; 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Vie et passion de Magellan ; 12 h., Airs d'opéra : « le Roi pasteur », Mozart, « Orphée », Gluck, « Iphigénie en Tauride », Gluck, « Joseph », Méhul ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes : Chronique de Jean-Louis Curtis, « Un jeune couple » ; 14 h. 5, Magazine ; 14 h. 20, Rencontre avec René Remond : Nanterre six ans après ; 15 h. 35, Clefs pour l'Opéra ; 16 h. 5, Tribune internationale des compositeurs ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Romans II », de Céline (réal. J.-C. Colas) ; 18 h. 30, Réflexion faite ;

20 h. (★), Dialogues, émission de R. Pillaudin enregistrée en public : « Les maths, à quoi bon ? », avec S. Baruk et J. Desanti ; 21 h. 20, Carte blanche : « Son jardin secret », de B. Beck, avec S. Flon, B. Ogier, G. Darrieu, P. Trabaud, N. Nerval, R. Bret (réal. G. Peyrou) ; 23 h. 20, « Parole de Beckett », de G. Manzoni.

● FRANCE-INTER

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h. (S.), Que savons-nous... du film musical, par Ch. Ford ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Symphonies de Haydn par divers chefs d'orchestre ; 12 h., Musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique de chambre de Dvorak ; 14 h. 30 (S.), Musique savante, musique populaire : Bartok ; 15 h. 30, Aux sources des musiques : « Catulli Carmina », extraits, C. Orff, avec A. Auger, W. Ochmann, chœurs de l'Opéra de Berlin, direct. E. Jochum ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Suite pour trompettes, cor, trombone et tuba », (J.-Ch. Pezel), « Concerto pour violon et orchestre n° 2 », Bartok, « Harold en Italie », Berlioz ; 18 h. 30, Dernières nouvelles du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Hello Dolly », de J. Herman, avec C. Calloway, J. Bailly ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Ch. Ives, Berg, Liszt, Forier ;

20 h. 15 (S.), En direct de Berlin. Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., direct G. Amy, avec G. Pludermacher, piano : « Roméo et Juliette », Berlioz, « Refrains », G. Amy, « Synaphai », Xenakis, « Livre pour cordes », Boulez, « la Mer », Debussy : A l'entracte, concours international de guitare ; vers 22 h. 15 (S.), Concert : « Valse romantique » Debussy, « Trois chants d'autrefois », Bartok, « Nocturne », Debussy, Trois chansons napolitaines : « Rondo en la mineur », Mozart, « Sérénade pour cordes en ut majeur », Tchaïkovski, « Marche en ré », Mozart ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques (Mozart, Ravel, Honegger, Beethoven) ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

● FRANCE-MUSIQUE

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 20 h. 15, L'heure du mystère : « Appelez-moi Bertrand », de S. Perel ; 21 h. 15, Chansons-paysages, par L. Bérimont.

● *Jacques Chancel* reçoit cette semaine Pascal Jardin (lundi 23) et Georges Suffert (mardi 24) au cours de son émission « Radioscopie ». France-Inter, 17 h.

Mercredi 25 septembre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
16 h. 20 Emissions pour les jeunes :
Kiri le clown ; Les aventures de Colargol ; Aglaé et Sidonie ; Je cherche un maître ; La bicyclette volante ; Papa tête en l'air ; Projet 2 ; Calimero ; Grain de sel.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'autobus à impériale.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Portrait d'Allemagne (2). « Naître à Villigen », de J.-Cl. Bringuier et H. Knapp. Réal. P. Kassowitz.
La seconde partie d'une chronique journalistique à la première personne, réalisée avec la collaboration du professeur Alfred Grosser.
21 h. 45 Musique sur la une. « La guerre des orgues ».

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui madame.
Avec Haroun Tazieff.
15 h. 15 Série : Aventures australes. « Pièges ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Candida », de B. Shaw. Mise en scène J. Desailly. Avec J. Desailly, S. Valère, Cl. Dauphin.
La femme d'un pasteur anglican, courtisée par un jeune poète, décide de s'abandonner au plus faible de ces deux hommes qui l'aiment.
22 h. 25 Match sur la deux.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : Mort au jury.
20 h. 5 Jeu du langage : Francophoniquement vôtre.
20 h. 35 Reportage : La ligne transatlantique, de M. Briones (deuxième partie).
21 h. 30 Dans la mémoire de Lise Deharme, de J.-J. Bloch. « Un poète nommé André Breton ».

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, En bref ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Vingt ans de communauté (1900-1920) ; 8 h. 32, L'Oiseau ; 8 h. 50, Université radiophonique : Projets spatiaux ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : Sciences et techniques ; 11 h., Renaissance des orgues de France ; 11 h. 30, Le livre, ouverture sur la vie : « le Pays des rivières sans nom », de P. Pelot ; 11 h. 45, Edouard Pignon, à contre-courant, par P.-Y. Leprince (1) ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes. Chronique de Jean-Louis Curtis : « Un jeune couple » ; 14 h. 10, Magazine : Agonistes et antagonistes ; 14 h. 30, Problèmes d'hier et d'aujourd'hui : Du rôle des femmes dans l'Eglise ; 15 h. 35, Musiques et sciences humaines ; 16 h. 5, Tribune internationale des compositeurs ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « la Mort difficile », de René Crevel (réal. Ph. Guinard) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Concert public avec le concours de : H. Puig-Roget et le Quatuor de l'O.R.T.F., J. Dumont, J. Dejean, M. Carles, J.-C. Ribera. Chœur et direct. : M. Couraud : « Variations pour quatuor à cordes », J.-L. Martinet, « Quintette, opus 44, pour piano et quatuor à cordes », Schumann, « Jauchzet dem Herrn », Schütz, « Die mit Frenen », Schütz ; 21 h., Dits et écrits sur la musique, par C. Maupome : Louis Malle, la musique et le son ; 21 h. 20, La silence en marche, par F. Le Lionnais : Plaidoirie pour l'ail, avec Ch.-M. Messiaen ; 21 h. 50, Musiques de notre temps à Avignon : La maçonnerie au temps de Mozart ; 23 h., Aux quatre vents ; 23 h. 35, L'écriture par le son.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... du film musical ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Symphonies de Haydn par divers chefs d'orchestre ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique de chambre de Dvorak ; 14 h. 30, Après-midi jeunesse : Radio-service ; 14 h. 35, Airs oubliés ; vers 15 h. (S.), Capitales de l'art : « l'Enfant et les sortilèges », Ravel, « Concerto de chambre », Berg, « Première Symphonie en fa majeur », Chostakovitch ; 16 h. 30 (S.), France-Musique service ; 17 h. (S.), Renaissance des orgues de France ; 18 h. (S.), Chorales d'amateurs ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec « la Steinquerque », Couperin, « Trois mélodies », Berlioz, « En saga », Sibelius ;

20 h. 30 (S.), Festival de Salzbourg. Orchestre philharmonique de Vienne. Chœur de l'Opéra, direct. : Herbert von Karajan : « la Flûte enchantée », Mozart, avec P. Maven, R. Kollo, J. van Dam, L. Lebrun, E. Mathis ; 23 h., Musique française méconnue : « Drames », J. Rivier, « Concerto pour trompette et orchestre », Bull, « Partita », Ch. Koechlin ; 24 h., Musique et poésie par A. Almuro : André Gide (Scarlatti, Albeniz, Stravinski, M. Ohana) ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 20 h. 15, Une saison d'opéra : Œuvres de Puccini ; 21 h. 15, Musique légère.

Jeudi 26 septembre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
19 h. 40 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
18 h. 40 Pour le petits : Le manège enchanté.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 (★) Dramatique : « Ici peut-être », de G. Chouchan et M. Trillat. Réal. G. Chouchan. Avec L. Goes, H. Da Costa, J. Aveline.
L'itinéraire romancé d'un Portugais à Paris, parti à la recherche d'un frère dont il est sans nouvelles.
22 h. 10 Variétés : A bout portant, de J. Wetzel, J. et F. Gall, Johnny Hallyday.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui madame.
L'appareil digestif.
15 h. 15 Série : Mannix. « Qui a noyé Borton ? »
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Jeu : Défendez vos couleurs, de G. Lux.
21 h. 50 Feuilleton : L'orchestre rouge, d'après le rapport de Heinz Hohnes. Adapt. P. Adler. F. P. Wirth, H. Gottschalk. Avec P. Fricke.
Schulze (Trepper) communique en juin 1941 à Moscou un projet d'agression de l'Allemagne contre la Russie. Un de ses collaborateurs, Coppi, est découvert.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : Mort au jury.
20 h. 5 Reportage : Abou Simbel, le journal d'une résurrection, de H. Meyer-Franck.
Les temples d'Abou Simbel, menacés de submersion, ont été reconstruits.
Film coproduit avec l'UNESCO et la « Joint Venture Abou Simbel ».
20 h. 35 Questionnaire, de J.-L. Servan-Schreiber.
Avec M. Michel Debatisse, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
21 h. 30 Variétés : Par la grande porte, de Ch. Izard.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, L'anniversaire musical : Mort à New-York de Bela Bartok (1945) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Vingt ans de communauté rurale (1900-1920) ; 8 h. 32, L'Oiseau ; 8 h. 50, Université radiophonique : Pourquoi travaillons-nous à la sueur de notre front ? (Pathologie de la sudation par K. Gibinski) ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : La littérature ; 11 h., Entretiens avec Lily Laskine ; 11 h. 20, « Sonate n° 5 en sol majeur », Mondoville ; 11 h. 30, L'école des parents et des éducateurs ; 11 h. 45, Edouard Pignon, à contre-courant ; 12 h., Orchestre de l'O.R.T.F. de Nice-Côte d'Azur, diret. P. Mule : « Symphonie n° 59, le Feu », Haydn, « Hommage à Campra », C. Brown ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes : Chronique de Jean-Louis Curtis ; 14 h. 25, Deux cents minutes : Nouveaux pouvoirs, nouveaux devoirs de l'homme ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « la Tour du guet », de Ana Maria Matute (réal. E. Frémy) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Carte blanche : « Derrière les rosiers », de D. Oster, avec T. Balachova, C. Plépiu, M. Craton, N. Borgeaud (réal. J.-P. Colas) ; 21 h. 20, Les cadeaux pour quoi faire ? par H. Portnoy : Cadeaux et langage avec B. Noël ; 21 h. 50, Le groupe de recherche musicale de l'O.R.T.F. Autour d'une œuvre : Présentation et analyse de « Jeita », de F. Bayle ; 23 h., « Quatuor à cordes en ut majeur », F. Richter ; 23 h. 15, Grandes réalisations discographiques.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... du film musical ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Symphonies de Haydn par divers chefs d'orchestre ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Musique de chambre de Dvorak ; 14 h. 30 (S.), Chronologie de l'Opéra : « Ariane à Naxos », R. Strauss, avec S. Geszty, J. King ; 16 h. (S.), « Bacchus et Ariane », Roussel ; 16 h. 30, Danse, ballet, musique « Coppelia », Delibes ; 17 h., Musique de chambre française : « Première sonate pour violon et piano en la majeur », Fauré ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé (Prokofiev, Bartok, Janacek, Moussorgski) ; 18 h. 30 (S.), Jazz d'aujourd'hui ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Gospel songs : Le jazz et le gospel songs ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Concerto pour clavecin », De Falla, « Taras Boulba », Janacek, « Schlagobers », R. Strauss ;

20 h. 30 (S.), Festival de Salzbourg. Orchestre philharmonique de Vienne, direct. H. von Karajan, avec M. Pollini, pianiste : « Concerto pour piano et orchestre en la mineur » (Schumann), « Symphonie n° 8 en sol majeur, anglaise », Dvorak ; 22 h. 40 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 20 h. 15, Tous mélomanes : Verdi ; 21 h. 15, Poète poésies.

LES TÉLÉVISIONS PÉRIPHÉRIQUES

Lundi 23 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Jean Roche Coignet ; 21 h., *Rapt*, film de Chr. Crichton.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., L'Oiseau de paradis, de M. Camus

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Mauprat, d'après G. Sand ; 21 h. 50, Qui de droit.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Pour vous, Messieurs X... ; 22 h., A vous de jouer Milord ; 22 h. 50, Tir.

Mardi 24 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Schulmeister, l'espion de l'empereur ; 21 h., *Jivaro*, film d'E. Ludwig.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Daktari ; 21 h., *la Fidèle Lassie*, film de F. Wilcox.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Les secrets de la mer ; 21 h. 10, *Isabel*, film de P. Almound.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Le renard à l'anneau d'or ; 21 h. 5, Plateau libre ; 22 h. 25, Tir.

Mercredi 25 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *la Maja nue*, film de H. Koster et M. Russo.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Jason King ; 21 h., *Napoléon II, l'Aiglon*, film de Cl. Boissol.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Ardéchois, cœur fidèle ; 21 h. 20, Offenbach follies ; 21 h. 50, Dossiers de la décolonisation.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, *Galia*, film de G. Lautner ; 22 h., Débat ; 22 h. 45, Tir.

Jeudi 26 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La feuille d'érable ; 21 h., *le Cocu magnifique*, film d'A. Pietrangelli.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les incorruptibles ; 21 h., *Le facteur sonne toujours deux fois*, film de T. Garrett.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, *Reflets dans un œil d'or*, film de J. Huston ; 22 h., Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 35, La voix au chapitre ; 22 h., Tir ; 22 h. 10, La révolte des Haïdouks.

Vendredi 27 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Evasions célèbres ; 21 h., *la Nouvelle Aurore*, film de M. Robson.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *le Cirque fantastique*, film de J.-M. Newman.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Transit ; 21 h. 30, Le point de la médecine ; 22 h. 30, Angoisses.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Caméra-sport ; 20 h. 35, *les Rois maudits*, de M. Druon ; 21 h. 55, Reflets ; 22 h. 30, John Klemmer, jazz ; 22 h. 40, Tir.

Samedi 28 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les incorruptibles ; 21 h., *les Diables de Guadalcanal*, film de N. Ray.

TEL-MONTE-CARLO : 20 h., Bonanza ; 21 h., *Viva Villa*, film de H. Hawks et J. Conway.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, *l'Ours et la Poupée*, film de M. Deville ; 21 h. 55, Variétés.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, A vos lettres ; 20 h. 30, Fernand Raynaud ; 21 h. 15, *la Marraine de Charley*, film de P. Chevalier ; 22 h. 35, Tir ; 22 h. 45, Football.

Dimanche 29 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Le grand amour de Balzac ; 21 h., *le Tatoué*, film de D. de la Patellière.

TELE-MONTE-CARLO : Les mystères de l'Ouest ; 21 h., *Cartes sur table*, film de J. Franco.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Histoires anglaises ; 21 h. 10, Les grandes batailles du passé ; 22 h. 20, Rimes et raison.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Les enquêtes du commissaire Maigret ; 21 h. 50, Entretiens.

Lundi 30 septembre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., *Papa longues jambes*, film de J. Negulesco.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Voyage au fond des mers ; 21 h., *Passion fatale*, film de R. Siodmak.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Si vous saviez ; 20 h. 40, *le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, C'était hier ; 21 h. 15, A vous de jouer Milord ; 22 h. 5, A témoin.

LONGUEURS D'ONDES

FRANCE-INTER : 1 829 mètres (g.o.) ; Nice, 193 m. et Strasbourg, 259 m. (ondes moyennes).

INTER-VARIETES : Paris, 280 m. ; Lille, 218 m. ; Lyon, 498 m. ; Marseille, 445 m., Toulouse, 318 m. ; Bordeaux, 249 m. ; Limoges, 319 m. ; Rennes, 423 m. (ondes moyennes). Les émissions d'Inter-Variétés sont en partie retransmises en modulation de fréquence.

FIP (région parisienne) : 514 m. (o.m.).

FRANCE-CULTURE : Paris, 348 m. ; Strasbourg, 235 m. ; Brest, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nice, Rennes, 242 m. ; Bordeaux, Grenoble, Limoges, Nantes, Toulouse, 227 m. ; Bayonne, 557 m. ; Saint-Brieuc, 201 m. ; Besançon, 201 m. (ondes moyennes). Les émissions de France-Culture sont également retransmises en modulation de fréquence.

FRANCE-MUSIQUE : programme diffusé en modulation de fréquence sur l'ensemble du réseau.

EUROPE I : 1 647 m. (g.o.).

SUD-RADIO : 367 m. (o.m.).

RADIO-LUXEMBOURG : 1 287 m. (g.o.).

RADIO-MONTE-CARLO : 1 400 m. (g.o.) ; 205 m.

RADIO-TELEVISION

Vendredi 27 septembre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : Le cinéma en herbe.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Série : Cimarron. « L'Or et la pyrite ».
21 h 45 Emission médicale : L'épilepsie.
Avec le Pr Gastaut, président de l'université d'Aix-Marseille.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.

FRANCE-INTER : (météo marine) 9 h., 19 h. 58.

TELEVISION (première chaîne) : 19 h. 40.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui, madame.
De quoi rit-on aujourd'hui ?
15 h. 15 Série : Mannix. « Le mort vivant ».
19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Hommage à Anna Magnani. Film : « Rome libérée », de G. Bertolucci et Bendico. Avec A. Magnani et M. Mastroianni.
Anna Magnani interprète le rôle d'une femme dont le mari, révolutionnaire, est emprisonné en 1870. Seule, elle inventera « la grande révolution de Rome » le jour où son mari mourra.
22 h. 15 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : Mort au jury.
20 h. 5 Reportage : Les cercles d'eau. Réal. J. Topart.
L'histoire de la Flandre et la conquête des terres.
20 h. 35 Hommage à Georges Bizet, de M. Dumay.
Jeux d'enfants *et* l'Arlésienne, *avec les ballets de Roland Petit.*

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique-service ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Vingt ans de communauté rurale (1900-1920) ; 8 h. 32, L'Oiseau ; 8 h. 50, Université radiophonique : Civilisation de Lepenski Vir (1). Premier habitat urbanisé de l'Europe ; 9 h. 7, Les matinées de France-Culture : Les arts du spectacle ; 11 h., Avignon : Cycle d'orgue (Roquemaure), avec M. Torrent. *Musique espagnole ;* 11 h. 30, Le texte et la marge ; 11 h. 45, Alain Veinstein ; 12 h., Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Nord-Picardie : « Ordinaire journée », G. Delarue, « Musique funèbre », W. Lutoslawski ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture ; 13 h. 35, La vie entre les lignes : Chronique de Jean-Louis Curtis ; 14 h. 10, La bibliothèque de France-Culture ; 14 h. 25, L'ange du bizarre ; 15 h. 35, La musique une et divisible ; 16 h. 5, Ensemble polyphonique de l'O.R.T.F., direct. C. Ravier ; 16 h. 35, Conférence de Caracas sur les eaux territoriales ; 17 h. 25, Une nouvelle gauche en Suède ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « le Pensionnaire », de Claude Manuel (réal. B. Horowicz) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, « Concerto en ré majeur », Telemann ;

20 h., Rencontre avec... Pierre Seghers ; 21 h., Entretiens avec M. Béjart ; 21 h. 20, Nos étonnants frères inférieurs, par M. Monestier ; 21 h. 50, En son temps, l'Opéra ; 22 h. 35, Art, Création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Essai : Autour de René Char, par Ch. Latigrat : « Quatre de chiffre », avec C. Sellers, P. Andreu, P. Barré, Ch.-A. Decroix, B. Verley. « Musique pour René Char », d'E. Lejet (création mondiale), direct. D. Chabrun ;

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales : Mélodies d'Amérique ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 8 h. 40, Au programme cette semaine ; 10 h., Que savons-nous... du film musical ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Symphonies de Haydn par divers chefs d'orchestre ; 12 h. (S.), Actualité de la musique légère ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les Intégrales : Musique de chambre de Dvorak ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto. Contrastes : « Quintette pour deux violons, violoncelle et piano et fa mineur, opus 34 », Brahms, « Concerto pour violon, cordes et continuo, opus 12, nº 1 », Vivaldi ; 17 h. (S.), Lyrique : « l'Enlèvement au sérail », acte III, Mozart, avec E. Koth, L. Schaedle, F. Wunderlich ; 18 h. 30 (S.), Rhythm and blues ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... « Toccata nº 6 », Muffat, « Suite tchèque », Dvorak, « Adagio et fugue », Mozart, « Huldigungsmarch », Wagner, « Avis populaires irlandais » ;

20 h. 30 (S.), Festival de Salzbourg. Orchestre du Mozarteum de Salzbourg, direct. Th. Guschlbauer, avec S. Geszty, soprano, R. Kuechl, violoniste : « Symphonie en sol majeur », « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur ». Airs de concert : « Symphonie en ré majeur », Mozart ; 24 h. (S.), La musique et ses Classiques : Beethoven, Chopin, Janacek.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 20 h. 15, Les espions et l'histoire : Deux étranges espions (Tyler Kent et Georges Blacke) ; 21 h. 15, Fleurs et racines du folklore.

Samedi 28 septembre

● CHAINE I

11 h. 55 Télé-philatélie.
12 h. 25 Variétés : Miditrente.
14 h. Jazz Session.
14 h. 30 La une est à vous, de G. Lux.
18 h. 50 Pour les petits : Le manège enchanté.
19 h. Le monde de l'accordéon.
20 h. 15 Documentaire : La vie des animaux, de F. Rossif.
20 h. 30 Dramatique : M. Rolls et M. Royce. Avec M. Jayston, R. Powell. Réal. G. Blake.
Comment deux mécaniciens britanniques se sont associés pour créer la voiture qui porte leur nom.
22 h. Reportage : Vivre une marée, de R. Martin et J.-M. Perthuis.
Les conditions de travail des marins-pêcheurs.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S.) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie et (N.) les émissions en noir et blanc diffusées sur les 2ᵉ et 3ᵉ chaînes.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Magazine : Aujourd'hui Madame.
Pourquoi les Français ne lisent-ils pas ?
15 h. 15 Série : Mannix : « Tragique samedi ».
17 h. 45 Reportage : Promenade aux Antilles ou Français des Tropiques, de C. Anglade. Réal. J. Bertho.
18 h. 45 Cinésamedi.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Variétés : Top à Gilbert Bécaud.
21 h. 35 Série : Le comte Yoster a bien l'honneur. « La troisième prophétie ».
22 h. 25 Samedi soir, par P. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 55 Magazine : Les gens et leurs idées.
20 h. 35 Reportage : La route de l'or, de C. Clairval. (Deuxième partie.) « A travers le Sahara ». Réal. B. d'Abrigeon.
21 h. 30 Variétés : Mondialement vôtre, de M. Dumay.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Disques ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Vingt ans de communauté rurale 1900-1920 ; 8 h. 32, La rivière du maïs ; 9 h. 7, Le monde contemporain, de J. de Beer et F. Crémieux ; 11 h., La musique prend la parole ; 12 h., Le tiers-monde à part entière : L'écologie dans le tiers-monde, avec le prof. P. Pesson, N. Van Cong, Ph. Diolé ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Présence des arts ; 14 h. 30, Samedis de France-Culture : Analyse des goûts réels, par G. Charbonnier ; 16 h. 25, Orchestre symphonique O.R.T.F.-Alsace, direct. R. Albin : « les Oiseaux » (Respighi), « Rondes de printemps » (Debussy), « Suite provençale » (D. Milhaud) ; 17 h. 10, En soliste : Alberto Ponce, guitare ; 17 h. 30, Cinémagazine, par Ph. Esnault ; 18 h. 30, Allegro, de J. Chouquet : « Tout l'humour du monde » ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Jupiter ou l'axiome culturel », d'E. Westphal (réal. H. Soubeyran) ; 22 h., Etranger mon ami : L'Italie, avec C.-E. Guadda ; 22 h. 30, Café-théâtre, par Y. Taquet ; 23 h. 15, Poètes d'aujourd'hui sur les ondes : Poésie hongroise, par J. Rousselot.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. 40 (S.), Actualités d'hier ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une (jeu) ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie : « Concerto en la majeur pour violoncelle et orchestre » (C.-Ph.-E. Bach), « Dix études pour saxophone et piano » (Ch. Koechlin), « Quatuor nº 6 pour instruments à vent » (Rossini) ; Vers 11 h. (S.), Orchestre de chambre de la radiodiffusion sarroise : « Ouverture de Manfred » (Schumann), « Concerto pour clarinette et orchestre » (I. Pleyel), « Horace victorieux » (Honegger) ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ; 13 h. (S.), Studio 107 ;

14 h. 30 (S.), Aux quatre vents stéréo : Les fêtes de la vigne de Dijon ; 15 h. (S.), Récital d'orgue : « Fantaisie et fugue en sol mineur » (Bach), « Fugue nº 1 » (Schumann), « Lied » (Litaize), « les Anges » (Messiaen) ; 15 h. 30 (S.), Orchestre O.R.T.F. Nice-Côte d'Azur, direct. P. Mule : « Six danses allemandes » (Schubert-Webern), « Sinfonietta » (Poulenc), « Trois pastorales » (Rivier), « les Amants magnifiques », d'après Lulli (Jolivet) ; 16 h. 30 (S.), Concert ; 17 h. 20 (S.), Musiques françaises ; 17 h. 40, Musiques des peuples du monde ; 18 h. (S.), Magazine musical ; 18 h. 30, Récital de piano ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs : De France en Espagne (Le Bègue, P. Attaignant, Grigny, Devienne) ; 21 h. 30 (S.), IXᵉ Festival de Salzbourg. Orchestre symphonique de l'O.R.T.F., direct. M. Hervat et K. Penderecki : « le Martyre de saint Sébastien » (Debussy), « Magnificat » (Penderecki) ; 23 h., Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au XXᵉ siècle. En compagnie de Claude Debussy (Ropartz, Varèse, d'Indy) ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 20 h. 10, Inter troisième âge ; 20 h. 25, L'opérette par J. Witold ; 21 h. 30, Variétés poétiques ; 21 h. 45, Ballade pour deux pianos.

Dimanche 29 septembre

● CHAINE I

9 h. 15 Tous en forme.
12 h. La séquence du spectateur.
12 h. 30 Jeu : Réponse à tout.
13 h. 20 Variétés : L'inconnu du dimanche.
13 h. 45 Jeu : Le dernier des cinq.
14 h. 30 Sport et variétés : Le sport en fête.
17 h. 10 Dramatique : « Légion », d'après une nouvelle de B. Clavel. Réal. Ph. Joulia. Avec P. Trabaud, B. Audry, R. Lefèvre.
Laffont, ancien légionnaire sans racines, quitte un jour le village perdu où il avait été adopté.
Emission diffusée en mars 1972, sur la première chaîne.
18 h. 45 Concert : Orch. de chambre de l'O.R.T.F., dirigé par A. Schneider.
Concerto grosso opus 6 (Haendel) ; Concerto en mi majeur (Vivaldi).
19 h. 10 Discorama, de D. Glaser.
20 h. 50 Film : « les Liaisons dangereuses 1960 », de R. Vadim (1959), avec G. Philipe, J. Moreau, A. Vadim.
Un bourgeois et son épouse vivent en complicité de libertinage réciproque. L'homme s'éprend réellement d'une femme pure et fidèle. Sa complice le ramène dans la voie de la perversion.
Cette adaptation moderne d'un roman du dix-huitième siècle de Choderlos de Laclos fut un succès de scandale. Malgré sa caution littéraire et la participation de Roger Vailland à l'adaptation c'est moins un traité du libertinage que la mise en place du monde parisien frelaté cher à Vadim. Un film qui doit avoir mal vieilli.

● CHAINE II (couleur)

12 h. 30 Magazine : Inf 2 dimanche.
13 h. Intermezzo.
Avec le quatuor de l'Orchestre de Paris.
13 h. 30 Reportage : Le roman de la Louisiane (deuxième partie).
14 h. 30 Film : « la Main gauche du Seigneur », de Ed. Dmytryk (1955), avec H. Bogart, G. Tierney, L. J. Cobb.
En 1947, dans une région de la Chine proche du Tibet, un aviateur américain, prisonnier d'un bandit chinois, lui échappe en prenant les vêtements et l'identité d'un prêtre catholique dont il est obligé de jouer, pour de bon, le rôle dans une mission.
Curieux film d'aventures opposant deux idéologies et exprimant un message ambigu. A voir pour l'interprétation — inattendue — d'Humphrey Bogart.
15 h. 55 Walt Disney. « Cinquante années fabuleuses de Mickey à Robin des Bois ».
16 h. 40 A propos, de M. Droit.
17 h. 10 Jeu : Familion.
17 h. 40 Télé-sports.
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde, de F. de La Grange. « Les becs extraordinaires ».
20 h. 35 Connaissance de la musique. Arcana, de M. Le Roux.
La percussion.
21 h. 35 (★) Le surréalisme, de M. Arnaud et R. Moritz (deuxième partie).
22 h. 35 Ciné-club : Cycle Joseph Losey : « Boom » (1968), avec E. Taylor et R. Burton.
Une milliardaire, régnant sur une île de la Méditerranée et tourmentée par l'idée de sa fin prochaine, reçoit la visite d'un poète raté, qui passe pour être « l'ange de la mort ».
Eblouissante reconstruction esthétique du monde morbide de Tennessee Williams. Mais il faut avoir de bons yeux pour y voir, comme l'a prétendu Losey, « le déclin du monde occidental ».

● CHAINE III (couleur)

19 h. 15 Magazine régional.
19 h. 45 Récit : Les éclaireurs du ciel. « Face à l'ennemi ».
20 h. 35 Magazine : Pourquoi pas ?, d'A. Voisin et J. Chollet. Bertrand chez les Papous.
Emission diffusée le 23 octobre 1973 sur la première chaîne.
21 h. 35 Témoignages : Etes-vous seul ? d'H. Cornfield. Réal. M. Brault.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 45, Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « Falstaff », Verdi ; 12 h., Ma non troppo, de J. Chouquet ; 12 h. 45, Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. Nord-Picardie : « Deuxième symphonie », Schumann, direct. H. Quach, « Cinq poèmes », Wagner, L. Guitton, cantatrice, orchestre F. Motti, direct. F. Quattrocchi ;

13 h. 45, Le monde insolite : « Impasse Atfat Al Talhan » (Le Caire) ; 14 h. 15, La Comédie-Française présente deux pièces d'Anatole France : « Jocaste », avec F. Chaumette, R. Camoin, F. Beaulieu, et « l'Humaine tragédie », avec J. Toja, R. Camoin, J. Destoop ; 16 h. 15, Disques rares ; 16 h. 45, Les grandes heures de la sorcellerie : « l'Œil du sorcier » ; 17 h. 30, Concert des premiers prix 1973 des Tournois du « Royaume de la musique » : « Rondo pour piano et orchestre », R. Boutry, « Symphonie espagnole », E. Lalo, « Concerto pour flûte et orchestre », finale, J. Ibert, « Concerto nº 1 en la mineur », finale, Saint-Saëns, « Concerto en sol », Ravel, « Concerto en si bémol majeur », Haendel, « Concert champêtre pour piano et orchestre », finale, Poulenc, « Concerto pour saxophone et orchestre », extrait, P.-M. Dubois, « Concerto en mi bémol majeur », Hummel, « Concerto pour piano et orchestre », finale, Khatchatourian. Orchestre lyrique de l'O.R.T.F., direct. Pol Mule ; 19 h. 10, Le point du septième jour, magazine de l'actualité parlée ;

20 h., Soirée Mozart : « le Directeur de théâtre », avec M. Mesplé, R. Streich, « Zaïde », avec R. Streich, W. McDonald, Orchestre lyrique de l'O.R.T.F., direct. J.-P. Marty ; 21 h. 50, Seconde lecture de P. Hartling ; 22 h. 50, Libre parcours variétés ; 23 h. 15, Poètes d'aujourd'hui sur les ondes : « la Poésie hongroise ».

EMISSIONS RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

FRANCE-CULTURE

7 h. 15, Horizon, de J. Bourdarias ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service religieux protestant ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : « La Fédération française de droit humain » ; 10 h., Messe. Prédication du Père Carré.

TELEVISION

9 h. 30, La source de vie : « Chabbat-City » ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : « Lire la Bible » ; « Rencontres à L'Arbresle » ; 11 h., Messe célébrée chez les Bénédictines de l'abbaye Saint-Louis-du-Temple. Prédication du Père Roguet.

● FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ; 13 h. (S.), Orchestre symphonique O.R.T.F.-Alsace, direct. R. Albin : « Faust », de Gœthe, extraits (Schumann), avec O. Pfetti, M. Lecocq, B. Brinkmann ;

14 h. 50 (S.), La tribune des critiques de disques, « Messe en si mineur solennelle » (Bach) (2) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert (Hornborne, Varèse, Beethoven, Bononcini, Zimmermann) ; Vers 17 h. (S.), Orchestre de chambre de l'orchestre symphonique de Vienne, direct. W. Weller, avec R. Freund, cor, G. Coltin, flûte : « Symphonie en la majeur », « Concerto en sol majeur pour flûte et orchestre », « Symphonie en ut majeur, Linz » (Mozart) ; 18 h. 30 (S.), Voyage autour d'un concert (Schumann, Ligeti, R. Strauss) ; 19 h. 35 (S.), Le monde des jazz : Les grands orchestres de 60 à 70 ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques ; 22 h. (S.), Nouveaux talents, premiers sillons ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui ; 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 20 h. 20, Ballade en ville ; 20 h. 58, Petit théâtre de nuit : « le Portrait de Dorian Gray », d'O. Wilde (4) ; 21 h. 40, Rhythm and blues.

ÉMISSIONS CULTURELLES

(Paris 312 mètres.)

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

14 h. 30, Regards sur la science ; 15 h. 30, Université radiophonique et télévisuelle internationale ; 16 h. 30, L'oiseau ; 17 h. 40, Chronique de l'UNESCO.

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

9 h., Vingt ans de communauté rurale, 1900-1920 ; 11 h. 30, La Rivière du maïs.

Lundi 30 septembre

● CHAINE I

12 h. 30 Variétés : Miditrente.
14 h. 25 Film : « En avant la musique », de G. Bianchi (1962), avec Fernandel, Gino Cervi et Frank Fernandel.
En 1943, dans un village italien, le maire et le cabaretier, adversaires politiques, s'unissent pour éviter à la population les représailles des fascistes à la suite de l'assassinat d'un chef local du parti.
Une plaisante comédie d'humour noir (avec cadavre baladeur) d'après un roman policier de Charles Exbrayat.
18 h. 20 Magazine : Au-delà des faits.
18 h. 40 Pour les petits : Bozo le clown.
18 h. 50 Pour les jeunes : Sur mon cahier.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Feuilleton : l'Odyssée, d'après Homère. Réal. F. Rossi. Avec B. Fhemiu, I. Papas, R. Verley (5).
Les aventures d'Ulysse chez la magicienne Circé, qui a transformé en pourceaux quelques-uns de ses compagnons.
21 h. 25 Emission littéraire : Ouvrez les guillemets, de B. Pivot.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Actuel 2.
Sujet choisi en fonction de l'actualité.
21 h. 35 Jeu : Le défi, de J. Olivier, J.-P. et J. Rouland.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Reportage : La psychologie en question, de J. Mousseau. « La perception audiovisuelle ». Réal. Cl. Gallot.
20 h. 35 Film : « Rio Bravo », de H. Hawks (1958), avec J. Wayne, D. Martin, R. Nelson.
L'ancien assistant d'un shérif, devenu ivrogne à la suite d'un chagrin d'amour, retrouve son courage et sa dignité en résistant à une bande de tueurs aux côtés de son « patron ».
La ballade désenchantée du western, à la fin de son âge classique.

● FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Musique service ; 7 h. 40, Disques ; 7 h. 45, En bref ; 7 h. 50, Echec au hasard ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par R. Rouze : L'immunologie, par J.-C. Salomon, Le jeu d'échec et la science, avec F. Le Lionnais ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par P. Sipriot : Paul Morand ; 11 h., Instruments rares ; 11 h. 30, Un quart d'heure avec... ; 11 h. 45, Entretiens avec Louise Weiss, par J. Lhoste (1) ; 12 h., Evénement-musique ; 12 h. 45, Panorama culturel de la France ;

13 h. 30, Les après-midi de France-Culture : La vie entre les lignes : Chronique de J.-L. Curtis : « le Roseau pensant » ; 14 h. 20, « Un marchand d'Ahmérique », de L. Bérimont, avec M. Mercadier, M. Crouzet, J.-M. Proslier (réal. O. d'Horrer) ; 15 h. 35, Musique ailleurs ; 16 h. 5, Tribune internationale des compositeurs 1973 ; 17 h. 5, Disques ; 17 h. 45, Un livre, des voix : « Couleur mémoire », de Charles Dobzynski (réal. C. Roland-Manuel) ; 18 h. 30, Réflexion faite ; 19 h. 50, Disques ;

20 h., Festival d'Edimbourg : « Elektra », opéra de R. Strauss, avec B. Nilsson, B. Lindholm, K. Holseth, E. Saeden, B. Ericson, chœur et orchestre de l'Opéra royal de Stockholm, direct. B. Klobucar ; 22 h., Indicatif futur, de C. Dupont : l'Inde ; 22 h. 30, Black and Blue, de L. Malson ; 23 h. 15, Libre parcours récital : « Intégrale de l'œuvre pour deux pianos et piano à quatre mains » (Stravinski).

● FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites nouvelles musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h. (S.), Que savons-nous... du luth, par M. Rollin ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ; 13 h. 30, Les Intégrales : Les symphonies de Mozart ;

14 h. 30, Sonorités d'autrefois (Taverner, M. Marais, J. Blow, A. Lotti) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Quintette en fa majeur » (Bruckner) ; 16 h. 30, Musique à découvrir ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : « Symphonie nº 3 en la mineur, Ecossaise » (Mendelssohn), « l'Apprenti sorcier » (Dukas) ; 18 h. 30 (S.), Visages du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), Musique légère ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... ;

20 h. 30 (S.), en direct d'Oslo : Concert U.E.R. Orchestre philharmonique d'Oslo, direct. M. Caridis, Chœur des solistes norvégiens, Chœur du conservatoire, Chœur des jeunes chanteurs de Lanrk, T. Valiakka, soprano, A. Telletsen, violon : « Musique scénique de Peer Gynt » (Grieg), « Musique scénique de Peer Gynt » (Harald Saeverud), « Eco » (A. Nordheim), « Concerto pour violon » (Valen) ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Impromptus symphoniques » (A. Lameland), « Cinq dédicaces pour orchestre à cordes » (J.-J. Werner), « Symphonie nº 2 » (P. Ancelin) ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre. Hommage à Darius Milhaud ; 1 h. 30 (S.) Nocturnales.

● FRANCE-INTER

Voir émissions régulières.
Inter-Variétés : 20 h. 15, Les espions et l'histoire : Sorge ; 20 h. 50, Petit théâtre de nuit : « le Portrait de Dorian Gray », d'après O. Wilde (fin).

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 6 h., Philippe Gildas ; 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Rien ne sert de courir ; 11 h. 30, Inter femmes ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Si on prenait le temps ; 16 h., Le bon côté ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Souvenirs-souvenirs ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 20 Boogie ; 23 h., Le pop club de José Artur ; 1 h., L'homme de la nuit ; 3 h., Canal 3-6.

EUROPE 1 : 5 h., Musique variée ; 9 h. 15, Mélodie-parade ; 11 h. 30 Déjeuner-show ; 12 h. 30, Il y a sûrement quelque chose à faire ; 14 h. 15, Forum ; 15 h., Ch. Morin ; 16 h. 30, Mozik ; 18 h. 55, de 6 à 7 ; 19 h. 45, Radio 2 ; 22 h. 30 : Europe-Panorama.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 20, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h 15, Disque d'or ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 14 h. 20, Disque d'or ; 15 h., Ménie Grégoire ; 15 h. 30, R.T.L., c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Poste restante ; 22 h., R.T.L. digest ; 22 h 10 Les routiers sont sympas.

RADIO-MONTE-CARLO : 6 h. J. Sacré ; 9 h. 30, Vive la chanson ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; 11 h. 30, Cosmopolitain ; 12 h., Faites vos jeux ; 14 h. 30, Programme à la lettre ; 16 h., Eté show ; 17 h. 5, Cherchez le disque ; 20 h., Hit-Parade ; 21 h. 15, Flash-back ; 23 h., Les routiers sont sympas.

SUD-RADIO : 9 h., Disques dédiés ; 13 h. 30, Musicalement vôtre ; 16 h., Portes ouvertes ; 17 h., En direct du Cap d'Agde ; 18 h., Rond-Point ; 20 h., Rhapsodie ; 22 h., Carrefour de nuit.

Du samedi 28 septembre...

FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre (J.-L. Foulquier) ; 9 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Samedi de vous le dire ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garetto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Le music-hall de l'impossible ; 23 h., Au rythme du monde.

EUROPE 1 : 8 h. 30, M. Oliver ; 11 h. 30, Jeux ; 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama ; 19 h 30, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

RADIO-MONTE-CARLO : 6 h., J. Sacré ; 9 h., Danielle Askain ; 13 h., Liliane Rose ; 18 h., G. Vial ; 22 h., J.-C. Laval ; 24 h., Ch. Alexandre.

SUD-RADIO : 9 h., Chansons en vrac ; 10 h., Disco-box-office ; 12 h., Musique à la carte ; 15 h., Week-end pour tous ; 21 h., Ecouté pour vous ; 20 h., Rapsodie ; 0 h. 45, Glossaire andorran.

...au dimanche 29 septembre

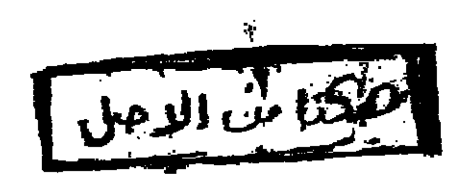
FRANCE-INTER : 6 h., Quartier libre ; 8 h., Dimanche matin ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jazz sur scène ; 23 h., Si on rentrait.

EUROPE 1 : 9 h. 30, Les Bonshommes ; 13 h. 30, La grande ballade ; 16 h. 30, Hit-parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; 24 h., Séquence jazz.

R.T.L. : 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? ; 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu. ; 21 h., Grand orchestre.

RADIO-MONTE-CARLO : 8 h. 5, Eglise d'aujourd'hui ; 8 h. 45, Plaisance sur les ondes ; 10 h., C'est pour rire ; 14 h., Tour de chant ; 18 h., Hit-parade ; 20 h. 30, Orchestre symphonique de Stuttgart.

SUD-RADIO : 8 h., Bon dimanche ; 9 h., La banque à Philippe ; 12 h., Top 50 ; 13 h., Au rythme des stades ; 22 h., Carrefour de nuit.



REVUE DES REVUES *par Yves Florenne*

LE DEHORS ET LE DEDANS — LE BABA ET LA BRIOCHE — LE SEXISME AU FÉMININ?

« LE dehors et le dedans » : tel est l'objet de la réflexion du dernier cahier de *la Nouvelle Revue de psychanalyse* (1). Le dedans et le dehors : autant dire tout. Mais saisi en quelques points précis — *ou* mouvants, — quoique dans une aire très vaste. Non seulement juxtaposition, mais passage de l'un à l'autre, superposition, enveloppement, développement, qui appellent d'abord l'espace — on y reviendra, — et, dans cet espace, dans ces espaces, le mouvement, la pénétration, l'issue. Ce n'est pas par hasard (ou si... par hasard c'en était un, ce serait encore mieux) que le « Entrer en analyse », de Nicole Berry, est exactement encadré dans ces deux « hors-texte », première et dernière ligne : « *Qu'il soit de marbre, de chair ou d'or, il y a en chaque patient un œuf. L'analyse, c'est le pondre ou en briser la coquille et sortir.* » Et : « *La déesse Nyx, fécondée par le vent, déposa un œuf d'argent d'où sortit Eros.* » M'attirerai-je la foudre si je dis (et pourtant c'est une louange) que, n'eussent-elles pas signé, les deux analystes femmes qui se côtoient se révéleraient pour telles ? L'autre est Annie Anzieu, dont le texte — *faut-il s'excuser encore ?* — a une grande résonance poétique, ce qui ne l'empêche pas d'être savant. Et féminin, écoutez : « *Un patient ne chasse pas l'autre ; ils se complètent et s'analysent en moi. Très vite, certain va construire, dans le lieu de la séance (...) l'écrin où il souhaite ranger sous mes yeux les perles qu'il extrait de sa bouche.* » Plus loin : « *Le patient construit en moi, par mes yeux et mes muscles.* » Et puisque j'ai fait allusion à la « poétique » de l'analyste (ses premières pages), ceci, tout simple, une pensée morale, si vous voulez : « *Sous peau de velours, le fruit peut aussi être amer.* »

Ce qui nous conduit, par double association, au texte de Didier Anzieu : « Le Moi-Peau ». Notons tout de suite cette formule de l'auteur définissant l'histoire de la psychanalyse : « *un progrès dans la régression* » (qui exprime d'ailleurs, selon l'étymologie, toute *analyse*). Mais l'exposé se développe à partir de cette remarque que « ce qui était refoulé du temps de Freud, c'était le sexe ». Nous avons changé tout cela. Et pourtant, nous continuons comme si. Or, « *aujourd'hui, le grand absent, le méconnu, le dénié, c'est le corps comme dimension vitale de la réalité humaine* ». Méconnaissance que Didier Anzieu relie au « massacre des équilibres naturels, à la détérioration de l'environnement, à l'ignorance des lois de la vie ». Mais J.-F. Lyotard, lui, s'emploie à réduire par aplatissement le corps étalé en surface sur la planche anatomique : le « prétendu corps » et son « prétendu intérieur ».

Dans une dernière partie, marginale, mais en apparence seulement (où la contribution de Bernard Lassus tout en images est réduite, presque, à des commentaires pour un film, à des sous-titres), c'est « la ville comme corps » (chez Alberti, F. di Giorgio, Vitruve, etc.), de Françoise Choay ; l'architecture ; la maison, intérieur-extérieur où se déploie le plus intime de la vie.

***

Et nous voilà ramenés à *l'espace*, que nous n'avons d'ailleurs jamais quitté, thème majeur de cet ensemble dont les titres font un leitmotiv : « espace meurtri » du psychologue social J.-M. Labadie ; « sémiologie spatiale » enfantine, avec Monique Douriez-Piñol ; « espace de la dépression », éclairé par les notes de cure de Pierre Geissmann ; « espace de l'inquiétante étrangeté » exploré par Sami-Ali, à qui l'on doit une théorie de l'espace imaginaire ; traduction de *Psycho-analysis of Space*, de Paul Schilder, étude qui nous est présentée comme « une des toutes premières contributions au problème de l'organisation psychique de l'espace ». Eût-il fallu commencer par là ? Nous aussi, nous progressons en régressant. Et nous allons poursuivre, en remontant jusqu'aux premiers textes du recueil : étrange espace où se déploie cette imagination : « Si j'étais mort... », que Michel de M'Uzan décrit et interprète ; pénétration, par M. Masud R. Khan, de « l'espace du secret », montrant, à travers deux patientes, comment un être « peut se *cacher* dans des symptômes ou *s'absenter* dans un secret ». Ces patientes, ces patients, qui « exigent de nous la vie ». Or, citant Winnicott : « *L'absence de maladie psycho-névrotique, c'est peut-être la santé, mais ce n'est pas la vie.* » Knock n'allait pas jusqu'à dire : « *Le bien-portant est un mort qui s'ignore.* » Seulement, ici, ce n'est plus boutade ou satire, mais la vérité même.

Enfin, ou d'abord puisqu'elle ouvre le cahier, la belle exégèse par Jean Starobinski de textes homériques et bibliques, sur le dehors et le dedans, justement, « les lèvres et le cœur », les paroles et les pensées, leur opposition, leur action séparatrice — celle-ci soulignée par Beckett. Car le titre et le thème du recueil se couvrent d'une épigraphe empruntée à *l'Innommable* : « *...c'est peut-être ça que je sens, qu'il y a un dehors et un dedans, et moi au milieu, c'est peut-être ça que je suis, la chose qui divise le monde...* » Ce qui pourrait s'entendre aussi : moi, qu'on a mis dedans. Paumé, si vous préférez.

Les rapports de la psychanalyse et de la critique littéraire, la fécondation de l'une par l'autre, ont été clairement décrits par Anne Clancier (2), qui en a inventorié les résultats, défini les méthodes, le domaine — lequel a ses limites —, et ses us et abus, — sans limites. C'est à quoi M. René Pommier, dans *Raison présente* (3), s'attaque allégrement. Et à bien davantage : aux « ridicules d'une certaine forme de critique ». On ne lui déniera pas le courage de braver plus que le ridicule en s'offrant comme victime à la mode et à la terreur : et moins encore, la verve. Il dénonce une certaine phallomanie, qui lui paraît s'exprimer en termes particulièrement représentatifs par la plume de M. François Rastier, qui lui fournit une épigraphe-épigramme. Mais c'est à d'autres critiques qu'il s'en prend plus directement.

D'abord, M. Philippe Lejeune, qui, dans *Europe*, avait, très subtilement d'ailleurs, démonté — ou monté — les symboles phalliques chez Proust, notamment le clocher de Combray et la brioche dominicale, curieusement mariés, si l'on ose dire. Mariage d'où l'on pourrait d'ailleurs tirer des conclusions spécifiquement proustiennes (comme du double clocher de Martinville). A cela près que M. Pommier aurait pu faire remarquer à M. Lejeune que la brioche normande cuite par Théodore avait toute chance d'être une rustique *couronne* (seul ce genre de brioche a des « écailles » et des « pointes » piquantes comme les clochers), c'est-à-dire tout juste le contraire du symbole phallique ; et cela au moins aussi évidemment, dans l'ordre du « sexe-pâtisserie », que la fameuse madeleine à laquelle M. Lejeune attribue ingénieusement cette signification. Au reste, la brioche urbaine elle-même ferait penser, si on y tient, à un sein nourrissant plutôt qu'à autre chose : il y faudrait au moins le baba au rhum (attention ! pas le savarin : on retomberait dans le puits. A propos de puits, les phallologues n'ont-ils pas laissé échapper l'astrologue de La Fontaine et sa grande lunette ?).

Vient ensuite M. Michel Picard qui, dans *Littérature*, écrivait sur *Madame Bovary* notamment ceci : « *Mère phallique malgré elle, Emma va passer son temps à offrir aux hommes qu'elle rencontre, outre ses illusions à partager, des cravaches, des jambes de bois ou des porte-cigares.* » Plaisant tableau de M. Pommier montrant Emma passant ses journées à proposer, dans les rues d'Yonville, ces divers objets aux hommes. Il ne manque pas de rappeler que ces offrandes ont eu lieu une seule fois dans la vie d'Emma.

Après tout, ce n'est pas tous les jours que la critique nous amuse. Et M. Pommier relève pertinemment la sollicitation des textes. Bien entendu, les objections ne manquent pas. A commencer par celle-ci, qu'il se place au niveau du conscient, alors que c'est d'inconscient qu'il s'agit (bien sûr que, ni Proust, ni Flaubert, ni Emma n'auraient fait exprès de). Reste qu'il n'est pas mauvais de rappeler parfois à l'ordre dans leurs égarements, en partie inconscients eux aussi, le pédantisme et le jargon si riche de « connotations » molièresques, qui finiraient par être, chez ceux qui s'en défendent insuffisamment, la parodie d'eux-mêmes et de leur savoir. M. Pommier n'a pas tort : on peut jouer à tout coup et à coup sûr. Mais quels sont ceux qui signifient ? De même que tout est dedans et dehors, tout est creux et relief, donc symboles sexuels ; l'image du monde n'est pas le globe mais le bilboquet ; et toute la littérature (du moins dans l'intervalle historique et technique qui sépare le style et le stylo) est faite de la plume et de l'encrier.

***

Le phallus ainsi érigé en principe et par conséquent la phallocratie nous conduisent aux problèmes et au combat féministes : l'article d'Alain Charraud dans le numéro spécial de *Sociologie du travail* (4) ; l'ensemble de trois études des *Temps modernes* ; et enfin, dans les mêmes, la chronique du « sexisme ordinaire », toujours excellente et percutante. On y revient avec raison sur la réalité de la classe des femmes que la phallocratie révolutionnaire rejette avec horreur. Dans une actualité plus limitée et immédiate, on y souligne la différence, révélatrice, dans la façon de présenter au public *un* ou *une* ministre. Celle-ci n'est d'abord que l'épouse de quelqu'un (et la même de quelques autres). « *Quand par hasard une femme est appelée à tenir un poste public, cela se doit à ce qu'elle s'est tenue mariée à un monsieur « bien », et a bien accompli sa tâche prioritaire : avoir trois enfants.* » Il y a des exceptions, au moins en apparence.

Justes propos aussi sur les vacances des femmes, soumises dans la majorité des cas au même esclavage domestique, plutôt aggravé. Et aux mêmes « *prestations sexuelles* ». Les rédactrices de la chronique sont évidemment hantées par cette forme du service obligatoire. N'y aurait-il plus du tout de volontariat ? C'est bien triste. Mais ne fait qu'accroître notre sympathie pour cette chronique, et qui s'étend même à son propre sexisme ordinaire et parfois peu ordinaire. Aussi compréhensible et, somme toute, naturel que le racisme inconscient des victimes du racisme. Peu tendre aussi ; mais peu suspect de cannibalisme : mettons nos vacances à profit pour « *engraisser notre colère (plutôt que nos maris)* ».

Quant à ces maris — « *ou amants* », — en voici un échantillon : celui-là parle galamment de son « *heure de boulot* », parce que, une fois, il a cédé aux instances de sa compagne qui désirait de plus longues attentions avant la minute d'agrément rituel, prélude elle-même au mâle ronflement. Aussi, les rédactrices, à la place des prétendues « *attente discrète* » et hésitation invitante des femmes, ou de leur « passivité » — celle de l'oiseau devant le serpent, — montrent-elles cette réalité : « *la peur, l'angoisse horrible qui (les) clouent dans une indécision, une paralysie, face à la* sexualité oppressive, guerrière (c'est elles qui soulignent), *qui leur est proposée par* (c'est nous qui soulignons) tous les hommes ».

On est consterné : ces femmes qu'on explique ainsi, quels hommes ont-elles donc connus ? Et comme on comprend qu'une expérience aussi constamment désolante les porte à se préférer elles-mêmes et entre elles. Mais alors, classe ou ghetto ?

(1) Gallimard.
(2) *Psychanalyse et critique littéraire*, Privat, éditeur.
(3) 16, rue de l'Ecole polytechnique. — No 31.
(4) Seuil.

SOMMAIRES

— *Les éditions Anthropos (12, avenue du Maine) publient deux importantes revues, l'une et l'autre sous la direction de Serge Jonas, et qui entrent chacune à sa façon dans l'espace sociologique. L'une* — Espaces et Sociétés — *au sens le plus précis : aménagement, urbanisme, architecture. L'autre* — l'Homme et la Société — *plus général et classique, orientée vers des recherches de synthèse. Le dernier numéro vise le marxisme et l'anthropologie. On y retrouve, avec H. Lefebvre, le « concept d'espace », toujours au centre de ces recherches.*

— *La « revue de psychologie des peuples »* Ethno-Psychologie *(56, rue A.-France, 76600, Le Havre) publie, sous la direction de J.-R Ladmiral, professeur à Nanterre, un numéro sur le thème de « Bilinguisme et Francophonie ». Bilinguisme multiple : langues régionales à l'intérieur, langues africaines, etc.*

— *Un numéro de* Langages *(Larousse) sur la linguistique en Grande-Bretagne (J. Durand, D. Robinson, etc.).*

— *Un numéro spécial de* Communications *(Seuil), présenté par G. Friedmann : la télévision par câble.*

UNE LETTRE D'ETIEMBLE

Von Wartburg et la France

Etiemble nous adresse la lettre suivante :

Absent de France quelque temps, je lis avec un peu de retard et beaucoup d'intérêt les deux chroniques de M. Jacques Cellard sur Walther von Wartburg (1). Qui n'approuverait son éloge du *Französische Etymologisches Wörterbuch*, qu'à l'occasion je ne cesse moi-même de célébrer dans mes derniers *Essais* par exemple *de littérature (vraiment) générale ?*

Je m'étonne pourtant que l'auteur reproche à la France de n'avoir pas décoré von Wartburg, et loue cet érudit d'avoir sacrifié sa fortune au dictionnaire. Peut-être M. Cellard ne connut-il pas personnellement von Wartburg. Pour moi, je le fréquentai à l'université de Chicago, où j'enseignai entre 1937 et 1943, et où von Wartburg était régulièrement invité en qualité de professeur en visite par William A. Nitze, chef du département de français, Allemand de souche et de cœur, gendre d'un patron de la Hamburg Amerika Linie, et qui dès 1914-1918 avait clairement manifesté son pangermanisme. A l'université de Chicago, durant la période hitlérienne, les étudiants de lettres l'appelaient « nasty Nazi Nitze », avec d'heureuses paronomases qui exprimaient bien la vérité de l'homme.

Sous couvert de son enseignement à Chicago, et sous prétexte de faire étudier à fond les dialectes acadiens, von Wartburg plaçait des agents nazis dans certains ports américains de Louisiane. Ce que faisant, il rendait un peu à Hitler de ce que celui-ci lui prodiguait à Munich : « Hitler ne me refuse rien, me dit-il un jour : tout l'argent que je désire, et tout le personnel. » Belle occasion de m'expliquer que ce Hitler au fond n'était pas si méchant que ça, et qu'il donnait généreusement de l'argent allemand pour un dictionnaire de français. Conscient du reste de la faiblesse que signale M. Cellard : « l'insuffisance dans le F.E.W. de la description du français moderne écrit », von Wartburg tenta d'obtenir que Yassu Gauclère, agrégée de philosophie, romancière et critique, alors sans travail à Chicago, lui rédigeât un complément relatif à ce français moderne écrit, mais il ne lui cacha pas que lui seul signerait le travail. Bien qu'elle n'eût alors aucune preuve des activités suspectes de Wartburg, elle refusa bien entendu de lui servir de négresse, ce qui surprit vivement un homme accoutumé à disposer de tous les esclaves dont il avait besoin.

Peu de temps après, durant mon trimestre de vacances, von Wartburg et Nitze vinrent fouiller le bureau que j'occupais avec un autre jeune enseignant. Apparemment surpris en flagrant délit, ils jetèrent dans un tiroir un lot de papiers compromettants que leur affolement ne leur permit pas de récupérer à temps, et que je découvris et mis en lieu sûr.

Dès lors, le jeune « instructor » que j'étais put s'offrir le luxe d'aller trouver le « distinguished service professor » dans son bureau et de lui dire : « Mr Nitze, you are a skunk » (Nitze, vous êtes une ordure), à quoi celui-ci répondit : « You are fired » (vous êtes vidé). Ce fut sa secrétaire et complice qu'on vida, Miss Helen W. ; Nitze lui-même, qui haïssait en moi un membre de la France libre, ne put obtenir mon éviction. Quant à von Wartburg, on lui demanda quelques comptes à Gibraltar, sur la route du retour : son passeport suisse lui fut alors très utile. N'empêche qu'il télégraphia un peu plus tard à Nitze qu'il ne fallait pas « tenter le diable » en revenant durant la guerre. J'ai vu ce télégramme.

Alors, faire de von Wartburg un « homme de science au cœur pur », à qui l'ingrate France ne fit même pas « l'aumône d'un ruban », c'est un peu imprudent. Le doyen Richard P. Mac Keon, qui dirigeait alors la Division of Humanities à l'université de Chicago, et à qui je fis connaître tout ce qui se tramait entre von Wartburg et Nitze, eut la générosité de prendre contre une des gloires de son université le parti d'un « *instructor* » inconnu, coupable de « gaullisme ». Et comme ces illustres nazis avaient décidé que je ne mériterais jamais ni promotion de rang ni augmentation de salaire, Richard P. Mac Keon me fit allouer une prime officieuse de recherche, pour compenser l'iniquité dont j'étais victime, coupable d'avoir involontairement contribué à démasquer quelques agents nazis. Car Nitze restait chef de département, et donc maître absolu des carrières de ses subordonnés. Ce qui fait que j'en sais long, sur les beautés de l' « autonomie » des universités.

(1) *Dans le Monde* daté 18-19 août et 1er-2 septembre.

GÉNÉALOGIE

Une discipline d'éveil pour les lycéens et les écoliers

UN jeu qui couvre tous les domaines sociaux et culturels et qui donne l'occasion d'exercer librement son imagination et son flair, rigoureusement ses capacités d'analyse et de synthèse : la généalogie (1), n'est-ce pas une activité éducationnelle remarquable ? Un enseignant du Haut-Rhin, M. Jean-Louis K..., en est persuadé. Depuis septembre 1970, il a appliqué systématiquement cette discipline à ses élèves de classe de transition. Au cours de la dernière année scolaire, deux classes ont travaillé de cette façon, cependant que les 10 % d'horaires libérés pour des activités originales lui ont amené d'autres nombreux écoliers. Ils étaient jaloux de ces classes où l'on travaille en s'amusant.

Un bon lycéen de quatrième ou de troisième est tout à fait apte à chercher et à retrouver ses ancêtres. La preuve nous en a été donnée par Frédéric Hennart, des Baux-Sainte-Croix dans l'Eure (ce dernier m'a reproché de ne l'avoir ni tout à fait nommé ni localisé dans un précédent article) (1). Est-ce le cas pour l'ensemble d'une classe ? Le jeune âge de l'écolier ne lui interdit pas la consultation des archives (2), mais les exigences du programme n'en ont permis l'essai, jusqu'ici, que pour les classes de voie III. Il est regrettable de n'avoir pu appliquer cette méthode qu'à des écoliers de transition.

Dans le cadre de ces classes, l'enseignant est obligé de guider ses élèves pas à pas. Presque toujours, il lui faut rechercher lui-même les ascendants de chacun d'eux. La part de l'élève se limite à l'enquête auprès des parents, l'étude du livret de famille et des documents familiaux, la recherche des inscriptions sur les tombes du cimetière.

Le maître donne alors à chaque élève le tableau de ses quatorze premiers ascendants. Au patronyme d'un ancêtre, un questionnaire est assorti. Il correspond aux renseignements recueillis sur lui et aborde aussi bien les mathématiques que le français, l'histoire que la géographie. Toutes les matières sont traitées de cette manière. Lorsque l'écolier a répondu à toutes les questions, résolu tous les problèmes et rédigé la biographie demandée de tel aïeul, il présente à toute la classe les résultats de son travail, en provoque la discussion. Puis il reçoit une autre liste, faisant suite à la précédente et contenant de nouvelles questions.

Le principe repose sur l'intérêt qu'un écolier se porte à lui-même, à travers sa propre famille, ses ancêtres et leur vie. L'enfant progresse à son rythme personnel, tout en suivant l'ensemble de la classe dans les exposés successifs de ses camarades. Malheureusement, le jeu éducatif de la recherche est pratiquement absent. L'élève étudie pour qu'on lui fasse connaître d'autres ancêtres comme un ouvrier à la chaîne travaille pour toucher son salaire, pas parce qu'il aime son travail.

Mais des disques tournent...

En mathématiques (dites modernes), Richard F., au regard franc et à l'allure décidée, n'est pas plus arrêté par la théorie des ensembles et la numérotation binaire que par les fractions, les pourcentages et les moyennes de l'arithmétique traditionnelle. Les membres de sa famille et les caractéristiques de chacun d'eux ne donnent-ils pas des exemples aussi parlants que les sacs de carottes, les wagons de sacs et les trains de wagons, proposés habituellement dans les manuels ? L'ascendance cognatique n'est-elle pas un modèle parfait de numérotation

Précisément, le pourcentage de ses ascendants venant par exemple de Suisse, l'âge moyen de ses ancêtres lors de leur mariage, de leur décès, ont été calculés par lui depuis longtemps. Aujourd'hui, Richard F... vient d'avoir dix-sept ans, il a quitté l'école et réalise ses aspirations, ses dons, qu'avait encouragés la généalogie : il est aide-comptable d'une entreprise de Bergheim.

Mais des disques tournent sur son électrophone. Tout seul il apprend l'anglais avec ardeur. En effet, par Pierre Kochert, charpentier suisse du dix-septième siècle, il se sait cousin (au vingt et unième degré) de l'astronaute Russel Schweickart, membre de l'équipe d'Apollo-9, et il lui a écrit. Ils échangent maintenant tout une correspondance.

En français, le petit essai rédigé sur chacun des parents, des aïeux, ou sur les événements qu'ils ont côtoyés, sont autant d'occasions d'étude de la langue. Le courrier envoyé à un cousin éloigné met en valeur et épanouit le responsable, et mobilise toute la classe. La lettre adressée au maire d'une commune afin de promouvoir les recherches pose des problèmes de syntaxe et de clarté insoupçonnables... Cependant que Béatrice M..., petite écolière de Rodern, aux longs cheveux bouclés, narre merveilleusement les péripéties du siège de Dabo (Moselle) en 1678. Ses ancêtres Lemoine s'y trouvaient et ont participé à la curieuse réaction des assiégés : une chèvre morte est jetée au bas des remparts et tient entre ses pattes une quenouille et une pancarte : quand la chèvre filera, la ville se rendra...

Ce sont toutefois l'histoire et la géographie qui semblent les matières les plus favorisées (3). Béatrice F..., jeune écolière d'Illhaeusern, parce que son grand-père est décédé à Sanok en 1944, sait sur le bout du doigt l'histoire de la guerre de 1939, la géographie de la Pologne et de l'U.R.S.S. Tous ses camarades se sont beaucoup intéressés à ce qu'elle a expliqué d'autant plus clairement qu'elle venait de l'apprendre avec passion...

Quelques jours après, Annick S..., d'Ostheim, a conduit toute la classe à Colmar sur les traces d'Auguste Bartholdi, son cousin : « Quel dommage qu'on ne puisse aller jusqu'à New-York ! »

Un beau jour cela réussit

Tout cela est manifestement un succès, mais il n'est que partiel. M. Jean-Louis K... n'est pas satisfait. Précurseur, il n'a pas réalisé tous ses projets. Il aimerait savoir comment ce système de travail réussirait dans chaque classe. Si les méthodes actives (préconisées jusqu'à présent dans les classes de voie III pour les élèves faibles ou réticents) sont efficaces, elles doivent l'être d'autant plus dans n'importe quelle classe. Les élèves, en effet, n'auront plus à « subir » un programme imposé. Ils ne seront plus des sujets qui, tôt ou tard, se révolteront contre un système opprimant. Ils auront la joie de réaliser des travaux personnels, la possibilité d'être fiers de leurs recherches et de leurs réalisations. On leur donnera ainsi la possibilité de forger eux-mêmes leur destin. Nous aurons dans l'avenir des hommes et des femmes qui sauront aborder les difficultés de la vie. On leur aura appris à être responsables. L'élève, dans sa classe, ne sera plus un sujet modelé dans un moule mais deviendra un créateur. Telles sont les réflexions de cet éducateur convaincu.

Depuis quatre ans, ses élèves ont ainsi pu étudier toutes les matières d'enseignement en fonction de la généalogie mais, sauf exceptions, n'ont pu se colleter avec la recherche elle-même. Depuis la dernière rentrée, grâce aux 10 % d'horaires libérés, des groupes de lycéens de type I sont venus s'initier auprès de lui aux joies de la recherche. Ils se sont épanouis incontestablement, mais l'approfondissement qui en a découlé pour eux n'a pas été canalisé vers l'ensemble de leurs études scolaires. Dans l'évolution politique actuelle de l'éducation nationale, alors que le projet Fontanet est abandonné et la classe de transition supprimée, M. Jean-Louis K... espère que la tentation d'imposer un programme commun à toutes les classes de sixième n'empêchera pas d'appliquer cette pédagogie, tout au moins à l'essai, non seulement sur 10 % mais sur l'intégralité des horaires.

PIERRE CALLERY.

(1) Voir « le Monde » daté 3-4 mars 1974, page 15.

(2) Voir « le Monde » daté 28-29 juillet 1974, page 16.

(3) M. Aussourd, professeur au lycée Franklin d'Orléans, croit, lui aussi, à cette méthode. Il a proposé à ses élèves, dans le cadre des 10 % d'horaires libres, un cours d'initiation aux recherches historiques, par le biais de la généalogie.

SOCIETE

Enfants

LA RENCONTRE DE L'AUTRE

UN enfant psychotique, qu'est-ce que c'est ? Pour les parents d'abord et pour la société entière, c'est un lieu d'angoisse, une immense question sur laquelle on empile des diagnostics, des traitements, des dossiers surtout, couverts de définitions, et qui vont servir de passeport à l'enfant partout où il ira.

Il n'est plus Jacques Dupont ou Louis Durand, il est débile ou schizophrène, grave ou léger, Q.I. 50 avec troubles moteurs ou cérébraux ou affectifs dus à ceci ou à cela. Il est autiste ou bien il est mutique. Il est tout ce que notre très savante société est capable d'analyser avec plus ou moins de bonheur de la même manière que l'on analyse un composant chimique, il est tout ce qu'on va lui projeter dessus. La seule chose qu'il ne puisse pas être, c'est lui-même.

Quand les parents, lassés des diagnostics, traitements et explications, définitions et interprétations qui les piègent, eux autant que l'enfant, cherchent un ailleurs et un autrement où tout cet appareil asilaire et aliénant puisse éclater, ils trouvent.

Une petite villa comme les autres, située à Bonneuil et sur la porte de laquelle on peut lire : « Ecole expérimentale. » Apparemment, on pourrait croire qu'il ne s'agit là que d'une expérience de plus parmi les nombreuses tentatives de rééducation, psychothérapies en tout genre qui fleurissent sur le marché à titre privé.

Un lieu de vie

Quand on sait que Bonneuil est l'œuvre de Maud Mannoni, on y regarde d'un peu plus près. Et si l'on accepte, ce qui n'est pas facile, de laisser à la porte ses bagages, son savoir et ses petites ou grandes idées sur la question, et si l'angoisse de la rencontre avec les enfants ne nous bouche pas le jugement et la sensibilité, alors on découvre qu'il se passe là quelque chose d'exceptionnel.

Maud Mannoni appelle Bonneuil « un lieu de vie ». Qu'est-ce que la vie est d'autre qu'une révolution permanente ? Ici, pas de dossiers, pas de définitions, pas de soins et traitements, pas de hiérarchies, le moins possible de savoir. Seule, une immense disponibilité. Les repères habituels sont si inexistants que l'on se demande, venant de nos conditionnements extérieurs, ce qui peut bien se passer dès lors que l'on supprime tout le fonctionnement institutionnel. Enlevez la mécanique sécurisante, que reste-t-il ?

Il reste, ou plutôt il émerge enfin, la rencontre de l'autre en direct et, à travers cette rencontre, l'accès au désir et à sa propre parole qui peut enfin redevenir possible.

L'autre, à Bonneuil, ce sont bien sûr les autres enfants, mais ce sont aussi les adultes avec lesquels on « fait ensemble », qu'il s'agisse des courses ou de la cuisine, de la réparation d'une vitre ou du téléphone qui sonne auquel il faut répondre.

L'autre, hors de Bonneuil, c'est l'artisan chez lequel les enfants vont aider, travailler vraiment ou simplement regarder, selon ce qu'ils veulent ou peuvent faire et chez qui ils se rendent dès l'âge de huit ans. Cet autre, qu'il soit maçon, tapissier coiffeur ou restaurateur, leur livre une image de l'homme au travail qui n'est plus celle de cet adulte qui toujours travaille ailleurs, dont on ne sait au juste ce qu'il fait et dont il faut reconstituer l'image brique par brique avec les bouts d'informations livrées au hasard des jours et des conversations. Il n'est pas facile pour un enfant actuel d'apprendre qui est papa. Il lui faut, à l'aide de ces briques éparses, le reconstituer. L'enfant psychotique est un corps morcelé. L'artisan lui renvoie une image de l'homme et son œuvre qui est entière. L'identification redevient possible.

Mais un lieu de vie doit être ouvert sur le monde. On ne vient pas à Bonneuil pour y rester, comme à l'hôpital, mais avant d'aller ailleurs : en Dordogne, ou en Suisse, en Haute-Loire ou en Bretagne, en Angleterre, partout où se sont installés des relais permettant des activités agricoles ou artisanales. Ces relais se développent grâce à une stagiaire ou à une psychologue ou à quelqu'un qui fut un temps à Bonneuil et perçut assez l'importance de l'enjeu pour avoir envie de s'y engager. La place ici est libérée pour donner accès au désir. Celui des adultes comme celui des enfants. Bonneuil est une prodigieuse démocratie.

Plus de dossiers, plus d'étiquettes pour les définir, que se passe-t-il lorsque l'enfant rencontre l'autre, pas celui de Bonneuil mais celui de l'extérieur, le « normal » ? Sans étiquette, cette rencontre va aussi se faire en direct...

L'image du « fou »

Comment vas-tu me recevoir, toi l'adulte, ou le jeune, quand je ne vais pas me comporter comme tout le monde ? Quelle est ton image du « fou » ? Quel choc et quelle angoisse va réveiller cette rencontre et comment vas-tu t'en défendre ? Par une sollicitude charitable qui m'enfonce dans la certitude que je suis un incapable, un anormal, pas comme les autres ? Quelle forme vas-tu donner à ta peur pour qu'elle ne te dérange pas trop ?

Reste aussi la chance. L'extraordinaire chance que de temps à autre un membre de cette société se reconnaisse dans ces enfants miroirs. Ou sans se connaître, qu'il ait spontanément ce « sens de l'autre », quel qu'il soit et l'accueille. Cette chance-là, c'est aussi celle de l'enfant. Et c'est sur ce possible, fragile comme on s'en doute, que mise Maud Mannoni.

Les uns diront qu'elle mise sur le miracle, ou qu'elle mise sur l'amour (on peut appeler la vie de noms multiples), ou qu'elle mise sur la justice, car il est juste qu'une société reconnaisse et reçoive les siens. De toute façon, ce pari est vital pour le devenir de l'enfant, et il se trouve qu'il est vital aussi pour le devenir de notre société. Miser la rencontre de ces deux nécessités n'est pas si absurde. Nous y sommes tous conviés

Pourtant une question se pose et qui met constamment en péril tout ce qui se joue à Bonneuil, c'est la question d'argent. Il en coûte aux parents la somme, énorme pour un budget familial, de 1 300 F par mois non remboursés par la Sécurité sociale. Les stagiaires qui y travaillent le font bénévolement. On ne peut que souhaiter vivement que l'Etat reconnaisse ce haut lieu de la recherche en France qui semble enfin émerger des institutions habituelles et rouvrir le champ de l'espérance, du véritable changement. Sinon Bonneuil est condamné à n'être destiné qu'à des privilégiés qui ont les moyens de s'offrir le droit retrouvé à la vie

PAULE GIRON.

HUMEUR

L'art de ne pas vendre du thon

QUAND l'édition a froid aux pieds, la librairie éternue. Et l'édition, cet hiver, risque d'avoir assez froid aux pieds. La redoutable augmentation des prix de revient, la lassitude du public vis-à-vis de certains types d'ouvrages, le contrecoup de dix ans de surproduction intensive, le fait que l'on supprime, pour commencer, l'achat des livres dans un budget menacé, autant de bonnes raisons d'avoir froid aux pieds. Il faudra être un sacré barreur pour faire avancer le bateau de l'édition par petit temps, sans grande voile, avec un mât cassé et à peine un bout de foc.

Déjà, sous bonne brise, la plupart des barreurs d'édition allaient de dessalage en dessalage. Et les libraires, sauf d'heureuses exceptions, ne sont pas beaucoup plus compétents. Au contraire même. Alors que le libraire devrait être, comme le pharmacien, bardé de diplômes, ce n'est trop souvent qu'un modeste commerçant qui a ouvert une librairie comme il aurait ouvert une épicerie ou un bistrot. Ce qu'on lui demande couramment, que ce soit du Sagan, du Guy des Cars, du papier carbone, du Troyat, des recharges d'encre, du Sabatier ou des enveloppes, il connaît. Le reste, il ne sait pas trop. Ce qui explique pourquoi chercher le livre d'un écrivain mal connu du grand public est une entreprise qui demande non seulement de la patience mais une bonne paire de chaussures.

Voici à peu près ce que donnerait le dialogue entre client et vendeur dans une épicerie, si l'épicier se comportait comme certains libraires :

« *Monsieur, je voudrais une boîte de thon.*

— De thon ?

— *Oui, de thon à l'huile.*

— A l'huile ? De thon ? Ça s'écrit comment ?

— *Comme ça se prononce, avec un H.*

— Devant le T ?

— *Non, entre le T et le O.*

— Ah ! bon. Du thon. Et c'est un légume ?

— *Non. C'est un poisson.*

— Tiens! Un poisson français ?

— *Tout à fait français.*

— Et qui vit dans l'eau ?

— *Dans l'eau de mer, très exactement.*

— C'est curieux que je n'en aie jamais entendu parler. C'est fabriqué par quelle maison ?

— *Ça, je n'en sais vraiment rien.*

— Vous ne savez pas non plus comment ça se présente ?

— *Si. Dans de petites boîtes rondes en fer blanc.*

— Comme des boîtes de conserve alors ?

— *Vous l'avez dit. Le thon, c'est de la conserve.*

— Je ne comprends pas. Nous avons plein de conserves ici. C'est même une de nos spécialités. Mais je ne vois pas de conserve de thon dans nos rayons. Vous ne voulez pas du saumon, de la sardine ou du maquereau ?

— *Non. Je déteste ces poissons. Je n'aime que le thon.* »

Et on s'en va. Après tout, il y a d'autres épiceries. On entre dans celle d'en face où l'on est reçu par une vendeuse, cette fois.

« On vous sert, monsieur ?

— *Une boîte de thon à l'huile.*

— De quoi ?

— *Une boîte de conserve ronde en fer blanc contenant un poisson français que l'on appelle le thon et qui vit dans l'eau de mer avant de baigner dans l'huile.*

— Vous avez un instant ? Je vais demander si on connaît ça. »

Elle disparaît et le patron apparaît.

« Vous désirez, monsieur ?

— *Une boîte de thon à l'huile.*

— Ah ! oui. Je crois qu'on en a reçu une la semaine dernière. Mais je ne la vois pas en rayon. Peut-être dans la réserve. Je vais voir si elle est encore là. »

Il disparaît pour aller voir et revient, dix minutes plus tard, les mains vides.

« Je ne comprends pas. Je ne la vois plus. On a dû la vendre. A moins que je ne me sois trompé, qu'on ne l'ait pas encore reçue... Vous savez, on reçoit tellement de boîtes... »

Il ne reste plus qu'à entrer dans une autre épicerie.

« *Je voudrais une boîte de thon à l'huile.*

— Nous n'en avons plus. C'est épuisé.

— *Epuisé ?*

— C'est ce que l'usine nous a dit le mois dernier. Nous voulions en commander une pour un de nos clients.

— *Vous êtes sûr qu'on ne pourrait pas m'en trouver une boîte ?*

— Moi, je vous dis ce qu'on m'a dit. Mais s'il y a de la demande, ils remettront peut-être le thon en fabrication.

— *Oui. Mais quand ?* »

En attendant, on fait une dernière tentative. Dans une épicerie particulièrement bien approvisionnée.

« *Vous vendez de la conserve ?*

— Evidemment. Nous avons des conserves de tous les pays du monde.

— *Alors donnez-moi une boîte de thon à l'huile.*

— Vous tombez mal. Nous venons de vendre la dernière ce matin même.

— *Il ne vous en reste plus du tout ?*

— Vous savez, on n'en demande pas si souvent. Alors on ne commande qu'une seule boîte à la fois. Mais si vous voulez verser un acompte, nous pourrons vous procurer une boîte pour la semaine prochaine. »

La morale de cette histoire ? Ceux qui sont les plus à plaindre, ce ne sont pas tellement les libraires ou les éditeurs, qui, dans l'ensemble, s'en sortent toujours : ce sont les auteurs.

JACQUES STERNBERG.

POLICE

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'INTERPOL

La drogue, toujours

Cannes. — Dès l'ouverture, le 23 septembre, des travaux de la commission des stupéfiants, que les congressistes d'Interpol ont constituée au deuxième jour de leur réunion avant de s'octroyer un week-end de tourisme, les yeux de tous vont se braquer vers deux hommes : M. Turham Senel, directeur général adjoint de la sécurité publique à Ankara, chef de la délégation turque, et son homologue américain, M. David R. McDonald, secrétaire adjoint au département du Trésor. La récente décision turque d'autoriser à nouveau la culture du pavot dans certaines provinces sera en effet au centre des débats.

Certes, il n'est pas question pour Interpol, qui se refuse à sortir du terrain strictement policier, de critiquer ou même seulement de commenter la décision du gouvernement d'Ankara, mais simplement d'en prendre acte et d'imaginer les moyens d'y faire face.

De notre envoyé spécial

Alors que les craintes du début des années 70 étaient quelque peu estompées, la drogue redevient pour les pays occidentaux une source d'inquiétudes. Mais en réalité, si l'on affectait de ne plus en parler, le péril n'en demeurait pas moins présent, continuant même de s'étendre dans bien des régions. L'Afghanistan et surtout le Sud-Est asiatique offraient les ressources d'un potentiel de production énorme. Nombre de délégués venus à Cannes ont montré par des chiffres que, au cours de l'année écoulée, tous les pays n'ont pas enregistré le même répit que l'Europe et l'Amérique.

C'est ainsi qu'en Asie la Malaisie est devenue un carrefour important en même temps qu'un marché en plein essor. En 1969, on y avait arrêté quatre cents personnes pour usage et vente de stupéfiants ; en 1973, leur nombre était passé à mille cinq cents. Tandis que la culture illégale de chanvre indien quintuplait — essentiellement pour satisfaire les besoins des touristes — les laboratoires de fabrication d'héroïne commençaient à proliférer dans les jungles du pays, où ils étaient difficilement détectables.

La morphine-base provient du « Triangle d'or », le réduit montagneux des confins de la Thaïlande, du Laos et de la Birmanie. La solution ne dépend donc pas seulement de Kuala-Lumpur, et l'institution par Interpol d'un officier de liaison entre les polices pour les questions de drogue — payé grâce à une contribution financière bénévole des Etats-Unis — pourrait, si ce fonctionnaire dispose d'une autorité suffisante, permettre d'harmoniser, au moins sur le plan technique, les rapports entre les pays en cause tout au long de la chaîne de la drogue. Le désir des dirigeants d'Interpol est d'ailleurs de créer une agence centrale d'informations sur les stupéfiants.

En Occident, la route du Proche-Orient se trouvant coupée par l'interdiction de la culture du pavot en Turquie, et les « réseaux » subissant des coups sévères, l'époque de l'abondance a paru — un peu trop vite — révolue.

Entretenir la pénurie

En fait, les trafiquants les plus prévoyants ont contribué à « *entretenir la pénurie* » en vivant sur des stocks écoulés suffisamment lentement pour maintenir les prix à des taux très élevés (dans certains pays, le prix de l'héroïne a quadruplé en moins de deux ans). Selon les dirigeants de la Drug Enforcement Administration, c'est peut-être à la perspective de la fin des « vaches maigres » qu'il faut attribuer l'agitation régnant actuellement sur le marché de la drogue — qui s'est traduite dernièrement par la saisie de 73 kilos d'héroïne à New-York — les trafiquants s'empressant de liquider leurs stocks antérieurs avant une probable chute des cours.

Si le ralentissement des approvisionnements a engendré une ségrégation par l'argent chez les toxicomanes d'outre-Atlantique, le nombre de ceux-ci — estimé, il est vrai, à six cent mille au plus fort de la crise en 1970 — n'est quand même jamais tombé au-dessous de deux cent mille, rien que pour les utilisateurs d'héroïne. Mais pour les Américains, cet effort progressif est brutalement remis en question par la décision turque.

Aussi ont-ils entrepris une vaste campagne diplomatique de persuasion et de menaces, qui va certainement continuer d'ici à la clôture des travaux de l'assemblée générale d'Interpol, le 25 septembre.

La délégation américaine est d'ailleurs pléthorique, puisqu'elle ne compte pas moins de vingt-neuf personnes — dix représentants en titre et dix-neuf observateurs. Flanqué de M. John T. Cusak, ancien directeur du Bureau des narcotique à Paris et maintenant chef de la division des opérations internationales de la Drug Enforcement Administration, M. John Bartels, administrateur de cette organisation, a récemment effectué une tournée européenne organisée de manière telle qu'elle ne passe pas inaperçue.

Sur tous les fronts, l'offensive américaine place la Turquie en posture d'accusée. Cette dernière se défend énergiquement. D'abord, la reprise des cultures sera étroitement limitée aux régions les plus pauvres. Le gouvernement turc parle aussi d'un contrôle très strict dont le caractère illusoire n'échappe cependant à personne. Enfin, au début du mois de septembre, le conseil des ministres a décidé que les producteurs devront livrer les gousses de pavot intactes aux organismes officiels de rachat, sans les entailler pour en extraire l'opium, ainsi qu'ils le faisaient traditionnellement.

Mais Washington voudrait amener Ankara à revenir purement et simplement sur sa décision du printemps dernier. Ce qui n'est plus un problème de police.

JAMES SARAZIN.

JUSTICE

Meurtrier de son fils

MICHEL MOTTET EST CONDAMNÉ A CINQ ANS D'EMPRISONNEMENT

A l'issue de la deuxième journée de son procès, Michel Mottet, meurtrier de son fils âgé de onze ans (*le Monde* du 21 septembre), a été condamné, vendredi 20 septembre, à cinq ans d'emprisonnement par la cour d'assises du Val-d'Oise. Le jury n'a pas retenu la préméditation du meurtre et a accordé les circonstances atténuantes à Michel Mottet.

M. André Chazelet, avocat général, faisait remarquer que « *Michel Mottet est muré dans ses certitudes, figé dans sa solitude, enfermé dans sa vérité incommunicable* ».

Pour le défenseur, M[e] Henry, Michel Mottet, après la rupture avec sa maîtresse, était devenu « *fou de désespoir* », et, comme il ne concevait pas la mort sans son enfant, « *pour lui, ce n'est pas un meurtre, c'est un suicide* ».

Quatre militants du GARI déférés à la Cour de sûreté de l'État sont écroués à Paris

Une information judiciaire concernant les nombreux attentats attribués depuis le début de l'année au Groupement d'action révolutionnaire international (GARI), notamment dans le sud-ouest — pour protester contre le franquisme, — vient d'être ouverte, à la demande du garde des sceaux, par le procureur général près la Cour de sûreté de l'Etat pour « *destruction d'édifices, de véhicules et d'objets mobiliers faits en relation avec une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat, détention d'armes et de munitions de guerre et usage de faux documents administratifs* ».

Saisi du dossier, M. Gallut, juge d'instruction près la Cour de sûreté de l'Etat au fort de l'Est, à Saint-Denis, a fait écrouer le 20 septembre à la Santé MM. Michel Camilleri, vingt-deux ans, de nationalité française, sans profession, sans domicile, muni de faux papiers sous l'identité de Bernard Guilherme ; Mario Ines Torres, vingt ans, Espagnol, sans profession, 15, avenue Dulaurier, à Toulouse ; Victor Manrique, vingt-sept ans, Français, comptable à Béhobie, et Jean-Michel Martinez, vingt-huit ans, Français, instituteur à Saint-Jean-de-Luz. Ceux-ci ont choisi pour assurer leur défense M[es] Leclerc et Jacoby, du barreau de Paris, et M[e] Marie-Christine Etelin, de Toulouse.

MM. Camilleri et Ines Torres ont été arrêtés le 14 septembre par des gendarmes sur la route, à Caraman (Haute-Garonne), à l'occasion d'un contrôle de routine, car un pistolet fut trouvé dans leur voiture. Les deux autres furent appréhendés peu après, tandis que des membres de l'organisation également identifiés réussissaient à échapper aux recherches.

Sont mis à l'actif du GARI — outre l'enlèvement à Neuilly-sur-Seine, le 3 mai, de M. Balthazar Suarez, directeur de la banque de Bilbao, à Paris, affaire instruite par M. Alain Bernard, premier juge d'instruction près le tribunal de grande instance de Paris — diverses opérations : plastiquage le 15 juillet d'une ligne à haute tension à Ille-sur-Tet (Pyrénées-Orientales) attentats par explosif le lendemain contre des autocars espagnols à Lourdes et au sein de la caravane du Tour de France à Saint-Lary (Hautes-Pyrénées), tentative, le même jour, de plastiquage d'une ligne à haute tension à Ascain (Pyrénées-Atlantiques), plastiquage le 19 juillet d'un pylône d'électricité à Biriatou (Pyrénées-Atlantiques) destruction par explosif de deux voitures, le 29 juillet, à Perthus, Bourg-Madame (Pyrénées-Orientales) et attentat par explosif sur des cars espagnols à la gare routière de la porte de Charenton, à Paris, tentative de destruction d'un poteau de signalisation de chemin de fer, Têt (Pyrénées-Orientales) atten- (Pyrénées-Orientales).

Il n'est pas impossible que M. Alain Bernard soit un jour dessaisi du dossier Suarez, ainsi que les magistrats instructeurs de Perpignan, Foix, Toulouse et Bayonne chargés de plusieurs affaires d'agressions et d'attentats qui seraient, elles aussi, à l'actif du GARI.

Les violences qui s'étaient produites au commissariat de Saint-Denis sont amnistiées

Le gardien de la paix et le lycéen d'origine guadeloupéenne poursuivis dans l'affaire du commissariat de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis (*le Monde* du 5, 8 et 24 février 1972) ont comparu le vendredi 20 septembre devant la seizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Kopp.

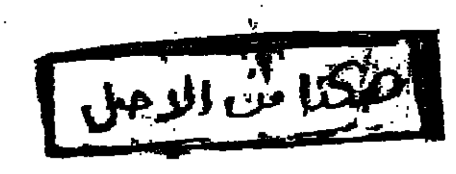
Le 26 janvier 1972, deux lycéens de dix-sept et dix-huit ans d'origine guadeloupéenne refusent, avec un groupe d'amis, de présenter leur ticket au contrôle du train qui les ramenait d'une manifestation de soutien aux professeurs d'origine d'outre-mer, grévistes de la faim à Paris. Ils sont conduits au commissariat de Saint-Denis pour vérification d'identité et de domicile. Là, ils font l'objet de la part des gardiens de la paix d'insultes racistes, puis, après la relève de la garde de jour, de coups et de sévices.

Parce qu'il voulait rentrer chez lui de force, le plus jeune est jeté à terre et reçoit dans le thorax un coup de pied qui lui brise une côte. A cette vue, l'aîné saisit un banc et le brandit comme bouclier. Dans la bagarre qui s'ensuit, deux gardiens de la paix sont blessés.

M. Kuhn, juge d'instruction à Bobigny, chargé du dossier, avait inculpé l'aîné des lycéens de violences et voies de fait contre des gardiens de la paix. Un autre gardien était inculpé de violences. Le plus jeune lycéen, maintenant majeur, s'était constitué partie civile.

En réalité, le débat, prévu pour le 20 septembre, a tourné court, le substitut, M. Sylvain Amager, ayant fait remarquer dès le début de l'audience que les deux prévenus bénéficiaient de la loi d'amnistie du 16 juillet 1974 : le lycéen parce que les faits reprochés étaient en relation avec des événements politiques ; le gardien parce qu'il n'était que passible de contravention pour simple violence entraînant une incapacité de huit jours du plus jeune garçon.

Le jugement sur les dommages et intérêts de caractère civil sera rendu le 4 octobre. — B. Cl.



POLITIQUE

L'U.D.R. désapprouve les contacts entre jeunes gaullistes et jeunes communistes

La rencontre, jeudi 19 septembre, de deux délégations de l'Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes) et du Mouvement de la jeunesse communiste (*le Monde* du 21 septembre) a provoqué vendredi des réactions hostiles dans les rangs gaullistes. M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R., a indiqué que les ouvertures en direction de la gauche n'intéressaient pas les gaullistes « *au niveau des états-majors* », mais seulement « *au niveau des électeurs* ». M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, a formulé un jugement analogue. « *S'il doit y avoir un rapprochement avec la gauche*, a-t-il déclaré, *c'est à nous de provoquer ce rapprochement par notre attitude politique et la nature de nos propositions et non par des contacts avec les états-majors. Ce qui nous intéresse, c'est une certaine clientèle électorale qui vote pour l'opposition. Nous croyons plus à cela qu'à des tentatives spectaculaires de rapprochement entre les états-majors... L'opinion se désintéresse de plus en plus des combinaisons partisanes...* »

M. Robert Grossmann, ancien président de l'U.J.P., a déclaré : « *Je crains que certains dirigeants de l'U.J.P. ne jouent actuellement aux apprentis sorciers et ne commencent à brûler ce qu'ils ont adoré la veille. Tout cela correspond-il aux aspirations profondes des innombrables militants qui ont bâti ensemble le mouvement ? Tous ceux qui se sont retrouvés à Strasbourg, à Royan et à Caen* (1) *se reconnaissent-ils dans le comportement de l'actuelle U.J.P. ? Il est de mon devoir de président-fondateur de l'U.J.P. de poser ces questions.* »

Les jeunes des comités pour la défense de la République (C.D.R.), qui adressent aux responsables de l'U.J.P. « *une solennelle mise en garde* », affirment : « *On ne sait que trop que de tels rapprochements naîtra moins la conversion au gaullisme des jeunes communistes que le risque d'une lente et subtile intoxication des jeunes gaullistes eux-mêmes.* »

(1) M. Grossmann fait allusion aux assises nationales de l'U.J.P. réunies en avril 1969 à Strasbourg, en avril 1970 à Royan et en janvier 1973 à Caen.

« L'EXPERT QUE LES FRANÇAIS ONT ÉLU RISQUE DE SE RÉVÉLER FRAGILE » déclare M. Jobert

Dans une interview publiée vendredi 20 septembre par le quotidien *Ouest-France* et recueillie par Paul-Jacques Truffant et Philippe Gallard, M. Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères, déclare notamment : « *Pour l'élection présidentielle, les Français ont souvent choisi M. Giscard d'Estaing parce qu'ils considéraient que celui-ci était un expert économique et que, peut-être, M. Mitterrand n'avait pas les mêmes capacités. Les Français qui ont fait ce raisonnement sur la compétence sont probablement aujourd'hui assez désorientés et craignent de s'apercevoir que l'expert qu'ils avaient choisi se révèle, face à l'événement, assez fragile aussi bien dans ses prévisions que ses affirmations.* »

Examinant ensuite les moyens de lutter contre l'inflation, M. Jobert estime « *qu'il faut être vraiment héroïque* » (...) « *indexer le capital, pour une partie de l'épargne, celle qui est la plus intéressante, faire une politique de bas taux d'intérêt (...) avoir un plan, et un plan qui touche, non seulement les activités de l'Etat, mais l'organisation, les structures, la finalité des entreprises* ». Il note : « *Or, depuis le mois de juin, je ne vois rien de cet ordre pointer dans les réflexions gouvernementales. On prend du retard et cela peut devenir dramatique. C'est le cœur serré que l'on assiste à tant de superbe alliée à tant d'indécision.* »

M. Sanguinetti appelle son parti à « reprendre l'offensive »

M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R., devait lancer, samedi 21 septembre, l'« *opération 235 000 propositions* », qu'il avait présentée vendredi au cours d'une conférence de presse.

Chacun des deux cent trente-cinq mille adhérents et militants du mouvement est invité, en effet, au terme d'un vaste travail de réflexion dans les fédérations départementales, à formuler une proposition sur l'un des quatre sujets suivants : « *L'image de marque de l'U.D.R.* », « *L'animation et les méthodes de travail* », « *Quel système économique pour la France de demain* », « *L'engagement politique et l'homme moderne* ».

La campagne devait commencer ce samedi par la réunion simultanée des cent dix fédérations du mouvement et se poursuivre lundi 23 par celle des quatre cent quatre-vingt-dix unions de circonscription. Ces réunions s'ouvrent par une allocution de M. Alexandre Sanguinetti — enregistrée sur minicassette — qui déclare notamment :

« *L'élection présidentielle de mai dernier nous a placés dans une situation fondamentalement nouvelle. Je sais quels troubles elle a créés chez vous tous. Je sais quelle amertume vous avez ressentie. Je sais quels doutes vous avez éprouvés. Je sais quel découragement vous avez connu. Je le sais parce que ces troubles, cette amertume, ces doutes, ce découragement, croyez-moi, je les ai eus comme vous, comme chaque militant. Mais je sais aussi que le gaullisme ne s'accommode pas longtemps de la consternation. Aujourd'hui, si nous le voulons tous, nous avons les moyens d'être à nouveau une force de reconquête puis de conquête. (...) Je vous appelle à reprendre l'offensive. (...) Nul, qui voudra poursuivre le changement véritable, ne pourra le faire sans nous, car il apparaîtra vite qu'à la moindre menace, qu'à la moindre crise, nous sommes les seuls à ne pas céder à la facilité. Nous l'avons prouvé, nous le prouverons encore. Nous avons à évoluer sans nous renier. C'est la réponse gaulliste au défi du destin.* »

Les quatre thèmes de réflexion qui doivent servir de base aux propositions des militants ont été préparés par une « commission de réflexion » dont M. Jean-Claude Servan-Schreiber, membre du comité central, a commenté les travaux.

Le premier de ces thèmes — l'image de marque de l'U.D.R. — a conduit les responsables à noter que « *le mouvement donnait l'impression d'un clan inconditionnel et composé d'affairistes et d'être tourné vers le passé* ». Ces aspects négatifs s'expliquent, selon eux par :

« *1) L'entrave du pouvoir : le président de la République et le ministre des finances n'ont jamais supporté un mouvement actif et ont enlevé toute liberté au groupe parlementaire ;*

» *2) L'absence de communication : l'U.D.R. a toujours réalisé mais n'a jamais proposé ; la base n'a pas été écoutée ; l'action entreprise a été présentée de manière nébuleuse ;*

» *3) L'absence de motivation : la perte progressive du pouvoir, le sentiment qu'il n'y a plus rien de nouveau à expliquer, ont donné une impression croissante d'inutilité ;*

» *4) L'efficacité des coups de griffes des adversaires : utilisation de slogans tels que l'« Etat U.D.R. » ou bien « le temps des copains et des coquins.* »

Parmi les aspects positifs, la commission a relevé que l'U.D.R. donnait l'impression « *d'avoir permis la stabilité politique ; d'avoir été un réservoir d'hommes d'Etat ; d'avoir un idéal : le gaullisme ; d'être patriote ; d'être le mouvement le plus important de la majorité* ».

Après avoir noté que l'U.D.R. a besoin « *d'une bonne image de marque* » et « *d'un leader national et de leaders intermédiaires qui passent bien à la télévision* », le groupe de travail insiste sur la nécessité de « *la recherche d'un slogan qui rajeunisse le produit ; la préparation et la présentation de thèmes gaullistes de manière simple ; l'utilisation d'un nouveau langage ; le choix d'actions tendant à motiver les gens ; la recherche d'hommes nouveaux du haut en bas de l'échelle* ».

M. Jean-Claude Servan-Schreiber a conclu : « *Nous avons découvert que l'U.D.R. existe, qu'elle est là, qu'elle n'a pas bronché sous l'orage ; l'U.D.R. apparaît plus que jamais comme un rassemblement démocratique et populaire ; elle veut préparer la société du vingt et unième siècle, une société d'égalité des chances, une société sans classes si possible, en assurant la relève des hommes et le changement des méthodes.* »

Au cours de la même conférence de presse, M. Charles Pasqua, délégué à l'action, ancien député, a annoncé l'installation de quinze délégués régionaux de l'U.D.R. et la réforme de la composition du comité central, qui ne compterait plus que trois membres de droit : les présidents des deux groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat et le premier ministre, quand il appartient à l'U.D.R.

M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale, a présenté, au cours d'une conférence de presse, vendredi 20 septembre, le programme des journées parlementaires de son groupe, les 26 et 27 septembre à Cagnes-sur-Mer. La première journée sera consacrée à une réflexion sur les relations entre le groupe et le mouvement, et sur l'avenir du groupe et du mouvement. La seconde journée portera sur « la qualité de la vie », prise dans son sens le plus large, c'est-à-dire « *la primauté donnée au combat pour l'homme* ». « *Pour l'avenir*, a dit M. Labbé, *il est important que l'U.D.R. puisse montrer qu'elle a des vues prospectives, au-delà de la vie politique quotidienne. L'U.D.R. doit se situer comme une force d'avenir en tournant résolument une page sur son passé, non pas dans un esprit de reniement et d'oubli, mais pour présenter un visage nouveau, un visage qui se démarquera de la caricature souvent donnée de notre formation.* »

« L'HUMANITÉ » CRITIQUE « LA POLITIQUE D'ABANDON NATIONAL DU POUVOIR »

Les propos tenus à Talloires devant les parlementaires giscardiens, par M. Bernard Destremau, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, qui avait déclaré notamment qu'« *une Communauté européenne n'était guère possible si l'on prétendait s'en tenir au principe d'une indépendance absolue* » (*le Monde* du 20 septembre), sont vivement critiqués par *l'Humanité* du 21 septembre. Le quotidien communiste écrit : « *N'en déplaise à MM. Destremau et Giscard d'Estaing, la France doit conserver en toutes circonstances et dans tous les domaines « sa liberté d'action absolue »* C'est-à-dire *son indépendance. Il y va — comme le constatent les paysans et des dizaines de milliers d'ouvriers menacés dans leur emploi — de l'intérêt « immédiat » du peuple français.* »

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

ISÈRE : l'attitude du P.C.F. est dictée par la volonté de réaliser l'union de la gauche

indique M. Rochas

A la suite des déclarations de M. Paul Rochas, membre du comité central du P.C.F., secrétaire fédéral de l'Isère, traduisant la sympathie des communistes pour M. Pierre Perrin, conseiller général centriste, maire de Saint-Laurent-du-Pont (*le Monde* du 7 septembre), le responsable pour l'Isère du P.C.F. nous a adressé la lettre suivante :

« *La fédération communiste de l'Isère a proposé, dès le mois de juin, à la fédération socialiste de réaliser au premier tour une liste commune comprenant deux socialistes et un communiste. Cette liste commune, tous les commentateurs s'accordent à le reconnaître, avait toutes les chances d'être élue.*

» *Cette proposition n'ayant pas été acceptée et tenant compte des conditions départementales, nous avons décidé de ne présenter qu'un seul candidat, M. Paul Jargot.*

» *Au premier tour, cette décision offre de grandes possibilités d'union sur le nom de Paul Jargot et au deuxième tour l'unité de la gauche pourra se réaliser et s'exprimer avec succès.*

» *Au cours de la conférence de presse, j'ai été questionné à propos d'un autre candidat, M. Pierre Perrin. Votre article donne seulement une partie de ma réponse que vous faites suivre de l'appréciation suivante :* « Ces « élans » pour un centriste visent essentiellement à désorganiser le bloc socialiste. » *Or voici la deuxième partie de ma réponse :* « Comment va se poser concrètement la question pour les sénatoriales ? Nous avons notre candidat, Paul Jargot, pour qui nous appelons à voter. Nous avons fait au parti socialiste la proposition d'union que vous savez. C'est à partir de cette volonté unitaire qui nous anime que, au deuxième tour, nous aurons à discuter avec nos camarades socialistes. »

» *Vous suggérez également dans cet article que notre attitude pourrait être dictée par l'* « amertume » *et notre* « absence au sein de la coalition municipale de Grenoble ». *En réalité, et je l'ai exprimé tout au long de la conférence de presse, notre attitude est déterminée par la volonté de réaliser l'union de la gauche et d'en assurer le succès à l'élection sénatoriale.* »

DÉCÈS DE M. ANTOINE COURRIÈRE, PRÉSIDENT DU GROUPE SOCIALISTE DU SÉNAT.

M. Antoine Courrière, sénateur de l'Aude, président du groupe socialiste de la Haute Assemblée, est décédé vendredi 20 septembre des suites d'une longue maladie. Ses obsèques auront lieu dimanche 22 septembre à 11 heures à Cuxac-Cabardès, commune dont il était le maire.

M. Courrière avait été élu sénateur avec pour suppléant éventuel M. Robert Capdeville, lui-même devenu député de la troisième circonscription de l'Aude en mars 1973.

[Né le 23 janvier 1909 à Cuxac-Cabardès, M. Antoine Courrière était sénateur de l'Aude depuis 1946. Il était président (depuis 1947) du groupe socialiste du Conseil de la République puis du Sénat. Il était aussi conseiller général du canton de Mas-Cabardès depuis 1937 et maire de Cuxac-Cabardès depuis 1953. Le 19 février 1955, il figurait comme secrétaire d'Etat aux forces armées (marine) dans le cabinet Christian Pineau (S.F.I.O.) qui ne reçut pas l'investiture de l'Assemblée nationale.

Il était également membre du Conseil supérieur des alcools (depuis 1957), président du comité départemental d'expansion économique (depuis 1953) et président de la chambre des notaires de l'Aude (depuis 1963).]

SPORTS

FOOTBALL

Ajaccio exclu du championnat de deuxième division

Au cours de sa réunion du 20 septembre, le conseil d'administration du Groupement du football professionnel (G.F.P.) a décidé à l'unanimité d'exclure l'Athlétic-Club d'Ajaccio du championnat de France de deuxième division et d'annuler les résultats des trois premiers matches déjà disputés par cette équipe. Cette décision a été motivée par un rapport effectué par MM. Pujolle, secrétaire général du G.F.P., et Dehout, expert auprès de la commission nationale de contrôle de gestion des clubs, sur la situation financière de l'A.C. Ajaccio et par le désir de sauvegarder la régularité de l'épreuve. Les joueurs professionnels, dont les salaires n'ont pas été réglés depuis le mois de juillet, seront pris en charge par le G.F.P., en attendant de trouver un nouveau club.

Après avoir réuni son comité directeur et son conseil d'administration, le président de l'A.C. Ajaccio, M. Feracci, qui craint que « les Corses ne considèrent cette décision comme une nouvelle mesure discriminatoire et une brimade », a annoncé que le conseil d'administration de l'A.C. Ajaccio serait « désireux que cette décision qu'il conteste sur tous les plans soit reportée. Il entend pour y parvenir utiliser tous recours de droit ».

LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Venu au professionnalisme en 1965 pour tenter de supplanter son grand rival local de Gazélec, champion de France amateur en 1963, 1965, puis 1966, promu en première division en 1967, l'Athlétic-Club d'Ajaccio n'a pu survivre plus d'un an à sa relégation en deuxième division. Sa disparition illustre bien la fin d'une époque : celle où quelques dirigeants passionnés pouvaient encore faire vivre une équipe de footballeurs professionnels.

L'adoption du contrat à temps pour les joueurs en 1968, l'inflation sur les salaires qui en résulta, la généralisation des fortes subventions municipales qui favorisent les clubs des grandes villes, le travail sérieux et exemplaire enfin apporté par quelques équipes comme l'Association sportive de Saint-Etienne, ont rendu ruineuse et dépassée cette forme de professionnalisme qui n'en avait que le nom.

Malgré l'abus des artifices comme la vente des meilleurs joueurs, le déficit d'exploitation de l'A.C. Ajaccio depuis sa venue au professionnalisme atteint 3 040 000 F, ce qui, compte tenu de l'important mécénat, correspond à un déficit réel de quelques centaines de milliers de francs.

Pour boucler un budget annuel de fonctionnement de l'ordre de 2 200 000 à 2 500 000 F, l'A.C. Ajaccio pouvait compter sur des ressources variant de 1 000 000 à 1 500 000 F fournis par les recettes perçues à l'entrée du stade ou de provenance publicitaire. Outre leurs apports personnels, les dirigeants ajacciens cédaient chaque année leurs meilleurs joueurs pour combler la différence. Ainsi depuis 1972, le club corse a transféré Trésor à l'Olympique de Marseille, M'Pelé au Paris Saint-Germain et Courbis à l'Olympiakos du Pirée, en contrevenant souvent à la nouvelle charte du football professionnel, ce qui lui valut quelques amendes.

Cette politique de survie au coup par coup avait conduit le club en deuxième division à la fin de la saison 1972-1973. Dès lors la moyenne des spectateurs, qui n'avait jamais dépassé trois mille cinq cents par match, avait diminué des deux tiers et découragé la plupart des mécènes.

Avec une moyenne de mille spectateurs par match et des frais accrus par l'obligation d'effectuer tous les déplacements en avion, l'A.C. Ajaccio aurait dû cette année entretenir un effectif de dix joueurs professionnels, dont les salaires fixes — primes de matches non comprises — s'échelonnaient de 2 200 à 9 800 F. L'inconscience rejoint l'irresponsabilité, quand on sait que les dirigeants ajacciens ont fait signer, cet été, à un footballeur, un contrat de quatre ans, alors que la plupart des salaires et les charges sociales n'étaient plus réglés depuis le mois de juillet, et certains depuis le mois de juin.

En prenant cette décision autoritaire, le Groupement du football professionnel a mis fin à une aventure. Il reste aux six joueurs professionnels non encore contactés à trouver un nouveau club.

GÉRARD ALBOUY.

Tir

Aux championnats du monde

UN SOVIÉTIQUE REMPORTE LA PREMIÈRE MÉDAILLE D'OR

L'Union internationale de tir, qui a réuni son assemblée générale en Suisse, où se déroulent les championnats du monde, s'est prononcée vendredi en faveur de l'admission de la Chine, tout en se refusant à exclure Taiwan. On ignore pour l'instant si la Chine acceptera de se joindre aux cent dix autres membres de l'Union si Taiwan y demeure. Le Paraguay, Tonga et la Nouvelle-Guinée avaient été admis la veille comme membres de l'Union.

Par 62 voix contre 40, l'U.I.T. a d'autre part confié à Séoul l'organisation des championnats du monde de 1978, de préférence à Mexico. L'Afrique du Sud avait retiré sa candidature.

Le premier titre mondial, décerné à Thoune (Suisse), à l'issue de l'épreuve de pistolet libre, est revenu au Soviétique Zapolskich.

ÉCHECS

AJOURNEMENT DE LA TROISIEME PARTIE

La troisième partie de la finale du tournoi des candidats au championnat du monde d'échecs a été ajournée. Kortchnoï, qui est mené d'un point par Karpov, a choisi, comme dans la première partie, l'ouverture anglaise. A l'ajournement, il ne reste à chaque joueur qu'une tour, un cavalier et quatre pions. Il est possible que Karpov force le gain, bien que les chances de nullité soient grandes.

D'un sport à l'autre...

BOXE. — *Le championnat du monde des poids lourds qui doit opposer George Foreman, tenant du titre, à Mohammed Ali aura effectivement lieu le 30 octobre à 2 heures G.M.T. Toutes les parties intéressées ont donné leur accord le 20 septembre, y compris Dick Sadler, manager de Foreman, qui s'était auparavant refusé à engager son boxeur avant de voir comment guérirait la blessure qu'il s'est faite à l'arcade sourcilière à l'entraînement.*

TENNIS. — *A l'issue de la première journée de la demi-finale de Coupe Davis qui oppose l'Inde à l'Union soviétique à Poona (Inde), les deux équipes sont à égalité. Si l'Indien Vijay Amritraj a battu le Soviétique Temuraz Kakoulia 6-4, 11-9, 6-3 son frère cadet Anand s'est incliné devant Alexandre Metreveli 6-4, 11-9, 6-3.*

TENNIS DE TABLE. — *Le Hongrois Tibor Klampar, champion d'Europe 1974, a été exclu de l'équipe nationale hongroise.*

CARNET

Naissances

— Alexandre a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Diane.

De la part de M. Hubert Mouton et Mme, née Alix Bacconnier.

18 septembre 1974.

3, quai Sarrail, 69006 Lyon

Fiançailles

— Catherine Saunier-Ciolkowski et Thierry Reynard sont heureux de faire part de leurs fiançailles.

Paris, le 22 septembre 1974.

Décès

— M. Claude Frings et Mme, née Cremer,

Mlles Isabelle et Florence,

ont la douleur de faire part de la mort de leur fils et frère

Yann FRINGS

à l'âge de vingt-quatre ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 23 septembre, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame de la Gare (place Jeanne-d'Arc) Paris-13e.

L'inhumation aura lieu provisoirement dans le caveau de la famille Cremer, à Saint-Mandé.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Georges Nizard et leurs enfants

ont la douleur de faire part du décès, survenu à l'âge de quatre-vingt-deux ans, de

M. Antoine S. NIZARD,

leur père et grand-père.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean PIERNÉ,

survenu le 16 septembre, dans sa quatre-vingt-troisième année.

De la part de

Mme L. Clément-Pierné, sa sœur,

M. et Mme Jean-Claude Amanieux,

Mlle Françoise Amanieux,

ses neveu et nièces,

MM. Antoine et Gilles Amanieux,

ses petits-neveux.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Sulpice, le lundi 23 septembre, à 10 h. 30.

8, rue de Tournon, 75006 Paris

Messes anniversaires

— Pour l'anniversaire du décès de

François CEVERT

une affectueuse pensée est demandée à ceux qui ont conservé son souvenir en union avec la messe qui sera célébrée à son intention le dimanche 6 octobre, à 10 heures, au Vaudelnay (49).

Visites et conférences

LUNDI 23 SEPTEMBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques : 15 h., métro Halles, Mme Bouquet des Chaux : « La Renaissance à Paris : l'église Saint-Eustache ». — 15 h., façade de l'église Saint-Germain-des-Prés, Mme Carcy : « Les grandes heures de la Révolution : l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ». — 15 h., entrée de la basilique (autobus 153, carrefour Pleyel), Mme Legregeois : « La basilique de Saint-Denis ». — 15 h., métro Pont-Marie, Mme Pennec : « Beaux hôtels de l'île Saint-Louis ».

CONFÉRENCES. — 20 h. 30, rue Bergère, 28, Mme Lambert-Farage : « L'enseignement du maître Peter Deunov : Beinça Douno. La merveilleuse vie de l'âme humaine à travers le cosmos » (L'homme et la connaissance).

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

EXPOSITION

S. 6 - Bons meubles. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 13 - Bjx, mob., four. Me le Blanc.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française : On ne saurait penser à tout ; le Malade imaginaire (sam. 20 h. 30 ; dim. 14 h. 30 et 20 h. 30).

Les autres salles

A. C. T.-Alliance française : la Nuit des dauphins (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Antoine : le Tube (sam. 20 h. 30. dim. 15 h. et 20 h. 30).

Athénée : le Sexe faible (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).

Biothéâtre : 12, rouge, pair, manque, carré, cheval et plein (sam. 20 h. 30, dim. 15 h. et 20 h. 30).

Bouffes-Parisiens : Monsieur Amilcar (sam. 20 h. 45 ; dim. 15 h. et 20 h. 45).

Carré Thorigny : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre (sam., 16 h. et 21 h. ; dim., 16 h.).

Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).

Comédie des Champs-Elysées : Colombe (sam. 20 h. 30, dim. 14 h. 45 et 20 h. 30).

Daunou : Les portes claquent (sam., 21 h. et dim., 15 h.).

Fontaine : les Jeux de la nuit (sam. 20 h. 45, dim. 15 h. et 20 h. 45).

Gaîté-Montparnasse : Marco Millions (sam. 20 h. 30, dim. 14 h. 45 et 18 h.).

Gymnase : le Cheval évanoui (sam. 21 h.).

Hébertot : Portrait de Péguy (sam. 17 h.) ; l'Amour fou (sam. 21 h. ; dim. 15 h. et 21 h.).

Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).

La Bruyère : De l'influence des rayons gamma sur les marguerites (dim. 20 h. 45).

Lucernaire (sam. et dim.) : Chansons de guerre, chansons d'amour (18 h. 30) ; Pasiphae (20 h. 30) ; Molly Bloom (22 h.) ; Super 8 de brasserie (24 h.).

Madeleine : le Tournant (sam., 20 h. 30 ; dim. 18 h. 30).

Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h 10 ; dim., 15 h 10 et 21 h 10)

Michodière : l'Arnaqueur (sam., 20 h. 30 ; dim. 15 h. et 20 h. 30).

Montparnasse : Madame Marguerite (sam. 21 h., dim. 15 h. et 18 h.).

Mouffetard : Guerres d'amour (sam. 20 h. 30).

Nouveautés : Pauvre France (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).

Œuvre : la Bande à glouton (dim. 15 h. et 18 h.).

Palais-Royal : la Cage aux folles (sam. 20 h. 30, dim. 15 h. et 20 h. 30).

Poche-Montparnasse : le Premier (sam. 20 h. 30 et 22 h. 30).

Saint-Georges : l'Arc de triomphe (sam., 20 h 30, et dim., 15 h.).

Tertre : le Sauvage (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h. 30).

Théâtre de la cour des Miracles (sam.) : Chansons à dix balles (18 h. 30) ; Cauch' reves (20 h.) ; Appelez-moi maître (21 h. 15) ; Gueule de tabouret (22 h. 30).

Théâtre de Dix-Heures : la B.I.D. (sam. 20 h. 30).

Théâtre Essaïon (sam.) : Comment harponner le requin (20 h. 30) ; salle II : Phèdre (20 h. 30) ; Haut-parleurs et cargos lents (22 h. 30).

Théâtre d'Orsay : Harold et Maude (sam. 20 h. 30 ; dim. 16 h.).

Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut (sam. 20 h. 30).

Troglodyte : l'Inconfortable (sam. 22 h.).

Les festivals

ESTIVAL

Amphi Richelieu de la Sorbonne, sam., 18 h. 30 : J. di Donato, R. Pasquier, A. Meunier, C. Lavoix (Messiaen) ; sam., 20 h. 30 : même ensemble (Brahms, Pousseur, Petit, Bartok) ; dim., 20 h. 30 : Trio Debussy (Mozart, Debussy, Varèse, Britten).

MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS

Cloître des Billettes, dim., 17 h. : R. Maldonado, guitare, et G. Fumet, flûte (de Bach à Debussy).

SCEAUX

Orangerie du château, sam., 17 h. 30 : M. Vogel, M. Debost, F. Sauvageot (Moussorgsky, Debussy, Schumann, Bartok) ; dim., 17 h. 30 : même ensemble (Bach).

Les concerts

Abbaye de Royaumont, sam., 20 h. 15 : B. Finnila, cantatrice (Wolf, Schumann, Mahler, Salla).

Chartres, musée, sam., 21 h. : E. et T. Heidsieck, piano (Ravel, Fauré, Debussy) ; cathédrale, dim., 13 h. et 18 h. 45 : Finale du concours d'orgue.

Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, dim., 15 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Brahms, Debussy, Ravel).

Le jazz

Palais des sports : Grateful Dead (sam. 19 h. 30, et dim. 17 h.).

Les opérettes

Bobino : Il était une fois l'opérette (sam. 20 h. 30, dim. 14 h. 30 et 18 h. 30).

Châtelet : les Trois Mousquetaires (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h 30 et 20 h. 30).

Les comédies musicales

Européen : Gomina (sam. 20 h. 30, dim. 15 h. et 20 h. 30).

Variétés : Godspell (sam. 20 h. 45 et dim. 15 h.).

Le music-hall

Casino de Paris : Zizi, je t'aime (sam., 20 h 45 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 45).

Elysée-Montmartre : Oh ! Calcutta ! (sam., 17 h. et 21 h.).

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 272-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Folies-Bergère : J'aime à la folie (sam. et dim., 20 h. 30).

Olympia : Pierre Vassiliu (sam. 21 h. 30, dim. 14 h. 30 et 21 h. 30).

Renaissance : Mouloudji (sam. 21 h., dim. 15 h. et 18 h. 30).

Le cirque

Carré Thorigny : Cirque Gruss (sam., 15 h. 30 et 20 h. ; dim., 15 h. 30).

La danse

Porte-Saint-Martin : Capoeiras de Bahia, ballets brésiliens (sam. 17 h. et 20 h. 30).

Audio-visuel

Jardins du Palais-Royal : Molière côté jardin (sam. et dim. 20 h. 45).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : les Rapaces ; 18 h. 30 : la Grève ; 20 h. 30 : la Vallée ; 22 h. 30 : les Croisades ; 0 h. 30 : The Play Boy of Paris.

Rue d'Ulm, sam., 19 h. 30 : la Fille en noir ; 21 h. : Trans-Europe-Express

Chaillot, dim., 15 h. : Marat-Sade ; 18 h. 30 : le Dieu noir et le Diable blanc ; 20 h. 30 : le Pélican ; 22 h. 30 : les Amants du Capricorne ; 0 h. 30 : Inauguration au dôme du plaisir.

Rue d'Ulm, dim., 19 h. 30 : It's a Gift ; 21 h. : les Joies de la famille.

Les films nouveaux

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU, film français de J. Rivette, avec Dominique Labourier, Juliet Berto, Bulle Ogier, Marie-France Pisier et Barbet Schroeder. Dragon, 6e (584-54-74). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)

TROLL, film suédois de V. Sjoman (Titre français : Faites donc l'amour, on n'en meurt pas). — (v.o.) : Saint-Germain-Village 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln 8e (359-36-14) (v.f.) : Gramont 2e (742-95-82), Montparnasse 83 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier 8e (387-56-16), Axis 9e (874-70-63). Maxeville 9e (770-72-87).

NE VOUS RETOURNEZ PAS, film américain de Nicolas Roeg, avec Julie Christie, Donald Sutherland ; (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19). Bilboquet, 6e (222-87-23). Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Omnia, 2e (231-39-36). Gaumont-Madeleine 8e (073-56-03), Miramar 14e (326-41-02), Magic Convention 15e (828-20-32), Clichy-Pathé 18e (522-37-41), Paramount Maillot 17e (747-24-24).

L'EXORCISTE, film américain de W. Friedkin, avec Ellen Buysyn, L.J. Cobb, et Max von Sydow — (v.o.) Hautefeuille 6e (633-79-38). Normandie 8e (359-41-18), Publicis St-Germain 6e (222-72-80) (v. f.) ; Gaumont Convention 15e (828-42-27). Caravelle 18e (387-50-70), Paramount-Opéra 9e (073-34-37), Max-Linder 9e (770-40-04). Bretagne 6e (222-57-97).

ERVINKA, film israélien de E. Kishon, avec Topol. — (v.o.) : Studio de l'Etoile 17e (380-19-93).

VIVE LA FRANCE ! film français de Michel Audiard. — Ciné-Halles 2e (236-71-72), Omnia 2e (231-39-36), Cluny-Ecoles 5e (033-20-12). Rotonde (359-15-71). U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). Mistral 14e (734-20-70). Murat 16e (288-99-75). Clichy-Palace 17e (387-77-29) Liberté 12e (343-01-59).

JUSTICE SAUVAGE, film américain de P. Karson, avec Joe Don Baker et Elizabeth Hartman — (v.o.) : U.G.C. Odéon 6e (325-71-08). Napoléon 17e (380-41-46). (v.f.) : Rex 2e (236-83-93). Miramar, 14e (326-41-02), Telstar 13e (331-06-19).

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées S.F.2, 8e (225-67-29) ; v.f. : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Templiers, 4e (272-94-56) (sauf le Mar.).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97).

LE CANARDEUR (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Galaxie, 13e (580-76-86), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Grand Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Capri, 2e (508-11-69).

COMME UN POT DE FRAISES... (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CRI DU CŒUR (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), France-Elysées, 8e (225-19-73), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LES DERNIÈRES FIANÇAILLES (Can.) : Marais, 4e (278-47-86).

DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Marivaux, 2e (742-83-90), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Plaza, 8e (073-74-55), Triomphe, 8e (225-45-76), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Arlequin, 6e (548-62-25).

EXECUTIVE ACTION (A., v.o.) : Terminal-Foch, 16e (704-49-53).

LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE FANTOME DE LA LIBERTÉ (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

GOLD (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18), Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-71), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Cambronne, 15e (734-42-96), Images, 18e (522-47-94)

GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 5e (325-71-08). Biarritz, 8e (359-42-33).

LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-51), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).

L'INITIATRICE (It., v.f.) (**) : Alpha-Elysées, 8e (225-76-83), Méry, 17e (522-69-54).

JEUX INTIMES (Angl., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; (v.o) : Alpha-Elysées, 8e (225-76-83).

LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio République, 11e (805-51-97).

MAHLER (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-67-29) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

MICKEY, DONALD, DINGO ET PLUTO EN VACANCES (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).

MARSEILLE CONTRAT (Angl.-Fr., v.f.) : Gramont, 2e (742-95-82) ; Murat, 16e (288-99-75).

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Ciné-Halles, 2e (236-71-72) ; (v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

LE MILIEU DU MONDE (Suisse) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MISTER MAJESTIK (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

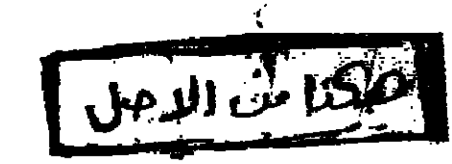
LA PALOMA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (747-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Capri, 2e (508-11-69).

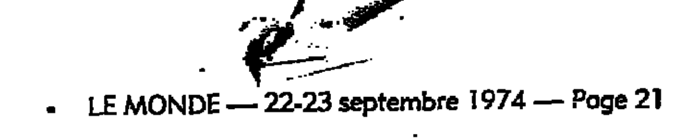
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-87) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

SWEET MOVIE (Fr.-Can., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).

LE VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).







Musique



La critique manque de plume...

● *Le Festival estival organisait cette année un « concours international de critique musicale » sur le modèle des grandes compétitions instrumentales ; les candidats, âgés de trente ans au plus, pouvaient utiliser quatre langues : français, anglais, allemand, espagnol, et concouraient dans trois sections : critique musicale, critique de disques, animation radiophonique.*

L'idée pouvait paraître séduisante, le résultat est catastrophique : quinze concurrents, uniquement de langue française ; aucun prix, ni en critique musicale (où une Yougoslave, Mlle Kotevska, a cependant obtenu une mention) ni en animation radiophonique ; un second prix en critique de disques pour Joël Wissovsky. Honneur au courage du jury (présidé par MM. Olivier Alain et Maurice Fleuret) qui était, lui, de haute qualité internationale.

Seule l'épreuve d'animation radiophonique était publique, vendredi soir, au Théâtre Grévin. Elle a confirmé la médiocrité des candidats, à part peut-être Jacques Bonnaure qui a énoncé quelques idées claires, mais avec peu de voix et d'aisance. Joël Wissovsky, lui, en avait de l'aisance, mais a déclenché des fous rires par ses invraisemblables balivernes sur le folklore, la musique d'Enesco et la nationalité de Bartok.

Trois pianistes servaient de cobayes et jouaient les « Pièces » op. 19 de Schoenberg et la « Barcarolle » de Chopin. Ils n'étaient pas sur la sellette et l'on ne classera donc pas Dominique Merlet, Gérard Frémy et Alain Motard, qui ont fort bien honoré leur contrat et fait preuve au micro des compétences musicales qu'on réclamait en vain à leurs interrogateurs.

Ce concours n'aura pas été vain cependant s'il amène à se poser quelques questions. On n'accablera pas les quinze candidats, dont certains avaient, paraît-il, de sérieuses qualités musicales mais écrivaient un français déplorable, et les autres... l'inverse. Car, d'une part, rien ne les préparait à un tel concours et, d'autre part, on ne sait actuellement où un prix de ce genre pourrait les mener.

Rares sont les postes de critique musical dans les journaux français et incertaines les voies qui y mènent. Pendant longtemps, la critique musicale intéressait une trop faible partie du public pour être bien considérée par la plupart des journaux. Les choses sont en train de changer avec la diffusion de la musique. Mais ce n'est que lorsqu'il existera un vaste public, compétent et exigeant, avide de lire des livres et des critiques de bon niveau — c'est-à-dire lorsqu'un grand nombre de Français auront pratiqué la musique à l'école — que la critique musicale prendra une place sérieuse dans la presse nationale et régionale, comme en Angleterre ou en Allemagne.

Le problème d'une formation est délicat, car il n'est pas de définition idéale du critique : le musicien professionnel est souvent prisonnier de l'enseignement et du langage qu'il a reçus, le non-professionnel s'expose à des erreurs techniques et à une approche trop superficielle ou sentimentale. Disons qu'il devrait acquérir des bases musicales solides et apprendre à écrire, car les connaissances techniques, historiques et esthétiques, ainsi que le discernement critique, ne sont rien si le langage ne vient les approfondir et les couronner.

Il reste qu'un effort devrait être entrepris pour élever et assainir cette « profession » (qui en est si rarement une !).

JACQUES LONCHAMPT.

BRAHMS AUX BILLETTES

Le Festival de musique de chambre de Paris bat son plein, en sourdine. Pas un chat vers 9 heures rue des Archives. On distingue mal la petite église des Billettes, encastrée dans l'alignement des façades. On passe la porte basse en courbant l'échine. Et l'on découvre le cloître illuminé, le contrôle assailli, des spectateurs en rangs serrés. L'Orchestre de chambre Bernard Thomas (pivot de ce festival), l'Ensemble Pro-Musica, le Quatuor instrumental de Paris, le claveciniste Hans Goverts, des duos, des quatuors ont joué là du Bach, du Mozart, de l'Albinoni, du Haendel depuis le 10 septembre à un rythme presque quotidien. Ils ouvraient la voie à Jean-Jacques Kantorow, à Philippe Müller, à Jacques Rouvier et à l'intégrale des trios avec piano de Brahms.

Une interprétation raffinée

A l'inverse de celle de Beethoven, de Mozart ou de Schumann, la musique de chambre de Brahms ne s'inscrit pas sur une trajectoire ascendante ; elle s'empâte au contraire avec les années, perd sa spontanéité mélodique, sa verdeur rythmique et louvoie du côté de la rhétorique néo-classique. L'ensemble des trois trios avec pianos offre un exemple de cette marche régressive depuis l'opus 8 — un coup de maître — jusqu'aux longs opus 87 et 101.

Les scherzos furtifs et lunaires ont beau annoncer Fauré, un tel final (celui de l'opus 101) prospecter avant Debussy du côté des « résolutions exceptionnelles », les développements manquent d'imprévu et les mélodies nordiques de personnalité.

Il est cependant intéressant d'exécuter des triptyques *in extenso* dans une interprétation à la fois construite et raffinée, lyrique et pondérée. Kantorow, Müller et Rouvier (qui se sont fait un nom avant d'aborder la musique de chambre) gardent en trio leurs habitudes de solistes : ils se donnent entièrement sans atteindre les limites de leurs possibilités techniques.

ANNE REY.

★ Prochains programmes : promenade musicale de Bach à Debussy, le 22 à 17 heures dans le cloître des Billettes. Récital d'orgue de Jean-Sébastien Bach par Jean-Louis Gil, le 23 à 21 heures en l'église des Blancs-Manteaux. Haendel et Delalande par l'Orchestre de chambre Bernard Thomas, le 24 à 21 heures en l'église Saint-Germain-des-Prés.

● *Mme Simone Veil*, ministre de la santé, sera l'invitée d'Inter-Femmes, le lundi 23 septembre à 11 h. 30, sur France-Inter. Elle répondra aux questions du public sur la condition hospitalière et le personnel hospitalier.

Cinéma

« TROLL » DE VILGOT SJÖMAN

En douze ans de carrière, Vilgot Sjöman est passé des subtilités romanesques de *la Maîtresse* et de *Ma sœur, mon amour* à l'érotisme brutal de *Je suis curieuse* (volet « jaune » et volet « bleu »), avant d'en arriver à la grisaille naturaliste du mélodrame social (*Une poignée d'amour, film présenté au dernier Festival de Berlin et inédit en France*).

Il n'est donc pas inutile de savoir que *Troll* (rebaptisé *Fais donc l'amour, on n'en meurt pas*) date de 1971 et qu'on y retrouve les audaces et l'agressivité des deux *Je suis curieuse*. Une fois encore, Sjöman se sert de la pornographie comme d'une arme contre les tabous sexuels et les hypocrisies morales. Mais pour éviter que ne se renouvelle le malentendu de *Je suis curieuse* et qu'on sache bien que la salacité n'est pas son vrai propos, il place délibérément son film sous le signe de la dérision et de la laideur. Prévenons les spectateurs éventuels : rien de moins croustillant, rien de moins « artistique » que *Troll*. Ce film suédois se situe aux antipodes de ce qu'il est convenu d'appeler le cinéma « à la suédoise ».

L'intrigue est celle d'un apologue. Unis depuis cinq ans, un homme et une femme se sont mis en tête qu'ils mourraient s'ils consommaient leur mariage. Ils s'en tiennent donc aux privautés individuelles, tout en pratiquant avec d'autres couples ou chacun de son côté des expériences susceptibles de confirmer ou d'infirmer leur théorie. A la fin du film, ils cèdent à la tentation, meurent et ressuscitent aussitôt, enfin délivrés de leur déplorable obsession.

Traitée avec un minimum d'humour et de légèreté, cette histoire absurde pouvait devenir savoureuse. Malheureusement, Sjöman manie l'humour comme un marteau-pilon et s'embourbe dans son parti pris de laideur. Ce n'est pas assez dire qu'ici la chair est triste : elle est sinistre, calamiteuse, cauchemardesque. Railleries et sarcasmes sont autant de pavés jetés dans une mare lugubre. On trouvera peut-être drôle la scène où des messieurs ventripotents et des dames cuirassées de cellulite s'adonnent à des galipettes collectives en chantant un air d'opéra. C'est, en effet, le sommet du film. Un sommet qui en dit long sur ce qui se passe aux niveaux inférieurs.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Saint-Germain Village, Elysées Lincoln (v.o.), Gramont, Montparnasse, Saint-Lazare Pasquier, Axis, Maxeville (v.f.).

« VIVE LA FRANCE » de Michel Audiard

Sur fond de documents authentiques, soixante ans d'histoire de France revus et corrigés par Michel Audiard. Coq-à-l'âne (le coq est gaulois, mais l'âne est bien français), astuces de montage, calembredaines et facéties en tous genres, mots d'auteur (« C'était le temps où Malraux se prenait pour un militaire et de Gaulle pour un écrivain »), *jugements à l'emporte-pièce, statistiques cocasses et déclarations officielles ahurissantes (Gamelin en 1940 :* « L'ennemi a entamé la manœuvre que nous espérions. ») *constituent les pièces essentielles de ce jeu de massacre.*

D'une manière générale, la satire des mœurs inspire mieux l'auteur que celle des événements. Il amuse quand il parle du sport ou de la fermeture des maisons closes, fermeture dont il affirme qu'elle est la cause profonde des barricades de mai 1968 (« Quand on ferme le Chabanais, on le déclenche. »). *Il fait sourire quand il constate* « le rôle maléfique des stations thermales dans les déconfitures françaises » *(Vichy, Evian, Baden-Baden). Il est beaucoup moins drôle quand il plaisante sur certains drames, lointains ou proches.*

Vive la France *ou le grand sottisier illustré. Audiard ricane, vitupère fustige, pourfend et met les pieds dans le plat avec délectation. Nous sommes à Guignol.* « Guignol's Band », *disait Céline. Mais Céline délirait. Audiard se contente de persifler. Il ridiculise, et de ce fatras de ridicules qu'il amasse finit par monter une odeur désagréable qui étouffe nos rires. L'odeur du mépris.* — J. B.

★ Ciné Halles, Omnia, Cluny-Ecoles, Rotonde, U.G.C. Marbeuf, Mistral, Murat, Clichy Palace, Liberté.

L'ASSOCIATION « SURSAUT » PROTESTE CONTRE LA LEVÉE DE LA CENSURE DE DEUX FILMS

L'association Sursaut (Appel à la majorité silencieuse) proteste *« contre la décision du gouvernement — décision sans précédent — de lever l'interdiction totale proposée par la commission de contrôle cinématographique à l'encontre de deux films d'une indécence éhontée et contre la présentation de ces films faite par la télévision au cours de l'émission d'information (INF 2) du lundi 16 septembre, à 20 heures, au moment de la plus large écoute »* (1).

L'Association demande à tous ceux qui refusent la décadence de la France, de s'associer à sa démarche auprès du président de la République, pour que le « changement » entrepris se manifeste autrement que par l'escalade dans l'érotisme et dans l'ignominie. (SURSAUT, 22, rue Chauchat, Paris-9e.)

(1) Les séquences des « Contes immoraux » projetées à cette émission ne dépassaient pas les limites de la décence, à moins de considérer toute nudité, même partielle et fugitive, comme condamnable.

Expositions

LA GLOIRE DU PRÉSENT

(Suite de la première page.)

Mais s'il y a une « fraternité » impressionniste (fraternité traversée, cela va sans dire, par de nombreux orages), il n'y a jamais eu de doctrine impressionniste. Rien ne le montre mieux que l'ensemble de documents qu'on a eu l'excellente idée de réunir à propos de l'exposition de 1874. A côté de Pissarro, de Renoir, de Sisley, de Berthe Morisot, de Monet et de Cézanne (Manet refusa toujours d'exposer avec le groupe), on trouve, en effet, des peintres qui paraissent avoir été insensibles à *toute* idée de modernité, de peinture claire, de recherche de l'effet lumineux : de Nittis et Lépine peuvent à la rigueur passer pour impressionnistes, mais Edouard Brandon, Cals, Mulot-Durivage, le sculpteur Ottin ? Et même des tableaux comme la *Femme au perroquet*, de Manet, et la plupart des Degas, y compris le *Bureau de coton à la Nouvelle-Orléans*, qui a *été* peint en 1873, ne présentent pas les caractères que l'on attribue en général à l'impressionnisme.

Des sujets nouveaux

Plutôt que de l'impressionnisme en général, il vaudrait mieux parler des peintres eux-mêmes et des réactions qu'ils provoquèrent, réactions dont la violence permet peut-être de préciser, en négatif, ce que furent leurs intentions communes. Les impressionnistes sont, au point de départ, les successeurs des « refusés » de l'Empire, des indépendants, qui ne parviennent pas à exposer au Salon, et veulent constituer un « syndicat de la peinture » — l'expression est de Monet, — une association coopérative dont les membres mettraient en commun dépenses et profits. Au moment où Manet vient de présenter au Salon le *Bon Bock*, qui est une sorte de pastiche hollandais (« *C'est de la bière de Haarlem*, dit-on, *il a mis de l'eau dans son bock* »), l'exposition du boulevard des Capucines est pour eux un moyen à la fois de survivre et d'affirmer l'intransigeance de leur opposition à l'art officiel. Degas définit cette exposition comme un « salon réaliste », et, dès 1868, Zola, à propos de ses amis, parle de « naturalistes » et d'« actualistes ».

Réalistes, actuels, nos peintres le sont d'abord par le choix des sujets : sujets modernes, comme l'avait demandé quelques années auparavant Baudelaire, sujets empruntés à la vie quotidienne, dans ce qu'elle a de plus insignifiant et jusque-là inaperçu, sujets excluant toute référence à l'histoire, la mythologie, la religion ou à une quelconque « idée ». Sujets réputés vulgaires, rien ne scandalisant plus Théophile Gautier que le papier dont est enveloppé le bouquet que tient la servante noire de l'*Olympia*.

Des scènes urbaines : la rue. Pis encore : des scènes de banlieue. Des sujets qui évoquent la vie populaire, mais sans l'agressivité sociale de Courbet et sans aucune intention d'agrandir le tableau de genre aux dimensions d'une fresque, d'un bas-relief épique. Des paysages, mais, là aussi, sans le romantisme, le frisson panthéiste, qui avaient permis à ce même Courbet de faire accepter ses clairières, ses sous-bois, et ses cerfs. Des chevaux, des danseuses, des scènes de bal ou de café, Paris (qui l'avait montré avant eux ?) et des déjeuners, ce dernier thème, inauguré par Manet, revenant comme une sorte de provocation, de drapeau de la nouvelle école.

Les impressionnistes ne pensent pas : ils regardent. C'est peut-être ce qu'on leur a le plus souvent reproché. Un critique de l'époque parle de l'« école des yeux », et le tristement célèbre Albert Wolff, le critique du *Figaro*, dit de Monet que « *d'un peintre il a l'œil, l'âme point* ».

Des tableaux trop frais

Des sujets nouveaux et même, *à la* limite, pas de sujets du tout. Puisque l'essentiel, c'est la lumière, « l'harmonie des couleurs vraies », à quoi bon s'embarrasser d'un thème quelconque ? Sauf dans le cas de Degas, qui, avec ces merveilles que sont *la Classe de danse* et *Aux courses en province*, retrouve la finesse, la précision de touche, l'exquise fantaisie et la liberté de composition des peintres de miniatures et de livres d'heures, les personnages, les figures elles-mêmes, saisies en mouvement, noyées dans la vibration mouvante de l'atmosphère, tendent à disparaître des tableaux impressionnistes.

Ce ne fut pas ce qui scandalisa le moins les visiteurs de l'exposition de 1874. « *Veuillez me dire ce que représentent ces lichettes noires dans le bas du tableau ?* » fait dire à l'un d'eux un journaliste facétieux. « *Mais ce sont des promeneurs* ». « *Alors, je ressemble à ça quand je me promène sur le boulevard des Capucines ? Taisez-vous, ou je fais un malheur !* »

C'est avec cette conception nouvelle du sujet que l'impressionnisme intervient de la manière la plus décisive dans l'histoire de la peinture à la fin du siècle dernier. Il suffit de parcourir l'exposition du musée du Luxembourg en 1874 pour comprendre que le grand problème de l'art officiel à cette époque est celui de l'épuisement des sujets. Que peut-on peindre qui n'ait déjà été représenté ? Et l'on imagine sans peine le découragement des malheureux qui se mettent en charrette pour traiter de sujets aussi affriolants que : *Du Couëdic recevant les adieux de son équipage, Réception d'un étranger chez les trappistes, Nouveau-né, Intérieur bas-breton, Peste à Rome sous le pape Nicolas V, Exécution sans jugement sous les rois maures de Grenade, les Adieux du consul Boëtus à sa femme, Retour de la pêche aux huîtres par grandes marées à Cancale.* Quelles précisions atroces ! Et qui est le consul Boëtus ? Le tout par-dessus le marché en grands formats (3 m × 2,60 m pour le consul), auxquels les impressionnistes, à l'exception de Monet, ont délibérément renoncé.

Avec la disparition de la « *tartine* », du grand morceau de concours, commencent l'ère d'une liberté presque absolue et, à la limite, la découverte de la peinture pure, bien que sur ce point il ne faille pas aller trop loin : même dans le cas de Manet, un tableau est toujours une vision, le compte rendu d'un spectacle, d'un fragment de réalité, et non une surface à deux dimensions « *recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées* ». La peinture pure est une découverte de 1900, époque à laquelle tout le monde commence à peindre « plat », comme tout le monde avait peint « *clair* » vingt-cinq ans plus tôt. Mais quel merveilleux usage un peintre comme Manet n'a-t-il pas fait de cette liberté illimitée qu'il s'accorde par rapport à ce qu'il représente !

Voyez la *Femme au perroquet*, qui est peut-être une transposition humoristique du thème cher à la peinture de genre de la jeune fille caressant un oiseau mort, blessé, convalescent, etc... Que fait-elle ? Où est-elle ? Pourquoi ce perroquet ? Et quelle incroyable audace dans la juxtaposition de la verticale du perchoir et des courbes, des merveilleux plis irisés de la robe de la jeune femme, avec le détail superbe, ahurissant, fou, du citron jeté au bas du tableau, sans aucune raison, pour rien, parce que le tableau, la peinture enfin libre de tous ses moyens, le veut.

C'est peut-être cela qui est le plus nettement impressionniste, ce goût de la dissonance, ce recours constant au paradoxe visuel et aux charmes exquis des nonchalances de l'esprit, un art que l'on pourrait placer à mi-chemin de La Fontaine et de Mallarmé, avec un soupçon de Japon, une pointe de chic anglais, des voiles au loin, des jardins fleuris, de grandes vagues de sensualité lyrique et les flonflons d'un orchestre de faubourg.

Plus de sujet, donc plus de forme ni de composition. Que de colères, que de cris à ce propos ! Les impressionnistes peignent des tableaux « *informes* », des tableaux qui ne sont pas « *finis* », qui sont « *des séries de taches plus ou moins bien juxtaposées* ».

Une métamorphose

Manet est un « *ébaucheur* », « *il faut qu'il en arrive à transformer l'esquisse en œuvre faite* ». Voilà le grand mot lâché et qui revient sans cesse dans la critique de l'époque : cette peinture de l'instantané qui parie sur la légèreté de l'esquisse, la rapidité du pinceau n'est pas de la peinture « *faite* », c'est de la viande crue.

Il ne faut cependant pas exagérer l'« *informalité* » de l'art impressionniste, qui est surtout le fait de Monet, dès 1872, avec cette fameuse « impression soleil levant » (ou couchant ?) qui servit à baptiser le mouvement. Sans parler même de la période « *froide* », qui n'est pas ici représentée (oh ! les *Parapluies* de Londres), Renoir est souvent revenu à une conception plus stricte de la forme, comme le montrent ses sculptures, et la *Famille Charpentier*, au talent près et à l'adorable spontanéité du mouvement des petites filles et des couleurs de leurs robes, est bien une sorte de grand portrait officiel.

Degas, jusqu'en 1880 environ, accorde la plus grande attention au « fini », comme le signifie le Cranach placé au centre du portrait de James Tissot (une œuvre relativement peu connue, dont la comparaison avec le Zola de Manet est un des moments les plus instructifs de l'exposition). L'impressionnisme de Degas, c'est surtout le tutu de ses danseuses, ou les paradoxes inouïs de composition que révèlent *la Femme aux chrysanthèmes* et *Hortense Valpinçon*. Quant à la superbe *Côte de Jallais* de Pissarro, qui ne date pourtant que de 1867, par la solidité des masses cubiques des maisons et le traitement des arbres du premier plan, c'est déjà Cézanne.

Les impressionnistes ont découvert le présent et les moyens de dire sa beauté et sa gloire. Ils ont accompli en peinture la métamorphose que la littérature avait connue un demi-siècle auparavant, au moment où Chateaubriand décrit le port de Saint-Malo, en nous donnant le sentiment irréfutable d'une réalité restituée jusque dans ses silhouettes et ses bruits, alors qu'un homme comme Rousseau, dont la vie ne fut que voyage, n'a jamais songé à nous laisser le souvenir précis d'un paysage, d'une ville, d'un mouvement de foule. Ils ont illuminé la peinture, non pas tellement parce qu'ils peignaient clair, on l'avait fait avant eux (*la Vue de village* de Bazille est plus claire que les paysages de Degas et de Manet, sans qu'on puisse parler d'impressionnisme à son propos). Mais parce qu'ils ont sorti la couleur de l'atelier et l'ont exposée au mouvement, à l'indécision des heures. Parce qu'ils ont intégré la lumière à la forme : c'est ce que dit le *Golfe de Marseille* de Cézanne.

On pourrait aller bien au-delà de cette modeste analyse, adopter des points de vue plus modernes et altiers, esquisser, par exemple, une sociologie de l'impressionnisme. Mais à quoi bon ? Elle est tout entière écrite dans les *Femmes au jardin*, de Monet, qui, soit dit en passant, ne doivent rien à la photographie, comme on l'affirme trop souvent à propos de l'impressionnisme : la photographie de l'époque ne fixe que des spectacles immobiles, « *posés* ». Ou encore dans *Déjeuner sur l'herbe* du musée Pouchkine, dont le luxe solaire, le « *Carpe diem* » ingénu, la profusion de sourires et blanches étoffes disent l'immense respiration d'un siècle qui fut, malgré ses misères, ses duretés et ses mélancolies, un siècle passionnément heureux et le plus grand de notre histoire.

ANDRÉ FERMIGIER.

Théâtre

UNE SAISON « AU CONDITIONNEL » POUR ANTOINE VITEZ

Antoine Vitez, directeur du Théâtre des quartiers d'Ivry, a adressé une lettre au secrétariat d'Etat à la culture, dans laquelle il demande un statut de centre dramatique « *Peut-être pas au sens strict*, a-t-il expliqué au cours de sa conférence de presse de début de saison. *Il s'agirait d'inventer une formule correspondant aux buts, à l'esprit, à l'actif de l'entreprise.* » Actuellement, les subventions de l'Etat sont de l'ordre de 30 000 F, la municipalité versant pour sa part 200 000 F « *Comment, dans ces conditions*, a ajouté Antoine Vitez, *ne pas annoncer la prochaine saison au conditionnel ?* »

Ces projets « conditionnels » sont : *le Pique-Nique de Claretta*, de René Kalisky (commentaire critique sur la mode « rétro »), en coproduction avec le Théâtre de poche de Bruxelles ; *Phèdre*, avec la collaboration de Georges Aperghis.

Interrogé sur le Conservatoire national d'art dramatique, où il est professeur, Antoine Vitez a dit qu'il rencontrerait prochainement Jacques Rosner (qui vient d'être nommé directeur), et que le point le plus important de toute réforme lui semblait être « *la suppression absolue et définitive du concours de fin d'année* ».

DÉFENSE

Le remplacement des avions F-104 en Europe

Une formidable bataille aux conséquences imprévisibles

Au premier ministre français, M. J. Chirac, qui a estimé, devant la presse anglo-saxonne (« le Monde » du 21 septembre), que l'attitude de la Belgique, des Pays-Bas, de la Norvège et du Danemark sur le remplacement prochain de leurs avions F-104 Starfighter était un « test de la volonté politique de l'union de l'Europe », le ministre danois de la défense, M. Erling Broendum, a estimé, jeudi 19 septembre à Copenhague, que « telles qu'elles étaient présentées par certains, les déclarations de M. Chirac ont un caractère de menaces ».

Recevant récemment des journalistes, des dirigeants norvégiens et danois avaient pu évoquer le problème du remplacement de ces avions, pour lequel le Mirage français F 1-M 53 est en concurrence sévère avec, notamment, des avions américains.

« *Nous n'avons pas encore étudié à fond le problème du remplacement de nos avions de chasse et de bombardement*, nous avait précisé le ministre danois de la défense, M. Erling Broendum, recevant récemment des journalistes des pays signataires du pacte atlantique. *Mais nous sommes d'accord avec les Norvégiens, les Belges et les Hollandais pour rechercher une solution commune à ce problème. Nos experts étudient actuellement les conditions auxquelles doit satisfaire cette solution et dans quelle mesure les avions proposés y répondent. Nous aimerions les uns et les autres n'avoir à choisir qu'un seul type d'avion qui répondrait aux missions essentielles de nos aviations. Ce que nous voulons en tout cas, c'est un avion bon marché et efficace. Voilà pour les aspects militaires et économiques du problème.* »

« *Bien entendu*, poursuivait le ministre danois, *il y un tas d'aspects politiques. Mais le fait que nous nous décidions pour tel ou tel avion n'implique nullement qu'une solution soit plus européenne qu'une autre. De toute façon, l'achat de n'importe quel avion apportera des compensations considérables pour les pays européens concernés.* »

Ainsi, M. Broendum cherchait-il de toute évidence à rejeter l'argument selon lequel l'intérêt de l'Europe serait mieux servi par l'achat d'un avion de construction européenne.

A Oslo, cependant, le sous-secrétaire d'Etat norvégien à la défense, M. Stoltenberg, qui recevait les mêmes journalistes, mettait davantage l'accent sur l'importance européenne de l'accord réalisé par les Quatre et sur le souci de ces derniers de trouver une solution commune qui aurait l'avantage, selon lui, de faciliter la coopération entre les aviations des quatre pays et de constituer à tous égards un exemple décisif de coopération européenne.

« Nous sommes de petits pays »

Il reste clair néanmoins, à Oslo comme à Copenhague, que la question d'une défense spécifiquement européenne ou tout au moins d'un armement de fabrication européenne réduisant la dépendance de l'Europe à l'égard des fournitures américaines ne se pose absolument pas. « *Nous sommes de petits pays*, nous déclarait un interlocuteur norvégien, *et nous avons absolument besoin de la protection du puissant pays que sont les Etats-Unis.* »

« *Peut-être est-il*, poursuivait-il, *que les Etats-Unis ont une part de responsabilité non négligeable dans la course aux armements, et que les préoccupations de l'Union soviétique sont dans une large mesure de nature défensive. Mais nous prenons bien soin précisément d'éviter toute provocation à l'égard des Russes ; c'est pourquoi nous avons refusé la présence sur nos territoires de troupes étrangères, de même que le stockage d'armes nucléaires tactiques. Nous ne craignons pas, d'autre part, de critiquer à l'occasion les Américains, comme nous l'avons fait pour le Vietnam. Il reste que, en définitive, nous sommes à leurs côtés, car ils assurent notre sécurité au sein de l'organisation atlantique, qui constitue notre bouclier. Le mieux que nous puissions faire du point de vue européen, c'est de nous entendre le mieux possible entre pays de l'Europe pour obtenir des Américains les meilleures conditions de participation en ce qui concerne la production des armements.* »

Une maladresse de M. Dassault

En définitive, et bien qu'aucune décision n'ait encore été prise à Copenhague et à Oslo, il est probable que les préférences des deux capitales, au moins dans les milieux militaires, vont actuellement à l'un des deux avions américains proposés (le YF-16 de General Dynamics et le Northrop YF-17).

Les Danois et les Norvégiens se rendent actuellement compte, non sans inquiétude, de la gravité d'un choix qui donne lieu, dès maintenant, à une formidable bataille dont les conséquences peuvent être imprévisibles. Ils se rassurent en pensant que les Hollandais feront le même choix qu'eux, sans attacher trop d'importance aux dernières déclarations du ministre hollandais de la défense, M. Vredeling, qui s'en est pris vivement au secrétaire général de l'OTAN, M. Luns, et qui a regretté la trop grande dépendance de cette organisation à l'égard des Etats-Unis.

Les Danois et les Norvégiens semblent douter que les Belges se rallient à leur choix et pensent qu'en fin de compte ils choisiront l'avion français, le Mirage F-1-M 53. Il est vrai que certains se demandent si les récentes déclarations de M. Dassault, le constructeur, selon lesquelles la France était déjà assurée d'un tiers de commandes, ne constituaient pas une maladresse susceptible de faire changer d'avis le ministre belge de la défense, dont M. Dassault semble préjuger de la décision. Il leur paraît difficile en tout cas que la Belgique puisse prendre une décision favorable au Mirage, si la France n'accepte pas d'entrer dans l'Eurogroupe ou tout au moins dans l'Euronad avec lequel elle a collaboré jusqu'à présent par intermittence. Il est vrai que la participation de la France à un sous-groupe, qui ne fait pas partie organiquement des institutions de l'OTAN, ne poserait plus de problème, dès lors que le choix d'un avion français prouverait qu'au sein de l'Eurogroupe prédomine le souci de concevoir et de promouvoir un armement européen.

JEAN SCHWŒBEL.

ERRATUM. — Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans le compte rendu des propos tenus par M. Jacques Chirac devant la presse anglo-américaine (*le Monde* du 21 septembre), sur la compétition entre le Mirage français et son concurrent américain, que la France était à même de proposer des compensations industrielles plus sûres « *que celles que pourrait proposer le gouvernement allemand* ». Il fallait évidemment lire : « *... que pourrait proposer le gouvernement américain* ».

Présentant un projet de « statut démocratique du citoyen-soldat »

Les Jeunes Communistes dénoncent « l'antimilitarisme puéril et démagogique des groupes gauchistes »

« *Nous ne cautionnerons jamais toute activité qui puisse jeter un discrédit sur le principe même de la nécessité d'une armée nationale pour défendre le territoire national* », a déclaré, vendredi 20 septembre à Paris, M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France, « *car l'attitude des collectifs antimilitaristes ne peut qu'aider les forces réactionnaires du pays à tenter de s'opposer à la démocratisation de l'armée. L'agitation antimilitariste ne résoudra pas les problèmes.* »

« *La démarche qui anime la politique des communistes dans le domaine de la défense nationale*, a encore expliqué M. Catala, *est étrangère à l'antimilitarisme puéril et démagogique utilisé par les groupes gauchistes. Oui, il faut une armée, mais une autre armée. S'il faut une armée, il faut aussi le maintien et la réforme démocratique du service militaire. Supprimer le service militaire serait, en effet, réduire l'armée française à un corps de mercenaires prêts à défendre les intérêts les plus offrants ou à se constituer en factions contre la nation. Mais le service militaire*, a ajouté le secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste — qui a présenté les grandes lignes d'« *un statut démocratique du citoyen-soldat* », — *ne peut rester ce qu'il est et doit être réformé.* »

Selon M. Catala, l'ensemble de ces mesures « *doit s'inscrire dans le cadre d'une réduction progressive du service militaire à six mois* » et « *le financement de ce statut démocratique est couvert par l'augmentation du taux de l'impôt sur les bénéfices versé par les sociétés d'armement* ».

Ce texte reprend, en partie, certaines dispositions du service militaire déjà en vigueur, mais il propose également des mesures nouvelles : liberté d'information, liberté d'opinion garanties et droit accordé aux militaires et appelés d'adhérer au parti politique de leur choix. Les réclamations collectives sont autorisées par l'intermédiaire de délégués élus par l'effectif des unités, dans le cadre d'un club du soldat, qui organise la vie sociale, culturelle, sportive et les activités d'information générale. Le prêt du soldat devrait être égal à 20 % du SMIC, les transports gratuits pour les permissions qui sont un droit, et il est prescrit que « *les gardes, piquets, services de semaine ne sont pas considérés comme brimades* ».

M. Raymond Guyot, sénateur communiste de Paris, est alors intervenu pour souligner notamment qu'il trouvait « *intéressantes* » les prises de position du vice-amiral d'escadre Sanguinetti qui, dans le *Monde*, s'était déclaré hostile à une participation des armées au maintien de l'ordre en France. M. Guyot a également rappelé l'opposition du parti communiste à l'armement nucléaire, « *sur lequel on peut faire des économies* ».



(Dessin de PLANTU.)

RELIGION

UN ÉVÊQUE NORD-VIETNAMIEN PARTICIPERA AU SYNODE DE ROME.

Hanoï (A.F.P.). — *Mgr Trinh Van Can, archevêque coadjuteur de l'archevêché de Hanoï, représentera le Vietnam du Nord au quatrième synode des évêques, qui doit se réunir au Vatican à partir du vendredi 27 septembre, apprend-on à Hanoï de source bien informée.*

C'est la première fois qu'un prélat nord-vietnamien se rendra au Vatican depuis vingt années. Cette détente apparente entre le Saint-Siège et les autorités du Vietnam du Nord est interprétée par certains observateurs comme une suite de la visite qu'avait faite au Vatican M. Xuan Thuy, ancien chef de la délégation nord-vietnamienne à la conférence de Paris.

L'archevêque de Hanoï, Mgr Joseph-Marie Trin Nhu Khué, qui est en principe l'invité officiel du Vatican au quatrième synode, sera dans l'impossibilité d'aller à Rome à cause de son âge (soixante-quatorze ans) et de son mauvais état de santé. L'archevêque passe en outre pour un catholique « dur », opposé à tout compromis avec le socialisme marxiste. Pour cette raison, dit-on, il n'avait pas été autorisé à quitter le Vietnam afin d'assister aux débats du concile Vatican II. Le Vietnam du Nord compte environ sept cent mille catholiques.

MÉDECINE

AU COLLOQUE DE LA SORBONNE

Le parcours des âges

« *Le vieillissement des populations qui depuis environ un siècle a accompagné l'évolution des sociétés préindustrielles aux sociétés industrielles, s'est accompagné d'une détérioration nette et constante tant du statut social que des conditions de vie des personnes âgées. Leur statut social aujourd'hui est inférieur à celui dont les vieux ont joui dans les sociétés archaïques et agricoles ; il est inférieur à celui dont nos vieux d'aujourd'hui ont joui quand ils étaient plus jeunes.* » C'est ce qu'a déclaré vendredi 20 septembre, M. Michel Philibert, professeur de philosophie à l'université des sciences sociales de Grenoble, lors du colloque mondial sur la biologie et le devenir de l'homme qui est réuni à la Sorbonne jusqu'au 24 septembre.

« *Nous devons*, a-t-il aussi déclaré, *repenser le parcours de la vie pour tous et dans son entier, et modifier à cette fin par l'action sociale, éducative et politique, les conditions de l'enseignement, celles du travail, celles du loisir, de manière à rétablir dans notre société un parcours des âges qui ait davantage de sens.* »

Aujourd'hui, selon M. Philibert, la proportion croissante des personnes âgées et la dévalorisation sociale conduisent au développement de la gérontologie et de politiques nationales pour la vieillesse « *pour analyser, corriger en la réorientant les effets négatifs d'une évolution sociale spontanée non planifiée* ». En conséquence, la gérontologie devenue institution sociale, a employé à plein temps des milliers de scientifiques et de praticiens, mais les efforts ont été bien souvent annulés et détournés pour deux raisons : par suite d'une « *forte résistance profondément enracinée dans notre culture à regarder en face le vieillissement et le mourir ; par suite aussi de l'ethnocentrisme des disciplines qui contribuent à l'étude du vieillissement* » (difficulté de la pluridisciplinarité, concurrence plutôt que coopération, etc.). Mais, ajoute M. Philibert, « *considérer le vieillissement comme le déclin et attribuer à la vieillesse un statut inférieur est une attitude qui ne nuit pas seulement aux personnes âgées. Elle empoisonne les satisfactions présentes, elle ruine l'anticipation d'une croissance et les espoirs de réalisation dont pourraient jouir les gens d'âge mûr, les adultes et les jeunes* ». Selon lui, il faudra parvenir dans les prochaines années à « *restaurer un parcours des âges en forme d'échelle fournissant à tous et à chacun des occasions de compensation, de croissance et d'épanouissement à mesure qu'ils avancent en âge et en savoir* ». — M. A.-R.

● *Choléra au Portugal.* — Trois cent quarante et un cas de choléra, dont quatre mortels, ont été enregistrés au Portugal, du 4 au 17 septembre, a annoncé, ce samedi 21 septembre, à Lisbonne, la direction générale de la santé. Pour la période précédente, du 28 août au 3 septembre, deux cent soixante-cinq cas avaient été recensés, dont quatre mortels. — (A.F.P.)

ÉDUCATION

L'OPÉRATION « SPÉCIAL RENTRÉE 1974 »

Quand les maîtres auxiliaires obtiennent enfin une réponse...

De notre correspondant

Poitiers. — *Répondre à un besoin d'information avant et au moment de la rentré scolaire, donner un visage humain à une administration et mettre un peu de fleurs autour des difficultés que ne manque pas de provoquer chaque année l'arrivée de milliers d'élèves dans les établissements d'enseignement, tel est le but recherché par le ministère de l'éducation en demandant aux rectorats et aux inspections académiques d'organiser chaque jour, depuis le début du mois de septembre, un S.V.P. téléphonique chargé de répondre — autant que faire se peut — à toutes les questions des enseignants et des parents. L'opération « Spécial rentrée 1974 » ne sera pas arrêtée subitement, mais continuera tant qu'il y aura des appels. Au rectorat de Poitiers, une semaine après la rentrée, on note cependant une forte baisse d'intérêt pour l'expérience, qui sera, selon le recteur de l'académie, «* reprise et affinée l'année prochaine ».

Les deux fonctionnaires chargés au rectorat de Poitiers de ce service temporaire — la secrétaire du recteur et celle de son chef de cabinet — répondent depuis le 7 septembre à une quarantaine de communications téléphoniques en moyenne chaque jour. Choisies parce qu'elles « connaissaient à la fois tout et rien, mais surtout n'ignoraient rien de la marche générale des services », *les deux interlocutrices des usagers de l'éducation nationale ont reçu une impérative consigne d'amabilité.*

« Il y a deux sortes de réponses à fournir, *explique-t-on au rectorat.* Celles qu'on peut donner immédiatement et d'autres, plus ponctuelles, pour lesquelles nous ne jouons qu'un rôle d'aiguillage. » *Sur cent appels, quatre-vingts émanent d'enseignants. Les maîtres auxiliaires et les maîtres d'internat à la recherche d'un emploi sont nombreux : ceux qui avaient déposé leur candidature en mai ou juin et n'avaient reçu qu'un accusé de réception de l'administration. Le bureau d'accueil téléphonique, en liaison constante avec le service du programme, leur indique alors s'il y a ou non des postes libres, selon leur discipline. D'autres enseignants, intéressés surtout par l'aspect pratique de l'opération, téléphonent quelquefois pour demander des adresses de chambres ou de restaurants à proximité des établissements où ils viennent d'être nommés.*

Parmi les questions posées par les parents reviennent souvent des interrogations concernant les programmes, les inscriptions à l'université, mais aucun conflit particulier n'a encore été évoqué par les correspondants. Que peu de parents utilisent la possibilité qui leur est donnée de s'informer directement auprès de l'administration sur les conditions de la rentrée scolaire n'est pas surprenant. Pendant une semaine — délaissant la traditionnelle interview du recteur, — les journalistes de la station régionale de l'O.R.T.F. de Poitiers ont organisé une série d'émissions qui ont mis en contact sur les ondes auditeurs et fonctionnaires de l'éducation nationale. Les problèmes de transport scolaire, notamment, ont fait l'objet de nombreuses questions.

Enfin, dans chaque chef-lieu de département, l'inspection académique a elle aussi son « bureau des pleurs », qui recueille finalement moins de larmes qu'on ne pouvait s'y attendre.

JEAN-MICHEL AUDINEAU.

« L'austérité ne doit pas être le prétexte à une dégradation du service d'enseignement »

estime le secrétaire général de la F E N

La rentrée 1974, avait annoncé M. René Haby, ministre de l'éducation, ne sera « *ni plus facile ni plus difficile* » que les précédentes. Tel n'est pas l'avis des syndicats, qui ont annoncé des grèves, et notamment de la Fédération de l'éducation nationale. Dans l'éditorial du numéro de rentrée de *l'Enseignement public*, M. James Marangé, secrétaire général de la FEN, rectifie notamment les chiffres annoncés lors de récentes déclarations ministérielles, en les remplaçant par des statistiques... officielles.

« *Il n'y a pas*, écrit-il ainsi, *6 000 postes nouveaux dans l'enseignement du premier degré, mais 3 365, dont 1 865 postes d'institutrices et d'instituteurs des écoles élémentaires et maternelles* (lettre du ministre au Syndicat national des instituteurs, le 3 septembre). *Il n'y a pas 2 000 créations d'emplois d'enseignants dans les collèges d'enseignement technique, mais 1 400 ; on n'a pas distribué 1 000 délégations d'adjoints d'enseignement cette année à des maîtres auxiliaires du second degré, mais 737, dont 585 sur des postes d'enseignement pour plus de 10 000 candidats.* »

D'autre part, la situation des quelque 60 000 maîtres auxiliaires — dont beaucoup, en outre, sont sans emploi à cette rentrée — n'est pas changée. « *Jamais*, écrit M. Marangé, *nous n'avons réclamé la titularisation immédiate de tous les maîtres auxiliaires. Ce que nous voulons, c'est discuter, secteur par secteur, un plan apportant des garanties immédiates et la résorption progressive de l'auxiliariat.* »

« *Les temps sont difficiles*, reconnaît-il par ailleurs, *et des sacrifices sont nécessaires (...). Nous sommes prêts à en discuter, mais (...) nous n'accepterons pas que l'austérité soit le prétexte opportunément saisi d'une accélération du processus de dégradation du service public d'enseignement à des fins strictement politiques.* »

● *Une délégation de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF)* a été reçue, le jeudi 19 septembre, par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités. L'entretien, précise la MNEF, a porté sur l'application du plan de redressement de la Mutuelle, la conversion de la maison de repos de Sainte-Maxime, la création de centres d'orthogénie dans les universités, et l'extension du régime de sécurité sociale à tous les étudiants sans distinction d'âge ni de nationalité. La MNEF « *se félicite de l'intérêt porté par M. Soisson à l'action entreprise et de ses encouragements* ».

● *La C.G.T.* estime que « *la rentrée scolaire va accroître les difficultés des familles de travailleurs* ». Selon elle, « *aux difficultés économiques s'ajoute une profonde inquiétude des parents, des jeunes, des enseignants* ». « *La réalité dramatique de la rentrée scolaire, le scandale du chômage des enseignants dans un pays où l'éducation initiale et continue devrait connaître un puissant essor, ne peuvent plus être masqués malgré les affirmations désinvoltes du ministre de l'éducation (...).* »

● *Grève à l'Institut de recherches et d'application pédagogique.* — Trente et un enseignants de l'IRAP, à Paris, sur trente-deux, sont en grève depuis le 6 septembre. Cette grève a pour origine le départ du responsable du département pédagogique, — en désaccord avec la direction, — et le licenciement de sept autres personnes.

L'INFORMATIQUE : *Une science, une technique... et un art*

Par ANDRÉ DANZIN (*)

L'informatique est à la fois une science, une technique et un art. C'est à la lumière de cette distinction en trois volets d'une même réalité que l'on peut tenter de clarifier la situation des coopérations internationales qui s'établissent, s'entrelacent, se commandent les unes les autres, s'amplifient ou se défont dans le monde des affaires ou dans la communauté scientifique internationale.

LE public a bien conscience que l'informatique est une technique génératrice d'énormes réalisations industrielles et commerciales dont le volume excédera de beaucoup dans vingt ans — on peut aujourd'hui confirmer cette prévision des années 60 — en nombre d'emplois et en chiffre d'affaires le volume de l'industrie automobile. Cette technique est particulièrement vitale pour l'Europe, car elle est très peu productrice de matières premières et d'énergie et sa principale source de richesse est la main-d'œuvre très qualifiée. Ce qui est moins connu, c'est que le développement de cette technique est dû presque exclusivement au pragmatisme des ingénieurs travaillant sans bases théoriques et parfois même sans support rationnel. L'accumulation des connaissances acquises à l'usage des problèmes pratiques à résoudre est aujourd'hui assez riche pour que des théories s'édifient ; la démarche pragmatique s'est assez enfoncée dans la complexité pour appeler la confusion. Une « science de l'informatique » est donc en train de naître, à la fois parce qu'elle est possible et parce qu'elle est souhaitée. Une science distincte des mathématiques appliquées, de l'électronique et de la physique dont la convergence a, jusqu'à ces dernières années, alimenté la démarche des ingénieurs. Une science aussi dont les contours et le caractère ne sont pas encore bien définissables, mais qui participe à la fois des mathématiques dites modernes, de la logique et de la linguistique.

La coopération scientifique internationale doit être, en la matière, ouverte sans restriction à la circulation des idées et des hommes. L'ambition de la recherche française peut être grande. Le classement de notre pays, second après les Etats-Unis dans les communications acceptées au récent congrès IFIP de Stockholm, est une assez bonne démonstration des chances qui sont offertes à notre apport. Le prestige dont sont traditionnellement entourées nos écoles de mathématiciens et de logiciens conduit les Etats-Unis à s'intéresser particulièrement aux travaux de nos équipes ; la clarté de leur démarche intellectuelle est attendue pour dissiper le brouillard qu'un excès de pragmatisme a fait naître. La pierre d'angle, pour nos chercheurs, sera leur insertion dans le réel. Car ce qu'attendent nos partenaires internationaux ce sont des clés théoriques en vue de nouveaux développements d'ordre pratique, et la nouvelle science informatique ne progressera, en effet, utilement que si ses sujets de recherche sont inspirés par l'observation du concret et que si ses résultats sont exprimés dans un langage et sous une forme intelligibles aux praticiens.

L'intensité des échanges sera, en ce domaine, facilitée par les accords passés entre instituts de recherche, par les aides accordées pour l'accueil des spécialistes en France et pour les stages des chercheurs français à l'étranger, mais rien ne saurait remplacer la qualité scientifique reconnue des travaux exécutés et la compétence des équipes ; la puissance de dialogue a pour condition première la capacité d'apporter une contribution à la connaissance globale. A cet égard, en dépit de la faiblesse de certains moyens matériels, la situation de la recherche française en informatique et en automatique est bonne.

Mais les intérêts industriels et commerciaux n'attendent pas une clarification dogmatique : la technique informatique poursuit ses conquêtes par l'empilement des solutions obtenues au cours du traitement des cas d'espèces. Les coopérations internationales sont indispensables pour dépasser les seuils critiques d'efficacité et pour couvrir les énormes frais de lancement par une valorisation suffisamment étendue des résultats. Trois systèmes de coopération internationale sont à l'œuvre, les sociétés multinationales, les accords industriels et les accords entre gouvernements.

Le management de la technique est l'un des grands problèmes que doit résoudre une société multinationale : stratégie globale, spécialisation des tâches, communication permanente des connaissances, valorisation quasi simultanée des résultats dans tous les pays où existent des filiales. Cette direction d'ensemble, quelle que soit la volonté de décentralisation, exige un point nerveux central qui fait les arbitrages. Cette centralisation des décisions majeures réunit tous les avantages de l'autorité : elle peut, dans certains cas, devenir source de rigidité, d'inadaptations locales ou de conflits internes, mais force est de reconnaître l'efficacité dont elle a donné la preuve au cours des vingt dernières années.

Les accords entre partenaires industriels indépendants constituent un mode classique de transmission du savoir-faire. Les partenaires constatent qu'il existe entre eux une spécialisation des tâches ; ils en organisent la complémentarité ; ils peuvent ainsi soit couvrir au moindre frais un domaine plus vaste, soit conforter les créneaux. Les années qui viennent de s'écouler donnent de multiples exemples de ces accords, généralement bilatéraux, limités dans d'étroites frontières techniques et précaires. Mais ces accords peuvent déboucher sur la recherche d'une véritable alliance ; la création d'une société commune confère à la coopération un certain caractère d'irréversibilité.

J-M C

(Dessin de CHABANAS.)

La technique informatique a toutefois des prolongements si considérables au point de vue des dotations en équipements des Etats, comme instrument de la productivité des industries et des services et comme facteur de puissance économique et militaire, qu'aucun gouvernement ne se contente d'observer les initiatives privées. Des coopérations intergouvernementales s'établissent, elles recherchent le support concret de réalisations techniques exemplaires exécutées en commun. Ces projets-pilotes conjoints sont difficiles à définir en raison du caractère diffus des formes d'application de l'informatique qui rend malaisée, par essence même, la définition d'une grande opération et en raison des incertitudes qui règnent sur le degré d'intervention des Etats, dont les doctrines sont mal fixées et hétérogènes et les structures d'exécution très dissemblables. Il n'est donc pas étonnant que, parmi de multiples projets étudiés, le premier à voir le jour confine aux télécommunications, domaine plus familier aux différents gouvernements.

C'est le cas du projet Cost 11 qui vise à la réalisation expérimentale d'un réseau européen d'ordinateurs. Les partenaires sont au nombre de neuf pour l'étude générale (France, Grande-Bretagne, Italie, Norvège, Portugal, Suède, Suisse, Yougoslavie et Euratom), dont cinq jouent un rôle particulier pour la réalisation des points nodaux du réseau (France, Grande-Bretagne, Italie, Suisse et Euratom).

Les aspects positifs du projet, en matière de coopération scientifique et technique effective, ne sont pas douteux. Plusieurs, parmi les partenaires de l'accord, pris isolément, n'auraient pas pu se lancer dans l'expérimentation d'un réseau d'ordinateurs. Les différentes étapes de l'établissement du projet ont obligé à faire œuvre commune à tous les niveaux. Des scientifiques et des ingénieurs qui ne se connaissaient pas ont appris à travailler ensemble. Le souhait déclaré de traiter avec un fournisseur unique organisé en consortium a obligé les industriels européens à se rencontrer et à se partager les rôles, comme au sein d'une société multinationale.

Enfin, et ce n'est pas là l'un des moindres avantages, l'approche d'une standardisation européenne commune en matière de transmission de données et d'interconnexion de réseaux aura largement progressé.

Au passif, il faut retenir la lenteur du processus de prise de décision. Contacts préliminaires au début de 1970, première commande à l'industrie en fin 1974, cette affaire, qui aura bien marché, aura coûté plus de quatre ans d'efforts avant d'être lancée. Encore les choses ont-elles été facilitées par l'existence d'Euratom, partenaire à l'accord, car il fallait un agent d'exécution pour passer les contrats et contrôler leur bonne exécution administrative ; si l'organisme support n'avait pas existé, il aurait fallu le créer. L'innovation technique est une denrée périssable, et l'on peut s'interroger sur l'état de fraîcheur, par rapport aux besoins et aux concurrences internationales, d'un projet imaginé en 1970 et qui se terminera en 1978. Par chance, l'intérêt technique subsiste, mais il faut en conclure que seuls les projets largement ouverts sur le grand avenir peuvent supporter ce type d'épreuve.

La libération de l'homme

L'expérience mérite sans doute d'être répétée dans un petit nombre d'autres cas au niveau de la Communauté européenne. On pourrait citer comme exemples les domaines suivants : banques de données réparties ; logiciels spécialisés pour la recherche en informatique ; applications de l'informatique à la météorologie. Dans le train de mesures qui semblent souhaitées pour la relance de la construction européenne, pourraient avantageusement figurer des dispositions susceptibles d'accélérer les prises de décision en cette matière.

L'informatique n'est pas seulement une technique génératrice d'activités industrielles et une science en voie de formation, c'est aussi la source d'une modification des rapports sociaux. Les méthodes de management, la centralisation et la décentralisation du pouvoir dans les entreprises et les administrations, sont remises en cause ; l'exercice de la médecine, celui de l'enseignement ou de la justice, se trouveront modifiés. La création artistique reçoit de nouvelles sources d'inspiration. La liberté du citoyen est posée en des termes nouveaux par la puissance de l'instrument de concentration et de traitement de l'information. Il est impossible d'abandonner aux seuls facteurs techniques la responsabilité de cette évolution. La volonté politique de gouverner ce phénomène peut et doit retourner l'événement dénoncé par les prophètes de la terreur de l'an 2 000. Au lieu de devenir un instrument d'oppression, l'informatique, peut être, à condition qu'on le veuille, un instrument de libération de l'homme.

L'effort à entreprendre est, il est vrai, considérable. Il s'agit de transcender une technique pour en faire un « art » au sens où nous comprenons l'art de la médecine ou l'art d'enseigner. L'art est le dépassement d'une technique par une responsabilité humaine. La technique cesse d'être un instrument aveugle, l'art la place dans un système de civilisation, la soumet à des critères de choix qui échappent à la quantification matérielle.

Il faut donc que naisse une déontologie de l'informatique sur l'éthique du traitement de l'information. Cette déontologie s'exprimera par une série de règles de bon comportement et par des réglementations légales strictes et précises. Les informaticiens sont appelés à sortir de l'univers scientifique ou technologique dans lequel ils s'isolent si volontiers car leur concours est, ici, indispensable. L'étude à poursuivre est, en effet, curieusement faite de la convergence de facteurs techniques nouveaux encore mal maîtrisés et de concepts moraux vieux comme l'humanité ; elle ne peut pas être réduite à un apport des sociologues et des juristes. Par ailleurs, c'est l'exercice de la profession des informaticiens qui est le plus directement concerné.

Codes de comportements et réglementations légales peuvent difficilement être définis par les gouvernements indépendamment les uns des autres car cette « écologie de l'esprit » aura des conséquences économiques considérables. Le pays qui s'interdirait l'interconnexion des banques de données pour protéger la liberté de ses citoyens perdrait, de ce fait, les bénéfices importants tirés par un concurrent plus laxiste de l'efficacité de son système global et simplifié de gestion ; la médecine préventive de masse serait facilitée par la généralisation du dossier médical ouvert, mais ne doit-on pas mettre en balance le déficit moral qu'entraînerait le déclin du secret médical ? Il faut donc parvenir à un certain degré de normalisations internationales en matière de déontologie de l'informatique, au minimum à la mise en commun de certaines études.

En conclusion, il faut insister sur les interférences entre les trois types de coopérations internationales que nous avons un peu arbitrairement distingués. L'effort conjugué des scientifiques de tous les pays pour faire naître une informatique théorique est nécessaire à la maîtrise de l'évolution de la technique, domaine dans lequel les échanges ont un caractère plus particulièrement industriel. L'avènement de l'informatique au niveau d'un art doté d'une déontologie et contrôlé, dans son exercice, par des dispositions législatives est intimement lié au phénomène de développement de l'instrument technique et à l'éclairage théorique qu'y apportera la science informatique. Bien involontairement, peut-être, les chercheurs et les techniciens sont placés devant leurs responsabilités sociales ; l'avenir de la recherche en informatique dépendra probablement du degré d'engagement de leur réponse.

(*) Directeur de l'IRIA, président du comité français pour l'IFIP 74.

Le meuble de bureau

Jusqu'à présent, les améliorations en matière de mobilier de bureau ont surtout porté sur l'esthétique — formes et couleurs, — l'utilisation de matériaux nouveaux — matières plastiques, agglomérés, — et la recherche d'un plus grand confort. Peut-être cherchera-t-on encore à innover dans ces domaines, mais aujourd'hui les fabricants de matériels de bureau étudient d'autres voies. En France, deux tendances se précisent.

La première consiste à analyser l'organisation globale du travail, plutôt que de se contenter de fournir simplement de nouveaux meubles ou de remplacer les anciens. Des spécialistes étudient avec l'utilisateur ses besoins, et *éventuellement, lui conseillent un meilleur aména*gement de ses locaux. A partir de là, il est plus facile au fabricant, aidé parfois d'un décorateur, de proposer le mobilier ou les systèmes de classement les plus fonctionnels.

La seconde tient compte de l'évolution ultérieure de l'entreprise et apporte une plus grande souplesse aux nouvelles installations grâce à un mobilier modulaire, *démontable et évolutif*.

LE mobilier de bureau se répartit entre meubles en bois (30 %) et meubles métalliques (70 %). On ne dispose de statistiques que sur les meubles métalliques. Depuis 1971, celles-ci regroupent non seulement les données concernant le mobilier industriel et commercial autre que de bois, mais aussi celles relatives aux systèmes d'organisation.

En 1973, le chiffre d'affaires hors taxes global de la profession a dépassé pour la première fois le milliard de francs (1 milliard et 114 millions de francs). Il est en augmentation de 15 % sur celui de l'année précédente (967 millions de francs). Cette progression est la plus forte de ces dernières années. Le tableau ci-dessous, donne l'évolution de 1970 à 1973. Sur cette période, la croissance totale a été de 38,5 %.

Evolution du C.A. hors taxes (en milliers de francs)

	1970	1971	1972	1973
Systèmes d'organisation	95 000	100 500	97 690	108 000
Mobilier	709 800	780 300	869 500	1 006 120
TOTAL ..	804 800	880 800 (+ 9,5 %)	967 190 (+ 9,8 %)	1 114 120 (+ 15 %)

Les systèmes d'organisation comprennent les dossiers suspendus, le matériel de planification, les articles de classement et de comptabilité. Leur chiffre d'affaires a seulement augmenté de 13,6 % de 1970 à 1973.

La rubrique mobilier regroupe non seulement l'équipement de bureau (bureaux, tables, classeurs, fichiers...), mais aussi le mobilier d'usine (vestiaires, armoires spéciales, établis...), les rayonnages métalliques, les cloisons et les meubles divers. Sa progression a été de 41,8 % en quatre ans, passant de 709 millions de francs en 1970 à 1 milliard 6 millions en 1973.

C.A. 1973 de la profession (en milliers de francs)

1.	Systèmes d'organisation	108 000
2.	Equipement de bureau	638 375
3.	Mobilier d'usine	92 584
4.	Rayonnages métalliques	157 200
5.	Cloisons, cloisonnettes	12 990
6.	Divers	112 971
	TOTAL	1 114 120

Le matériel de bureau proprement dit (rubriques 1 et 3) a représenté en 1973 738 millions de francs (66 % du chiffre d'affaires).

En Europe, la France arrive en tête pour ce qui est de la production nationale (648 millions de francs), devant l'Allemagne fédérale (398 millions), l'Italie (311 millions), les Pays-Bas, la Belgique et l'Espagne (1). Mais elle est devancée par l'Allemagne en ce qui concerne les exportations, et on ne peut qu'être pessimiste devant la balance commerciale de notre pays, constamment déficitaire depuis 1969, malgré la progression globale du chiffre d'affaires. Sur les échanges entre pays, les statistiques de la direction générale des douanes ne distinguent que deux rubriques : « Mobilier de bureau » et « autres meubles et parties de meubles ».

● Dans la première, les exportations équilibrent les importations, en raison de ventes importantes vers la zone franc et en dépit du fait que nos achats à la Communauté européenne soient deux fois plus élevés que nos ventes. En 1971, la France avait vendu essentiellement à la Belgique (17,7 %), à l'Allemagne fédérale (11,5 %), à la Suisse (7,9 %), aux Pays-Bas (6,5 %)... et à la zone franc (38,7 %). Ses principaux fournisseurs étaient l'Allemagne (48,3 %), l'Italie (17,9 %) et la Belgique (9,6 %).

● Dans la seconde, par contre, les importations sont deux fois plus élevées que les exportations. Le déficit est encore plus marqué dans les échanges de la France avec la Communauté européenne. Les importations atteignent le triple des exportations.

Ce manque de combativité des fabricants français face à une concurrence étrangère très vive — surtout de la part des constructeurs allemands, dont les méthodes de pénétration sont axées sur le bureau-paysage et l'organisation de bureau — est due, pour une grande part à la structure de la profession. En effet, 80 % des fabricants français sont de petites entreprises, de type familial, qui réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions de francs.

A cette parcellisation des entreprises s'ajoute un manque de spécialisation des fabricants (excepté les réalisateurs de systèmes d'organisation), qui accroît encore leurs difficultés de gestion. Trop souvent, ils mènent une politique commerciale au jour le jour et subissent le marché au lieu de tenter de le modeler, comme le font les grosses entreprises d'envergure européenne ou multinationale. Les fabricants français n'ont pas réussi à imposer une image de marque globale du produit français, alors que l'on cite souvent la qualité... et la lourdeur du mobilier allemand, que l'on évoque le « design » du bureau-paysage nordique, et que l'on s'extasie ou que l'on s'[illegible] devant le futurisme du mobilier italien.

CHRISTIANE GALUS.

(1) Chiffres 1972.

Travailler entre des cloisons... ou au milieu d'un paysage ?

LA distinction des divers types d'organisation de l'espace-bureau porte sur les cloisons séparatrices. Elles s'élèvent jusqu'au plafond et isolent complètement un local, c'est le bureau cloisonné classique. *Elles se dressent seulement à hauteur d'homme, sous forme de cloisonnettes, et on a donc un* bureau en espace ouvert, *ou bureau collectif. Elles disparaissent et l'on joue alors sur une disposition en principe harmonieuse des postes de travail sur de grandes surfaces : c'est le* bureau-paysage.

En France, d'après une enquête malheureusement partielle, le bureau cloisonné classique l'emporterait de loin (61 %).

Viendraient ensuite l'espace ouvert (32 %), avec cloisonnettes ou petites cellules, et le bureau-paysage (7 %), avec ou sans panneau-écran. On trouve davantage de bureaux-paysages dans les grandes entreprises que dans les petites

Le bureau-paysage, qui se développe aux Etats-Unis, dans les pays nordiques et outre-Rhin, se heurte dans notre pays à des obstacles psychologiques. Le tempérament français s'accommode peu de la vie en collectivité.

D'autre part, certaines normes et certains impératifs d'implantation ne sont pas toujours respectés. Un grand plateau paysager nécessite, pour être fonctionnel, une surface minimum de 600 m2 (soit 12 m2 par poste de travail, bien plus que la surface habituellement impartie dans les bureaux traditionnels), et exige des installations de climatisation, d'insonorisation et d'éclairage irréprochables. Si ces critères sont négligés, un local qui devrait être un havre de tranquillité et de fraîcheur, où s'établit une activité bien organisée, peut devenir un enfer de bruit, de chaleur et de promiscuité. Les réticences psychologiques des utilisateurs sont alors des réactions de défense devant un environnement éprouvant. Et que dire des bureaux en sous-sol, sans fenêtres possibles !

En outre, le chef d'entreprise français désire rentabiliser au maximum son mobilier de bureau (1). Aussi renâcle-t-il devant des installations, modernes certes, mais qui n'offriront peut-être pas les conséquences heureuses que l'on en attend, et dont le coût sera de toute façon plus élevé que celui des installations traditionnelles. Un poste de travail dans un bureau classique coûte de 1 100 à 3 000 F ; le même dans un bureau-paysage revient entre 1 800 et 3 500 F. S'il est modulaire, et donc évolutif, il peut atteindre 5 000 F. S'ajoute à cela le prix des équipements généraux (électricité, téléphone, chauffage, sécurité...), plus élevé que dans les installations traditionnelles, et qui atteint de 230 F à 350 F le mètre carré sans climatisation et de 430 F à 650 F avec climatisation.

C. G.

(1) La durée de vie du matériel atteint fréquemment quinze à vingt ans, la durée d'amortissement est de dix ans, et 80 % du marché global du meuble de bureau consiste à satisfaire les demandes de réassortiment et de complément d'installations anciennes

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

Les pouvoirs publics paraissent miser sur la lassitude de l'équipage du « France »

De notre correspondant

Le Havre. — Va-t-on vers l'épreuve de force dans l'affaire du *France* ? Alors que jeudi on pensait pouvoir éviter une crise dure, le climat s'est considérablement dégradé le vendredi 20 septembre avec l'affaire du « *bateau de la solidarité* ». Ce bateau, un chalutier du port, le *Saint-Joseph*, loué par les syndicats, était chargé de 5 tonnes de vivres frais, de tabac et de papier collectés par les syndicats. La Transat avait fait savoir dès jeudi qu'elle était prête à faire acheminer ces vivres à bord du *France* par ses soins. Mais les syndicats voulaient aller jusqu'au bout de leur mission et livrer eux-mêmes le produit de leur collecte.

Or, le Saint-Joseph n'a pu franchir le barrage des vedettes de la gendarmerie maritime. Mieux même, il a été *stoppé* à plusieurs centaines de mètres du paquebot et les syndicalistes ont dû se contenter d'haranguer quelques centaines de personnes qui s'étaient massées sur le terre-plein de la Barre pour suivre les événements. Les cris de « *Giscard affameur !* » furent repris en chœur par la foule.

Les marins du *France* ont finalement reçu ces 5 tonnes de vivres ; mais c'est la Transat qui en a assuré le transport dans le courant de l'après-midi.

Ainsi les autorités ont démontré en livrant du mazout et des vivres à l'équipage qu'elles n'entendaient nullement faire échec à la grève par le blocus. D'ailleurs la Transat a fait savoir vendredi que les marins disposaient à bord de plusieurs semaines de vivres et qu'au premier appel du commandant ou du médecin du paquebot elle était prête à assurer un ravitaillement normal.

Mais en stoppant le bateau de la solidarité les autorités ont empêché que les syndicats ne tirent le bénéfice de leur initiative et ont préservé le strict isolement dans lequel sont tenus les marins du *France*. Le gouvernement semble ainsi estimer que le navire n'est pas trop gênant là où il se trouve et que les jours se succédant les grévistes finiront bien par se lasser d'une situation qui peut leur apparaître jusqu'à présent sans issue.

Or un fait, folklorique pour les uns, révélateur pour les autres, a paru vendredi lui donner raison. Vers 17 heures, un garçon d'hôtel de vingt-trois ans, Christian Duchemin, qui se trouvait à bord parmi les grévistes, s'est jeté à la mer. Il a sauté d'un hublot situé 5 mètres environ au-dessus de l'eau, après avoir lancé à la mer ses bagages, protégés par une gaine de plastique. Recueilli par une des vedettes qui patrouillent autour du *France*, il a été débarqué au Havre à 18 heures et a expliqué les raisons de son geste : « *J'en avais assez d'être à bord, mais je n'étais pas malade. Alors ma demande de débarquement n'avait aucune chance d'être retenue. A bord les syndicats font traîner les choses, car ils ne veulent pas nous voir partir.* » En réponse, les syndicats ont immédiatement indiqué que chacun était libre de quitter le navire s'il en avait envie. Toutefois ils ont reconnu que pour ce faire les « déserteurs » devaient au préalable se faire inscrire sur une liste.

CLAUDE SOYER.

EN ITALIE AUSSI

Gênes (A.F.P.). — L'équipage du paquebot italien « Raffaello », qui doit être désarmé en 1975, a organisé, le mercredi 18 septembre, une assemblée générale sur le pont du navire, en présence de syndicalistes, des hommes politiques locaux et de nombreux marins de bateaux ancrés dans le port de Gênes, dont l'activité était suspendue en signe de solidarité.

Le déficit d'exploitation du navire n'a fait que s'aggraver depuis son lancement, en 1965, ce qui condamne son exploitation. Un autre transatlantique, le « Michelangelo », est lui aussi menacé. Finalement, c'est toute la flotte de passagers italienne qui est en crise.

Les syndicats demandent le maintien en activité du navire et veulent élaborer un plan de sauvetage de la flotte de passagers orienté vers une conversion des paquebots dans le secteur des croisières de masse.

● UN NOUVEAU PRESIDENT A L'IATA. — A l'issue de sa trentième assemblée générale, réunie pendant trois mois à *Montréal*, l'Association du transport aérien international (IATA) a élu pour un an à sa *présidence* M. Knut Hagrup, président de la Scandinavian Airlines System (SAS), qui succédera dans cette fonction à Sir Geoffrey Roberts, président d'Air New Zealand. Au cours de cette assemblée, l'IATA a décidé que désormais les compagnies de charter pourront, si elles le désirent, solliciter leur admission à l'association. — *(A.F.P.)*

District parisien

A L'ELYSÉE, M. MILHOUD A EXAMINÉ LES NOUVEAUX PROJETS POUR LES HALLES

A la demande de M. Robert Galley, *ministre de l'équipement, mais hors la présence du président de la République*, MM. Yves Milhoud (C.D.P.), président du Conseil de Paris, et Christian de La Malène (U.D.R.), rapporteur général du budget de la Ville, *ont été reçus* à l'Elysée, vendredi 20 septembre à 18 heures. Les esquisses, dossiers et maquettes des *projets* d'aménagement du carreau des anciennes Halles, préparés depuis la décision de M. Valéry Giscard d'Estaing d'y créer un espace vert, leur ont été présentées par MM. Galley et Michel Guy, secrétaire d'Etat à *la* culture.

A l'issue de cette visite, M. Milhoud a déclaré qu'elle correspondait « *au désir du gouvernement d'informer les élus de la capitale de l'état des travaux concernant l'évolution du problème des Halles.* »

Toutefois, le président du Conseil de Paris émet des *réserves* sur le projet et craint notamment que les propositions et projets « *ne présentent pas de liens suffisants avec le quartier environnant* ». Il juge indispensable *un* complément d'études.

Pour sa part, M. de La Malène a rappelé son hostilité à une « *procédure critiquable* » qui place la Ville de Paris devant le fait accompli. Il a précisé que les dessins vus à l'Elysée ne lui semblaient pas, dans l'ensemble, tenir compte des contraintes du caractère complexe de cette opération en grande partie souterraine.

On ne peut non plus préjuger, ont estimé MM. Milhoud et de La Malène, « *les dispositions qui seront prises par le vote de l'assemblée parisienne* ».

Languedoc

Des Catalans contestent le tracé de l'autoroute France-Espagne

« *Pour quelques arpents de rocailles* »

De notre envoyé spécial

Salses. — Le torchon brûle entre le ministre de l'équipement, M. R. Galley, et des Catalans des Pyrénées-Orientales et de l'Aude. Le tracé de l'autoroute, la B-9, dont la réalisation doit commencer prochainement, entre Narbonne et Perpignan, n'est pas du goût des riverains intéressés, ni de leurs élus, ni de tous ceux que préoccupe la protection de ce morceau de côte méditerranéenne. Et le ministre a eu récemment un mot malheureux. Après avoir survolé le 2 août la région concernée, il a déclaré à sa descente d'hélicoptère qu'il n'y avait pas lieu de se battre « pour quelques arpents de rocailles ».

Sans doute l'atmosphère n'était-elle pas propice ce jour-là aux vols aériens, car il est bien exact que les habitants de Salses (Pyrénées-Orientales), de Fitou et de Caves (Aude) ne se battent pas pour un tas de cailloux, mais pour d'authentiques pieds de vignes produisant un excellent corbières, le côte-de-Roussillon, et un muscat doux d'origine contrôlée, le risevaltes. Et, d'ailleurs, les vignerons ont eu la courtoisie malicieuse d'en faire porter quelques bouteilles au siège du ministère, ainsi qu'à l'Elysée. Si M. Valéry Giscard d'Estaing les a bien volontiers acceptées et fait remercier les donateurs, M. Galley a préféré donner des ordres pour faire refouler la délégation catalane.

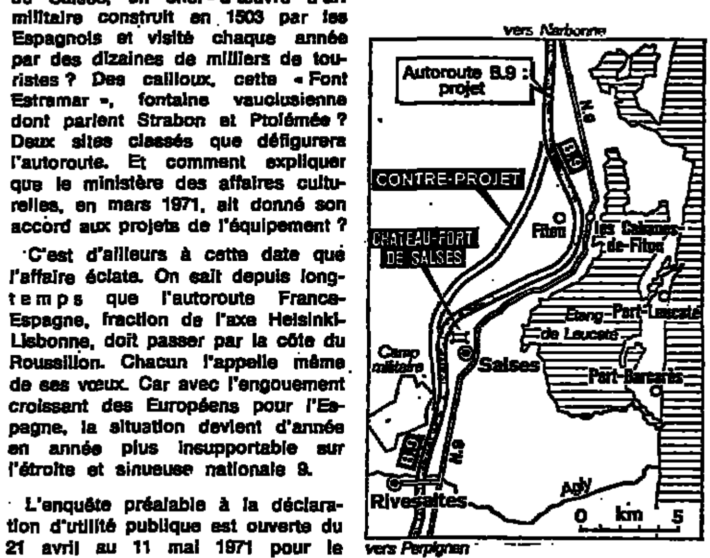
Des cailloux, ces ruines du fort de Salses, un chef-d'œuvre d'art militaire construit en 1503 par les Espagnols et visité chaque année par des dizaines de milliers de touristes ? Des cailloux, cette « Font Estramar », fontaine vauclusienne dont parlent Strabon et Ptolémée ? Deux sites classés que défigurera l'autoroute. Et comment expliquer que le ministère des affaires culturelles, en mars 1971, ait donné son accord aux projets de l'équipement ?

C'est d'ailleurs à cette date que l'affaire éclate. On sait depuis longtemps que l'autoroute France-Espagne, fraction de l'axe Helsinki-Lisbonne, doit passer par la côte du Roussillon. Chacun l'appelle même de ses vœux. Car avec l'engouement croissant des Européens pour l'Espagne, la situation devient d'année en année plus insupportable sur l'étroite et sinueuse nationale 9.

L'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique est ouverte du 21 avril au 11 mai 1971 pour le tronçon Espagne-Narbonne. Elle permet à chacun d'apprécier le tracé proposé par l'administration. De Fitou, au-delà de Salses, l'autoroute épouse sur une dizaine de kilomètres le contour de l'étang de Leucate, tracé déjà emprunté par la nationale 9 et la voie ferrée.

Au premier examen, cela paraît légitime : c'est le chemin traditionnel, depuis des millénaires, qui permet d'éviter les stériles monts des Corbières. Mais comme le fait remarquer aujourd'hui un conseiller général, le docteur Emile Parès, maire de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), « *la proposition des ingénieurs est banale, elle manque sinon de génie, du moins d'imagination* ». On va encore épaissir cette ceinture de bitume et d'acier qui sépare le pays du rivage. Pour Fitou, c'est même pire. Le village sera désormais coupé de son « satellite », Les Cabanes-de-Fitou, vers lequel il s'étend naturellement.

Salses aussi émet des objections, à l'unanimité de son conseil municipal présidé à l'époque par un certain M. Arthur Conte, qui n'est pas encore P.-D. G. de l'O.R.T.F.



Les résultats de l'enquête sont assez troublants pour que l'administration se donne un délai. De la frontière espagnole au nord de Perpignan, à Risevaltes, l'affaire est entendue. En revanche, pour le tronçon litigieux, de Risevaltes à Narbonne, une nouvelle enquête est ordonnée qui a eu lieu du 24 janvier au 23 février 1973. L'hostilité de Fitou est toujours aussi nette, celle de Salses moins marquée. C'est sans doute la raison pour laquelle le directeur des routes, venu spécialement de Paris en juin 1973, croit pouvoir passer outre à la petite grogne locale. La déclaration d'utilité publique est rendue officielle le 26 octobre 1973.

Pour l'administration l'affaire est classée. Pour le pays elle commence. Les journaux locaux interviennent. Une opinion publique jusque-là un peu absente se réveille. On regarde avec intérêt et avec attention le contre-projet proposé à l'origine par Fitou mais repris et amélioré par une association de défense dite « Roussillon-Paris » (1) qui fait appel à des techniciens privés pour chiffrer ses propositions. L'autoroute passerait plus à l'ouest sur les monts des Corbières. Un tracé séduisant sur le plan du tourisme et de l'environnement et moins cher que celui de l'administration (40 millions sur un total d'environ 100 millions de francs) parce que plus court.

Les élus vont marquer, le 6 juin 1974, leur mécontentement. Parce que le conseil général n'a pas été ès qualités consulté, ils disent tout uniment que « *cette manière de procéder peut être assimilée à une simple voie de fait* ». Ils estiment mauvais sur le plan technique le tracé proposé par l'administration, et qu'en particulier « *il serait aberrant d'envisager au droit de la « Font Estramar » la superposition d'une autoroute à fort débit au réseau existant et déjà resserré de la R.N. 9 et de la voie ferrée* ».

Voie de fait

Aussi, à l'unanimité, le conseil général refuse de prendre en considération le tracé officiel, dit clairement sa préférence pour le contre-projet et demande sa mise à l'étude sérieuse et immédiate par l'administration. Il termine en réfutant les arguments du préfet, qui laissait entrevoir un retard de dix-huit mois — soit de l'été 1977 à la fin de 1978 — dans l'ouverture de l'autoroute et un coût supplémentaire de 40 millions de francs.

Le voyage aérien de M. Galley, le 2 août, se voulait un geste d'apaisement, puisque le ministre annonçait que le Centre d'études techniques de l'équipement d'Aix-en-Provence était chargé d'entreprendre l'étude demandée sur le contre-projet. Mais son mot malheureux sur « *les arpents de rocailles* » en a ruiné les effets. Signe du mécontentement qui règne dans la région : le maire de Fitou, Mme Arlette Salamo, a démissionné avec ses douze conseillers.

PIERRE BRANCHE.

(1) Roussillon-Paris, 185, bd de la Gare, Paris (13e).

ENVIRONNEMENT

● POUR UN GRAND ENSEMBLE VERT A CHATENAY-MALABRY. — Les représentants de l'Association pour la sauvegarde des espaces verts et du cadre de vie de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) ont protesté, jeudi 12 septembre, contre « *la décision de la commune qui s'apprête à brader les abords de la Vallée-aux-Loups en y édifiant mille quatre cent cinquante logements* » (*le Monde* du 12 septembre). Ils estiment nécessaire, au contraire, de préserver un « *grand ensemble vert* », qui comprendrait le parc de Sceaux (180 hectares) et le parc départemental de la Vallée-aux-Loups (60 hectares), dont la surface pourrait être doublée, si on renonce à construire les logements.

● UN SECTEUR SAUVEGARDÉ A HONFLEUR. — Le cinquante et unième secteur sauvegardé, en France, a été créé à Honfleur (Calvados) par arrêté ministériel du 4 septembre (*Journal officiel* du 13 septembre). Il couvre 35 hectares environ autour du Vieux Bassin de l'ouest, de la Lieutenance et de l'église Sainte-Catherine. Honfleur est une des rares cités du dix-septième siècle qui n'ont pas souffert de la dernière guerre.

P. T. T.

M. LELONG : je n'ai jamais prétendu m'orienter vers une entreprise nationale.

Après l'article publié dans le Monde *du 19 septembre et intitulé « Les variations de M. Lelong », M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux P.T.T., nous a adressé la lettre suivante :*

Il est exact qu'entre le mois de juin et le mois d'août le gouvernement a hésité entre un fort autofinancement reposant sur les tarifs — qui aurait entraîné également une augmentation de la taxe téléphonique — et un recours plus important au marché financier, dont l'évolution était indécise. Mes déclarations, apparemment contradictoires, s'efforçaient d'informer l'opinion sur l'état de nos réflexions : comme le président de la République et le premier ministre, je crois à la vertu d'une information rigoureuse et continue.

En revanche, les déclarations qui me sont prêtées sur le statut des P.T.T. sont moins fondées. Je n'ai jamais prétendu m'orienter vers une entreprise nationale des P.T.T., bien que la chose soit techniquement possible. J'estime que les adaptations indispensables peuvent se réaliser sans modifier sensiblement la condition intrinsèque de l'entreprise, pourvu qu'une volonté politique s'attache à modifier plutôt le contenu que le contenant. Cette vue des choses concorde, me semble-t-il, avec les sentiments profonds des syndicats mais aussi de l'immense majorité des cadres des P.T.T.

Enfin, j'ai relevé une affirmation inexacte dans le compte rendu de la conférence de presse donnée le 17 septembre à la tour Maine-Montparnasse. On m'y fait dire que j'ai trouvé mon budget insuffisant. J'ai bon souvenir d'avoir indiqué, au contraire, que, certes, tout budget des P.T.T., si élevé soit-il, ne sera jamais à la mesure d'une demande pratiquement illimitée, mais que, par rapport aux possibilités physiques, abstraction faite de toute contrainte financière, le budget d'équipement de 1975 était au niveau maximum et qu'il avait été quasi totalement épargné par les mesures de compression. Les taux de progression que j'ai annoncés se passent d'ailleurs de commentaires.

[Nous confirmons qu'au cours de la conférence de presse qu'il a réunie le 17 septembre dernier, M. Lelong a notamment déclaré : « Ce budget est bien sûr insuffisant... Il représente un freinage, compte tenu de l'érosion monétaire. » — Al. F.]

LA VIE ÉCONOMIQUE

PRIX

LE COUT DE LA VIE A AUGMENTÉ EN AOUT DE 1,3 % AUX ETATS-UNIS mais de 0,1 % en Grande-Bretagne

Aux Etats-Unis, les prix de détail ont progressé de 1,3 % en août, les augmentations du prix de la viande, des vêtements, des services médicaux et des intérêts hypothécaires ayant été particulièrement fortes. La hausse du coût de la vie s'établit à 11,2 % depuis août 1973 ; mais les prix augmentent actuellement au rythme annuel de 15,6 % alors que les revenus nets des Américains ont diminué de 0,9 % en août et de 4,1 % en un an pour se retrouver au niveau de 1970 et que les prix de gros ont fait un bond de 3,9 % le mois dernier.

En revanche, en Grande-Bretagne le coût de la vie n'a augmenté que de 0,1 % en août, soit le plus faible taux mensuel de hausse depuis trois ans. En un an la hausse s'établit à 16,9 %, contre 17,1 % en juillet. Ce répit est dû, certes, à des facteurs exceptionnels : réduction de 10 % à 8 % du taux de T.V.A., allégement des impôts fonciers locaux, baisse de 4 % des prix alimentaires saisonniers.

ÉNERGIE

Le groupe des Douze a approuvé un plan de répartition du pétrole en cas de pénurie

Réunis à Bruxelles, les représentants du groupe des douze pays consommateurs de pétrole, qui avait été créé en février 1974 à Washington, ont approuvé, vendredi 20 septembre, un plan d'urgence de répartition en cas de pénurie. Ce texte devra toutefois être approuvé par les gouvernements ou les Parlements des pays signataires, dont la France ne fait pas partie.

Le même jour, à New-York, le ministre saoudien du pétrole, M. Yamani, a réaffirmé son désir de voir baisser les prix du brut. Dès que l'Arabie Saoudite aura complété sa prise de contrôle de l'ARAMCO, le prix du pétrole pourrait tomber en dessous des prix actuels, a-t-il indiqué, tout en précisant qu'en dépit de son désaccord sur ce point avec certains membres de l'OPEP l'Arabie Saoudite soutiendrait toujours cette organisation.

Cette déclaration de M. Yamani au sujet de l'évolution des prix va à l'encontre des propos tenus par M. Khène, secrétaire général de l'OPEP, qui, dans une interview accordée au quotidien libanais « El Bayrak », a laissé entendre que l'OPEP pourrait décider au cours de sa prochaine réunion en décembre une augmentation des prix de 12 %.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le groupe des Douze — les Neuf de la C.E.E. — moins la France — les Etats-Unis, le Japon et la Norvège — qui avait été créé à l'issue de la conférence des pays consommateurs de pétrole à Washington en février 1974, vient de terminer la première phase de ses travaux en approuvant un plan d'urgence de répartition du pétrole en cas de pénurie.

Ce plan d'urgence, conçu pour permettre aux pays consommateurs de mieux faire face à d'éventuelles nouvelles difficultés d'approvisionnement, prévoit le déclenchement quasi automatique d'un politique harmonisée d'économie, puis, dans l'hypothèse où la crise s'aggrave, de répartition du pétrole disponible. L'accord de principe auquel est parvenu le groupe doit encore être confirmé par les gouvernements et, pour certains pays participants, ratifié par les Parlements, avant de devenir opérationnel. On s'attend que la ratification du Parlement pose de sérieux problèmes en Norvège.

Les Douze souhaitent que le plan d'urgence fonctionne dans le cadre de l'O.C.D.E. Le conseil des ministres de l'organisation du château de la Muette devra décider, lors de sa session de novembre, s'il accepte qu'il en soit ainsi. On suivra alors avec intérêt l'attitude et les commentaires du représentant français. Il est explicitement entendu, en effet, que le groupe reste ouvert aux pays de l'O.C.D.E. qui n'en font pas encore partie mais souhaiteraient s'y rallier. Si l'on s'en tient aux dernières déclarations de M. Jacques Chirac, cette éventualité continue à être écartée par Paris.

Le plan d'urgence

Comment s'exercerait la solidarité des Douze en cas de crise ? Le groupe donnerait naissance, dans le sein de l'O.C.D.E., à une agence qui serait chargée de gérer le plan d'urgence.

Deux situations de crise sont prévues : l'une où les difficultés d'approvisionnement sont ressenties par l'ensemble des pays du groupe, l'autre où elles n'affectent qu'un nombre limité des membres du groupe.

En cas de pénurie généralisée, le plan d'urgence est déclenché lorsque les quantités de pétrole disponibles (production intérieure plus livraisons), à la disposition des pays du groupe, ont diminué de 7 %. Dans un premier stade, les pays signataires s'engagent alors à mettre en œuvre les mesures, par exemple de rationnement, permettant de parvenir à une réduction de 7 % de leur consommation. Si la diminution des quantités de pétrole disponibles atteint 12 %, les membres du groupe sont tenus de faire le nécessaire pour que leur consommation fléchisse de 10 %. Lorsque les disponibilités diminuent de plus de 7 %, le système d'allocation commence à jouer.

Au-delà de ces premiers 7 % — dont on considère qu'ils doivent être supportés grâce à une réduction de la consommation, — les pays disposant de davantage de pétrole sont obligés d'en livrer à ceux qui en possèdent moins. Les allocations à fournir ainsi sont établies sur la base des stocks obligatoires des pays participants. Les livraisons de solidarité doivent s'organiser en prenant en considération aussi bien le pétrole importé que le pétrole produit sur le territoire des pays du groupe.

Si la crise s'accentue au point que les stocks de pétrole diminuent de plus de 50 %, l'accord prévoit que de nouvelles dispositions plus contraignantes devront encore être arrêtées.

En cas de pénurie partielle, c'est-à-dire par exemple d'embargo affectant un ou plusieurs pays du groupe, le système est le suivant. Tant que les diminutions des quantités disponibles des pays affectés restent inférieures à 7 %, ce sont ces pays qui doivent faire face eux-mêmes à cette situation difficile, en réduisant leur consommation. En revanche, dès que leurs disponibilités se trouvent réduites de plus de 7 %, le plan d'urgence se déclenche et des allocations sont fournies par les autres membres du groupe, au prorata de la consommation de ces pays.

L'accord auquel les Douze sont parvenus prévoit la mise en place quasi automatique du plan d'urgence. Cependant, certaines précautions ont été prises qui permettent, par exemple, pour des raisons politiques, de le différer. Un vote est alors nécessaire, et la décision ne peut être prise que si la grande majorité des pays membres sont d'accord.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le projet de budget pour 1975

L'ACCROISSEMENT DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES PAR RAPPORT A LA LOI DE FINANCES PRÉCÉDENTE

Loi de finances :

1963	+ 10,68 %
1964	+ 8,81 %
1965	+ 6,85 %
1966	+ 6,59 %
1967	+ 11,08 %
1968	+ 9,26 %
1969	+ 16,10 %
1970	+ 6,33 %
1971	+ 8,43 %
1972	+ 9,21 %
1973	+ 10,99 %
1974*	+ 15,9 %
1975	+ 13,8 %

(*) Après le « collectif » de juillet.

LES CONCOURS DE L'ÉTAT AUX ENTREPRISES NATIONALES AUGMENTERONT DE 10 % (*)

(en millions de francs)

S.N.C.F. (1)	7 931	(+ 854)
R.A.T.P.	1 563	(+ 104)
Charbonnages (2)	1 627	(— 332)
E.D.F.	700	(+ 450)
G.D.F.	800	(+ 219)
Comp. nat. Rhône	150	(0)
Aéroport de Paris	230	(0)
Air France	220	(0)
Cie de navigation	194	(+ 88)
ERAP (3)	100	(— 50)
E.M.C. (4)	75	(— 65)
Renault	170	(— 80)
SNIAS - SNECMA	150	(0)
Divers	50	(+ 15)
Total	13 970	(+ 1295)

(*) Entre parenthèses, la différence par rapport à 1974, après que ce budget eut été rectifié par le « collectif » de juillet.

(1) Hors charges de retraits : 4 194 millions de francs (+ 72).
(2) Non compris la subvention allouée par l'Etat au régime minier de retraites pour la part applicable aux Charbonnages.
(3) Entreprise de recherches et d'activités pétrolières.
(4) Entreprise minière et chimique.

En 1975 LE POIDS DU BUDGET DANS LA PRODUCTION NATIONALE VA DIMINUER

Après avoir eu tendance à diminuer pendant les premières années de la Ve République la part des dépenses publiques dans la production nationale avait recommencé à augmenter en 1967.

Cette part, qui était descendue progressivement jusqu'à 22,1 % du produit intérieur escompté pour l'année budgétaire en 1966, était remontée à 24,52 % en 1969.

Depuis 1970, elle baisse de nouveau, les dépenses de l'Etat augmentant moins vite que la production nationale (telle qu'on peut l'évaluer à cette époque de l'année).

Voici les chiffres pour les cinq années 1971 à 1975 :

1971	20,75 %
1972	20,28 %
1973	20,09 %
1974*	19,91 %
1975	19,46 %

(*) Après le « collectif » de juillet.

● DE NOUVELLES FACILITES SONT ACCORDEES AUX P.M.E. connaissant des difficultés de trésorerie. — Dans un communiqué, le ministère de l'économie et des finances précise que la possibilité offerte par les comités départementaux aux entreprises connaissant de graves difficultés de trésorerie d'échelonner le paiement de leurs échéances fiscales est étendu aux sociétés s'acquittant de leurs impôts par la souscription d'obligations cautionnées.

Le relèvement des tranches de barème de l'impôt

POURQUOI 12 % ET NON 14 % ?

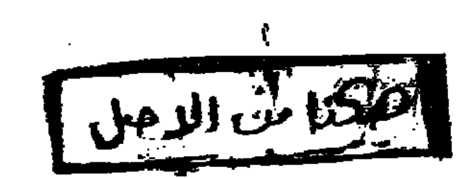
Les tranches du barème d'imposition des revenus ne seront relevées, on le sait, que de 12 % en 1975 alors que la hausse des prix va avoir dépassé 14 % en 1974. Le décalage entre ces deux chiffres permet, selon M. Fourcade, d'opérer, à pouvoir d'achat constant, une petite « *reprise* » fiscale sur les revenus. Cette reprise est destinée à modifier un peu la proportion entre la fiscalité directe et la fiscalité indirecte. Mais les plus petits revenus ne seront pas touchés, puisque la limite d'exonération a été relevée de 14 %.

Pourquoi avoir choisi ce chiffre de 12 %, alors que, selon les statistiques officielles, les salaires ouvriers vont avoir augmenté de 20 % cette année ? Parce que, fait remarquer M. Fourcade avec une pointe de malice visant apparemment M. Malterre (C.G.C.), « *on nous fait remarquer souvent que la moyenne de 20 % ne concerne pas tout le monde, mais que, en raison de la forte hausse du SMIC, les salaires des cadres augmentent sensiblement moins. Dès lors, on peut donc retenir un taux d'actualisation du barème moins élevé.* »

● LES CREDITS POUR LES RAPATRIES. — L'Association nationale des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer, qui lors de l'élection présidentielle avait demandé à ses adhérents de voter pour M. Giscard d'Estaing, déclare, dans un communiqué, qu'elle accueille « *avec circonspection* » la déclaration de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, selon laquelle la grille et les barèmes appliqués au calcul de la contribution nationale à l'indemnisation (loi du 15 juillet 1970) seront réajustés et certains crédits presque doublés. « *Nous attendons avec impatience,* ajoutent les dirigeants de l'ANFANOMA, *une initiative du premier ministre qui permettra certainement d'y voir plus clair dans les intentions du gouvernement sur la mise en application des promesses du président de la République.* »

HONORAIRES MÉDICAUX

● *Ouverture des négociations* entre les syndicats médicaux et les dirigeants des caisses d'assurance-maladie qui se sont réunis à Paris le 15 septembre pour examiner les revendications du corps médical. Celui-ci estime que les deux revalorisations des honoraires intervenues cette année (la cotisation en zone parisienne est passée de 22 F à 23 F en mai et à 25 F en septembre) sont insuffisantes. Les partenaires ont décidé de se retrouver fin octobre après que des experts leurs auront remis une étude chiffrée.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

Le rationnement des produits pétroliers n'est pas forcément pour demain

DÉCLARE M. FOURCADE

« La décision prise vendredi 20 septembre, à Bruxelles, de relever les prix agricoles de 5 % à partir du 1er octobre aura des conséquences sur l'évolution des prix de détail en France », a déclaré, ce même vendredi, M. Fourcade, qui était l'hôte à déjeuner de l'Association des journalistes économiques et financiers. « Mais ces conséquences seront faibles, de l'ordre de 0,5 %. L'objectif d'un glissement des prix de détail de 8 % de janvier à décembre 1975 n'est pas remis en cause. Simplement, la décélération de l'inflation que nous attendons dès maintenant sera un peu moins sensible que prévu. »

Interrogé sur la crise de l'énergie, M. Fourcade a également précisé que « le rationnement de l'énergie n'était pas forcément pour demain ».

Voici les principaux thèmes abordés par le ministre de l'économie et des finances :

● LE SYSTEME MONETAIRE. — A propos de la prochaine session du Fonds monétaire international, M. Fourcade a précisé qu'il avait l'intention d'intervenir sur plusieurs points. D'abord la reconstruction du système monétaire international, que « *nos prédécesseurs ont démoli sans le remplacer. Il faut empêcher que le désordre s'instaure et que cela ait — notamment par l'enchérissement du pétrole — des conséquences graves sur les pays sous-développés.* »

Il faut « *revenir rapidement à une organisation monétaire vraiment satisfaisante* », a ajouté le ministre. Puisque les D.T.S. (droits de tirage spéciaux sur le Fonds monétaire) existent, « *il faut les fortifier et en faire un instrument de règlement solide et important* ».

S'agissant de l'or des banques centrales, M. Fourcade compte demander aux Etats-Unis de s'associer à l'accord des Neuf — dit de Zeist — visant à faire de ce métal précieux « *une marchandise banale* ». Le récent prêt allemand à l'Italie gagé sur l'or a montré que le processus avançait de ce côté-ci de l'Atlantique. « *Il faut tirer les conséquences de Zeist, c'est-à-dire faire en sorte que les banques centrales aient toutes les possibilités d'acheter et de vendre de l'or. Ce sujet suscite d'ailleurs*, a ajouté le ministre en souriant, *un mouvement d'intérêt.* »

● RECYCLAGE DES CAPITAUX. — Répondant à une question qui lui était posée sur le fonds de 4 milliards de francs constitué pour consentir des prêts aux entreprises exportatrices, M. Fourcade a précisé : « *Pour financer une partie de ces 4 milliards de francs, nous avons commencé — en appliquant notre théorie sur le recyclage des capitaux — à trouver, pour amorcer la pompe, des prêts directs auprès des gouvernements des pays producteurs de pétrole. Ce que j'ai proposé pour l'Europe, en demandant à la Banque européenne d'investissements d'émettre des bons de caisse qui seraient placés directement auprès des Etats pétroliers, nous l'avons fait pour cette opération de 4 milliards de francs. Le crédit national est à l'heure actuelle alimenté par un prêt à long terme fait directement par un gouvernement de pays producteur de pétrole, ce qui permet des conditions de taux et de stabilité des capitaux très supérieures à celles qui entourent les emprunts revolving sur le marché des eurodollars. Et cette méthode contribue à la régularisation du marché des eurodollars.* »

● L'EMPRUNT COMMUNAUTAIRE. — « *Il est compréhensible que l'Allemagne manifeste de la méfiance vis-à-vis d'un emprunt communautaire et qu'elle préfère des prêts bilatéraux gagés sur l'or. Nos voisins allemands et néerlandais ont peur que la responsabilité éventuelle d'un remboursement pèse uniquement sur les pays à balance commerciale excédentaire. Aussi nos experts mettent-ils au point des formules qui permettront de donner un plafond aux garanties nationales que chacun aurait à supporter pour la solidarité éventuelle des pays de la Communauté dans le cadre d'un tel emprunt. Il pense que nous arriverons assez rapidement à trouver des formules qui rassureront les Allemands.* »

M. Fourcade a ajouté que nos voisins allemands craignaient qu'on n'utilise le produit d'un emprunt « *pour faire des bêtises pour les agriculteurs ou dans des opérations régionales dont ils ne veulent pas entendre parler* ».

● LE RATIONNEMENT DE L'ENERGIE. — M. Fourcade a confirmé que le rationnement était un moyen à employer pour rétablir l'équilibre de notre balance commerciale en freinant les importations de pétrole « *mais que ce rationnement n'était pas forcément pour demain* ».

D'autre part, les encouragements accordés aux entreprises pour les inciter à économiser l'énergie seront élargis. Mais M. Fourcade n'a pas précisé si ces nouveaux encouragements seraient fiscaux ou prendraient la forme de facilités de crédits.

● LA CROISSANCE DES REVENUS. — L'indexation des revenus salariaux sur l'évolution du coût de la vie a été catégoriquement écartée par le ministre, mais, a précisé M. Fourcade, « *le SMIC doit continuer à augmenter très vite* ».

● LES CONTRADICTIONS GOUVERNEMENTALES. — M. Fourcade a répondu à un journaliste qui lui faisait remarquer que son jugement sur la situation économique en France était en contradiction avec celui de M. Chirac : « *Nous traitons chacun de problèmes différents* » et, ajouta-t-il en riant, « *Nous pouvons ne pas avoir le même avis. Nous ne sommes pas au garde-à-vous. Je ne suis pas un porte-parole du gouvernement, mais un ministre responsable.* »

Inaugurant le vingt-cinquième SICOB dans l'après-midi, le ministre de l'économie et des finances, évoquant l'évolution de l'économie française, a enfin déclaré : « *Il ne faut pas tomber d'un excès d'optimisme dans un excès de pessimisme.* » Le gouvernement saura redresser l'économie nationale « *dans le cadre d'une économie libérale ouverte sur le monde* ».

(1) Il s'agit d'emprunts renouvelables automatiquement.

M. EDGAR FAURE PRÉCONISE UNE « INDEXATION MODÉRÉE » DE L'ÉPARGNE

Inaugurant, vendredi 20 septembre, la Foire internationale de Marseille, M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, a proposé que, à l'image de ce qui se passe aux Etats-Unis, s'engage en France « *un large débat d'opinion* » pouvant déboucher sur « *une sorte de* new deal *de lutte contre l'inflation* ».

« *L'inflation*, a-t-il expliqué, *est dangereuse pour toutes les organisations politiques, pour tous les systèmes économiques, pour toutes les sociétés. C'est pourquoi il est possible que les différents partis, les différentes écoles de pensée, les différents groupes, s'accordent une stratégie de défense avec une durée temporaire et des objectifs précis et limités.* »

M. Edgar Faure a longuement parlé du problème de l'épargne, estimant que la situation actuelle de spoliation des épargnants est scandaleuse et inacceptable. Il s'est déclaré favorable à une « *sorte d'indexation modérée et organisée* ».

« *Pourquoi*, a-t-il proposé, *le gouvernement ne mettrait-il pas à l'étude un système de contrats d'épargne qui seraient limités à la fois dans leurs montants (par exemple, 10 000 F ou 15 000 F) ou même dans la qualité des bénéficiaires ? De tels contrats pourraient comporter une clause d'immobilisation sur une certaine durée. Des mesures répondant à cette conception générale auraient le triple avantage d'introduire une certaine protection de l'épargne, d'amorcer une déflation des taux d'intérêt et d'opérer une ponction non contraignante sur les revenus disponibles tout en orientant les fonds ainsi collectés vers le financement d'investissements prioritaires.* »

Serait-ce casser l'expansion ?

(Suite de la première page.)

Il faut que leur renonciation à consommer reçoive effectivement la récompense ultérieure d'un pouvoir d'achat accru. L'unique procédé pour la leur garantir est, dans le désordre monétaire de notre époque, l'indexation de leurs prêts.

On objecte que la charge, en intérêt et capital, des emprunts indexés, serait excessive pour les entreprises et que celles-ci renonceraient donc à emprunter et à investir. Ce serait le cas en effet de celles qui opèrent actuellement des investissements dépourvus de productivité réelle, spéculant sur une vive hausse de leurs prix de vente futurs, dont elles attendent qu'elle allège le poids de leurs dettes. Tant mieux si celles-là s'abstiennent d'investir, car elles gaspillent des ressources qui pourraient être employées ailleurs plus efficacement. Pour les entreprises sérieuses, qui sont le plus grand nombre, un emprunt indexé sur le niveau général des prix, avec un taux d'intérêt de 3 à 4 %, serait bien préférable à un emprunt non indexé à 13 ou 14 %, dont la charge deviendrait insupportable si le mouvement de hausse des prix prendrait fin et même s'il ne faisait que se ralentir.

La situation actuelle est fondamentalement vicieuse, puisque si la valeur de la monnaie était enfin stabilisée, les conséquences seraient tragiques pour beaucoup d'entreprises, endettées à des taux d'intérêt très élevés, dont les emprunts sont inconvertibles. Elles seraient incapables d'honorer leurs engagements. C'est alors que notre économie serait « cassée ».

Pour éviter un tel drame, il serait insuffisant d'autoriser l'indexation des prêts. Une loi devrait la rendre obligatoire pour tous les prêts à plus d'un an, en faisant référence à un indice officiel des prix, unique, aussi général que possible et dont la validité serait indubitable. Les taux d'intérêt des emprunts postérieurs à la promulgation de cette loi seraient fixés librement. Ceux des prêts antérieurs devraient être réduits d'autorité à 4 % par la loi, leur valeur en capital étant désormais indexée. Conjointement les bilans des entreprises seraient réévalués chaque année (1).

Grâce au dispositif qui serait ainsi introduit dans notre système de crédit, les intérêts et les remboursements de capital auraient un pouvoir d'achat constant, aussi bien si l'inflation se poursuivait plus ou moins rapidement que si elle prenait fin. Alors ménages et entreprises décideraient de leurs consommations et de leurs investissements en se fondant non plus sur des spéculations hasardeuses, mais sur des calculs économiques vrais. Alors cesseraient les pressions que les débiteurs exercent en faveur de l'inflation. Alors pourrait s'ouvrir pour notre économie une ère véritablement nouvelle, d'équilibre et de croissance.

Objecter, comme on le fait, que l'indexation ruinerait la confiance dans la monnaie aurait pu être un argument valable autrefois. Il reste risible aujourd'hui, où la monnaie apparaît fondante à quiconque et où l'incapacité des gouvernants à maîtriser la hausse des prix est, depuis cinq ans, manifeste. Il est vain de se refuser à voir la réalité. Le changement en ce domaine, comme en d'autres, implique l'abandon d'idées devenues fausses et le rejet de préceptes surannés.

JEAN-MARCEL JEANNENEY.

(1) Cf J.-M. Jeanneney, *Plaidoyer pour une monnaie de compte française*. *Le Monde* du 19 février 1974.

SELON LA COMMISSION EUROPÉENNE

Le produit intérieur brut des Neuf augmenterait de 3,5 % en 1975 au lieu de 2,5 % cette année

Bruxelles (Communautés européennes). — « Pour autant qu'une politique économique adéquate soit menée dans toute la Communauté, il est permis d'espérer que les déséquilibres s'atténueront en 1975 et que les conditions de croissance des économies des Etats membres s'amélioreront progressivement. » Tel est le pronostic émis par la Commission européenne dans son rapport annuel sur « la situation économique de la Communauté », rapport qu'elle a transmis le 18 septembre au conseil des ministres. La Commission estime notamment que l'on peut « raisonnablement » s'attendre à une augmentation du produit intérieur brut de l'ordre de 3,5 % en 1975 contre 2,5 % en 1974 et 5 % en 1973.

L'activité économique aux Etats-Unis et au Japon devrait, en effet, dès l'automne, marquer une légère reprise. « *Au total*, précise toutefois la Commission, *les importations des pays industrialisés ne devraient, dans le meilleur des cas, accuser qu'un léger redressement à partir de la fin de 1974.* » L'expansion des exportations des Neuf devrait donc se poursuivre au rythme actuel. Le Royaume-Uni et l'Italie pourraient même profiter de la dépréciation de leur monnaie intervenue au cours des dernières années.

Cependant, le développement de la demande intérieure pourrait « *devenir un peu plus dynamique* » dans la plupart des Etats membres, surtout si le ralentissement escompté de la hausse des prix favorise les progrès en termes réels. Enfin, une légère décélération de la hausse des prix pourrait être enregistrée, mais « *les taux d'inflation resteront préoccupants* », d'autant plus que des disparités subsisteront à l'intérieur de la Communauté. Ce sont l'Allemagne fédérale et le Luxembourg qui connaîtront l'évolution la moins favorable des prix, alors qu'en Italie, en Irlande, au Royaume-Uni et au Danemark le taux de 10 % risque d'être largement dépassé.

Pour que ces prévisions encourageantes se réalisent, la Commission précise bien qu'une politique économique très stricte doit être menée dans l'ensemble de la Communauté, avec bien évidemment comme objectif numéro un la lutte contre l'inflation. Pour ce faire, la Commission recommande : le contrôle de la demande « *dans des limites compatibles avec l'évolution des capacités de production* » ; une rigueur budgétaire accrue — sauf en Allemagne, où il sera possible de maintenir une gestion budgétaire « modérément » expansionniste ; le maintien des restrictions monétaires ; la compatibilité des taux d'intérêt entre les Neuf ; l'encouragement de l'épargne ; la juste répartition des sacrifices.

La Commission revient, une nouvelle fois, à la charge en indiquant que l'action des Neuf pour couvrir leur déficit extérieur global serait plus efficace s'ils adoptaient une position commune, notamment en procédant à l'émission d'emprunts communautaires.

Pour ce qui est plus précisément de la France, la Commission estime que « *les tensions inflationnistes et la détérioration du compte extérieur constituent les problèmes essentiels de la politique économique à court terme* ». Elle préconise en conséquence une modération sensible des revendications en matière de revenus, une limite de l'accroissement des dépenses de l'Etat, une gestion prudente des collectivités locales et la poursuite de la politique d'encouragement de l'épargne privée.

Ces prévisions, relativement optimistes, notamment si l'on considère le pessimisme général, ont surpris les observateurs d'autant plus que la Commission débute son rapport par une analyse bien « noire » de l'économie communautaire en 1974 : accélération de la hausse des prix et des déséquilibres extérieurs, déficit de près de 20 milliards de dollars en 1974, balance des paiements courants de la Communauté, qui présentait un excédent de 1 milliard de dollars en 1973, tendance à la stabilisation de la production industrielle, retard des investissements d'infrastructure, accroissement des tensions sociales.

Les divergences, note la Commission, se sont par ailleurs accrues d'un pays à l'autre et entre les différents secteurs. « *Cette répartition inégale des ressources*, précise-t-elle, *détériore les possibilités de croissance pour la Communauté considérée dans son ensemble.* »

JOSÉ-ALAIN FRALON.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

A Marseille, Paris, Fos, Angoulême, des ouvriers ont manifesté pour s'opposer aux licenciements

Plusieurs manifestations ont eu lieu vendredi 20 septembre, à Paris et en province, sur le thème des garanties de l'emploi.

A Marseille, quelques centaines d'ouvriers de Titan-Coder, auxquels s'étaient joints des salariés menacés, eux aussi, de licenciement chez Lozai-Babcock, Onis et au C.N.R.S., ont manifesté, vers 15 heures, à proximité de l'entrée principale de la 50e Foire internationale qui était, ce jour-là, inaugurée.

Près de sept cents travailleurs, venus en car des usines Titan-Coder de Maubeuge, de Marseille, de Villefranche-sur-Saône et de Bordeaux, ont participé à un rassemblement à Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) avant de se rendre à Paris, sur l'esplanade des Invalides, pour accompagner la délégation qui devait être reçue à l'hôtel Matignon.

A Angoulême, mille deux cents personnes ont participé, vendredi, à une manifestation de soutien aux employés de l'usine La Prairie, de Soyaux (Charente), qui est occupée depuis le 3 septembre. Les grévistes s'opposent au licenciement de cent trente des deux cent cinquante salariés de l'entreprise, spécialisée dans la fabrication de tentes, de caravanes et de bateaux.

Aux postes de Fos, à Saint-Martin-de-Crau, plus d'une centaine d'ouvriers de l'usine La Dynamite ont manifesté dans les rues de la ville et occupé symboliquement pendant une heure la mairie. Les salariés, soutenus par la C.G.T., indique notre correspondant d'Arles, ont décidé de « *durcir leur action* » afin d'empêcher le licenciement de cent quatre-vingt-cinq travailleurs sur les deux cent quarante-cinq personnes que compte cette usine spécialisée dans la fabrication d'explosifs.

Les licenciements ou l'amorce de réduction d'effectifs sont à l'origine d'autres grèves, parfois avec occupation, à la manufacture Buda, à Toulon ; à la S.S.B. (société spécialisée dans la photocomposition), à Saint-Ouen ; à l'Institut de recherche et d'application de la formation en faveur des immigrés.

Quant aux mineurs de fer de Lorraine, qui ont participé, jeudi 19 septembre, à une grève de vingt-quatre heures, ils ont obtenu un rappel de 2 % et une augmentation, en septembre, des salaires de 2,3 %, soit au total, depuis le début de l'année, une majoration de 17,8 %, indique le patronat.

D'autres conflits se poursuivent dans certaines entreprises ou certains ateliers sur le thème du maintien du pouvoir d'achat, par exemple au service de réparation chez Peugeot, à Montbéliard, à la Société routière Colas, à Bourges, où le personnel occupe les locaux, à la Biscuterie alsacienne de Calais. Au service des eaux de la Ville de Paris, les employés C.G.T. ont annoncé une grève de quarante-huit à partir de lundi 23 septembre : des baisses de pression sont prévisibles, mais la sécurité sera assurée, précise le syndicat.

CORRESPONDANCE

Les incidents de Rochefort-sur-Mer

A la suite de l'article intitulé « La trêve se prolonge à Rochefort », publié dans nos éditions du 24 août, la chambre de commerce et d'industrie de Rochefort-sur-Mer et de Saintonge nous écrit pour apporter un certain nombre de précisions.

Seul le bureau du président de la chambre de commerce et d'industrie de Rochefort et de Saintonge (et non la totalité de l'hôtel consulaire, qui comporte dix-huit pièces) a servi provisoirement de P.C. aux dirigeants nationaux et locaux du CID-UNATI dans la journée du jeudi 22 août, d'environ 10 heures du matin jusque vers 20 heures.

Les autorités publiques se sont préoccupées de l'existence éventuelle de cocktails Molotov dans l'immeuble consulaire, puisqu'une perquisition a été effectuée par deux inspecteurs de police de Rochefort dans les locaux de l'hôtel consulaire ce jour-là vers 21 heures, en présence du président de la chambre de commerce et d'industrie. Cette perquisition s'est révélée négative et n'a permis notamment de ne trouver aucun cocktail Molotov à l'intérieur de la chambre.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

La baisse des taux d'intérêt

UN ESPOIR BIEN TÉNU

La tension extrême des taux d'intérêt qui affecte les marchés financiers internationaux depuis des mois va-t-elle prendre fin ? Certains le croient, se fondant sur de nombreux indices qui apparaissent çà et là. Aux Etats-Unis, les taux des bons du Trésor ont récemment fléchi, tandis que ceux des eurodollars ont diminué de presque deux points depuis deux mois. Aux Pays-Bas, le taux d'escompte a été abaissé et le loyer de l'argent au jour le jour est tombé à 5 %. En Allemagne, les conditions des banques ont subi une légère réduction et en Grande-Bretagne la Banque centrale vient de diminuer légèrement son taux officiel. En France même, des rumeurs courent sur une baisse des taux d'émission des obligations. Est-ce le prélude à un reflux profond et durable ? Il est incontestable que dans bien des pays les autorités monétaires, estimant que l'utilisation des restrictions de crédit dans la lutte contre l'inflation ont trouvé leurs limites et redoutant une multiplication de « sinistres », semblent disposées à desserrer quelque peu l'étau. C'est apparemment le nouveau cours qui règne aux Etats-Unis et qui apporte à Wall Street un timide espoir nourri par des déclarations optimistes : M. Simon, secrétaire au Trésor, estime que « ce serait une bonne chose » de voir le taux de base revenir de 12 % à 10 % d'ici la fin de l'année, tandis que M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan, estime la chose possible. Mais l'on voit mal M. Arthur Burns, président de la Réserve fédérale, seul à essayer de contenir une inflation qui se traduit par une hausse des prix de gros de 7,6 % en deux mois, lâcher largement du lest. M. Fourcade, se référant aux entretiens qu'il a eus récemment avec le même M. Burns, se montre sceptique sur l'ampleur de la détente. Au reste, la baisse des taux des bons du Trésor américain n'est-elle pas due en partie aux souscriptions des pétroliers arabes, qui ont placé 7 milliards de dollars en huit mois aux Etats-Unis ? Pour l'instant, les banques commerciales d'outre-Atlantique se refusent encore à réduire leur taux de base, fixé depuis le début de l'été au niveau record de 12 %. Un changement d'attitude de leur part serait riche d'indications...

En Allemagne, M. Schmidt, partisan de l'argent « rare et cher », se montre fort réticent en matière d'assouplissement des restrictions appliquées depuis le début de 1973. En France, les autorités monétaires vont reconduire, et sans doute durcir, les normes d'encadrement du crédit fixées à 13 % jusqu'à fin septembre, le loyer de l'argent au jour étant maintenu par l'Institut d'émission au-dessus de 13 %. L'on peut contester le cumul de l'encadrement quantitatif et d'un taux élevé, mais ce dernier joue un rôle dissuasif et concourt au redressement du franc en attirant les capitaux internationaux. De son côté, M. Fourcade a rappelé ses déclarations de juin dernier, suivant lesquelles deux conditions devaient être réunies pour permettre une baisse des taux : une détente à l'échelle mondiale et en ralentissement de l'inflation en France. Si la première condition semble acquise, la seconde ne l'est pas encore.

Quant aux émissions d'obligations, après avoir été très fortement ralenties depuis mai, indéniablement l'on enregistre une reprise. Il est exact qu'une légère détente se manifeste, du moins sur les taux du marché secondaire (en Bourse), mais cela semble dû à des causes techniques : le calendrier d'ici la fin de l'année semble moins rempli que prévu — 9 milliards de francs au lieu de 12 milliards de francs — et les investisseurs institutionnels, compagnies d'assurances et caisses de retraite, doivent tout de même placer leurs disponibilités. Tout au plus peut-on ajouter que les taux records de 11,40 % et 12 % atteints en juin semblent plafonner et que les prêteurs, tablant sur une baisse éventuelle après la fin de l'année, reprennent les souscriptions, mais avec un intérêt inégal : si l'emprunt traditionnel du Crédit foncier, ou celui de Cofiroute avec garantie de l'Etat, se sont placés très aisément, celui de la Solmer s'écoule moins facilement, même à 12 %. Les temps sont durs...

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Nouvelle baisse du cuivre — Reprise du sucre

MÉTAUX. — *Déprimés en début de semaine, les cours du cuivre ont, par la suite, effacé partiellement leurs replis initiaux. Ce regain d'intérêt a résulté de la décision prise par le raffineur japonais Mitsui de réduire sensiblement ses réexportations. L'impact de cette information a été d'autant plus grand que, depuis plusieurs semaines, les offres de métal nippon pesaient fortement sur le marché. Outre les baisses de prix consenties par certains producteurs australiens, américains, japonais et canadiens, d'autres informations sont venues néanmoins enrayer le mouvement de reprise. Selon certaines estimations, la production mexicaine de métal rouge triplerait d'ici 1978. D'autre part, des analystes estiment que les excédents de cuivre mondial pourraient atteindre 500 000 tonnes en 1974 et 1 million de tonnes l'an prochain.*

A l'inverse des cours des autres métaux, les prix de l'étain sont résistants, voire soutenus. Cette tendance a été entretenue par l'annonce d'une diminution de la production mondiale. En effet, selon le Conseil international de l'étain, la production annuelle est retombée, à fin avril, de 195 000 t/m (fin avril 1973) à 178 000 t/m. Dans le même temps, la consommation est passée de 195 000 tonnes à 213 000 tonnes.

DENRÉES. — *En dépit d'une légère hésitation, les cours du sucre terminent en hausse sur les différents marchés internationaux. Malgré l'approche de la nouvelle récolte de betteraves qui entraînera l'arrivée rapide de disponible, les spéculateurs demeurent confiants. En effet, en France, une récente estimation donnait un rendement de 6 733 kilos de sucre à l'hectare contre 7 323 l'an dernier. En Angleterre, la campagne s'annonce très décevante et, en Allemagne, le poids d'une betterave est tombé de 738 grammes à 712 grammes, la teneur en sucre de 122,8 grammes à 109 grammes pour un rendement industriel de 15,3 % contre 16,2 %. D'autre part, les perspectives favorables de la récolte de canne à sucre sont contrebalancées par les dégâts causés en Louisiane par l'ouragan Carmen qui, estiment les milieux professionnels, entraîneront une perte de production de 10 % environ. Le fait que toutes les offres sont immédiatement absorbées à des prix élevés renforce l'optimisme des spéculateurs.*

Les prix du cacao se sont établis en léger fléchissement. Ce mouvement est à rapprocher de perspectives d'une récolte favorable en Afrique et de l'annonce d'une diminution de 13,45 % des broyages hollandais en août. Néanmoins, les spécialistes du département américain de l'agriculture estiment que les cours devraient se maintenir à un niveau favorable. Ils fondent leur jugement sur la situation actuelle des stocks mondiaux qui permettraient de répondre pour deux mois seulement à la demande.

Cours des principaux marchés du 20 septembre 1974

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 601 (605), à trois mois 618 (625) ; étain comptant 5 050 (3 925), à trois mois 3 420 (3 455) ; plomb 234 (230) ; zinc 378 (382). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 60,50 (62,70) ; aluminium (lingots) 39 (36) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 111 (113,67) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 278-283 (280-285). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 137 3/8 (1 175 1/8).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton oct. 47,45 (48,30), déc. 47,90 (48,59) ; laine suint oct. 153 (168), déc. 160 (170). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) oct. 185 (inch.) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C 197,25 (198). — Anvers (type Australie, en francs belges par kilo) : laine sept. 153 (150). — Roubaix (en francs par kilo) : laine oct. 18,90 (19,70). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 520 (505).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. oct. 27-28,50 (28-29). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 147-148 (137,50-138,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao déc. 79,10 (78), mars 68,60 (71,35) ; sucre disp. 33,25 (31,50), oct. 36,12 (32,25). — Londres (en livres par tonne) : sucre oct. 363,50 (338,50), déc. 338,75 (316,60) ; café nov. 449 (438), janvier 438 (432), cacao déc. 729 (748), mars 669 (692). — Paris (en francs par quintal) : cacao déc. 857 1/2 (889 1/2), mars 817 (849) ; café nov. 544 (540), janvier 548 (541) ; sucre (en francs par tonne) nov. 4 175 (3 900), déc. 4 150 (3 940).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé déc. 448 (446 1/2), mars 460 (458) ; maïs déc. 342 (357), mars 350 1/2 (365).

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

LÉGER EFFRITEMENT DU DOLLAR
Bonne tenue du franc

Léger effritement du DOLLAR, progrès du FRANC et du YEN, faiblesse persistante du DEUTSCHEMARK : tels ont été les faits marquants d'une semaine un peu plus animée que les précédentes.

Le DOLLAR a donc légèrement fléchi. Certes, son recul est si faible qu'il serait pour le moins hasardeux de parler de retournement de tendance, mais le phénomène mérite quand même que l'on s'y arrête. Il n'est pas douteux que le dénouement d'opérations largement bénéficiaires a pesé sur la devise américaine, de même que l'annonce de la brutale détérioration de la balance des paiements américaine pendant le deuxième trimestre. Toutefois il faut sans doute voir dans ce mouvement un effet de la baisse des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis, baisse qui s'explique aisément par l'affaire de capitaux « errants » outre-Atlantique. Le recul des taux à court terme, également perceptible dans certains pays d'Europe — ce qui explique la grande résistance du DOLLAR, — va-t-il s'étendre au moyen et au long terme ? C'est bien évidemment la question que se posent les milieux financiers, qui l'espèrent sans trop y croire.

En France, en tout cas, les taux restent élevés et contribuent à soutenir le cours du FRANC, également stimulé par les emprunts effectués par les entreprises sur le marché international des capitaux. Autre devise en hausse : le YEN, qui a sensiblement progressé à l'annonce du prêt de 1 milliard de dollars consenti au Japon par l'Arabie Saoudite. Le cours de la devise nippone, qui était de 302 yens pour 1 dollar le 13 septembre, est ainsi revenu à 298,40 yens le 20 septembre.

Le DEUTSCHEMARK, en revanche, est resté faible, et la Bundesbank a dû de nouveau intervenir jeudi dans le cadre de l'accord intracommunautaire, appelé « serpent européen », en vendant des COURONNES NORVÉGIENNES. Depuis plusieurs semaines, la Bundesbank multiplie ce type d'interventions. On en connaît maintenant le montant. Dans son dernier rapport mensuel, l'institut d'émission allemand révèle, en effet, que, pendant les mois de juillet et d'août, il a dû céder quelque 700 millions de DEUTSCHEMARKS en devises dans le même temps où les banques centrales des pays liés par l'accord européen achetaient quelque 1,3 milliard de DEUTSCHEMARKS. C'est beaucoup, et l'on peut, dans ces conditions, s'interroger sur la survie du « serpent ». Mais la Bundesbank ne s'est pas contentée d'intervenir au sein dudit « serpent », elle a également cédé, pendant cette même période, plus de 1 milliard de dollars pour freiner la hausse de la devise américaine, et ce en plein accord avec la Federal Reserve Bank de New-York, qui, de son côté, a acheté des DEUTSCHEMARKS.

L'importance de ce chiffre a surpris les spécialistes. Les banques centrales, à l'évidence, contrôlent totalement le marché. Mais peut-on encore parler de « changes flottants » ?

La baisse de l'or s'est accentuée. A Londres, le cours de l'once de métal précieux est tombé mercredi à 144 dollars. A la veille du week-end, il s'est redressé jusqu'à 146 dollars, soit un prix très inférieur à celui du vendredi précédent (153 dollars).

Les raisons de cette baisse rapide — l'once d'or valait encore 157 dollars le 6 septembre — ne sont pas très claires. Dans les milieux spécialisés, on l'attribue tout à la fois aux ventes de spéculateurs en mal de liquidités et aux avis défavorables en provenance des Etats-Unis. Certains la rapprochent également du vif recul des métaux non ferreux.

Dans la revue des changes publiée dans « le Monde » daté 15-16 septembre, nous avons fait allusion aux difficultés d'une banque américaine : l'American Bank and Trust. Précisons qu'il s'agit d'une petite banque américaine de Caroline du Sud.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S	Franc français	Franc suisse
Londres ...	6,2732	1,5318	6,1598		2,3140	11,0950	6,9362
	6,2883	1,5327	6,1679		2,3153	11,1500	6,9644
New-York ...	36,8867	0,1510	37,5657	2,3140		20,8550	33,3611
	36,8188	0,1510	37,5375	2,3153		20,7641	33,2446
Paris	176,90	7,2430	150,15	11,0950	4,7950		160
	177,30	7,2750	150,28	11,1500	4,8160		160,10
Zurich	110,5680	4,5279	112,6033	6,9362	2,9975	62,5000	
	110,7511	4,5438	112,9129	6,9644	3,0080	62,4414	
Francfort ..	98,1925	4,0211		6,1598	2,6620	55,5092	88,3073
	98,0854	4,0241		6,1679	2,6640	55,3097	88,5638

MARCHÉ MONÉTAIRE

Légère tension

Une légère tension a été enregistrée, cette semaine, sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour est passé de 13 3/8 % à 13 5/8 %. Ce relèvement d'un quart de point est apparu assez faible, alors que la période de réserves obligatoires prenait fin le vendredi 20 septembre, les ajustements effectués étant habituellement générateurs d'un certain resserrement. Il est vrai que la Banque de France procédait à son adjudication mensuelle destinée à alimenter le marché. A cette occasion, les banquiers, spécialistes et intermédiaires, se demandaient si l'institut d'émission n'allait pas réduire les montants adjugés, estimant qu'il s'était montré trop généreux le mois précédent : les deux dernières semaines, il avait dû se porter emprunteur pour « éponger » les disponibilités plus abondantes et freiner la baisse des taux. Or, aucune réduction n'a été relevée, l'adjudication ayant atteint approximativement le même chiffre, environ 44 milliards de francs, avec les mêmes taux, soit 11 3/4 % pour les effets de première catégorie et 13 3/8 % pour les effets de deuxième catégorie.

A l'évidence, la Banque de France entend ainsi limiter la hausse des taux, au moment où ils semblent se détendre légèrement partout dans le monde, tout en fixant un plancher à la baisse, soit 13 3/8 % pour l'instant. Ce comportement s'inscrit dans une politique d'encadrement du crédit toujours restrictive, aucun signe d'assouplissement n'étant perceptible ni prévisible à court terme.

F. R.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 13/9	COURS 20/9
Or fin (kilo en barre)	24375	23300
— (kilo en lingot)	24400	23550
Pièce française (20 fr.)	265 10	268 20
Pièce française (10 fr.)	202 80	198
Pièce suisse (20 fr.)	259 40	249 70
Union latine (20 fr.)	258	243
• Pièce tunisienne (20 fr.)	192	185 50
Souverain	259 10	245 80
• Souverain Elizabeth II	276 50	265
• Demi-souverain	192 50	192 ..
Pièce de 20 dollars	1336	1334
— 10 dollars	785	743
— 5 dollars	452	455 50
— 50 pesos	1012	987 50
— 20 marks	298	291
— 10 florins	229 90	222
— 5 roubles	185	185

Bourses étrangères

LONDRES

Au plus bas depuis seize ans

Nouvelle semaine noire pour la Bourse de Londres, où l'indice des valeurs industrielles retombe au-dessous de 200 pour la deuxième fois depuis 1958. Les craintes de faillites ont été ravivées par la demande d'aide adressée au gouvernement par la société d'électronique Ferranti et par la fermeture d'une firme de courtiers.

L'inflation est restée à l'ordre du jour, avec le relèvement massif du prix du charbon et la nouvelle hausse des prix du pétrole. Enfin, les incertitudes politiques ont pesé de tout leur poids à l'approche des élections générales, un sondage d'opinion donnant une avance sensible aux travaillistes.

Les industrielles (British Leyland), les pétroles et les banques ont à nouveau fléchi. Les mines d'or ont été éprouvées par la baisse du métal, les ventes américaines, européennes et sud-africaines les faisant retomber au niveau de février dernier.

Seuls les fonds d'Etat ont fait exception, grâce à la baisse des taux concrétisée, en fin de semaine, par la diminution du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre.

Indices du « Financial Times » : industrielles, 198 contre 213,7 ; fonds d'Etat, 56,77 contre 56,38 ; mines d'or, 282,6 contre 313.

	Cours 13 sept.	Cours 20 sept.
Bowater	102	101
Brit. Petroleum	316	280
Charter	91	86
Courtaulds	86	78
De Beers	173	169
Free St. Geduld	19 7/8	19 3/8
Gt. Univ. Stores	104	104
Imp. Chemical	177	166
Shell	182	157
Vickers	88	81
War Loan	23 7/8	24 5/8

ALLEMAGNE

Amélioration

La semaine a très mal commencé, les cours tombant lundi au plus bas niveau depuis sept ans. Puis, la reprise de Wall Street aidant, les cours se sont redressés, progressant finalement de 1 % d'une semaine à l'autre. Les opérateurs tablent, d'autre part, sur une détente mondiale des taux d'intérêt et sur un léger desserrement des contraintes pesant sur le crédit. Enfin, on a relevé de nombreux achats émanant des investisseurs institutionnels.

Indice de la Commerzbank : 539,3 (contre 531,1 le 13 septembre).

	Cours 13 sept.	Cours 20 sept.
A.E.G.	78	78
Badische Anilin	122,60	124,50
Bayer	110,50	110,70
Hoechst	102,50	114,50
Commerzbank	146,70	149
Mannesman	170	178,30
Siemens	195,10	193,20
Volkswagen	84,50	85,50

SUISSE

Mieux disposé

Affaiblies en début de semaine, les valeurs helvétiques se sont progressivement raffermies, surtout en fin de période, par sympathie avec Wall Street. Certaines d'entre elles s'inscrivent même en progrès d'un vendredi à l'autre (U.B.S., Nestlé).

	Cours 13 sept.	Cours 20 sept.
Brown-Boveri	925	980
Ciba-Geigy	1 185	1 175
Hoffm.-Laroche	63 000	68 000
Nestlé	2 218	2 250
Sulzer	2 613	2 560
U. B. suisse	2 338	2 400

NEW-YORK

Vive reprise

Une vive reprise a été enregistrée cette semaine à Wall Street, où l'indice Dow Jones, qui avait perdu 50 points la semaine dernière, en a regagné plus de 42 en quatre séances de hausse et s'établissait à 670,76 contre 627,19. A l'origine de ce redressement, on retrouve toujours et encore l'espoir d'un assouplissement de la politique restrictive en matière de crédit menée par la Réserve fédérale. Cet espoir a été nourri par la baisse des taux d'intérêt à court terme, qui pourrait être suivie par celle du taux de base des banques (« prime rate »). Celle-ci était plus ou moins attendue vendredi : elle n'a pas eu lieu, ce qui a déçu le marché et entraîné en fin de semaine des prises de bénéfices assez bien absorbées. Ajoutons que l'annonce d'une hausse de 1,3 % des prix de détail en août a pesé sur la tendance.

M. Burns, président de la Réserve fédérale, a néanmoins admis, à la veille du week-end, que les taux d'intérêt avaient atteint leur plafond, tout en laissant entendre qu'ils ne baisseraient que très lentement. C'est la première fois qu'un responsable américain reconnaît que la politique de l'argent cher menée aux Etats-Unis depuis le début de l'année a atteint les limites du supportable et qu'il convient de commencer à prudemment desserrer les freins.

Tous les compartiments ont progressé, que ce soit les ordinateurs (I.B.M.), les produits chimiques (Du Pont), les électriques (General Electric) ou les pharmaceutiques (Merck). Le volume des échanges s'est nettement gonflé, avec 77,11 millions de titres échangés contre 67,95 millions.

Indices Dow Jones : transports, 137,61 (contre 127,21) ; services publics, 63,52 (contre 57,93).

	Cours 13 sept.	Cours 20 sept.
Alcoa	40 1/2	44 3/4
A.T.T.	40 1/2	42
Boeing	16 1/2	18 1/4
Chase Man. Bank	30 1/4	32 3/4
Du Pont de Nem.	108 1/4	119 1/4
Eastman-Kodak	70 3/4	75 1/8
Exxon	64 1/8	65 1/4
Ford	37 5/8	40
General Electric	30 1/8	38
General Foods	16 1/4	17
General Motors	36 1/4	40
Goodyear	13 3/4	14 3/4
I.B.M.	152	171 1/2
I.T.T.	15 7/8	16 1/2
Kennecott	26 1/8	28 3/4
Mobil Oil	35 1/8	35 1/8
Pfizer	23 3/8	27 1/8
Schlumberger	79	87 5/8
Texaco	22	22 3/8
U.A.L. Inc.	15 1/8	16 5/8
Union Carbide	35 7/8	39 3/8
U.S. Steel	41 3/8	43 1/2
Westinghouse	8 3/8	10 3/8
Woolworth	10 3/4	11 5/8

TOKYO

Forte avance

Dans un marché très actif, la Bourse de Tokyo s'est vivement raffermie sur les indications de Wall Street, les sociétés d'investissement procédant à d'importants achats. L'indice Dow Jones est passé de 3 995 à 4 048.

	Cours 6 sept. / Cours 13 sept.	Cours 13 sept. / Cours 20 sept.
Fuji Bank	327	335
Honda Motors	481	469
Matsushita Electric	409	403
Mitsubishi Heavy	140	138
Sony Corp.	1 810	1 760
Toyota Motors	470	465

BRUXELLES

Reprise

La forte reprise de Wall Street a réagi sur la tenue du marché de Bruxelles, où les valeurs belges ont sensiblement remonté, notamment Petrofina, fort malmenée en début de semaine.

	Cours 13 sept.	Cours 20 sept.
Arbed	3 980	4 590
Astur. des mines	2 360	2 375
Cock. Ougree	1 252	1 316
Electrobel	5 000	5 050
Lambert	1 620	1 760
Petrofina	3 260	3 340
Gevaert	1 118	1 116
Société générale	2 250	2 420
Union minière	1 092	1 190

MILAN

Heurté

Les très fortes baisses enregistrées mardi, mercredi et jeudi — la cote atteignant des minima « historiques » — ont été partiellement compensées en fin de semaine, en liaison avec la hausse de Wall Street.

	Cours 13 sept.	Cours 20 sept.
Fiat	1 048	1 039
Finsider	316	329
La Rinascente	111,50	114,75
Montedison	794	771,50
Olivetti	1 046	1 112
Pirelli	810	800
S.N.I.A. Viscosa	1 655	1 599

AMSTERDAM

Progrès

	Cours 13 sept.	Cours 20 sept.
A.K.Z.O.	49,90	54,70
H.V.A.	56,20	53,90
K.L.M.	40	42,20
Philips	23,30	25,30
Robeco	248,20	246,50
Royal Dutch	70,60	69,50*
Unilever	75,20	78

(*) Ex-coupon.



LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'emprunt 4 1/2 % 1973 a poursuivi son mouvement de baisse. La nervosité qui règne actuellement sur le marché de l'or a provoqué des fluctuations assez amples sur ce fonds d'État qui, par ailleurs, a fait l'objet de dégagements importants. Vendredi soir le prochain prix de reprise de l'Emprunt 4 1/2 % 1973 se situait à 689,71 F, alors que 63 Bourses, sur les 100 prises en considération pour établir ce calcul, étaient écoulées.

	20 sept.	Diff.
4 1/2 % 1973	455	— 19,50
4 1/4 % 1963	95	inchangé
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	81,10	+ 0,10
5 1/2 % 1965	93,50	— 1,50
6 % 1966	91,90	+ 0,10
6 % 1967	89,75	+ 0,10
7 % 1973	90,30	— 1,20
E.N.E. 3 %	944,10	— 32,90
Charbonnages 3 %.	95,20	+ 0,70

Aux indexées, on a surtout remarqué le recul des *obligations indemnitaires 3 % C.N.E.*

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Des pertes très sévères ont été enregistrées sur le compartiment des banques où certaines valeurs telles que *Prétabail* (— 18 %), *Locabail* (— 18 %), *U.C.B.* (— 24 %) ont été très éprouvées.

Le comité d'entreprise de la *B.C.T.* a été consulté sur un projet tendant à la fermeture de treize bureaux et au licenciement d'une fraction du personnel. Cette décision serait prise en raison de l'incidence très défavorable des restrictions de crédit qui ont réduit considérablement le montant des prêts à moyen terme et long terme accordés aux acquéreurs de logements.

En vue d'élargir les possibilités d'action des deux groupes, la *Cie Financière de Suez* et *Morgan Grenfell Holdings Ltd.* ont conclu un important accord de coopération. Un échange de participations pourrait même intervenir dans une seconde étape. L'ouverture à Singapour, d'une agence contrôlée par deux filiales de ses sociétés devrait constituer la première réalisation de cette entente.

Pour le premier semestre, le *Crédit Foncier et Immobilier* annonce un résultat bénéficiaire

	20 sept.	Diff.
Indochine	133,50	— 6,50
B.C.T.	165,80	— 14,30
Cetelem	130	— 8
Comp. bancaire ...	253	— 0,50
C.C.F.	109	— 1
Crédit foncier	255	— 10
Crédit national ...	239	— 21
Crédit du Nord ...	97	— 7
Financ. de Paris ..	108	— 6,80
Locabail	108	— 26
Pretabail	179,50	— 41,50
Sovac	127	— 22,90
U.C.B.	174	— 55,90
Génér. occidentale.	200	— 11,50
La Hénin	276	— 19,20
S.N.I.	225	— 6
Paternelle S.A.	110	— 21,30
Pricel	266	— 13,50
Schneider	125	— 9
Suez	165,50	— 6,50

(avant amortissements, provisions et impôts sur les sociétés) de 19,23 millions de francs contre 20,34 millions de francs. Cette diminution résulte du fait que certains dividendes n'ont été encaissés qu'au début du second semestre.

Alimentation

L'activité de *Viniprix* s'est notablement développée au cours du premier semestre de l'exercice 1974-1975. Le chiffre d'affaires, hors taxes, de cette entreprise a, en effet, représenté 382 millions de francs (contre 324).

Les comptes de *Guyenne et Gascogne*, arrêtés le 30 juin, laissent apparaître (compte tenu du dividende reçu de la SOGARA), un bénéfice net de 1,91 million de francs après 2,26 millions de francs d'amortissements et 1,28 million de francs de provision pour hausse des prix. Le montant du prochain dividende a été fixé à 5,50 F par titre.

Le chiffre d'affaire consolidé du groupe *B.S.N.-Gervais Danone* s'est élevé, en 1973, à 5 330 millions de francs (contre 4 610 millions de francs), ce qui représente une augmentation de plus de 16 %. Sur le plan des bénéfices consolidés, on peut, d'ores et déjà, prévoir que l'année en cours sera moins favorable que la précédente, mais

	20 sept.	Diff.
Beghin-Say	142,50	— 2,50
Carrefour	1 250	— 99
Casino	1 360	— 10
C.D.C.	165	— 40
Radar	276	— 4
B.S.N.-Gerv.-Dan. .	456	— 39
Mumm	384,20	— 60,80
Veuve Clicquot ..	578	— 38
Moët-Hennessy ...	395	— 25,10
Olida et Caby	161	— 14,20
Pernod	343	— 46
Ricard	354	— 48
Raffin. St-Louis ..	152	+ 1,10
S.I.A.S.	220	— 42
Viniprix	501	— 74
Club Méditerranée.	164,50	— 11,50
Perrier	132	— 15
Jacques Borel	449	— 49
P.L.M.	95	— 2,50
Nestlé	3 600	+190

cela ne devrait pas, pour autant, gêner la distribution du dividende qui sera servi au titre de l'exercice 1974.

Bâtiment et travaux publics

Le commentaire sur les valeurs du bâtiment dans la revue du 15/16 septembre portait sur les résultats semestriels des *Ciments français* dont le nom avait été omis. Il signifiait, entre autres, que la société avait provisionné, sur le bilan du premier semestre, la contribution exceptionnelle de 18 % (3,92 millions de francs).

	20 sept.	Diff.
Auxiliaire d'entr. .	158,50	— 17
Bouygues	333	— 26,50
Chimiq. et routière	72,10	— 8
Ciments français ..	85	— 1,90
Ciments Lafarge ..	157,20	— 1,40
Entr. J. Lefebvre ..	126	— 20
Génér. d'entreprise	86,50	— 15,50
Gds Travx de Mars.	137,50	— 21,50
Maisons Phénix ..	436	— 23
Pollet et Chausson	92,50	— 2,50

Matériel électrique, services publics

Dans le domaine de l'informatique, on considère, sinon comme une certitude, du moins comme « plus qu'une possibilité » une prise de participation du *C.E.A.* dans la *C.I.I.* ; cette compagnie a enregistré en 1973 un chiffre d'affaires hors taxes de 1 204 millions, en hausse de 46,7 %, et une perte de 10 millions ; la progression de l'activité devrait être de 20 % cette année, et les besoins de financement seraient jugés trop importants pour les principaux actionnaires actuels, *Thomson-Brandt* et *C.G.E.*

Grâce aux mesures de réorganisation adoptées, *MECI* a ramené sa perte d'exploitation à 1,4 million au 30 juin 1974, contre 4,8 millions un an plus tôt ; les ventes ont augmenté de 15,5 % globalement, et de 18 % par employé. Une nouvelle amélioration est attendue pour la fin de l'année.

	20 sept.	Diff.
Alsthom	62,10	— 3,90
C.G.E.	241	— 13
C.I.T.-Alcatel	965	— 90
Electro-mécaniq. .	80	— 5,10
Jeumont	70	— 5
Machines Bull	29,15	— 1,85
Moulinex	203,50	— 23,50
Radiotechnique ...	308	+ 4
Télémécanique ...	650	— 89
Thomson-Brandt .	120,20	— 9,60
Ericsson	199,50	— 9
General Electric ..	178	+ 27,10
Générale des eaux	429	— 51,10
Lyonnaise des eaux	385	— 58,60
Chauffage urbain ..	66,40	— 8,60

Merlin-Gerin a développé ses commandes à l'exportation de 106 % au premier semestre. Des ordres importants ont été notés récemment, en particulier en Iran et au Brésil.

Leroy-Somer estime à 40 % l'augmentation probable de son chiffre d'affaires en 1974, ce qui correspond à une progression de 25 % en volume. Cette évolution résulte en grande partie du développement des exportations : 27 % du chiffre d'affaires, contre 20 %, et 30 % des commandes, contre 23 %. La société bénéficie de la demande de moteurs électriques, causée par le renchérissement du fuel.

Jeumont-Schneider va absorber sa filiale *Société française de matériel électrique.*

Le secrétaire d'État aux P.T.T. a précisé que le budget de cette administration lui permettrait de poursuivre en 1975 son effort dans le domaine des télécommunications, malgré un certain freinage pour le téléphone.

Des baisses importantes sont observées aux services publics.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	13 sept.	20 sept.
Indice général	76,3	73
Assurances	113,8	114,5
Banq. et sociétés financ.	60,9	56,6
Sociétés foncières	79,7	77,9
Sociétés investiss. portef.	90,6	86
Agriculture	79,8	80,1
Aliment., brasseries distill.	86,6	81,1
Autom., cycles et i. équip.	43,7	40,4
Bâtim., matér. constr., T.P.	62,2	62
Caoutchouc (ind. et comm.)	68	60,8
Carrières salines, charbon.	82,1	78,4
Constr. mécan. et navales	77,9	73,8
Hôtels, casinos, thermal.	86,6	81,3
Imprimeries pap., cartons	71,1	67,5
Magas., compt. d'exportat.	55,7	54,4
Matériel électrique	64,8	61,7
Métall., com. des pr. métal.	97,5	95,3
Mines métalliques	109	106,2
Pétroles et carburants .	69,9	69,3
Prod. chimiq. et él.-mét.	95,6	91,8
Services publics et transp.	88,7	82
Textiles	62,3	70,4
Divers	73,5	69,6
Valeurs étrangères	78	77,7
Valeurs à rev. fixe ou ind.	101,5	108,7
Rentes perpétuelles	81,6	80,9
Rentes amort., fonds gar.	128,3	126,7
Sect. indust. publ. à r. fixe	88,5	88,5
Sect. ind. publ. à rev. ind.	129,6	126,9
Secteur libre	92,7	91,8

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 en 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	177,8	176,4
Val. franç. à rev. variable	529	508
Valeurs étrangères	568	579

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	61	58,2
Produits de base	45,2	44,9
Construction	69,2	66
Biens d'équipement	53,5	50,9
Biens de consom. durables	71,3	65,8
Biens de cons. non durabl.	56,8	54,7
Biens de consom. aliment.	85,4	78,7
Services	86,7	84,3
Sociétés financières ..	72,3	69,1
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	117,3	113,8
Valeurs industrielles	[illegible]	57,9

Métallurgie, constructions mécaniques

La *Solmer* émet un emprunt obligataire de 300 millions de francs, qui, avec un emprunt à la *C.E.C.A.* et divers concours extérieurs, doit compléter le financement de la première tranche

Bourse de Paris

SEMAINE DU 16 AU 20 SEPTEMBRE

Semaine noire

La Bourse de Paris est entrée dans l'une des périodes les plus noires de son histoire. Elle a baissé pour la sixième semaine consécutive, son recul s'accentuant pour atteindre près de 7 % et dépassant même 20 % pour certains titres. Fait rarissime depuis bien des années, la cotation de nombreuses valeurs a dû parfois être différée en raison de l'abondance des offres et de la réticence des acheteurs.

La séance de lundi fut particulièrement désastreuse, le vif repli de Wall Street, le vendredi précédent, conjuguant ses effets dépressifs avec ceux de l'augmentation des prix du pétrole décidée à Vienne. Mardi, la reprise inattendue de la Bourse de New-York venait à point pour enrayer la chute des cours, mais celle-ci reprenait dès le lendemain sur les déclarations pessimistes de M. Fourcade parlant d'une économie « sur la corde raide » et évoquant la possibilité d'un rationnement de l'essence. Très logiquement, les valeurs d'automobiles et de pneumatiques accentuaient leur fléchissement, mais le mouvement s'étendait à tous les compartiments, que ce soit l'alimentation, le bâtiment, les banques ou la construction électrique.

Jeudi, une légère amélioration se dessinait, les nombreux ordres de vente trouvaient une contrepartie plus fournie grâce à l'intervention de certains investisseurs institutionnels. De plus, Wall Street consolidait puis accentuait sa reprise, ce qui laissait présager un raffermissement appréciable pour la séance de vendredi, dernier jour du terme boursier. Effectivement, une quantité non négligeable d'ordres d'achat étaient notés avant l'ouverture. Las ! Une déclaration du secrétaire général de l'OPEP suivant laquelle les experts recommanderaient une hausse de 12 % du pétrole au début de 1975 cassait net les velléités de reprise et replongeait le marché dans sa morosité.

En fin de semaine, le pessimisme et le découragement régnaient en maîtres sous les colonnes du palais Brongniart. La perte moyenne d'une liquidation à l'autre atteint 15 %, certains titres parmi les plus notoires cédant même jusqu'à 30 %. Les familiers de la corbeille comparent cette crise boursière à celle de 1929-1930, les effets dépressifs de la crise pétrolière et de la lutte anti-inflationniste se cumulant avec les appréhensions au sujet des effets de la taxe conjoncturelle pour jeter la suspicion sur l'évolution des résultats des sociétés en 1975.

Ajoutons que les soldes débiteurs pour le terme de septembre seront très lourds — près de 120 millions de francs — et que l'on a signalé en quantité croissante des liquidations de portefeuilles de particuliers lassés par la chute des cours.

A-t-on touché le fond de la baisse ? Cela n'est pas sûr, tant le pessimisme est grand dans les milieux financiers, aucune perspective favorable ne s'ouvrant à eux dans l'immédiat. L'inconnue reste malgré tout celle de l'importance des ventes à découvert, qui pourrait conduire à des rachats si le marché se stabilisait. Mais il faut encore tenir compte de Wall Street, dont la reprise est jugée fragile, du climat politique assez lourd après l'échec de Bruxelles, des échéances fiscales et du durcissement éventuel de l'encadrement du crédit. En résumé, la crise boursière la plus grave depuis trente ou quarante ans.

Aux valeurs étrangères, assez vif redressement des américaines et meilleure tenue des allemandes et des hollandaises. Nouveau repli des mines d'or, en liaison avec celui du métal. Recul du lingot et du kilo en barre à 23 500 F et 23 750 F contre 24 400 F et 24 450 F, tandis que le napoléon a cédé près de 5 F à 260,20 F, entraînant la baisse de la rente 4 1/2 % 1973.

de son programme (3,5 millions de tonnes d'acier). Le coût de cette tranche a été porté de 8,2 à 8,9 millions par divers renchérissements. La seconde tranche du programme est encore à l'étude. Aucun versement n'a été fait encore sur la participation attendue de *Thyssen.*

Un atelier de meulage, destiné à préparer les brames d'acier pour le laminage à chaud, sera achevé par *Solmer* en 1975. Il a été financé et sera exploité par les *Forges de Gueugnon.*

La « Métallurgique de Normandie », d'après une situation provisoire au 30 juin, a obtenu pour le premier semestre un bénéfice net de 42,2 millions, un peu supérieur à celui de 41,4 millions enregistré pour l'exercice 1973 tout entier.

	20 sept.	Diff.
Châtillon	62	— 5
La Chiers	211	— 9
Creusot-Loire	112,10	— 4,90
Denain Nord-Est ..	154	— 3
Marine	113	— 3
Métal-Normandie .	126	— 1
Pompey	60	+ 0,20
Sacilor	82,50	— 0,50
Saulnes	127,60	— 10,40
Usinor	93,10	— 2,90
Vallourec	130	— 0,40
Alspi	50,20	— 8,30
Babcock-Fives	67	— 3
Génér. de fonderie	197	— 3
Poclain	405	— 18
Sagem	329	— 12,50
Saunier-Duval	168	— 24
Penhoët	185	— 16
Citroën	24	— 4,10
Ferodo	188	— 18,50
Peugeot	143	— 13

Une filiale que *Vallourec* a constituée pour reprendre ses activités de construction mécanique, *Dujardin - Montbard - Somenor*, conservera une participation de 20 % dans la *Mécanique de Bourgogne*, qui a repris son usine de Montbard. Le reste du capital de la *Mécanique de Bourgogne* a été cédé à *E. W. Bliss Co*, filiale indirecte de la *Galfaud Western Industries* des États-Unis.

S.K.F. - C.A.M (Compagnie d'applications mécaniques) a réussi à compenser la baisse des ventes de roulements à l'industrie automobile par des ventes pour le matériel ferroviaire et à développer ses exportations. Le chiffre d'affaires du premier semestre est en accroissement de 27 %.

Facom, dont le chiffre d'affaires a progressé de 29,63 % dans le premier semestre, a obtenu pour ce semestre un bénéfice provisoire avant impôts de 20,38 millions contre 16,32 millions. Le prélèvement exceptionnel de 18 %, soit 2,8 millions, devra être pris en charge par l'exercice 1974 tout entier.

Du 17 septembre au 18 novembre, *Thyssen* lance une O.P.E. sur les actions *Rheinstahl*, où la société a déjà une participation de 60,5 %. Les actionnaires de *Rheinstahl* recevront, pour deux actions de 50 DM, une action *Thyssen* de même nominal, jouissance 1er octobre 1973.

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Baisses (%)

	20 sept.	Diff.		20 sept.	Diff.
U.C.B.	174	— 25	Saulnier-Duval .	168	— 14
Locabail	108	— 20	Skis Rossignol ..	1085	— 13
C.D.C.	165	— 20	Viniprix	501	— 13
Kléber	40,05	— 17	Mumm	384,20	— 14
S.I.A.S.	220	— 17	U.F.B.	123	— 12
Sovac	127	— 16	Pernod	343	— 12
Gén. d'entrepr..	86,50	— 16	Ricard	354	— 12
Michelin	570	— 15	Vve Clicquot ..	578	— 11
Citroën	24	— 15	Chim. Rout. ...	72,10	— 10
Alspi	50,20	— 14	Auxil. d'entrepr.	158,50	— 10
Gds Travx de M.	137,50	— 14	Ferodo	188	— 9
Entr. J. Lefebvre	126	— 14	L'Oréal	1140	— 9
Locafrance	167,50	— 14	Peugeot	143	— 9
Paternelle S.A. .	110	— 14			

VALEURS ÉTRANGÈRES

Hausses (%)

	20 sept.	Diff.		20 sept.	Diff.
General Electric.	178	+ 17	Du Pont	571	+ 9
Union minière ..	144,50	+ 12	I.B.M.	886	+ 8

Baisses (%)

	20 sept.	Diff.		20 sept.	Diff.
Norsk-Hydro ...	338	— 9	Amgold	212,50	— 9

Mines d'or, diamants

Les mines d'or ont de nouveau fléchi. La production d'or d'Afrique du Sud a sensiblement fléchi pendant les sept premiers mois de 1974. Elle a été de 511 789 kilos, contre 572 336 kilos. Sur les titres de l'*Union Corporation*, la bataille reprendra-t-elle ? *Barlow Rand* déclare y avoir renoncé, ayant jugé les cours trop élevés après la hausse provoquée par l'OPA de la *Goldfields*. Une fusion, selon le président de *Barlow*, serait devenue onéreuse.

	20 sept.	Diff.
Amgold	212,50	— 18,50
Anglo-American ..	20	— 1,20
Buffelsfontein	126,10	— 2,90
Free State	149,50	— 3,80
Goldfields	19	— 2,05
Harmony	44,50	inchangé
President Brand .	138	— 9
Saint-Helena	171	— 11
Union Corporation	26	— 0,25
West Driefontein ..	249,60	— 0,50
Western Deep	107	— 4,80
Western Holdings .	229	— 8,90
De Beers	13,40	+ 0,35

Cette semaine, les filiales de l'*Union Corporation* ont toutes annoncé des dividendes en progrès pour l'exercice clos le 30 juin. Au total, *Saint Helena* distribuera 230 cents, contre 130 cents.

Le président de *West Driefontein* a déclaré que le dividende record de 400 cents, payé pour le dernier exercice, ne pourrait être majoré que si le prix de l'once d'or dépasse 132 cents.

Produits chimiques

A l'exception des laboratoires *Intsitut Mérieux* et *Bellon*, le compartiment a été moins éprouvé que les autres, *Rhône-Poulenc*, en particulier, restant stable.

Malgré la dégradation des marges entraînée par l'impossibilité de répercuter totalement les hausses de prix par suite de la réglementation en vigueur, le président des *Laboratoires Sarbach* reste cependant optimiste quant à l'avenir de la société. Les résultats des cinq premiers mois de l'exercice confirment, à ses yeux, ce sentiment. A fin août 1974, l'accélération de la progression du chiffre d'affaires (+ 33,2 %) devrait avoir des répercussions heureuses sur les résultats nets de l'exercice.

	20 sept.	Diff.
Clin-Midy	272	— 5
Cotelle et Foucher	107	— 4,10
Institut Mérieux ..	555	— 19
Laboratoire Bellon.	187,50	— 22,50
Nobel-Bozel	99,50	— 0,50
P.U.K.	111,50	— 3,20
Pierrefitte-Auby ..	60	— 0,50
Rhône-Poulenc	123,50	— 0,40
Roussel-Uclaf	225	— 0,20

Pétroles

Les pétroles ont assez sensiblement fléchi. *Esso Standard* et *Raffinage* figurent parmi les titres les plus éprouvés. Aux pétroles internationaux, les faits marquants ont été la hausse d'*Exxon* et le recul de *Nork Hydro.*

La société *Eastcan Exploration Ltd*, filiale à 100 % de la *Compagnie française des pétroles*, a annoncé qu'elle avait rencontré des indices d'hydrocarbures au large des côtes du Labrador sur un forage réalisé sur le site « Gudrid H SS ». L'importance de ces indices sera évaluée ultérieurement.

	20 sept.	Diff.
Antar	28,50	— 1
Aquitaine	375	— 15,50
Esso	55,20	— 9,80
Franç. des pétroles	95,60	— 3,40
Pétroles B.P.	34	— 2,10
Primagaz	254	— 2
Raffinage	90	— 4
Sogerap	66,40	— 3,60
Exxon	320	+ 14,90
Norsk-Hydro	338	— 28
Petrofina	398	+ 8
Royal Dutch (1) ..	121	+ 3,30

(1) Compte tenu d'un coupon de 5,30 F.

Filatures, textiles, magasins

Le chiffre d'affaires de *Ruby* a été sensiblement accru au premier semestre de 1974 : il s'élève à 39 millions de francs hors taxes, contre 26,9 millions de francs pour les six premiers mois de 1973.

	20 sept.	Diff.
Dollfus-Mieg	64,40	— 0,10
Sommer	431,50	— 39,50
Agache-Willot	43	— 3,50
Fourmies	39,80	— 9,10
Ruby	49	— 4
Roudière	370	— 40
Vitos	48,50	— 14
C.F.A.O.	210	— 6,30
B.H.V.	74,50	— 3,50
Galeries Lafayette.	75,50	— 8
Nouvelles Galeries.	85	— 9,20
Prénatal	44	— 3,50
Printemps	70,50	+ 2
La Redoute	349	— 21
Louvre	167,50	— 21,50

Les titres de magasins n'ont pas été épargnés par la baisse qui affecte notamment *Galeries Lafayette, Nouvelles Galeries* et *Louvre.*

Au cours de l'exercice clos le 30 juin dernier par le *Palais de la Nouveauté*, le chiffre d'affaires hors taxes a atteint 11,87 millions de francs contre 9,86. Filiale de la *S.A. Monoprix*, du groupe des *Galeries Lafayette*, la société gère des participations dans des magasins dont les ventes ont représenté 840 millions de francs contre 690 ; elle exerce, en outre, des activités dans les domaines publicitaire et immobilier.

Mines, caoutchouc, outre-mer

L'*International Nickel* vient d'abaisser son prix de vente de cuivre de 3,5 cents de dollars canadiens.

Le *R.T.Z.* a un moment touché le cours de 9 F, qui correspond à une baisse de 25 % sur le cours de compensation. L'*Union minière*, au contraire, a été recherchée.

	20 sept.	Diff.
Le Nickel	75	— 2,50
Peñarroya	76	— 2,50
Asturienne	283,50	+ 2
Charter	9,90	— 0,05
Internat. Nickel ..	116	— 1,10
R.T.Z.	9,40	— 0,40
Tanganyika	11,10	+ 0,35
Union minière	144,50	+ 12,50
Z.C.I.	4,15	+ 0,50
Hutchinson-Mapa .	282	— 28
Kléber	40,05	— 8,05
Michelin	570	— 95

Les valeurs de caoutchouc manufacturé ont été ramenées en arrière, le niveau des immatriculations de voitures particulières en France paraissant être inférieure de 20 % à celui d'il y a un an.

Valeurs diverses

Le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson a décidé de renforcer son implantation aux États-Unis. A cet effet, il va porter sa participation dans le capital de la société Certain-Teed Products de 32 à 42 ou 44 %, par achat et souscription d'actions. Le montant de l'investissement des groupes dans cette opération est évalué à 115 millions de francs. Parallèlement Certain-Teed Products a obtenu de trois compagnies d'assurances des États-Unis un prêt à long terme de 85 millions de dollars (408 millions de francs) au taux de 10,25 %. Cet apport d'argent frais permettra à la firme américaine de poursuivre son programme de développement dans le secteur de l'isolation et d'élargir ses fonds propres.

	20 sept.	Diff.
Air liquide	236	— 4
Europe n° 1	275	— 17
Hachette	137,90	— 1,10
L'Oréal	1 140	—100
Presses de la Cité .	85	— 2,80
St-Gob.-P.-à-M. ..	100	+ 1,90
Skis Rossignol	1 085	—148

La société Certain-Teed Products exerce son activité dans cinq secteurs : isolation, matériaux de couverture, canalisations et plastiques, mécanique, distribution. Pendant le premier semestre 1974 ses ventes ont augmenté de 28 %, atteignant 280 millions de dollars (1.345 millions de francs). Le bénéfice net du semestre (13,3 millions de francs) a été annulé par les pertes subies dans le secteur immobilier par une filiale de la société : Valley Forge Corp. Ces pertes, qui atteindront un maximum de 27 millions de dollars (130 millions de francs) ont été provisionnées à hauteur de 15 millions de dollars (72 millions de francs) pour le premier semestre. La société Certain-Teed Products a clairement laissé entendre qu'elle désirait se dégager de ce type d'activité.

La *Compagnie de navigation mixte* va porter son capital de 70.599.800 F à 105.899.700 F par élévation du nominal des actions de 50 à 70 F et par distribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes.

Le dividende global de l'*Imprimerie et Librairie Berger Levrault* sera de 7,30 F (contre 7 F).

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	450 000	231 528 080
Norsk Hydro	34 600	11 789 552
Petrofina	28 325	10 814 146
Moulinex	38 775	9 705 564

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	16 sept.	17 sept.	18 sept.	19 sept.	20 sept.
Terme	101 125 360	126 627 938	109 612 227	134 636 816	108 627 430
Comptant					
R. et obl.	47 977 395	52 988 623	55 162 221	61 251 489	47 079 810
Actions ..	28 285 730	33 771 259	28 777 727	29 008 096	28 576 027
Total	177 388 485	213 387 820	193 552 175	224 896 401	184 283 267

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1973)

Valeurs					
françaises .	68,7	69,1	67,4	67,6	68
étrangères..	71,8	72,1	71,6	74,6	74,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	59,3	58,2	57,5	57,1	58,2

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21 septembre 1974 a été tiré à 550 983 exemplaires.

A B C D E F H

A LA SUITE DES INONDATIONS OU DE LA SÉCHERESSE

La disette sévit dans plusieurs régions de l'Inde

Plusieurs dizaines de millions d'Indiens sont au bord de la disette et, pour la première fois depuis l'indépendance de l'Inde, on évoque la grande famine de 1943 au Bengale qui fit de trois à quatre millions de morts.

Les régions les plus affectées sont le Bengale et l'Assam, au nord-est de la péninsule. Selon des chiffres non officiels recueillis à New-Delhi, la famine aurait déjà fait mille morts dans la région de Dhubri. En Assam, cent mille personnes sont menacées de subir le même sort, et il y aurait cinq cents morts au Bengale occidental, où le tiers de la population de l'Etat, soit quinze millions de personnes, souffre de la faim, selon le ministre de l'entraide du gouvernement de Calcutta.

Dans toute l'Inde, du Rajastan à l'ouest à l'Orissa à l'est, du Kerala au sud au Bihar au nord, on signale des manifestations contre la diminution des rations alimentaires. Des dizaines de milliers d'affamés quittent leurs villages dévastés soit par la sécheresse, soit par des inondations.

Chaque année à cette époque, la situation alimentaire est préoccupante en Inde. Mais celle-ci a connu ces derniers mois l'une des pires moussons de son histoire. Les espoirs mis dans une bonne récolte d'automne ont été anéantis. Alors qu'en juillet, on estimait que cette récolte pourrait atteindre le chiffre normal de 67 millions de tonnes de céréales et de riz, on ose à peine aujourd'hui l'évaluer à la moitié.

L'utilisation du combustible nucléaire américain

Cette situation a sans doute encouragé le gouvernement indien, qui souhaite vivement bien que discrètement un rétablissement de l'aide alimentaire américaine, à assouplir sa position dans un autre domaine. C'est ainsi que l'Inde s'est engagée, indique l'agence U.P.I., à Vienne, à ne pas utiliser le combustible nucléaire que lui fournit les Etats-Unis pour la mise au point de bombes A. « *Nous avons accepté qu'il ne soit utilisé qu'à des fins mutuellement acceptées* », a précisé M. Setna, directeur de la commission indienne de l'énergie atomique, vendredi 20 septembre, à Vienne.

Il est permis de penser que l'Inde a pris cet engagement afin de lever les obstacles à la livraison d'uranium enrichi par les Etats-Unis pour la centrale atomique indienne construite à Tarapur avec l'assistance américaine. Récemment, Washington avait menacé d'interrompre ses livraisons, à moins que New-Dehli ne fournisse l'assurance que le plutonium produit par la centrale de Tarapur ne sera utilisé qu'à des « *fins pacifiques* ». Certes, le délégué indien à Vienne a rappelé que son pays était « *totalement opposé au développement d'armes nucléaires* ». Mais nul n'ignore que les essais à caractère « *pacifiques* » peuvent conduire tôt ou tard à la fabrication de telles armes.

L'ouragan « Fifi » fait plusieurs milliers de victimes en Amérique centrale

Tegucigalpa (*A.F.P., U.P.I., A.P.*). — Des inondations catastrophiques, provoquées par l'ouragan Fifi, qui a déferlé, jeudi 19 septembre, sur l'Amérique centrale, ont provoqué la mort de plusieurs milliers de personnes.

Au Honduras, pays le plus touché par l'ouragan, surtout dans les régions nord et est, le Comité national d'urgence estime à près de huit mille le nombre des disparus. Deux mille huit cents victimes ont déjà été dénombrées, dont un millier dans la seule mille habitants) située à l'est du mille habitants située à l'est du pays.

L'ouragan Fifi a également fait des dizaines, voire des centaines de victimes au Nicaragua, au Salvador et au Guatemala. Partout on craint des épidémies, et en certains endroits les autorités ont donné l'ordre de brûler les cadavres.

En Grèce

La date des élections et le mode de scrutin sont vivement contestés au centre et à gauche

De notre correspondant

Athènes. — La décision du gouvernement de procéder à des élections générales en novembre prochain, mais surtout le choix du système électoral qui tend à éliminer les petits partis (*le Monde* du 21 septembre), a provoqué de vives réactions dans les milieux du centre et de la gauche.

Dans un long communiqué, le parti communiste de l'intérieur souligne que le gouvernement Caramanlis conduit le pays à des « *élections faussées* », qui enlèveront toute crédibilité au futur Parlement. M. Ilia Iliou, porte-parole de l'E.D.A., dénonce le système électoral adopté, qui, selon lui, ne permettra pas à une importante partie du corps électoral de pouvoir s'exprimer normalement. Il demande également que les militaires ne participent pas aux prochaines élections, estimant que les appelés n'auront pas la possibilité de voter en toute liberté. Enfin, il exige que le droit de vote soit restitué aux communistes privés de leurs droits civiques.

De son côté, Défense démocratique considère que les circonstances ne se prêtent pas à des « *élections irréprochables* » et invite M. Caramanlis à former un gouvernement de réelle union nationale. Enfin, le parti socialiste grec considère que le système électoral est un piège tendu au peuple.

Cependant, les mêmes remous agitent l'Union du centre, dont M. Georges Mavros vient d'être élu président. De nombreux anciens députés, et en tête M. Jean Zigdis, critiquent la décision du gouvernement. Ils soutiennent que procéder aux élections dans les conditions actuelles sera « *une catastrophe pour la démocratie* ». Pour eux, le gouvernement Caramanlis n'offre pas les garanties qu'exigent des élections au-dessus de tout soupçon.

Le mode de scrutin choisi est critiqué vivement dans la presse de gauche, où l'on assiste à une véritable levée de boucliers.

Le journal *Athinaiki* le qualifie de « *guillotine* » et de « *tour de passe-passe* ». De son côté, le quotidien *Avghi*, organe de l'EDA, considère qu'il s'agit d'un système « *taillé sur mesure* » afin que la droite puisse remettre en place le régime qu'elle contrôla jusqu'au triomphe électoral de Georges Papandréou, en février 1965. Les milieux de gauche estiment également que ce système tend, d'une part, à affaiblir le Mouvement socialiste panhellénique d'Andréas Papandréou et, de l'autre, à retarder la constitution de nouvelles formations issues de la résistance. Il est un fait que, pour la bataille électorale, MM. Jean Pezmazoglou et Georges Mangakis devront probablement retarder la formation d'un parti social-démocrate et s'intégrer à l'Union du centre. De même, le mouvement de centre gauche Défense démocratique devra faire bloc avec celui de M. Papandréou. Enfin, l'EDA et les deux partis communistes devront trouver une formule leur permettant de ne pas aller aux élections en ordre dispersé.

Quatre regroupements

Le système électoral est donc vivement controversé, mais aussi le fait que les élections auront lieu en novembre. A gauche, M. Papandréou estime qu'il aurait fallu tout d'abord épurer l'appareil étatique avant de poser le problème politique devant le peuple. A droite, M. Panayotis Canellopoulos a exprimé des réserves analogues.

La « proportionnelle renforcée » imposera un regroupement des votes et au sein des diverses familles politiques les contacts vont se multiplier. Ainsi la partie devrait se jouer entre quatre grandes formations :

1) Le rassemblement politique que va former M. Constantin Caramanlis aura pour base l'ancien parti de l'Union radicale nationale (E.R.E.), mais il devra s'élargir vers le centre et fera appel à des éléments de la résistance. Il semble que M. Caramanlis fera également appel à des personnalités non politiques et à des jeunes ;

2) L'Union du centre, dont le chef de file sera M. Georges Mavros. La popularité de ce dernier s'est considérablement accrue du fait de la bataille diplomatique qu'il livre en faveur de Chypre. Selon certaines rumeurs, il aurait l'intention d'inviter M. Panayotis Canellopoulos à collaborer à titre personnel avec l'Union du centre. Depuis 1968, un « *contrat d'honneur* » unit les deux hommes qui s'opposèrent avec courage et dignité à la dictature. Enfin, pour M. Panayotis Canellopoulos, qui est beaucoup plus un libéral qu'un homme de droite, ce serait un simple retour à sa famille politique d'origine. Son adhésion à l'Union du centre pourrait détacher de M. Caramanlis une mince frange de libéraux de droite ;

3) Le Mouvement socialiste panhellénique de M. Andréas Papandreou. Ce parti n'a pas encore eu le temps de s'organiser et devra rechercher l'appui des diverses formations nées de la résistance ;

4) L'EDA et les deux partis communistes. Jusqu'ici les efforts tentés par M. Ilia Iliou pour trouver une formule de coopération à défaut d'une véritable unification n'ont pas donné de résultat.

MARC MARCEAU.

La crise chypriote

TOUS LES PRISONNIERS ET DÉTENUS VONT ÊTRE LIBÉRÉS

Le porte-parole des Nations unies à Chypre a annoncé, le vendredi 20 septembre, que tous les prisonniers et détenus internés à l'occasion du récent conflit vont être libérés. Les opérations d'échange débuteront le lundi 23 septembre.

L'accord s'est fait à ce sujet au cours des entretiens qu'ont eus vendredi M. Cléridès, président de la République, et M. Denktash, chef de la communauté chypriote turque, qui tenaient leur quatrième réunion depuis l'ouverture des négociations « humanitaires ».

Les derniers prisonniers malades ou blessés (dont l'échange avait commencé le 16 septembre) devaient être libérés dès ce samedi.

La question de la réunion des familles sera examinée lors de la prochaine rencontre Cléridès-Denktash, le 27 septembre.

D'autre part M. Leonide Ilyitchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a quitté Chypre vendredi soir à destination de Beyrouth, à l'issue d'une visite de trois jours à Nicosie.

● *A Athènes*, le ministre des affaires étrangères de Grèce, M. Mavros, a évoqué le problème de Chypre devant des journalistes étrangères. Il a exprimé l'espoir que met Athènes dans l'Assemblée générale des Nations unies et confirmé, selon le *Times*, que le gouvernement grec est opposé à l'Enosis (rattachement de Chypre à la Grèce).

La situation de l'emploi fin août

LE CHOMAGE S'EST ACCRU DE 15 % ET LES OFFRES ONT DIMINUÉ DE 20 % EN UN AN

Selon les statistiques du ministère du travail, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites, après correction des variations saisonnières — une nouvelle série est appliquée depuis juillet — a augmenté de 0,93 % en un mois (464 400 fin août au lieu de 460 100 fin juillet) et de 16,56 % en un an (398 400 fin août 1973).

Cette dégradation de la situation de l'emploi apparaît aussi dans les statistiques sur les offres d'emploi non satisfaites : leur nombre est passé de 219 800 fin juillet à 207 600 fin août (— 5,5 %) au lieu de 260 100 il y a un an (— 20,18 %).

A Annecy

DES CENTAINES D'AFFICHES RACISTES SONT PLACARDÉES SUR LES MURS

Annecy. — Des centaines d'affiches, témoignant d'un racisme virulent, sont apparues sur les murs de l'agglomération annecyenne, en lettres noires sur fond jaune. Elles incitent les travailleurs, qui en ont « *assez que des allogènes (1) viennent vous prendre votre travail, par l'acceptation de salaires misérables, en vivant comme des bêtes* » ; les femmes « *qui devaient supporter sans cesse des assauts déshonorants* » ; les commerçants « *qui êtes las de veiller sur votre tiroir-caisse et votre fonds de commerce* » ; les jeunes, enfin, « *à ne pas se laisser paralyser par l'accusation de racisme* » ; à s'organiser « *pour vous défendre et à adhérer au comité d'action européen, boîte postale 157, 75 523 Paris Cedex* ».

Les affiches, mesurant 1 mètre sur 50 centimètres, ont été collées un peu partout, près des foyers de travailleurs, notamment, mais aussi sur les panneaux d'affichage publics ou privés. Cette apparition coïncidait avec la présence de deux ministres et quatre secrétaires d'Etat — dont M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés — aux Journées d'études des élus républicains à Talloires, à l'autre extrémité du lac.

Le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix) — qui a saisi ses instances nationales et plusieurs associations de travailleurs immigrés d'Annecy et du département, — ainsi que les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., envisagent de porter plainte.

(1) Dictionnaire Larousse : d'une autre race.

● *Le conseil exécutif de l'UNESCO*, réuni à Paris, au siège de l'organisation, a décidé à l'unanimité, vendredi 20 septembre, de proposer à la Conférence générale qui doit s'ouvrir le 17 octobre la candidature de M. Amadou Mohtar M'Bow (Sénégal) au poste de directeur général. M. M'Bow est actuellement sous-directeur général pour l'éducation.

M. René Maheu, qui dirige l'UNESCO depuis 1962, avait décidé de ne pas demander le renouvellement de son mandat, qui expire en novembre prochain.

L'élection du nouveau directeur devrait normalement avoir lieu à la fin de la session de la Conférence générale, le 14 novembre prochain.

ALORS QUE L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS PAYSANNES DE LA C.E.E. SONT INSATISFAITES

Bonn se prononcera le 25 septembre sur l'augmentation des prix agricoles

Les décisions du conseil des ministres de l'agriculture des Neuf (*le Monde* du 21 septembre) ont été diversement accueillies dans les pays de la Communauté européenne. Mais tous les regards se portent désormais sur l'Allemagne fédérale. En effet, les 5 % d'augmentation des prix n'ont été acceptés qu'« *ad referendum* » par M. Ertl : le gouvernement allemand doit se prononcer le mercredi 25 septembre et non lundi 23 septembre comme il a été initialement annoncé.

Le ministre allemand de l'agriculture, M. Ertl, estime que le compromis est « *acceptable* » car il se traduirait au niveau des consommateurs par des hausses de 0,3 à 0,4 % sur les produits alimentaires. En revanche, le chancelier allemand a déclaré devant le Bundestag qu'« *il n'est pas question* » que les partenaires de la R.F.A. fassent pression pour lui faire accepter un taux d'inflation plus compatible avec le leur. M. Schmidt a précisé que les prix agricoles pourraient déboucher sur de « *graves conflits* » entre les Neuf. De son côté, la Fédération ouest-allemande des paysans a indiqué que « *l'accord bruxellois a tenu compte d'une partie seulement des problèmes de la profession* ».

Le ton est sensiblement différent à Copenhague. Les Danois se félicitent notamment de la dévaluation de la « *livre verte* », qui facilitera leurs exportations agricoles en Angleterre. Satisfaction à Londres également. « *L'accord de Bruxelles est bon pour la Grande-Bretagne, le consommateur et l'agriculteur britanniques* », a déclaré le ministre de l'agriculture, M. Peart. Et la presse anglaise est, dans son ensemble, moins sévère que d'habitude à *l'égard de la politique agricole* commune.

En fait, dans les neuf Etats membres, les organisations paysannes sont dépitées. « *Les mesures approuvées par les ministres sont largement insuffisantes pour remédier à la dégradation du revenu agricole et pour restaurer la confiance des agriculteurs dans la politique agricole commune* », estime le Comité des organisations paysannes de la C.E.E. (COPA). Le « Front vert » belge a annoncé que ses efforts seront désormais concentrés sur la révision des prix pour la campagne 1975-1976. Notre envoyé spécial en Italie, Robert Solé, nous indique que les trois organisations professionnelles des exploitants expriment en termes différents la même insatisfaction.

En France enfin, les organisations professionnelles attendent de la conférence annuelle qui se réunira le 26 septembre à l'Hôtel Matignon d'importantes mesures fiscales et financières d'accompagnement ainsi qu'une organisation rigoureuse des marchés. Il reste que, pour M. Gaston Plissonnier, membre du bureau politique du parti communiste, « *la France a complètement capitulé à Bruxelles* ».

Aux États-Unis

M. NIXON VA ENTRER EN CLINIQUE

Washington (A.F.P., A.P., Reuter) — M. Richard Nixon doit entrer en clinique le lundi 23 septembre pour y soigner sa phlébite, annonce-t-on à Washington. Cette décision intervient au moment où, sur la demande de M. John Ehrlichman, le procureur Leon Jaworski a invité le juge Sirica à ouvrir une enquête pour déterminer si M. Nixon est ou non en état de comparaître comme témoin. M. Nixon avait déclaré précédemment qu'il n'entrerait jamais à l'hôpital, car « il n'en sortirait pas vivant ».

La cour d'appel de Washington a d'autre part rejeté la requête des inculpés de l'affaire du Watergate tendant à faire reporter leur procès du fait de la grâce accordée au président Nixon.

Enfin, l'agence Associated Press fait état d'une déposition faite le 7 mai dernier devant la commission sénatoriale d'enquête par M. Fred Buzhardt, ancien conseiller juridique de M. Nixon, selon lequel le F.B.I. s'est livré à plusieurs visites illégales à domicile sous l'administration Nixon, sans lien avec l'affaire du Watergate. M. Buzhardt se serait refusé à donner toute précision.